

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

PRINCE
 AMEUBLEMENTS

 VETROZ
 Tél.
 027/36 24 39
 MEUBLES-RING


**L'heure
 des
 cadeaux**

Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais



De l'économie et des hommes
 PAR EDGAR BAVAREL

La guerre ou l'anti-économie (V)

**Un espoir
 né de
 la matière**

Ainsi, malgré les immenses perspectives de foisonnement des biens de toutes sortes ouvertes par le progrès technique, l'homme, ne pouvant prétendre tout avoir tout de suite, serait contraint de s'imposer des choix ?
 Eh oui !
 Il en est ainsi !
 L'observation des faits conduit indubitablement à cette constatation.
 Et c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles notre civilisation éprouve une telle répulsion à l'égard des faits,

alors qu'elle est si friande d'idées.
 C'est que les premiers ne se laissent pas bousculer, interpréter, dénaturer, vilipender au gré de l'inconscience, des fantaisies ou des intérêts, tandis que les secondes se prêtent sans la moindre résistance à tous les jeux de l'esprit.
 Même les plus gratuits.
 Même les plus dangereux.
 Eh oui !
 En dépit de l'énorme puissance de production des économies industrialisées modernes, il faut choisir.
 Faute de quoi, ce ne sont plus les idées, mais la réalité qui se rebelle.
 A travers des signes qui ne trompent pas :
 D'abord l'inique inflation.
 Puis le chômage. Enfin, à la fois, le chômage et l'inflation.

Suite page 7

Eh oui ! elle approche. Il est temps d'y songer. Déjà les magasins, les rues prennent un air de fête. Nous nous préparons à offrir des étrennes pour petits et grands. Parfois, les idées nous manquent. Pour aider ceux qui hésitent, ceux qui cherchent, nous publions, dans les pages 22, 23 et 24, quelques suggestions imaginées, en noir-blanc et en couleur.
 Photo NF

**Nouvel acte de « folie religieuse »
 Un couple, adepte d'une secte, sacrifie sa fille**

TRENTE (ATS/AFP). - Une fillette de 5 ans est morte de faim, d'épuisement et de sévices parce que ses parents, adeptes de la secte de la « Fraternité cosmique », voulaient qu'elle fasse le « voyage vers la pureté ».
 Il a fallu cinq mois aux policiers italiens pour identifier son corps, découvert dans un sac en plastique le 28 juin dernier par des enfants dans le clocher d'une église du Trentin.
 Les enquêteurs ont pu mettre un nom sur le petit cadavre après le double suicide à Nice, le 29 novembre dernier, d'un couple d'Italiens, Cesare et Margherita Patane, qui avaient tous deux absorbé des barbituriques. La femme est décédée, mais son mari, secouru à temps, a été hospitalisé.

UNE SANGLANTE LEÇON

C'est celle qui vient d'être donnée au monde par l'horrible massacre de la secte du « Temple du peuple » dans les forêts de la Guyana.

Toute la presse en a parlé avec stupéfaction. Plus de neuf cents cadavres amoncelés dans un bois, des hommes, des femmes et des enfants. La plupart amenés à se suicider par un névropathe exalté. D'autres massacrés par les adeptes de la secte, afin qu'ils ne puissent pas alerter la police. Cela dépasse l'entendement !
 Cette cruauté rappelle le prince des ténèbres. Lorsqu'il

l'adresse de notre époque désaxée par le matérialisme et par la perversion de la réalité religieuse.

Elle se situe dans l'atmosphère générale de la multiplication. I. D.

Suite page 7

**A l'écoute
 du monde**

se saisit d'une âme, le démon l'entraîne dans la tyrannie et l'aberration. Il détruit l'homme avec un acharnement extraordinaire.
 Une armée de journalistes, de psychologues et de sociologues, aux Etats-Unis et ailleurs, s'efforcent d'expliquer ce phénomène étrange. Leurs explications sont insuffisantes, parce qu'elles ne touchent pas le fond du problème.
 Pour l'observateur chrétien, cette affaire sanguinaire et bizarre porte une grave leçon à

La ligue des médiocres

La SSR passe un mauvais quart d'heure. Les daddi-bao les plus venimeux amputent le sigle d'une lettre.
 Une sorte de franc-maçonnerie occulterait l'édifice, tenu par des inamovibles qui croqueraient du bourgeois à journée faite pour se rendre intéressants. Les seuls vrais talents qui y auraient accès seraient rapidement étouffés, neutralisés...
 Même les jen-min-jibao - les voix officielles - critiquent l'institution, dont le principal directeur semble assez mal parti, illustrant l'adage « qui s'excuse s'accuse ».
 Mais que d'exagérations dans cette mini-révolution culturelle, et comme on complique inutilement les choses !
 Que pensent les téléspectateurs et auditeurs de leur radio-TV ?
 Il suffit de leur demander.
 Non par ces sondages qu'entreprend l'intéressée, mais à l'aide d'un questionnaire distribué à tous (et dressé et adressé bien entendu par un collège d'outsiders apolitiques.)
 Pour rassurer l'opinion

sur les capacités du personnel de la SSR, il n'y aurait qu'à procéder au surplus à une évaluation basée sur le quotient intellectuel cher au regretté Jacques Bergier.
 On serait certainement déçu en bien.
 Les censeurs comprendront qu'à force d'exiger la transparence chez autrui, ils finissent par avoir eux-mêmes des comptes à rendre. Quoi de plus légitime ?
 Quant aux réformes et aux économies à réaliser

**le coup de
 GRIFFE**

dans le ménage de la SSR, il est trop facile de dire aujourd'hui qu'on devrait renoncer à telle ou telle émission, à tels déplacements dispendieux, qui n'apportent rien sinon des leçons de sociologie pour public infantile, ou à d'oiseux bavardages. Des goûts et des couleurs...
 Voyons d'abord les résultats de la consultation. On peut en attendre d'intéressantes suggestions. Il n'y a pas le feu. Allons-y mollo !
 B.O.

Terrains de Martigny
Suite et fin du rapport «caché»
 Voir page 2

★
ACS-Valais Non à la vignette
 Voir page 2

★
Parking souterrain à la Planta?
 Voir page 37

★
«Le Journal du Valais» Regarder les choses en face
 par Michel de Preux
 Voir page 45

BRUXELLES
Retour à l'Europe des Six!

La construction de l'Europe, unie politiquement, économiquement, a subi un nouveau revers, hier à Bruxelles. En effet, l'Italie et l'Irlande ont refusé d'entrer pour le moment dans le nouveau système monétaire européen, qui sera en vigueur dès le 1^{er} janvier prochain. Ces deux pays ont demandé un délai de réflexion de deux semaines au bout desquelles ils donneront une réponse définitive.
 Dublin et Rome justifient leur refus provisoire par la réticence des autres membres à financer leurs économies chancelantes. Leurs demandes de transfert de ressources ont été jugées « exorbitantes » par six pays du Marché commun.
 La Grande-Bretagne a, elle aussi, refusé d'adhérer au SME. M. Callaghan, premier ministre, a déclaré que la Grande-Bretagne « a toujours été en faveur d'une zone de stabilité monétaire. Mais, a-t-il poursuivi, nous avons des doutes sur les mécanismes concernant les taux de change. »
 Voir informations détaillées en page 48

Dans un cadre médiéval

SAINT-MAURICE. - Inscrit maintenant dans le moment des camelots suisses, le marché de Saint-Maurice prendra une nouvelle dimension l'an prochain, grâce à la persévérance du comité de la Société des arts et métiers d'Agaune.
 Les marchands de l'extérieur relèvent combien ce marché a d'attrait pour eux non seulement parce qu'ils y font des affaires, mais aussi par l'ambiance et le cachet de cette Grand-Rue, dont les autorités et la population désirent maintenir l'aspect médiéval.

Liturgie: parole, signe, silence

TOUTE LITURGIE EST PAROLE, car c'est par la parole que s'établit la communication entre les personnes et c'est

se transforme en commentaires ou remplissages ininterrompus, elle perd toute signification et tue le sens même de l'action liturgique. Dénués d'authentique esprit liturgique, de trop nombreux ministres du culte ont transformé les cérémonies, spécialement la messe, en insupportable bavardage insi-

gnifiant qui « provoque une véridable nausée chez de nombreux fidèles ».
 Comme on l'a souvent relevé, il y a là une nouvelle forme de cléricisme, d'autant plus répréhensible qu'il fait fi de toutes les prescriptions de la hiérarchie et de toutes les doléances souvent exprimées des fidèles.

A. Fontannáz
 Suite page 7



Une scène traditionnelle : l'acheteur soupèse, discute, examine, tandis que le camelot, avec patience, persuasion aussi, vante sa marchandise.
 Photo NF

Terrains de Martigny: voici le rapport que l'on nous accusait de vouloir taire!

Suite du « NF » du 5 décembre

Nous poursuivons aujourd'hui la publication, commencée hier, du deuxième rapport de la commission Blatter concernant les terrains de Martigny, rapport que d'aucuns nous ont accusés de vouloir taire...

B. - DEUXIÈME PHASE

La deuxième phase se situe entre le 19 janvier 1977, date de l'institution d'une commission d'enquête administrative, et le 31 janvier 1978, date de la signature d'une seconde convention avec la venderesse.

1. Dès qu'il en a eu connaissance, le Conseil d'Etat s'est préoccupé de cette affaire, qui avait été conclue à son insu par le Département des travaux publics. Mais, durant de longs mois, il a omis d'en informer le Parlement et l'opinion publique. En particulier, il n'a jamais répondu à la question écrite déposée, le 31 janvier 1978 déjà, par deux députés.

2. Le 13 mai 1977, à la suite d'une intervention verbale, le chef du Département des travaux publics s'est longuement expliqué sur cette affaire devant le Grand Conseil. Il a dit que tout était en ordre, sans faire la moindre allusion au premier rapport de la commission d'enquête ad hoc, et en affirmant: «Je pense donc que mon chef de service a agi en bonne conscience, et moi-même j'ai signé ce qu'il a traité en bonne conscience.»

3. A la suite du deuxième rapport de la commission d'enquête ad hoc, le Conseil d'Etat, impressionné par ses conclusions, a entrepris diverses études juridiques et techniques, en vue de sortir de l'impasse. Le 7 juillet 1977, il décida notamment de charger le Service des routes nationales et le Service des ponts et des chaussées de l'étude «d'une modification du tracé permettant l'acquisition des terrains, par la voie de l'expropriation, à des conditions plus avantageuses pour les finances publiques».

Parallèlement à ces études, le Conseil d'Etat demeura en contact avec la venderesse. Des pourparlers eurent lieu, en vue d'une rectification à l'amiable de la convention du 14 décembre 1976. Il était surtout question du problème fiscal (impôt sur les gains immobiliers), ainsi que de la forme de la convention. Par lettre du 20 décembre 1977, la venderesse fit savoir au Conseil d'Etat qu'elle consentait à signer un acte authentique «devant enlever tous soupçons sur la régularité du transfert de propriété qui est intervenu au registre foncier de Martigny», aux conditions suivantes:

1. Le prix de 50 francs (cinquante francs) le mètre carré est maintenu.

2. Le montant total est payable dans les trente jours au plus tard le 31 janvier 1978.

3. La venderesse consent à se soumettre à l'imposition sur les gains immobiliers, calculés selon la loi fiscale du 10 mars 1976.

Face à cette proposition transactionnelle, le Conseil d'Etat devait-il attendre et étudier le dossier de façon plus approfondie, ou devait-il agir et trouver un arrangement immédiat?

Le Conseil d'Etat a finalement opté pour la seconde solution.

Il semble que son choix a été déterminé par un rapport du Département des travaux publics, dans lequel les services techniques de ce département auraient déconseillé de modifier le tracé initial de mai 1976. Malgré plusieurs rappels, ce rapport n'a pas été fourni à la commission.

Le 31 janvier 1978, le chef du Département des travaux publics et le chef du Département de l'économie publique ont donc signé une nouvelle convention avec la venderesse, dont voici la teneur:

«L'Etat achète les parcelles contenues dans la convention du 14 décembre 1976, aux conditions suivantes: la vente fait l'objet d'un acte authentique à établir au plus tôt. La vente se fait au prix de 50 francs le mètre carré pour les terrains sis en zone industrielle et de 20 francs le mètre carré pour les terrains sis en zone agricole (env. 7000 m²). Le paiement interviendra au moment de l'approbation du projet par le Conseil d'Etat, mais au plus tard dans le délai de 3 mois à compter de ce jour.»

Cette convention, qui contenait incontestablement des points positifs et des points négatifs, fut acceptée par le Conseil d'Etat, dans sa séance du même jour. Pour sa part, la commission estime qu'il aurait mieux fait d'attendre et d'étudier plus à fond les possibilités de contourner les terrains en question.

Celles-ci existaient, puisque la commission, avec l'aide de son expert, est parvenue à établir une variante permettant d'éviter l'achat de ces terrains, conformément à la clause 4 de la convention du 14 décembre 1976.

Aussi, au vu des éléments d'information qu'elle possède, la commission est d'avis que l'étude entreprise par les deux services concernés du Département des travaux publics était manifestement insuffisante.

Avant de se déterminer définitivement, le Conseil d'Etat aurait donc été bien avisé d'exiger des études complémentaires.

vente desdits immeubles sous la forme authentique.»

En outre, il fut convenu de ce qui suit: «Ladite vente est faite et consentie pour le prix de:

- 20 francs le m² pour les parcelles sises en zone sans affectation, soit une surface de 8340 m² et
- 50 francs le m² pour les parcelles sises en zone industrielle et de hameau, soit pour une surface de 61 226 m²».

En plus des parcelles mentionnées dans la convention du 14.12.1976, l'Etat achetait une parcelle de 398 m², soit un solde d'expropriation racheté par la venderesse en 1975 au prix de 30 francs le m².

Dans le même acte, il fut enfin stipulé: «La venderesse acquittera l'impôt sur les gains immobiliers sur la base de la loi fiscale du 10 mars 1976.»

Cet acte fut inscrit au registre foncier et le prix payé avant la fin du mois.

3. Sur la base de cet acte authentique, le Service cantonal des contributions notifia le 6.6.1978 un bordereau (impôt sur les gains immobiliers) à la venderesse qui ne fit aucune réclamation ni aucun recours. Par la suite, s'étant aperçu d'une erreur de calcul, le même service fit savoir à la venderesse, le 5.9.1978, qu'elle avait moins d'impôts à payer que prévu.

Le 19.9.1978, la venderesse fit une réclamation, qui fut écartée le 25.9.1978. Puis elle déposa le 19.10.1978 un recours contre cette taxation rectificative, en invoquant la nullité de la clause fiscale contenue dans l'acte authentique.

4. Cette affaire n'est donc pas encore liquidée, ni sur le plan juridique et fiscal, ni sur le plan technique.

Entendus ce 10.11.1978 par la commission, deux représentants du Service fédéral des routes et des digues ont d'ailleurs affirmé catégoriquement que rien n'était encore décidé ou approuvé par la Confédération, ni quant au tracé et quant à la dimension de la route projetée, ni quant au subventionnement de celle-ci. Ils ont également souligné que tout était encore ouvert à ce jour, quant à la déviation de la ville de Martigny par l'est ou par l'ouest.

5. Dans cette affaire, l'Etat du Valais a certainement subi un préjudice considérable.

Du point de vue financier, ce préjudice ne peut toutefois être chiffré pour l'instant, l'affaire n'étant pas liquidée.

IV. Propositions de la commission

Vu ce qui précède et compte tenu des constatations faites lors de l'examen d'autres affaires immobilières, la commission se permet de formuler quelques propositions concernant des mesures à prendre au plan administratif et au plan législatif.

A. MESURES ADMINISTRATIVES

- Le Conseil d'Etat est invité, sur la base des responsabilités indiquées ci-dessus, à demander des comptes aux personnes concernées.
- Le Conseil d'Etat est invité à réétudier la déviation de Martigny, en faisant appel à des experts indépendants et neutres, et cela avant la mise à l'enquête définitive d'un projet.

3. Le Conseil d'Etat est invité à fournir aux taxateurs en matière d'expropriation l'information nécessaire à l'accomplissement de leur tâche et à leur signaler notamment que le prix payé pour les terrains de Martigny est un prix exceptionnel au sens de la loi additionnelle de 1900.

4. Il est donné acte au Conseil d'Etat que les instructions du Service juridique du registre foncier aux bureaux de registre foncier, concernant la procédure applicable en matière d'expropriation, paraissent adéquates et suffisantes.

5. Le Conseil d'Etat est invité à élaborer des directives concernant la procédure à suivre en cas d'achat d'immeubles de gré à gré, en prévoyant pour les cas importants l'obligation de faire appel à des taxateurs indépendants et neutres.

6. Le Conseil d'Etat est invité à coordonner l'acquisition d'immeubles par voie d'expropriation ou par achat de gré à gré, et à délimiter exactement les compétences à ce sujet.

B. MESURES LÉGISLATIVES

1. Le Conseil d'Etat est chargé de présenter, sans plus tarder, le projet de révision de la loi sur les expropriations de 1887 et de la loi additionnelle de 1900, en prévoyant notamment l'abolition du quart légal et du tiers légal dont l'application devient de plus en plus abusive, au préjudice des collectivités publiques.

2. Le Conseil d'Etat est chargé de présenter également un projet de loi concernant les contributions de plus-values.

3. Le Conseil d'Etat est chargé de présenter, sans plus tarder, un projet de révision de la loi sur les routes de 1965, en tenant notamment compte des points suivants:

- achat de terrains nécessaires à un projet de route, avant l'ouverture d'une procédure d'expropriation;
- achat de terrains de réserve: opportunité et conditions;
- délimitation des compétences dans le domaine routier entre Grand Conseil, Conseil d'Etat, département, service.

C. AUTRES MESURES

1. Le Conseil d'Etat est invité à suivre de près l'acquisition d'immeubles par l'Etat, et à en tenir un inventaire.

2. Le Grand Conseil est invité à faire l'application désormais de l'article 44, chiffre 13, de la constitution cantonale, sous réserve d'un montant minimum à fixer et au-dessous duquel l'autorisation prévue pourrait consister en l'approbation du budget et des comptes.

Remarques finales

En conclusion, la commission propose au Grand Conseil de prendre connaissance de ce rapport provisoire et d'en différer la discussion et l'approbation.

En effet, il lui est apparu qu'il fallait attendre la publication du rapport complet dans les deux langues, ainsi que celle des rapports relatifs aux autres affaires immobilières dont l'étude est en cours, avant de se prononcer, en connaissance de cause, aussi bien sur les conclusions que sur les propositions administratives et législatives qui découlent des constatations consignées.

Sion, le 10 novembre 1978

Au nom de la commission
extraordinaire du Grand Conseil:

Le président: Joseph Blatter
Le vice-président: Bernard Dupont

Comme nous l'avions annoncé mardi, en publiant la première partie de ce rapport, nous y apportons nos commentaires, dans une prochaine édition.

C. - TROISIÈME PHASE

La troisième phase s'étend du 31.1.1978, date de la décision d'entériner la deuxième convention du 31.1.1978 par un acte authentique, à ce jour.

1. Le 31.1.1978, le Conseil d'Etat décida notamment de prendre acte de la convention du 31.1.1978, de régler le prix de vente dès l'approbation du projet de la déviation de Martigny par le Conseil d'Etat, mais au plus tard dans les trois mois à compter de ce jour, et de charger le chef du Département des travaux publics de comparaître à la signature de l'acte.

2. Malgré la mise en garde de notre commission par lettre expresse du 24.4.1978, le Conseil d'Etat n'a pas jugé utile de suspendre l'exécution de sa décision. Le Chef du Département des travaux publics a donc signé le 26.4.1978 l'acte authentique dans lequel il est dit, préalablement:

«Il est exposé que les immeubles ci-après désignés sis sur le territoire de Martigny ont été inscrits au registre foncier de Martigny par simple convention écrite signée le 14 décembre 1976... Dans le but de donner à ce transfert de propriété, objet de la convention du 14.12.1976, sa pleine efficacité juridique, les comparants conviennent de régulariser la situation au registre foncier par la

vente desdits immeubles sous la forme authentique.»

En outre, il fut convenu de ce qui suit: «Ladite vente est faite et consentie pour le prix de:

- 20 francs le m² pour les parcelles sises en zone sans affectation, soit une surface de 8340 m² et
- 50 francs le m² pour les parcelles sises en zone industrielle et de hameau, soit pour une surface de 61 226 m²».

En plus des parcelles mentionnées dans la convention du 14.12.1976, l'Etat achetait une parcelle de 398 m², soit un solde d'expropriation racheté par la venderesse en 1975 au prix de 30 francs le m².

Dans le même acte, il fut enfin stipulé: «La venderesse acquittera l'impôt sur les gains immobiliers sur la base de la loi fiscale du 10 mars 1976.»

Cet acte fut inscrit au registre foncier et le prix payé avant la fin du mois.

3. Sur la base de cet acte authentique, le Service cantonal des contributions notifia le 6.6.1978 un bordereau (impôt sur les gains immobiliers) à la venderesse qui ne fit aucune réclamation ni aucun recours. Par la suite, s'étant aperçu d'une erreur de calcul, le même service fit savoir à la venderesse, le 5.9.1978, qu'elle avait moins d'impôts à payer que prévu.

L'ACS-Valais réaffirme son appui à la construction des autoroutes N9 et N6 et condamne fermement la vignette

Le comité de l'Automobile-Club de Suisse, section Valais, vient de prendre position au sujet des routes nationales N9 et N6 ainsi que sur la vignette. Le communiqué de l'ACS-Valais, signé de son président, M. Simon Derivaz, souligne qu'à la suite des nouvelles et ré-

centes attaques démagogiques ainsi que des interventions aux Chambres fédérales, l'ACS section Valais tient à réaffirmer solennellement son appui à la construction des routes nationales N9 et N6.

Elle se réfère à la prise de position de son assemblée générale 1977 et prie les autorités de mettre tout en œuvre pour que les délais de réalisation soient absolument respectés.

Il en va de l'avenir économique et touristique du canton du Valais ainsi que de la sécurité des usagers du réseau routier cantonal.

L'ACS, section Valais, après avoir pris connaissance des travaux des Chambres fédérales sur la vignette automobile et étudié attentivement ses conséquences tant économiques que sociales, se prononce catégoriquement contre son introduction.

Elle tient à rappeler:

- que le réseau routier s'est toujours autofinancé et
- que l'automobiliste est, actuellement déjà taxé et imposé au-delà du raisonnable.

Sion

Pour les 30 ans de la création de l'Etat d'Israël

SION. - La section du Valais de l'Association Suisse - Israël, à l'exemple d'autres sections, a prévu une conférence pour marquer les 30 ans de la création de l'Etat d'Israël. Cette conférence, qui sera donnée par M. David Lazar, conseiller culturel près de l'ambassade d'Israël à Paris, sera intitulée «La culture en Israël».

Cette conférence aura lieu jeudi 7 décembre, à 18 h. 15, à la salle Supersaxo (2^e étage) et elle sera suivie d'un apéritif. Toutes les personnes intéressées par ce problème sont cordialement invitées à y participer.

Le commandant de corps Reichlin prend congé de la troupe

RIED-BRIGUE. - Hier, par un temps magnifique, le commandant de corps Reichlin, chef du 3^e corps d'armée de montagne, a inspecté le régiment d'infanterie de montagne 18. Le pilote Henzelin a transporté en hélicoptère le commandant de corps Reichlin aux emplacements des divers bataillons, en compagnie du colonel Pierre-André Pfefferlé et du major Schmid.

A midi le commandant de corps était l'hôte du capitaine Willi Schnyder, commandant de la cp EM du rgt inf mont 18. La réception sur la place du village à Ried-Brigue a été agrémentée par une aubade de la fanfare de régiment.

Par cette inspection, le commandant Reichlin prend congé de la troupe, puisqu'il est admis à la retraite le 1^{er} janvier prochain. Il a remercié officiers et soldats, déclarant que ce régiment constituait vraiment une troupe d'élite. Lors du repas de midi étaient également présents le colonel Pfefferlé, le major Aufderreggen et le capitaine Kummer, les officiers de la compagnie, des sous-officiers et des soldats.

Le commandant de compagnie capitaine Willi Schnyder a remercié le commandant de corps d'avoir si bien compris les problèmes du corps d'armée de montagne.

Finalement le commandant de corps s'est encore exprimé, en un court exposé où il a évoqué les problèmes et les nécessités de ce corps d'armée de montagne.

Remerciements

A la suite du brillant résultat obtenu par M. Bernard Comby, de Saxon, lors de l'élection complémentaire au Conseil d'Etat du 3 décembre 1978, nous tenons à remercier chaleureusement toute la population valaisanne.

Le comité de soutien

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie...  arrêter sa montre pour gagner du temps

M. Henri Gianadda, directeur d'UCOVA Double démission et une troisième en vue

SION. - Hier en fin de journée, nous avons été avisé que M. Henri Gianadda, directeur de l'Union commerciale valaisanne (UCOVA) avait présenté sa démission des deux institutions suivantes:

- la Caisse d'allocations familiales, la CACI
- l'Association commune paritaire commerciale, l'ACOPACO.

Dans la matinée de mardi, la CACI a effectivement tenu séance et elle a accepté la démission de M. Gianadda.

Durant l'après-midi, l'ACOPACO a tenu également séance, au siège même de l'UCOVA. Il a été demandé à M. Henri Gianadda d'assurer la continuité durant quelques mois. Nous croyons savoir également que M. Gianadda aurait présenté sa démission de directeur de l'UCOVA.

Nous avons rencontré M. Henri Gianadda qui nous a déclaré:

«C'est exact que j'ai démissionné de la CACI et de l'ACOPACO. En ce qui concerne l'UCOVA il est trop tôt pour



en parler. Je vous informe, par contre, que je viens d'être chargé d'enseigner à l'université de Genève au Département de l'économie d'entreprise de la faculté des sciences économiques et sociales.»



Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Grâce à un abonnement le «Nouvelliste» s'envole chaque jour vers vous!

Le soussigné souscrit un abonnement au NF, dès le 1er décembre, au prix de

119.-

jusqu'au 31 décembre 1979
(mois de décembre 1978 gratuit)

Nom:

Prénom: Fils (fille) de:

Profession:

Adresse exacte:

Lieu:

Date: Signature:

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion.

L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



Grand jeu MIGROS à l'occasion de ses 25 ans d'activités culturelles en Valais

Plus de 1000 spectacles présentés

Le 26 décembre 1952 fut présenté pour la première fois en Valais un spectacle organisé par la Migros. Il s'agissait de « Pierre et le Loup » de Prokofiev par la Compagnie des Faux-Nez. Ce fut le prélude à toute une activité culturelle qui se développa rapidement par la suite et qui permit au public valaisan de prendre conscience du désir sérieux qu'avait la Migros de présenter des spectacles de valeur. C'est dans cet esprit que plus de 1000 manifestations de théâtres, de ballets, de conférences, de concerts furent organisées ou soutenues par Migros Valais au cours de ces 25 ans d'activités culturelles allant de 1953 à 1978.

4000 élèves réguliers chaque semaine dans les 5 écoles-club du Valais

C'est en 1957 que Migros prit l'initiative de tenter une offre de cours de formation et de loisirs en Valais. Le public marqua d'emblée beaucoup d'intérêt pour ces cours et, au gré des saisons, le nombre des élèves augmenta considérablement de sorte qu'il fut envisagé la création de véritables centres culturels dans nos petites villes. Actuellement les écoles-club de Monthey, Martigny, Sion, Sierre et Brigue accueillent chaque semaine 4'000 élèves réguliers dans plus de 330 classes différentes. L'école-club fait partie intégrante de la vie de nos cités et la fantastique panoplie de possibilités qu'elle offre dans les domaines de la formation et de l'initiation aux disciplines artistiques et sportives est unique et fort appréciée. 180 professeurs, moniteurs et animateurs apportent leur précieux concours au succès de la formule: apprendre sérieusement dans une ambiance détendue. L'école-club a, en effet, l'aspect particulier d'être une école où l'on acquiert réellement des connaissances tout en étant aussi un club où l'on se retrouve avec plaisir de semaine en semaine. Les élèves constituent dans leur ensemble trois grands centres d'intérêts. Un bon tiers forme le groupe langues et formation. Un autre tiers celui des arts, arts appliqués, arts domestiques et art de vivre et le dernier tiers est orienté vers le concept sport-santé. A l'école-club chacun trouve sa place quels que soient son âge, son rang, ses convictions ou ses aspirations. C'est l'école ouverte à chacun tout au long de la vie!



100 000 spectateurs à Connaissance du Monde

Le service culturel de Migros Valais assure depuis 17 ans la présentation des conférences Connaissance du Monde, célèbres à Paris et touchant le public francophone de France, de Belgique, de Suisse et du Canada. Plus de 85 pays révélés sous leurs aspects insolites par des cinéastes de renom ont conquis jusqu'ici plus de 100'000 spectateurs en Valais.

1 million de francs chaque année pour promouvoir des activités culturelles

Chacun se plaît à reconnaître la valeur des cours des écoles-club et des actions culturelles de Migros. Mais le public ignore peut-être que cet effort permanent exige d'une seule entreprise, Migros Valais, un subventionnement annuel de l'ordre de 1 million de francs. Cette prestation constitue un cadeau exceptionnel au public et peut-être encore davantage aux pouvoirs publics qui auraient fort à faire s'ils devaient supporter de telles charges pour animer la vie culturelle de nos petites cités. 25 ans d'efforts permanents dans l'organisation de cours et de spectacles de valeur, n'est-ce pas le gage de notre attachement à la vie culturelle du Valais?

Vous qui avez l'occasion d'apprécier nos services, participez au grand jeu des 25 ans d'activités culturelles de Migros Valais!

De beaux prix vous attendent: des voyages à Londres, Athènes et Istambul, des randonnées de ski de printemps, des semaines de vacances de ski, de splendides ouvrages illustrés, des bons-cadeaux à valoir sur tous les cours et prestations écoles-club. Alors à vos plumes!



Grand jeu MIGROS à l'occasion de ses 25 ans d'activités culturelles en Valais

125 prix seront attribués le 12 janvier 1979 à Sion par un jury ad hoc.

1^{re} question

Migros organise et soutient des spectacles de qualité dans les domaines les plus divers mais elle n'intervient que très peu dans les spectacles d'audience très populaire qui ne présentent pas de risques financiers pour les organisateurs. Indiquez le seul spectacle de la liste ci-après qui n'a pas bénéficié du soutien du Service Culturel de Migros Valais:

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| Musique | Le Journal d'un Fou |
| Orch. symphonique de Zagreb | Les Trois Mousquetaires |
| Orch. symphonique de Berlin-Est | Les Rustres |
| Orch. symphonique de Stuttgart | Les Trois Soeurs |
| Orch. symphonique de Prague | Les Petits Bourgeois |
| Orch. de chambre bulgare | La Mégère apprivoisée |
| Orch. de chambre de Moscou | Le Roi se meurt |
| Orch. de la Suisse romande | Marionnettes - Mime |
| I Solisti Veneti | Théâtre de poupées de Moscou |
| I Musici di Roma | Marionnettes de Salzbourg |
| Di Palazzo Pitti Firenze | Marionnettes de V. Podrecca |
| Ensemble baroque de Paris | Marcel Marceau, mime |
| Orch. de chambre de Hambourg | Théâtre noir de Prague |
| Arthur Rubinstein | Ballet |
| Christophe Eschenbach | Nederlands Dans Theater |
| Wilhelm Kempff | Ballet Théâtre contemporain |
| Narciso Yepes | Théâtre du Silence |
| The Stars of Faith | Ballet de Tokio |
| Chris Barber Jazz Band | Ballet Felix Blaska |
| Memphis Slim | Grand Ballet classique de France |
| Oscar Peterson Trio | Théâtre Russillo |
| Dutch Swing College Band | Ballet national d'Ukraine |
| Ensemble romand d'instr. de cuivres | Ballet national de Hongrie |
| Choeurs Gusla de Bulgarie | Ballet national des Philippines |
| Théâtre lyrique - Opéra | Ballet national de Corée |
| Carmen Jones | Ballet national de Pologne |
| Don Pasquale | Ballet national du Sénégal |
| Les Noces de Figaro | Variétés |
| La Belle Héléne | Fiesta Flamenca |
| La Flûte enchantée | Benone Damian |
| Carmen | Tino Rossi |
| Porgy and Bess | Les Frères Jacques |
| Black Nativity | Les Quatre Barbus |
| Théâtre | Bernard Haller |
| Oncle Vanja | Zouc |
| Oedipe Roi | Isabelle Aubret |
| Les Justes | Anne Sylvestre |
| Huis Clos | Francesca Solleville |
| Le Médecin malgré lui | Barbara |
| Faust | |
| Tartuffe | |

2^e question

Pour que le public ait un contact direct avec le réalisateur, Connaissance du Monde exige que l'auteur du documentaire soit présent sur scène chaque soir et commente son film réalisé en 16 mm. Indiquez le seul documentaire de la série ci-après n'ayant été présenté ni sous l'égide de Connaissance du Monde ni commenté sur scène par son réalisateur:

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Crête, île des dieux | de Freddy Tondeur |
| Fabuleux Japon | de Eric de Madaillan |
| Terres et peuples mexicains | de L. et Cl. Panassié |
| Animaux du Kenya | de Freddy Boller |
| La Guyane | de Michel Cl. Aubert |
| Le Monde sauvage de l'alpe | de René Pierre Bille |
| Israël-Palestine | de P. François Degeorges |
| Côte d'Ivoire | de Pierre Gottraux |
| Liban | de Yves Pecsteen |
| Les Kurdes | de Emmanuel Braquet |
| Désert vivant | de Walt Disney |
| Alaska, splendeur sauvage | de J.-Cl. Berrier |
| Volcans d'Europe | de Maurice Krafft |
| Les Grandes-Jorasses | de René Desmaison |
| Pérou-Bolivie | de Gérard Civet |
| Le Yémen | de Alain Saint-Hilaire |
| Rome | de Mario Ruspoli |
| Australie sauvage | de Jacques Villemainot |
| La Californie | de Guy Thomas |
| Mystérieux Népal | de Louis Mahuzier |
| Fabuleuse île de Pâques | de Francis Mazières |
| Marrakech | de Marcel Talabot |
| Les Indiens d'Amérique | de Jean Raspail |
| Tombouctou | de Douchan Gersi |
| La Provence | de Samivel |
| Ceylan | de Jacques Stevens |
| La mer Rouge | de Jean Foucher-Créteau |
| Le Québec | de Ambroise Lafortune |

3^e question

L'École-club propose un enseignement actif dans le cadre d'un petit groupe d'élèves. Quel cours de la liste ci-après ne figure pas au programme de l'école-club parce qu'il ne se donne, selon vous, pas en groupe?

- | | | |
|---------------------|----------------------|-----------------------|
| Allemand | Premiers secours | Cinéma 8 mm./super 8 |
| Français | Savoir recevoir | Coupe et couture |
| Italien | Art floral | Crochet |
| Anglais | Ikebana | Tapisser et peindre |
| Espagnol | Soins aux plantes et | Teinter et rafraichir |
| Cours d'hôtesse | taille des arbustes | les meubles |
| Cours de secrétaire | Taille des arbres | Guitare |
| Cours professionnel | fruitiers et | Flûte douce |
| d'aide médicale | de la vigne | Piano |
| Préparation | Soins de beauté | Accordéon |
| au Cambridge | Danses modernes | Ballet - danse |
| Préparation | Rock'n'roll | classique |
| au Goethe | Claquettes | Jazz-ballet |
| Correspondance | Bridge | Fitness |
| Dactylographie | Cuisine | Gymnastique |
| Sténographie | Gastronomie | pour le dos |
| Grammaire et | Broches et | Ski-fitness |
| orthographe | grillades | Figurama |
| Comptabilité | Moteur/dépannage | Karaté |
| Psychologie | Dessin/peinture | Judo |
| appliquée | Poterie/céramique | Yoseikan-Budo |
| Graphologie | Peinture paysanne | Ski de fond |
| Astrologie | Peinture sur | Ski - vacances |
| Parler efficace- | porcelaine | blanches |
| ment en public | Sculpture sur bois | Ski de printemps |
| Relaxation | Batique | Natation |
| dynamique | Emaux | Tennis |
| Parapsychologie | Macramé | Equitation |
| Yoga | Photos | Alpinisme - varappe |

4^e question

Sachant que nous avons 880 élèves de langues par semaine en décembre 1977, à combien estimez-vous le nombre de participants par semaine aux cours de langues des 5 écoles-club valaisannes en décembre 1978?

Talon de participation au Grand Jeu des 25 ans d'activités culturelles Migros en Valais

à envoyer ou à remettre au secrétariat école-club le plus proche avant le vendredi 22 décembre à 22 h.

Nom Prénom

Rue N° postal Lieu

Réponses aux questions

Question 1

Question 2

Question 3

Question 4

La garantie flexible donnée par la BNS à l'hôtellerie

A partir du 1er décembre 1978, les hôteliers peuvent, dans une certaine proportion et sous certaines conditions, se protéger contre les risques de change. Pour l'instant toutefois, cette protection est limitée au dollar et au DM.

supposé). Il sait dès lors qu'il disposera de Fr. 180 000.- le 15 avril 1979. Il devra par contre remettre jusqu'à cette date les DM 200 000.- vendus. Il passe simultanément une option de DM 80 000.- avec la BNS.

laquelle il serait perdant. A l'échéance du 15 avril 1979, si le cours du DM est toujours inférieur à 90 et s'il n'en a pas amassé assez suffisamment, il pourra acheter le solde sur le marché et tirer profit de la différence de cours. Mais, même en faisant valoir son DAD il ne perdrait rien puisque le cours de 90 lui est assuré.

de 90 et qu'il devra les accepter de ses clients à un cours plus élevé. En faisant valoir son DAD, il pourra, pour autant que la BNS l'accepte, récupérer une partie de son manque à gagner.

La marche à suivre pour le dollar est identique. La Banque Nationale Suisse se réserve de modifier en tout temps la prime et les autres conditions d'émission.



REVUE HEBDOMADAIRE DES MARCHÉS

Emissions de la semaine

- 3/4% Banque des lettres de gages d'instituts suisses de crédits hypothécaires 1978-1993 à 100%, du 1 au 7.12.1978, réservé à 52,5% pour la conversion.
3/2% Schindler Holding 1978-1990 à 100% du 5 au 11.12.1978, réservé dans sa totalité pour la conversion.

Augmentation de capital

Sunstar Holding AG Liestal, émission d'actions au porteur au prix de Fr. 1150.- période du 20.11 au 8.12.1978.

Bourses suisses

Cette période sous revue ne laissera pas un souvenir inaltérable aux investisseurs helvétiques. En effet, si l'on excepte peut-être la séance de vendredi, durant les quatre autres séances, la tendance s'est montrée irrégulière et les cours ont été formés dans une ambiance très calme.

Bourse de New York

A Wall Street, comme chez nous, aucune tendance bien définie n'influence la formation des cours. Dans ce pays, les opérateurs restent inquiets et se demandent quel va être le résultat de l'application du plan anti-inflation du président Carter.

Bourse de Londres

La diminution de la tension sur le plan social en Angleterre, la semaine passée, a permis aux valeurs anglaises d'évoluer favorablement sur les marchés.

Bourses allemandes

La grève des employés de la sidérurgie crée toujours un climat maussade sur les marchés boursiers. Dépréciés durant les quatre premières séances, les cours se sont repris la veille du week-end, permettant aux indices de se stabiliser au niveau du vendredi précédent.

Bourse de Paris

La bourse de Paris a traversé la semaine sous revue certainement la période la plus calme de l'année. Les indices n'ont pas varié et le volume des échanges est resté très mince.

Conditions relatives à l'acquisition de DAD par des résidents, fournisseurs de biens et/ou de services à des non-résidents

- 1) L'acquisition d'un DAD est soumise à la condition que des devises aient été vendues à terme à une banque commerciale qui est domiciliée en Suisse et qui a conclu avec la BNS la «Convention instituant une garantie flexible des cours de change pour les paiements à l'industrie suisse d'exportation».
2) Le DAD ne peut être acquis que dans la seule intention d'éviter la perte de cours qui apparaît lorsque les rentrées sont moins élevées que prévu.

- 3) Il est interdit d'acquiescer DAD lorsque le montant exact des paiements est connu.
4) Le contrat DAD est conclu seulement lorsque les trois exemples ont été dûment signés par la banque émettrice et par l'acquéreur.
5) Les monnaies dans lesquelles des DAD peuvent être acquis, le montant minimum d'un DAD, la durée et la prime sont fixés par la BNS.

- 6) L'acquisition de DAD est limitée à 40% au plus du montant du contrat à terme de base.
7) L'utilisation de DAD pour des opérations financières est abusive et interdite.
8) Un DAD ne peut être acquis en vue de paiements qui sont couverts contre les pertes de change par la garantie des risques à l'exportation (GRE).
9) Les DAD ne sont pas transférables.

Le contrat

Formule de contrat DAD non transférable. Includes fields for Banque nationale suisse (BNS), DAD No, Droit d'achat de devises (DAD), Exempleire No 1 destiné à l'acquéreur, Monnaie étrangère, Cours, Francs, and Echéance.

Prime : % du montant en francs suisses mentionné ci-dessus = Fr. L'acquéreur du DAD confirme - qu'il conclut l'opération à terme qui est à la base du présent contrat dans le but de couvrir contre les risques de change les rentrées en monnaie étrangère qu'il attend par suite de la livraison...

Exercice du droit d'achat : en remettant cette formule à la banque ayant servi d'intermédiaire, au plus tard 10 jours avant l'échéance. Les droits d'achat non exercés sont échus sans indemnisation.

Formule for Exercice du DAD. Includes fields for Lieu et date, Au nom de la BNS, Numéro de grossiste, and Directives à l'intention de l'acquéreur.

L'exportateur soussigné charge sa banque d'exercer le DAD et confirme par la présente que les conditions figurant au verso ont été respectées. Lieu et date Raison sociale et signature

Actualité économique

Répartition du commerce extérieur par secteurs de transports

Le commerce extérieur de la Suisse exprimé en poids se répartit de façon inégale entre les divers moyens de transports utilisés. C'est ainsi qu'en 1977, sur les 31,2 millions de tonnes de marchandises importées, 30,8% ont été acheminées dans notre pays par route...

crédits circulant dans l'économie nationale, la Banque Nationale avait exigé pour la première fois à fin 1977 de toutes les banques et sociétés financières une classification par secteurs des actifs, des passifs et des opérations fiduciaires.

Éléments du compte de la circulation monétaire

Afin d'élaborer un compte suisse de la circulation monétaire dans lequel figureraient, faisant pendant à la comptabilité nationale, les montants des liquidités et des

Exemples pratiques

Un hôtelier compte sur environ DM 200 000.- de rentrées au cours de la saison d'hiver 1978-1979. Le 15 janvier 1979 il vend à 3 mois de terme à sa banque DM 200 000.- au cours de 90 (cours

D'où viennent les travailleurs étrangers en Suisse?

A fin août 1978, on a recensé en Suisse au total 324068 travailleurs étrangers soumis à contrôle; ce chiffre comprend les travailleurs à l'année, les saisonniers et les frontaliers, mais pas les étrangers au bénéfice d'un permis de séjour. Le plus fort contingent est fourni par les Italiens dont la proportion (33,7%) a cependant baissé de 2% par rapport à l'année précédente.



SUR NOS ECRANS
par Hermann Pellegrini



LA FEMME LIBRE

de Paul Mazursky

Cinéaste coté de la nouvelle génération américaine, Paul Mazursky a débuté au cinéma, comme acteur, dans *Graine de*

Ce solide quinquagénaire aime montrer la vie «telle qu'elle est», en puisant dans son expérience et ses observations. Son

Erica galope dans les rues de New York. C'est une femme heureuse, séduisante, bien dans son corps. Elle est mariée depuis seize ans, mère d'une fille déjà pourvue d'un petit ami. Elle exerce à temps partiel un métier de luxe, pendant que son mari dirige un service d'une grande banque. Le bonheur tranquille! Et soudain le coup de tonnerre: au cours d'une séance de footing, Martin lui annonce de but en blanc qu'il est fou d'une fille plus jeune, qu'il va la quitter. «Je te demande pardon, mais je l'aime.» Et Monsieur s'en va.

Tout soudain, Erica se retrouve seule, paumée, «démariée», comme le dit le titre original du film. La «femme rompue» se retourne vers ses amies, un petit club de pipelettes, très MLF, qui tiennent des propos de hussards sur les hommes. Erica entre dans une longue et difficile convalescence. Elle éprouve une véritable haine pour les hommes dont elle ne supporte plus la présence. Elle s'offre un coupleur de jupons et l'humilie, par esprit de vengeance. Elle s'accroche à la psychanalyse, la panacée du temps. Son analyste lui conseille d'adopter une attitude positive à l'égard du sexe opposé, de renouer avec la vie.

La guérison d'Erica se précise le jour où elle rencontre un peintre. Elle se défend de tomber amoureuse de lui. Elle ne veut pas renoncer à ce qu'elle croit être une liberté difficilement conquise. Une nouvelle union ne serait-elle pas le contre-type de la précédente, une source de déboires? Non sans ironie, Mazursky définit ainsi les deux hommes du film: «Le premier aime sa femme et cherche sa liberté; le second aime sa liberté et cherche une femme.» Alors, comment Erica pourra-t-elle trouver son équilibre, devenir une personne à part entière? Aujourd'hui, un homme et une femme peuvent-ils être des «compagnons d'éternité», selon la belle formule du P. Carré.

Paul Mazursky ne donne pas de réponses claires à ces questions. Il n'a pas construit un récit pour aboutir à une conclusion nette. Il filme des événements, des moments d'une vie, oscillant

de la drôlerie à l'amertume. Il enregistre des états d'âme, des mouvements d'humour et d'amour, de haine aussi. Sa caméra attentive saisit les attitudes, les réactions de ses personnages. C'est du cinéma intimiste qui gênera peut-être les amateurs d'histoire figiolée. D'autant plus que la seconde partie du film manque de rigueur. Le voyage intérieur devient une flânerie dans la bohème new-yorkaise chère à Mazursky qui ne résiste pas au plaisir d'épingler à son tableau des silhouettes pittoresques. Les séquences s'allongent sur le mode d'un cinéma improvisé.

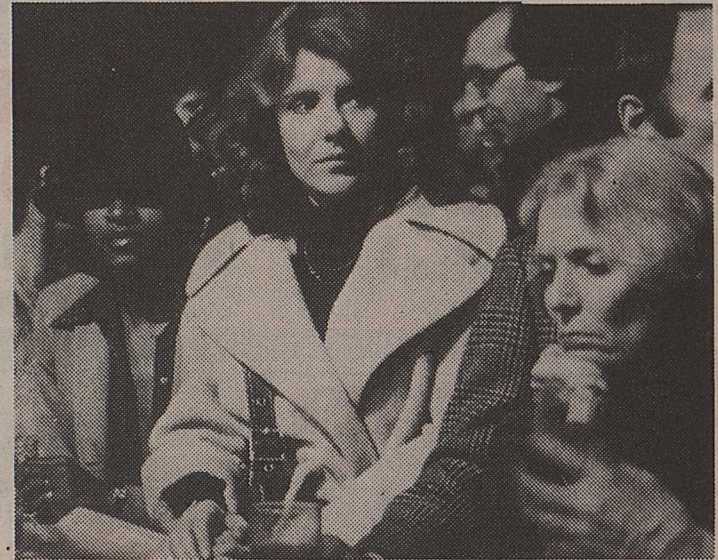
L'entreprise repose sur les épaules de Jill Clayburgh (Prix d'interprétation féminine à Cannes en 1978). Elle s'est totalement identifiée à son personnage de femme abandonnée et, dans cet emploi, affiche un talent incontestable. Elle est moins convaincante dans le rôle de la femme libérée. Ses défauts d'actrice apparaissent alors, la prétention, le dédain, une certaine veulerie. Les hommes du film sont plutôt maltraités. Le mari lâche, l'amant au charme mou (Alan Bates), les amateurs de galipettes manquent de consistance. Les portraits au vitriol des amies d'Erica sont beaucoup plus réussis.

Au total, *La femme libre* laisse un arrière-goût d'amertume. La liberté ici présentée ne conduit pas au bonheur, à la joie. Elle fait apparaître le vide spirituel et moral des personnages, un vide déprimant que l'humour affectueux de Mazursky ne parvient pas à dissimuler. On peut préférer la difficile aventure d'une liberté qui se donne à un autre...

La femme libre

Réalisateur: Paul Mazursky. Scénario: Paul Mazursky. Images: Arthur Ornit. Musique: Bill Conti. Montage: Stuart H. Pappé. Interprètes: Jill Clayburgh (Erica) Alan Bates (Saul), Michael Murphy (Martin), Pat Quinn (Sue), Kelly Bishop (Elaine), Linda Miller (Jeannette), Lisa Lucas (Patsi).

Slon, cinéma Capitole.



Jill Clayburgh dans *La femme libre*.

Quelques livres

Le cinéma suisse de Freddy Buache

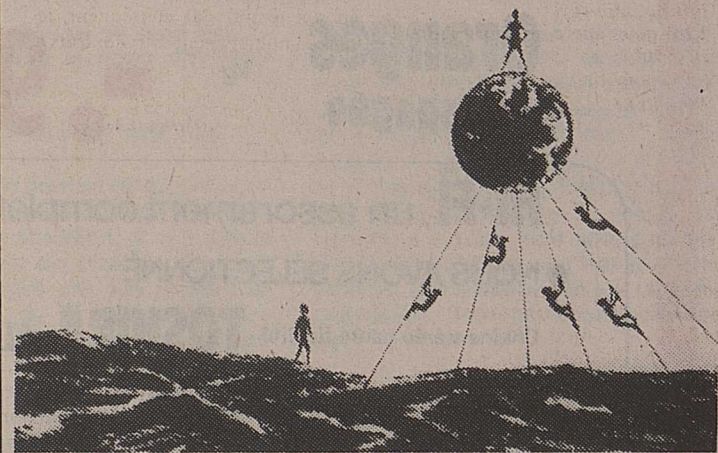
(Ed. L'Age d'Homme, poche)

Il s'agit de la réédition en collection de poche d'un livre paru en 1974 et qui était devenu introuvable. Cette réédition s'imposait, car l'ouvrage du conservateur de la Cinémathèque suisse est unique en son genre. Il retrace les étapes majeures du cinéma suisse de ses origines à nos jours, contient une foule de renseignements sur les cinéastes, les courants d'expression, la législation. Un index des films cités ou étudiés, un index des noms cités rendent la consultation du livre aisée. Freddy Buache parle avec passion du cinéma suisse, plaide en faveur d'un art engagé. Ses connaissances encyclopédiques nourrissent son étude très fouillée, véritable bilan du cinéma suisse qui, depuis 1968, a connu un développement réjouissant.

Histoire du cinéma suisse d'animation de Bruno Edera

(*Travelling* N°s 51-52, documents Cinémathèque suisse)

Ce numéro spécial de la revue *Travelling* se présente comme un catalogue de réalisateurs et de films d'animation. En archivistique consciencieux, Bruno Edera énumère et décrit brièvement les principales œuvres du cinéma d'animation suisse, fournit des références précieuses, des adresses utiles.



Alunissons, un dessin animé de Gisèle et Ernest Anserge.

Le cinéma anglais de Freddy Buache

(Ed. L'Age d'Homme)

Freddy Buache a rassemblé dans ce livre ses critiques de près de trois cents films anglais, selon une méthode qu'il précise dans son avant-propos:

«Ce recueil d'études brèves (regroupées au gré des thèmes ou des réalisateurs) ne se propose pas de retracer les itinéraires précis de l'histoire du cinéma britannique, ni d'en dresser un dictionnaire complet; il tente plutôt, à partir de notes écrites au sortir de la projection, d'évoquer certaines réalisations, banales ou non mais significatives, comme aussi les temps faibles et les temps forts d'une production nationale souvent méprisée par les chroniqueurs de langue française.»

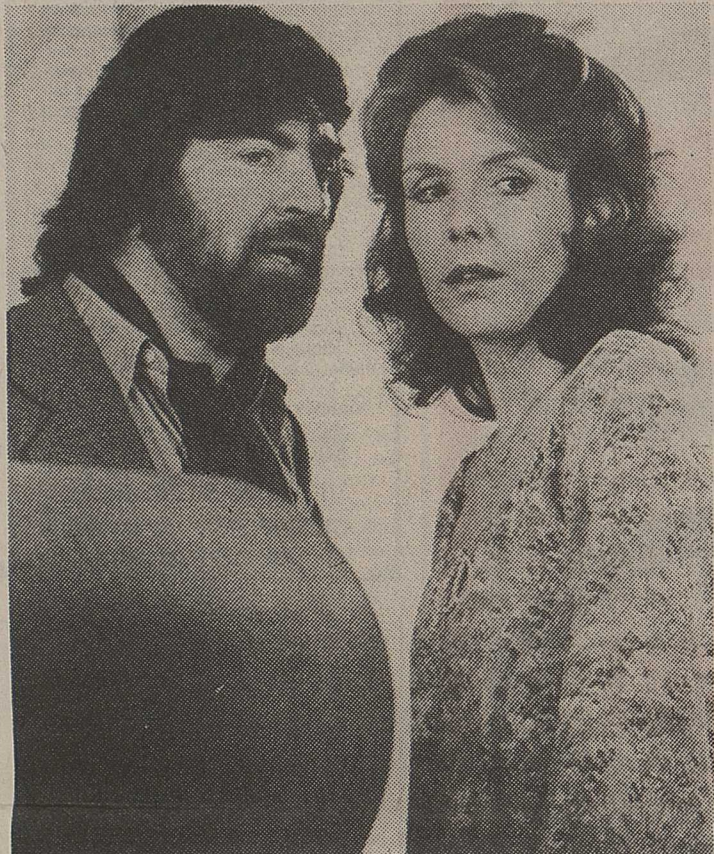
Un ouvrage à consulter donc, au gré des reprises ou des diffusions sur le petit écran des films anglais. Ce précieux aide-mémoire constitue un bon outil de travail pour les cinéphiles et les animateurs.

La Cinémathèque suisse a également publié le découpage technique et les dialogues du film d'Alain Tanner *Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000*. Cette publication, richement illustrée, vous permettra de revivre, scène par scène, le film de Tanner.



L'invitation de Claude Goretta.

Hermann Pellegrini



La femme libre, un arrière-goût d'amertume.

violence. Il participa ensuite aux activités d'une troupe de comédiens ambulants, expérience qui lui inspira *Next stop, Greenwich village* consacré à la bohème new-yorkaise des années cinquante. Avant de passer à la réalisation, il a mené une carrière de fantaisiste, puis de scénariste. Comme Mel Brooks et Woody Allen, il a été gagman pour la télévision. Ces dix dernières années, il a réalisé, outre *Next stop, Bob et Carole* et *Ted et Alice, Les choses de l'amour, Harry et Tonto*, des films qui sont des portraits intimistes de personnages en marge de la société et de véritables reportages sur l'évolution de la mentalité américaine.

dernier film expose le drame d'une épouse abandonnée, un thème vieux comme le monde, mais qu'il renouvelle par le ton. Paul Mazursky a dédié cette œuvre à son épouse, avec laquelle il est marié depuis plus de vingt-cinq ans. Aux Etats-Unis, constate-t-il, «deux mariages sur trois ne tiennent pas le coup». Et il ajoute: «On nous fabrique partout des films de gangsters, des rencontres du troisième type avec les dents de la mer... Je voudrais voir plus de films qui nous parlent de nous», des films qui traquent la réalité humaine. *La femme libre*, c'est la version américaine de *La femme de Jean*, de Yannick Bellon.

Vous pouvez aussi aller voir...

** Les nouveaux monstres de Monicelli, Risi et Scola

Il y a quinze ans, Dino Risi réalisait *Les monstres*, un film composé de sketches corrosifs écrits par Ettore Scola. Un autre «grand» de la comédie italienne, Mario Monicelli, s'est joint à ses compères pour mettre en scène *Les nouveaux monstres*. Les trois amis et leurs complices habituels, les scénaristes Age, Scarpelli, Maccari et Zapponi affichent une

verve, une drôlerie, une méchanceté qui rendent cette récidive supérieure à la première œuvre. Les premiers monstres étaient des malades. Les seconds agissent monstrueusement, en toute bonne conscience. Les auteurs ont puisé leurs anecdotes dans la réalité sociale italienne. Et ce constat, poussé au noir, prend souvent les allures d'un allègre jeu de massacre.

Slon, Casino.



Capricorne One

** Rose de Pinsec de Jacques Thévoz

Un très beau documentaire que Jacques Thévoz a consacré à une paysanne du val d'Anniviers, une approche pleine de sensibilité d'une grande dame et de son pays.

Slon, Lux.

** Capricorne One de Peter Hyams

Ce film de science-fiction repose sur une excellente idée: la manipulation et le conditionnement des foules. Des ennus techniques empêchent le départ de trois astronautes pour Mars. Mais le chef de l'opération contraint les héros de l'expédition

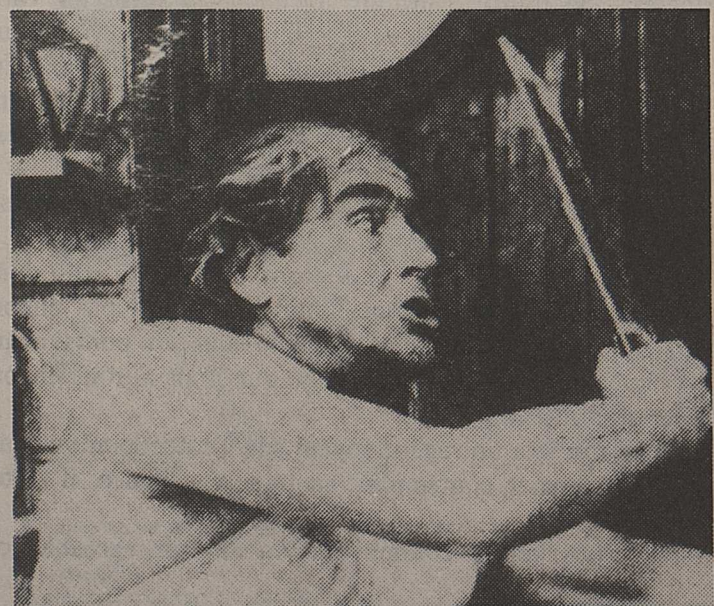
spatiale à mimer leur exploit qui est transmis sur les chaînes de télévision du monde entier. Un petit malin découvre la supercherie. Il faut donc supprimer les astronautes.

Slon, Arlequin.

* Les sept cités d'Atlantis

A la fin du siècle dernier, un voilier américain en mission scientifique explore les fonds marins à l'aide d'un bathyscaphe. Les monstres attaquent et puis voici qu'apparaît un étrange rivage habité... Le mythe de l'Atlantide, civilisation engloutie, est ici évoqué dans le style de Walt Disney adaptant *20000 lieues sous les mers*. Un spectacle plaisant, bien ficelé.

Monthey, Montheolo.



Vittorio Gassman dans *Les nouveaux monstres*.

Le meilleur choix à MIGROS * VALAIS

Offre spéciale
6-30.12

**Salami
Bindone**

1er choix

1/2 kg
9.-
au lieu de **10.50**

Offre spéciale
6-12.12

**Fromage
Fontine
suisse**

en meule ou conditionné

1/2 kg
4.85
au lieu de **5.65**

Offre spéciale
6-30.12

**Crevettes
danoises**

cuites, décortiquées,
surgelées

paq. 100 g
2.30
au lieu de **2.80**

Action
6-9.12

DANS NOS POISSONNERIES
DE SION, SIERRE, BRIGUE

**Cabillaud
frais**
sans tête

1/2 kg
4.50
au lieu de **7.50**

Multipack
6-30.12

**Bricelets
plats
ou roulés**

2 Paquets de 150g

2.50
au lieu de **3.-**

MIGROS
PRODUCTION

**Choux
de Bruxelles
du pays**

kg
2.80

**Oranges
d'Espagne**

kg

1.90

**Clémentines
d'Espagne**

kg

1.50

HI-FI, un assortiment complet de nos marchés de Sion, Sierre, Brigue

• NOUS AVONS SÉLECTIONNÉ :

Chaîne stéréo haute-fidélité **TOSHIBA AUREX**

Platine : entièrement automatique
Ampli. : 2 x 40 Watts sinus
Récepteur : AM-FM stéréo
Lecteur cassettes : avec Dolby
Haut-parleurs : 3 voies



2480.-



• NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI :

SONY STUDIO 84
2 x 25 Watts sinus
Tuner 10 présélections
(sans haut-parleurs) **1650.-**

HITACHI 503
2 x 30 Watts sinus
(avec haut-parleurs 3 voies) **1740.-**

SECA-MATIC
breveté
**Le véritable sécateur
à commande
pneumatique**

SWISS MADE
LEIAT

Pour arbres
et vignes
Poids 720 g
Pression 4-8 bars

Nos agents ci-dessous connaissent bien ces outils et sont à même de vous conseiller judicieusement. Ils détiennent en stock outils et accessoires et vous garantissent un service après vente. Les prix sont raisonnables et uniformes pour tout le Valais.

En vente chez :
Agrol, route de Sion, Sierre
D'Andrés Gustave
Au Comptoir mécanique, Martigny
Comptoir de Fully, Fully
Curdy SA, av. des Mayennets, Sion
Favre Bernard, mach. agric., Chamossion
FLAV, route de Bramois, Sion
Fleisch SA, Saxon
Küderli SA, av. de la Gare, Monthey
Niklaus-Stalder, Grand-Pont, Sion
Pfefferlé & Cie SA, rte des Ronquois, Sion
R. Urech SA, Algie
Veuthey & Cie, place Centrale, Martigny

P. Leyat & Fils
Fabrique de sécateurs
CH 1962 Pont-de-la-Morge
Tél 027/36 12 83

**Vente des objets
trouvés GFF**

A Bex

Samedi 9 décembre
Grande salle du Parc
De 9 à 12 h. et dès 13 h. 30

Direction
du 1er arrondissement CFF

**Du nouveau au
drive-fi Center
Blaupunkt:**

**Oyez, oyez.
Chez nous,
le montage de la
drive-fi n'est
effectué que par
des spécialistes.**

P. Guex
42, rue de Grd St Bernard
1920 Martigny
026 - 2 20 06

Nicolas Edgar
1951 Sion
027 - 23 22 62

drive-fi Center Blaupunkt.

161

Gudrun Pausewang

**L'ENLEVEMENT
DE DOÑA AGATA**

Copyright by
Cosmopress, Genève

Doña Agata avait déjà fait sa toilette. Elle avait peigné soigneusement ses cheveux courts, parvenant même à y former quelques bouclettes. Après avoir été chercher de l'eau, elle nettoya et remit la table, puis s'attaqua à la vaisselle de la veille. Teotocópoulos, au bout d'un instant, se laissa aller sur le sofa.

— J'avoue que je ne sais pas comment je suis montée dans ma chambre hier soir, dit-elle. J'ai dû boire un peu trop.

— Aucune importance, doña Agata. Hier soir, nous avons tous trop bu. Et avec tout le respect que je vous dois, c'est moi qui vous ai portée dans votre chambre.

Doña Agata rougit.

Quelques instants plus tard, le mulâtre revenait avec les petits pains, et tous trois s'assirent du même élan devant leur petit déjeuner.

— Pour aujourd'hui, dit doña Agata, j'ai de grands projets, et rien ne m'empêchera de les mener à bien, même pas ma migraine. Je vais vider complètement le buffet de la cuisine pour le nettoyer, puis je brosserai le sofa à l'eau savonneuse, car il est plein de taches. Ensuite, je ferai briller

le fourneau. Et cet après-midi, je laverai le plancher et terminerai de fourbir l'armure. Demain, je vérifierai votre linge. Ce sera la grande lessive, et après il y aura beaucoup de raccommodage. Et le garde-manger a besoin d'être récuré lui aussi. Pour venir à bout de l'essentiel, il me faudra une bonne semaine. Mais ensuite, je vous promets que ce sera bien agréable ici !

— Une semaine ? répéta Teotocópoulos stupéfait. Mais vous serez depuis longtemps chez vous.

— Qui sait comment tourneront les choses, dit doña Agata d'un ton sans réplique. Julio ne vous a pas encore payé, il peut couler beaucoup d'eau sous les ponts avant qu'il s'y décide. Je pars du principe que nous aurons encore longtemps à attendre.

Le mulâtre jeta un regard fuyant sur Teotocópoulos, mais comme ce dernier contemplait sa tasse en silence, il se tut lui aussi.

— ... Vous verrez comme tout va devenir agréable ici.

LNA: Bienne s'envole et Berne s'effondre!

DES VAUDOIS REVIGORÉS FACE À DES VALAISANS IMPUISSANTS

LAUSANNE - SIERRE 4-1 (1-0, 3-0, 0-1)

Le CP Berne a subi sa troisième défaite de la saison au cours du 13^e tour du championnat suisse de Ligue nationale A. Devant son public, il a dû s'incliner (2-3) devant le HC Kloten, qui était pourtant privé de trois titulaires. Il se retrouve ainsi à quatre points du HC Bienne, tenant du titre et grand bénéficiaire de la soirée, puisque, en s'imposant à La Chaux-de-Fonds (3-2), il a relégué à six longueurs un autre de ses rivaux.

Les Biennois n'ont toutefois pas eu la partie facile à la patinoire des Mélézes. Ils ouvrirent le score à la 16^e minute par contre, mais les Neuchâtois égalisèrent après neuf minutes dans la seconde période par Houriet. Lindberg redonna l'avantage aux Biennois, qui concédèrent cependant une nouvelle égalisation à la 48^e minute, alors que les Chaux-de-Fonniers étaient en infériorité numérique. Le HC La Chaux-de-Fonds était toujours à un de moins lorsque Zenhäusern inscrivit ce qui allait être le but de la victoire biennoise.

Dans le bas du classement, Lausanne a obtenu, contre Sierre, son quatrième succès de la saison. Il laisse ainsi la «lanterne rouge» à Arosa, qui s'est incliné à Langnau, mais non sans avoir offert une belle résistance, puisque le score était encore de 4-4 à trois minutes de la fin.

RÉSULTATS

Berne - Kloten	2-3 (0-0, 2-3, 0-0)
Chx-de-F. - Bienne	2-3 (0-1, 1-1, 1-1)
Langnau - Arosa	6-4 (3-0, 0-3, 3-1)
Lausanne - Sierre	4-1 (1-0, 3-0, 0-1)

CLASSEMENT

1. Bienne	13	10	1	2	80-44	21
2. Berne	13	7	3	3	56-36	17
3. Chx-de-F.	13	7	1	5	59-48	15
4. Kloten	13	6	2	5	60-49	14
5. Langnau	13	7	-	6	49-55	14
6. Lausanne	13	4	-	9	41-65	8
7. Sierre	13	3	2	8	42-71	8
8. Arosa	13	3	1	9	48-67	7

En savoir plus sur...

● **CP BERNE - KLOTEN 2-3 (0-0, 2-3, 0-0).** - Allmend: 12 833 spectateurs. Arbitres: Frei-Feller-Spiess. Buts: 24^e Zahnd 1-0; 28^e Waeger 1-1; 34^e Leuenberger 2-1; 35^e Nussbaumer 2-2; 38^e Waeger 2-3. Pénalités: 4 x 2' contre Berne; 3 x 2' contre Kloten. Kloten sans Wettenschwiler, Urs Lautenschlager et Wittwer.

● **LA CHAUX-DE-FONDS - BIENNE 2-3 (0-1, 1-1, 1-1).** - Mélézes: 7000 spectateurs (guichets fermés). Arbitres: Berchten-Odermatt-Zurbriggen. Buts: 16^e Conte 0-1; 29^e Houriet 1-1; 33^e Lindberg 1-2; 48^e Gosselin 2-2; 50^e Zenhäusern 2-3. Pénalités: 4 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 4 x 2' contre Bienne.

● **LANGNAU - AROSA 6-4 (3-0, 0-3, 3-1).** - Ilfis-Halle: 4680 spectateurs. Arbitres: Rickenbach-Niederhauser-Wenger. Buts: 4^e Peter Lehmann 1-0; 14^e Graf 2-0; 19^e Graf 3-0; 33^e Markus Lindenmann 3-1; 38^e Kramer 3-2; 38^e Guido Lindemann 3-3; 46^e Kohler 3-4; 58^e Peter Wuethrich 4-4; 59^e Tschiemer 5-4; 59^e Horisberger 6-4. Pénalités: 5 x 2' contre Langnau, 6 x 2' contre Arosa.

Lausanne: Sirois; Vincent, Guiot; Domeniconi, Valenti; Bruguière, Dubi, Friedrich; Stoller, Gaggini, Ticozzi; Weber, Bongard, Joliquin.

Sierre: Schoepfer; J.-L. Locher, R. Debons; J.-Cl. Locher, Oggier; Tscherrig, Loetscher, J.-B. Debons; Gagnon, Krupicka, Rouiller; Epiney, E. Mathieu, Bagnoud.

Notes: patinoire de Montchoisi. - 6500 spectateurs. - Arbitres: MM. Baumgartner, Fasel et Vuillet. - Pénalités: 2 x 2' contre Lausanne et 3 x 2' contre Sierre. Sierre joue sans Roland Locher, Heinzen et Nando Mathieu, blessés.

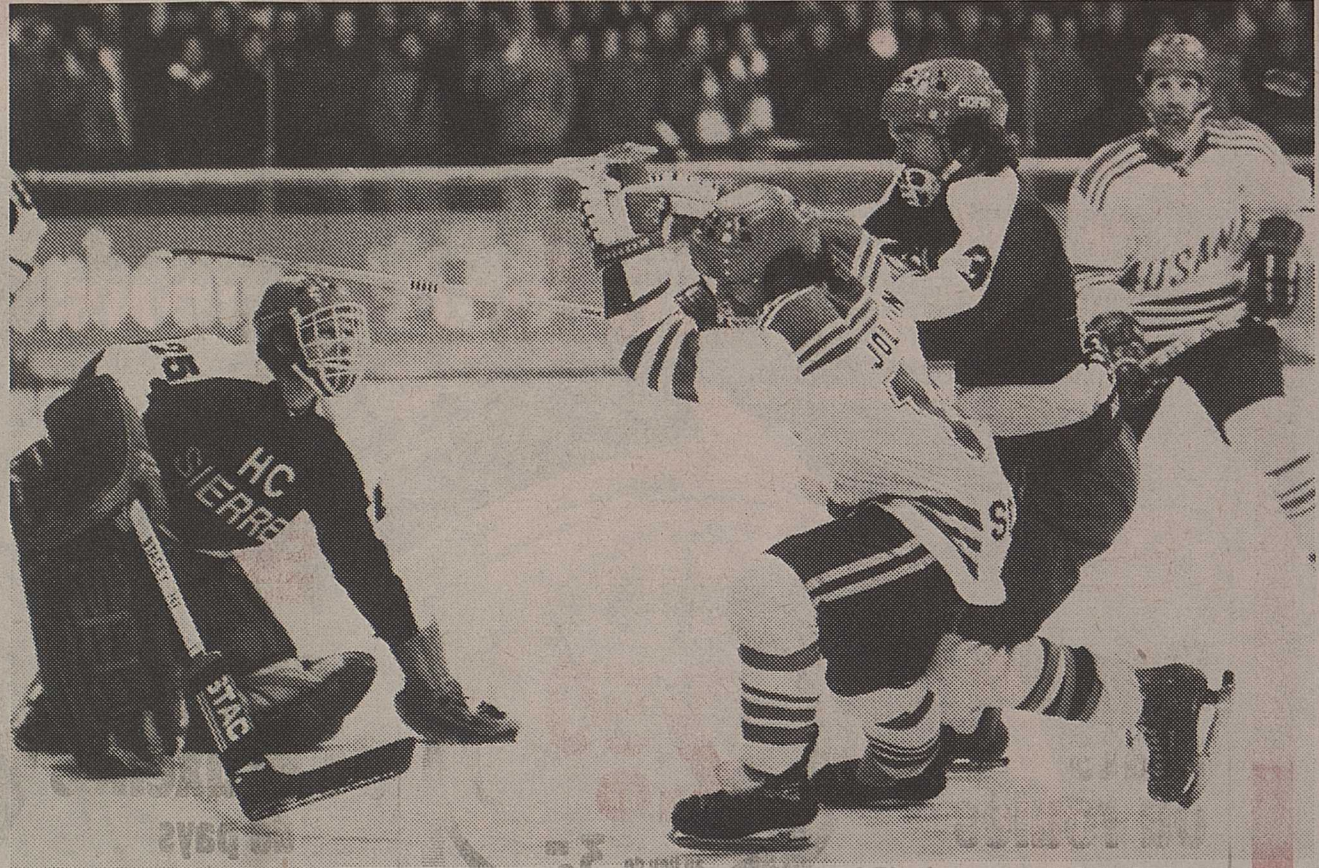
Buts: 6^e Valenti 1-0; 29^e Friedrich 2-0; 34^e Bruguière 3-0; 39^e Ticozzi 4-0; 45^e Nanchen 4-1.

Notes: patinoire de Montchoisi. - 6500 spectateurs. - Arbitres: MM. Baumgartner, Fasel et Vuillet. - Pénalités: 2 x 2' contre Lausanne et 3 x 2' contre Sierre. Temps froid, Sierre est toujours privé de Nando Mathieu, R. Locher et Henzen. Lausanne joue avec son gardien canadien Sirois et, par conséquent sans Gratton. Au 3^e tiers-temps, Nanchen remplace Jean-Claude Locher dans la défense siéroise. A la 16^e minute, un but de Gaggini est annulé, Stoller se trouvant dans le rectangle de but.

★ **Sans avoir assisté à un tout grand match, les 6530 spectateurs (et parmi eux de nombreux Valaisans, qui avaient fait le déplacement) sont repartis satisfaits de Montchoisi hier soir. Véritable rencontre de la peur, ce derby était placé sous le signe de la relégation. On avait donc tout à craindre d'une atmosphère quasi dramatique et d'une crispation du spectacle. Or, Lausanne, que l'on prétendait moribond, n'a laissé le temps à personne de se poser ces questions...**

SIERRE ÉTOUFFÉ

Démarrant en trombe, les Lausannois ont étouffé dans l'œuf toute velléité adverse et se sont résolument installés dans leur camp d'attaque. En toute logique, ils ouvrirent la marque après six minutes déjà par le défenseur Valenti, monté intelligemment reprendre une passe de Dubi dans un véritable couloir. Pendant ce temps, Sierre tentait vainement de rompre ce rythme infernal par quelques rares contres et de fréquents changements de lignes. On vit même Gagnon partir seul à la 15^e minute, mais son tir trouva sur la trajectoire le gardien Sirois, qui rendit, hier soir, ses détracteurs confus. L'image de cet affrontement des deux Canadiens résume d'ailleurs parfaitement la soirée: d'un côté, Gagnon se battit en vain parce que trop délaissé; de l'autre, Sirois peu sollicité fit son travail plus sobrement que d'habitude, mais avec brio.



Assisté par Bongard (à l'extrême droite), le Lausannois Joliquin s'en vient jeter le trouble dans la défense siéroise, où veillent avec fermeté le gardien Schoepfer (à gauche) et Tscherrig (3). Photo ASL

COUP D'ASSOMMOIR

En seconde période, les Lausannois repartirent de plus belle et aggravèrent le score par Friedrich d'un splendide tir dans la lucarne. On était à la mi-match et tout paraissait encore possible. Les Valaisans le comprirent en lançant toutes leurs forces dans la bataille. Retrouvant l'ardeur qu'on leur connaît, ils reprirent le contrôle des opérations et bousculèrent, l'espace de quatre minutes, la défense locale. Hélas, une brillante action de Bagnoud se termina sur le poteau, à la 30^e minute, puis la pénalité de Krupicka allait réduire tous ses efforts à zéro. A cinq contre quatre, les Vaudois prirent le temps de s'organiser. Dubi transmit la rondelle à Bruguière, qui attendit habilement que Schoepfer soit coincé pour réaliser un 3^e but lourd de conséquences. Ebranlés dans leur moral - et on sait combien cela est important pour eux - les hommes de Beaudin relâchèrent leur concentration. Fatalement, Stoller en profita pour s'infiltrer aux avant-postes et inquiéter l'excellent Schoepfer, qui laissa choir à ses pieds un puck

que Ticozzi poussa au fond des filets. 4-0, c'était le coup d'assommoir...

LA «PATTE» DE VINCENT

Dès lors, le dernier tiers-temps ne pouvait pas réserver de gros renversements de situation. Il n'y passa d'ailleurs peu de choses, car Lausanne, éprouvé par ses remarquables efforts, ne fit qu'assurer l'essentiel. Sierre eut au moins le mérite de sauver l'honneur et de manière étonnante par le néophyte Nanchen. Fraîchement rentré à la place de Jean-Claude Locher, le jeune Lensard plaça un tir meurtrier, qui sembla l'étonner lui-même!

Mais on en resta là et l'équité sportive fut respectée. On dira même que les Siérois s'en sont tirés à bon compte. Trop lents à la relance, ils parurent surtout manquer d'organisation collective. Ce fut d'ailleurs significatif que leurs meilleurs atouts (Gagnon, Jean-Louis Locher, Bagnoud) durent se lancer dans des raids solitaires. Manquant de mouvement, tardant trop à colmater les diverses brèches, les Valaisans se sont pourtant bien bat-

tus. Mais en face, il y avait une équipe (au sens plein du terme), il y avait une première ligne revigorée par l'introduction de Bruguière et il y avait encore une défense - sans compter le gardien Sirois - où Vincent régna en maître. Il faut aussi le dire, omniprésent sur la glace, le Canadien n'a fait, hier soir, que récolter le salaire de son travail d'entraîneur, qui a débouché sur une remarquable démonstration collective.

Georges Mariétan

A guichets fermés

Le match du championnat suisse de LNA Bienne - Langnau, prévu le samedi 9 décembre, se déroulera à guichets fermés. Ainsi, 9122 spectateurs assisteront à la rencontre.

Peter Gaw signe au EV de Zoug

L'attaquant canadien Peter Gaw, qui évoluait avec le club tessinois d'Ambri Piotta, a signé un contrat de deux ans qui le liera au club de Zoug dès la saison 1979-1980. Présentement, le Canadien est rentré chez lui, où il s'entraîne avec un club local. Il a annoncé son retour pour l'été prochain.

Walter Pfister, qui a été expulsé de la première équipe lausannoise pour indiscipline, ne pourra pas retourner à son ancien club de Zoug, car la période de transfert est close. Il jouera éventuellement avec celui-ci, mais uniquement pour les matches d'entraînement.

Première ligue

RÉSULTATS

Serrières - Le Locle 6-4

CLASSEMENT

1. Forward	8	7	1	-	56-30	15
2. Serrières	8	6	1	1	37-30	13
3. Montana	8	4	2	2	44-31	10
4. Yverdon	8	4	1	3	46-31	9
5. Château-d'Ex	8	4	1	3	37-37	9
6. Monthey	7	3	1	3	25-29	7
8. Martigny	8	3	0	5	38-31	6
8. Le Locle	8	3	-	5	34-41	6
9. Champéry	7	1	-	6	13-37	2
10. Leukergrund	8	-	1	7	23-56	1

TENNIS

GUENTHARDT BATTU À LUCERNE

Revenu le matin même de Johannesburg, le Suisse Heinz Guenthardt n'a pas réussi à causer la surprise espérée en quart de finale du tournoi international par invitations de Lucerne. Il s'est incliné en deux sets (3-6, 4-6) devant le Roumain Ilie Nastase, lequel avait pris ce match très au sérieux et ne se relâcha jamais. Dans la première manche, mené par 3-0, il parvint à revenir à 3-3, mais il perdit les trois jeux suivants. Dans le deuxième set, il mena 2-1, mais Nastase renversa la situation pour s'imposer de façon indiscutable par 6-4.

Dans le deuxième quart de finale, le Hollandais Tom Okker (32 ans) a réussi à prendre le meilleur sur l'Espagnol José Higueras (N° 15 au classement ATP), qui avait été appelé en remplacement de son compatriote Manuel Orantes.

Simple messieurs, quarts de finale: Tom Okker (Ho) bat José Higueras (Esp) 7-6, 6-4; Ilie Nastase (Rou) bat Heinz Guenthardt (S) 6-3, 6-4; Wojtek Fibak

(Pol) bat Marty Riessen (EU) 6-2, 7-6.

Dans le dernier match de la soirée, l'Américain Jimmy Connors (EU) n'a laissé aucune chance au Yougoslave Zeljko Franulovic (You), en le battant 6-4, 6-1.

FOOTBALL

Flohe au repos jusqu'en 1979

Heinz Flohe, milieu de terrain de l'équipe de RFA et capitaine du FC Cologne, ne jouera plus avant l'année prochaine afin de se remettre complètement d'une blessure contractée pendant la coupe du monde.

Victime d'une déchirure musculaire contre l'Italie en juin dernier, Flohe n'avait jamais retrouvé tous ses moyens et, depuis le début de la saison, il avait souvent dû être remplacé à la mi-temps en championnat.



Schlagenhauf (au centre) arrive trop tard, mais peu importe puisque le gardien Schiller (à droite) met un terme prématuré à l'offensive du Bernois Zahnd (à gauche) Béllno PHP

le spécialiste du sportif: plus sûr, pas plus cher

Le choix optimum
dans les meilleures marques
permet au spécialiste
de se tenir au premier rang
des meilleurs conseillers
qui savent pertinemment
ce qu'ils offrent.



Le bénéfice de change
immédiatement répercuté
sur la vente, permet au spécialiste
d'offrir de meilleurs prix
sans faire la moindre concession
quant à la qualité de ses services.

- | | | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|--|--|-------------------------------------|---|---------------------------------|
| Anzère:
Holiday-Sport
Jacky-Sports
Savioz-Sports | Borgeat-Sports
Holiday-Sport S.A. | Crans:
Alex-Sports
Bouby-Sports
Duc-Sports
Rey René Sports | Haute-Nendaz:
Gaby-Sports
Mariéthoz-Sports | Renko-Sports
Tousports | Monthey:
Breu-Sports | Saint-Luc:
Antille René | Suen:
Rossier-Sports | Verbier:
Gretton-Sports
Fellay-Sport
Guanzi-Sport
Médran-Sports
Oreiller-Sports
Pick-Sports
Roux-Sports
Ski-Service S.A. | Vercorin:
Maxy-Sports |
| Arolla:
Bournissen-Sports | Champex:
Crettex-Sports | Evolène:
Gaudin-Sports | Isérables:
Crettenand-Sports | Mayens-de-Riddes:
Perraudin-Sports | Morgins:
Carnaby-Sports
Riquet-Sports | Sierre:
Boum-Sport | Thyon 2000:
Seppey-Sport | Veysonnaz:
Fragnière-Sports | |
| Le Châble:
Bircher Laurent | Chandolin:
Chandolin-Sport | Grimentz:
Grimentz-Sports | Les Marécottes:
Fleutry-Sports | Montana:
Montana-Sports
Ski Rinaldo
Titi-Sports
Zermatten-Sports | Ovronnaz:
Bonvin-Sports | Sion:
Aux 4 Saisons
Giana-Sports
Pleco-Sports
Savioz-Sports | Val-d'Ille:
Michel-Sports | Zinal:
Olympia-Sports
Zinal-Sports | |
| Champéry:
Berra Sports | Les Collons:
Les Collons-Sports
Theytaz-Sports | | Marigny:
Freddy-Sports SA | | | | | | |



SANDOZ of Switzerland MULTIFONCTIONS



Société des Garde-Temps S. A.



R 880
Dès Fr. 257.-
Disponible aussi en plaqué

58 30
SECONDE DATE

00:00
CHRONO

9.50
HOME TIME OU
SECOND ZONE TIME

00:03
CHRONO START

- | | | | | |
|--|---|---|--|----------------------------------|
| CRANS sur SIERRE
A. Aeschlimann
A. Tamarcaz | MONTHEY
B. Imoberdorf
Rue de la Gare | SIERRE
I. Hansen
Av. Général-Guisan 12 | SION
P. GAILLARD
Grand Pont 9 | VERBIER
J. Bochaty |
| MONTANA
A. Aeschlimann | ST-MAURICE
G. Centanni
Grand-Rue | | Titze & Fils
Rue de Lausanne | VERCORIN
P. Treuillaud |

ÉLECTRICITÉ S.A. MARTIGNY

Avenue de la Gare 46
Tél. 026/2 41 71/72

Fabrique de «luminaires de style»
en bronze véritable de haute qualité

Renaissance - Régence - Louis XIII - Louis XV - Louis XVI
Directoire - Empire - Ls-Philippe - Napoléon III - Regency
Elégance de lignes - Finition impeccable

Collection et choix incomparable
Plus de 500 modèles

1000 m2 d'exposition de luminaires

Le centre du luminaire le plus important
de Suisse romande

Style Régence

- 1313/3 Fr. 237.-
- 1313/4 Fr. 271.-
- 1313/5 Fr. 298.-



Style Louis XV

- 1515/3 Fr. 227.-
- 1515/4 Fr. 263.-
- 1515/5 Fr. 293.-



Style Louis XVI

- 616/3 Fr. 328.-
- 616/4 Fr. 395.-
- 616/5 Fr. 438.-

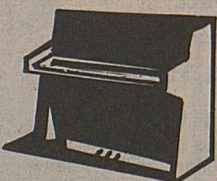


Prix sans concurrence
de l'usine à l'acheteur

**Vous qui aimez le fer forgé, profitez de notre
baisse permanente
sur notre lustrerie rustique de 1re qualité**

PIANOS

Une gamme très étendue de modèles de pianos de marques renommées pour la qualité de leur sonorité, leur technique et leur élégance.



Hallenbaiter
& CIE.

Vente - Echange
Système location
Vente

Entretien accordage
par gens de métiers

Rue des Remparts
Sion - Tél. 027/22 10 63

Ottoz Aosta

Direction autoroute

Dégustation de liqueurs
GRATUITE

Assortiment international de boissons à prix choc

**Exemple: whisky J. Haig
Fr. 8.70**

Ouvert tous les jours - Parking

Rétro 2000 l'huile aux 24 plantes



Tonifiante - Purifiante - Rafrâchissante

Indispensable à l'homme moderne!
Quelques gouttes font merveille:
- après le bain, en friction sur la nuque, la poitrine et le dos
- après un effort musculaire, longue marche, sport
- pour les pieds fatigués ou douloureux, en friction ou en bain

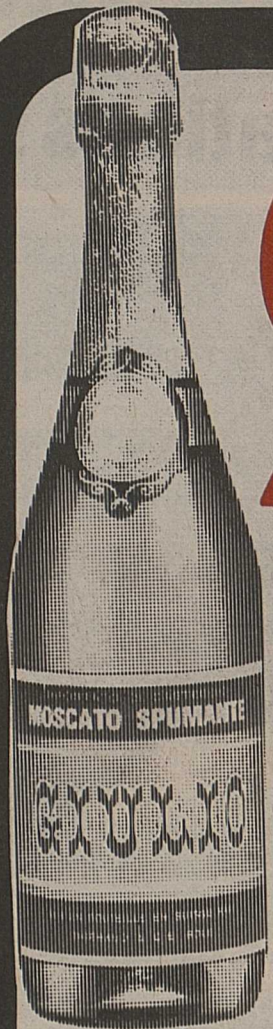
Le flacon de 80 ml: Fr. 19.50 (port et emballage compris)

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

Nombre: Signature:

Coupon à retourner à case postale 867, 2001 Neuchâtel.



2.50
70 cl
(100 cl 3.571)

**Moscato
Spumante**

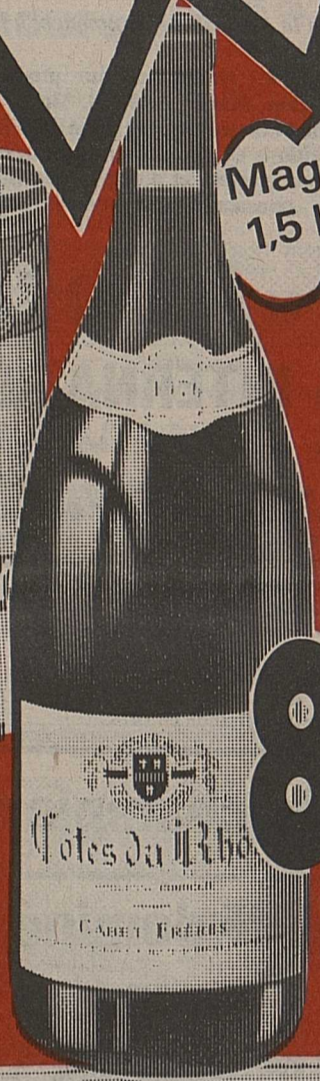


70 cl
5.95
Fleurie
(100 cl 8.50)



3.95
850/540 g

Plat de légumes
avec chanterelles
850/540 g (100 g - 73¹)



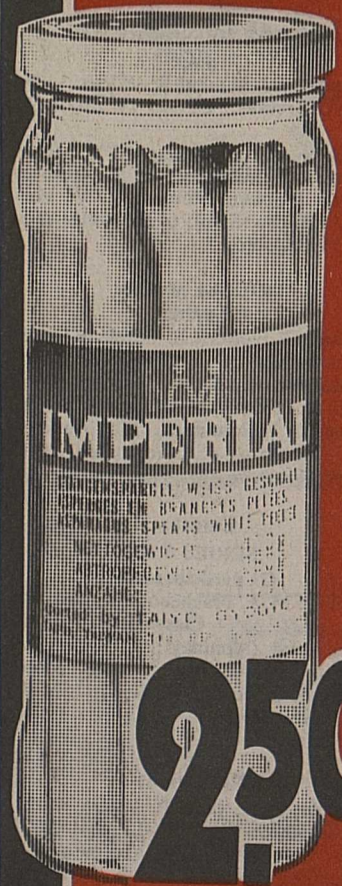
Magnum
1,5 litre

8.50
8.50
(100 cl 5.66⁰)

Côtes du Rhône
(Cabet)



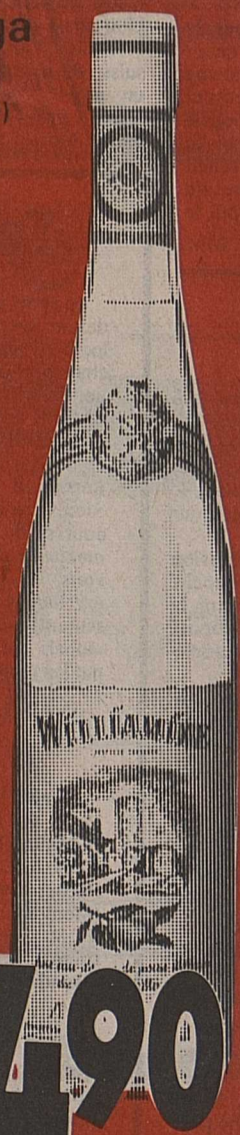
Caviar
Sevruga
28,4 g
(100 g 31.51⁴)



2.50
Asperges
en
branches
410/280 g
(100 g - 89²)



9.95
Mélange
biscuits
étr.
boîte 1200 g
(100 g - 82⁹)



24.90
70 cl
Williamine
Morand
43 Vol. %
(100 cl 35.57¹)

Pour les jours
de fête



**Corbeille
cadeaux 45.-**
SURPRISE

Corbeille cadeaux
(Berne) **60.-**

Corbeille cadeaux
(Lugano) **80.-**

Corbeille cadeaux
(de Luxe) **120.-**

Champagne (100 cl 15.93³)
Le Prince-Royer 75 cl **11.95**
Epernay brut - demi-sec

Champagne
Veuve Cliquot 75 cl **16.95**
brut (100 cl 26.53³)

Champagne
Perrier Jouet 75 cl **16.95**
brut - demi-sec (100 cl 26.-)

Champagne
Moët Chandon 75 cl **16.95**
brut (100 cl 26.53³)

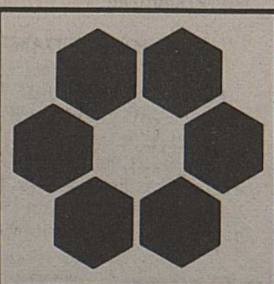
ACTION

Glace Luganella
au choix
Grand Marnier
Eau-de-vie Williams
Marc de champagne
3 flacons à 120 ccm
(100 ccm 1.09⁷) **3.95**

Viande séchée
des Grisons
100 g **3.95**

Véritable foie gras
truffé
boîte à 2 tranches
75 g
(100 g 10.60) **7.95**

Prix valables jusqu'à épuisement du stock



PLACETTE

No 1
en Suisse
Romande

Karaté

Les championnats suisses à Lausanne

Les 9 et 10 décembre prochains se dérouleront à la salle omnisports des Bergières, les championnats nationaux de karaté 1978. Cette discipline, dominée dès son application en compétition par les Genevois et les Valaisans, sur le plan national, n'a pas réussi à s'imposer dans les mœurs du public helvétique. Malgré une information toujours croissante, le karaté au même titre que le judo d'ailleurs, demeure le parent pauvre des sports de compétition, ceci malgré les résultats obtenus par l'équipe nationale dans les championnats du monde entier. La Suisse a en effet aligné pendant longtemps une formation de valeur universellement reconnue: Jordan, Ravonel, Bonvin, Knüpfer, Boescher.

Le rendez-vous de Lausanne, qui mettra aux prises samedi après-midi et dimanche toute la journée, les meilleurs combattants du pays, consacra un champion par catégorie de poids (légers, moyens, lourds, et open), le titre par équipes se disputera à nouveau entre KC Valais, KC Genève sans oublier les Alémaniques d'Arbon, de Bâle, et de Zurich, qui ont réussi ces dernières années à inquiéter sérieusement les Romands. Le programme:

Samedi 9 décembre. - 14 heures: ouverture des championnats. - 14 h. 05 - 18 heures: éliminatoires par équipes et repêchages. - 20 heures - 23 heures: quarts, demi-finales et finales, démonstrations.

Dimanche 10 décembre. - 9 heures - 12 heures: éliminatoires individuels par catégorie. - 14 heures - 18 heures: repêchages et toutes les finales, démonstrations karaté traditionnel et full contact (éventuellement combat). 18 heures, clôture des championnats.

AUTOMOBILISME: LE G.P. DU BRÉSIL SE PROFILE...

Les essais au centre des préoccupations!

SANS attendre une décision officielle sur la date et le lieu du Grand Prix de formule un du Brésil, plusieurs écuries se trouvent déjà sur place pour les premiers essais, que ce soit sur le circuit de Jacarepagua à Rio de Janeiro, ou celui d'Interlagos à Sao Paulo.

C'est ainsi que l'écurie «Ferrari» et le Sud-Africain Jody Scheckter effectuent des tests de pneus à Rio. «Michelin» a déjà entreposé quelque 600 enveloppes sur le circuit de Jacarepagua.

«Je me sens déjà bien adapté à la voiture, a déclaré Scheckter, et le pneu radial, c'est l'avenir. Jamais je n'ai eu une telle chance d'être champion du monde.»

Le Français Jean-Pierre Jabouille, qui aura comme coéquipier son compatriote René Arnoux, effectue de son côté des essais sur la «Renault-Turbo» est assez optimiste à l'orée de cette nouvelle saison. «1979 devrait permettre à la «Renault-Turbo» de commencer à jouer les premiers rôles, explique-t-il. Même si c'est seulement à partir du Grand Prix d'Autriche que nous serons fin prêts, je suis optimiste.»

Il reste cependant aux techniciens français à «adapter» la Renault aux variations climatiques et à maintenir son rendement par 40 degrés à l'ombre.

L'Autrichien Niki Lauda et le jeune Brésilien Nelson Piquet (Brabham) effectuent également des essais, mais sur le circuit d'Interlagos à Sao Paulo. Ils attendent avec impatience le nouveau modèle (Win-Car) projeté par Gordon Murray pour pouvoir rivaliser en vi-



Jabouille: «1979 devrait permettre à la Renault de commencer à jouer les premiers rôles...»

rage avec les Lotus.

Le Français Patrick Tambay et l'Irlandais John Watson sont aussi en piste. «J'ai besoin de m'adapter à la McLaren, dit Watson. La voiture devrait être plus compétitive en 1979.»

Enfin, le champion du monde, l'Américain Mario Andretti, dont la nouvelle Lotus ne sera pas prête pour les compétitions en Amérique du Sud, est également présent et a pris la décision de se consacrer uniquement aux

grands prix de formule un. «Ces constants voyages me fatiguent, explique-t-il. L'an prochain, je ne participerai plus à Indianapolis, ni aux autres épreuves américaines. Je ferai exclusivement de la F1.»

Athlétisme: «A travers Aigle»

TRENTE COUREURS INTERNATIONAUX INSCRITS

Le comité d'organisation de la cinquième course «A travers Aigle» du dimanche 17 décembre 1978, communique que trente coureurs internationaux, au moins, participent à la «course des as»:

Les Suisses: Jean-Pierre Berset, champion suisse sur 10000 m en 1978, le Vaudois François Williemiér, 3^e au championnat suisse de marathon en 1978, Jürg Aebi; et un rappel des noms déjà cités: Blaise Schüll, Fritz Rüfenacht, Hugo Rey, Albrecht Moser, Jörg Häfliger, Markus Jörg,

chez les dames Elisabeth Liebi, Marijke Moser.

Les Anglais: Peter Standing, 2^e de la «course des as» en 1977, Nigel Gates, bien connu dans la région depuis cet été, Bernie Ford, international de cross-country, Tony Simmons, déjà annoncé.

Les Belges: Eddy Rombaux 13'31" sur 5000 m, Franz Schiettecatte 13'46" sur 5000 mètres.

L'Allemand Reinhard Leibold, 5^e de la «course des as» en 1977, champion d'Allemagne de marathon en 1978.

Le Français Sylvain Cacciatore, 3^e au championnat d'Europe de la montagne en 1978.

L'Italien Francesco Biagi. La liste définitive des coureurs, avec d'autres noms intéressants et peut-être une grande surprise, vous sera communiquée le lundi 11 décembre 1978 à 17 h. 30, au café du Midi à Aigle, lors d'une conférence de presse à laquelle vous êtes cordialement invités.

Le comité Club athlétique aiglon

GYMNASTIQUE

Test pour 39 fillettes

Réparties en six catégories, 39 fillettes appartenant aux sections de Brigue, Naters, Viège, Gampel et La Souste s'étaient retrouvées dans la magnifique halle de gymnastique du centre scolaire de Gampel pour passer les différents tests à l'artistique. C'est avec plaisir que nous avons suivi toute cette pléiade de jeunes filles dont plusieurs ont du talent à revendre. Il est certain que de très nets progrès ont été enregistrés ces dernières années. Ces tests se déroulent deux fois par année, d'abord sous le signe

de la «coupe jeunesse», puis en fin d'année pour les classements définitifs.

A la tête d'un jury de cinq personnes, le chef technique Susanne Reusser a eu beaucoup à faire en cette journée d'un dimanche bien chargé et dont les nombreux parents et spectateurs apprécieraient à sa juste valeur le travail des responsables. Quant à Franziska Walker de Naters, elle a droit aux félicitations pour être la première fillette du Haut-Valais à avoir réussi jusqu'à ce jour le test 6 avec la note de 30,80. MM.

Groupe parlementaire pour les questions de sport

Le comité restreint du groupe parlementaire pour les questions de sport, qui existe à nouveau depuis une année, a eu sa traditionnelle réunion au cours de la session d'hiver des Chambres fédérales. Il s'est donné un président en la personne du conseiller national Paul Wyss, de Bâle, ancien athlète et joueur de hockey sur glace bien connu dans les années cinquante, et qui avait participé aux Jeux olympiques d'Oslo en 1952. M. Wyss remplace le conseiller national Andreas Blum, qui démissionnera du Parlement à la fin de l'année pour des raisons professionnelles.

Siégeant avec des représentants de l'Association suisse du sport, de la Commission fédérale de gymnastique et de sport et de l'Ecole fédérale de sport, le comité s'est penché notamment sur les problèmes résultant de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Le groupe parlementaire pour les questions de sport, composé d'environ 80 membres des deux Chambres, se renseigne régulièrement sur les questions touchant à la politique sportive. Voici les noms des membres du comité restreint:

Président: Paul Wyss, conseiller national (BS). Membres: Walter Biel, conseiller national (ZH); Franz Jaeger, conseiller national (SG); Arnold Koller, conseiller national (AI); Jacques Morier-Genoud, conseiller aux Etats (VD); Fred Rubi, conseiller national (BE); Rudolf Schatz, conseiller national (SG).

TIR

L'assemblée du Club sportif des cheminots à Saint-Maurice

Ce soir à 20 heures au buffet de la Gare, le Club sportif des cheminots de Saint-Maurice tiendra son assemblée annuelle

Borg le meilleur sportif suédois en 1978

Le champion de tennis Bjorn Borg a été désigné comme le meilleur sportif suédois de l'année par l'Association des journalistes sportifs suédois.

C'est la troisième année consécutive que ces journalistes ont élu Bjorn Borg, le plaçant devant la vedette de ski alpin Ingemar Stenmark. Mais cette année, Borg n'a obtenu que 42 voix de plus que Stenmark (sur un total de 1188), alors que les années précédentes il devançait Stenmark de plus de 200 voix.

sous la présidence de M. Bernard Voeffray. Ce club est particulièrement actif et répond à un réel besoin; il ne recherche pas à tout prix des résultats de haut niveau mais vise avant tout à pratiquer le sport en pleine décontraction pour ce qu'il apporte à la santé et la camaraderie qu'il crée.

Dans toutes les disciplines qu'il pratique (tir, football, athlétisme, ski) le CSC s'est distingué, obtenant d'excellents résultats qui font honneur à ses représentants. Outre le titre de champion suisse individuel à 300 mètres conquis par Roger Haefliger avec 174 points devant Adriano Luiselli (Tessin) 173, Karl Arnold (Lucerne) 171 et 1301 autres concurrents, il faut relever la participation de la section football à plusieurs tournois, celle des athlètes à une série de courses dont le mémorial Maurice-Coquoz, le cross du CSC Lausanne, les championnats suisses des cheminots à Fribourg, Sierre-Zinal, Morat-Fribourg, etc. Pour les skieurs, la plus grande manifestation fut celle des championnats suisses à Meiringen-Hasliberg avec 400 participants et de bons résultats d'ensemble sur la piste de descente FIS verglacée pour la circonstance.

Tennis de table: le championnat individuel

Le sport pongiste a été à l'honneur ce dernier week-end à Monthey où le club local a organisé, à la perfection, les championnats individuels de l'Association Vaud-Valais-Fribourg de tennis de table.

Cette importante compétition qui était organisée dans la salle omnisports du Reposieux a remporté un magnifique succès par le nombre des participants et auprès du nombreux public qui a manifesté ses encouragements à ses favoris. Un public enthousiasmé par les excellentes prestations de ses représentants puisque ces championnats individuels ont été très nettement dominés par les pongistes valaisans.

Messieurs

SÉRIE A

(49 participants)

Finale: B. Matile-R. Scarpatetti: 21-17, 21-23, 21-16, 21-16. Classement: 1. B. Matile (Renens); 2. Scarpatetti (Monthey); 3. E. Pohoralek (Monthey); 4. A. Bacher (Monthey); 5. J.-P. Detorrenté (Monthey); 6. A. Detorrenté (Monthey); 7. J.-P. Detorrenté (Monthey); 8. A. Detorrenté (Monthey); 9. M. Detorrenté (Monthey); 14. J. Cheri (Monthey); 15. M. Borgeaud (Monthey) etc.

SÉRIE B

(80 participants)

Finale: A. Bacher-B. Matile: 21-17, 21-17, 22-20. Classement: 1. A. Bacher (Monthey); 2. B. Matile (Renens); 3. P. Pfefferlé (Sion); 4. R. Scarpatetti (Monthey); 6. A. Detorrenté (Monthey); 7. J.-P. Detorrenté (Monthey); 10. J. Cheri (Monthey); 11. P. Rossier (Monthey); 14. P.-A. Praplan (Sion); 16. P.-M. Amiguet (Monthey); 19. M. Borgeaud (Monthey); 20. J. Cheri (Monthey); 22. B. Gex-Fabry (Sion); 24. O. Paccolat (Sion); 28. M. Savcic (Sion); 30. A. Cottagnoud (Sion), etc.

SÉRIE C

(193 participants)

Finale: Ph. Pottier-H. Nguyen: 16-21, 21-18, 14-21, 21-15, 21-17. Classement: 1. Ph. Pottier (Renens); 2. H. Nguyen (Cheminots-Lausanne); 4. J. Cheri (Monthey); 5. M. Raffa (Sion); 7. H. Schutz (Monthey); 10. D. Maller (Viège); 11. D. Reusse (Monthey); 13. O. Paccolat (Sion); 14. J. Morisod (Monthey); 16. J.-L. Follonier (Sion); 18. A. Bucher (Sion); 19. S. Ludi (Viège); 20.

AVVF dominé par les pongistes valaisans

V. Vernier (Sion); 23. M. Savcic (Sion); 25. A. Frossard (Sion), etc.

SÉRIE D

(126 participants)

Finale: M. Schenker-B. Zalino: 21-19, 21-23, 21-16, 19-21, 21-11.

Classement: 1. M. Schenker (Vevey); 2. B. Zalino (Viège); 3. T. Wuilloud (Collombey); 5. U. Borer (Viège); 7. F. Bayard (Viège); 9. C. Collut (Sporting); 10. J. Borter (Collombey); 12. F. Waser (Viège); 14. M. Williner (Viège); 15. S. Morel (Sion); 16. K. Nemeth (Collombey); 18. G. De Werra (Sion); 21. C. Caffellin (Dorénaz); 24. S. Pochon (Dorénaz); 26. F. Mivita (Sporting); 27. B. Eggs (Sion); 28. T. Rison (Monthey); 30. F. Waser (Viège); 31. A. Fuchs (Viège); 32. F. Caloz (Sierre), etc.

SENIORS A-B

(12 participants)

Finale: R. Scarpatetti-E. Pohoralek: 21-16, 21-9, 21-13. Classement: 1. R. Scarpatetti (Monthey); 2. E. Pohoralek (Monthey).

SENIORS C-D

(30 participants)

Finale: P. Zappelli-H. Lange: 15-21, 21-14, 22-20. Classement: 1. P. Zappelli (Fribourg); 2. H. Lange (Renens); 3. A. Buchs (Sion), etc.

VÉTÉRANS

(8 participants)

Finale: Ph. Lauener-Ed. Delaurens: 21-18, 21-14. Classement: Ph. Lauener (Renens); 2. Ed. Delaurens (Monthey), etc.

DOUBLE MESSIEURS A-B

(21 paires)

Finale: E. Pohoralek-A. Bacher - P. Pfefferlé-A. Cottagnoud: 19-21, 21-18,

22-20, 22-20. Classement: 1. E. Pohoralek - A. Bacher (Monthey); 2. P. Pfefferlé-A. Cottagnoud (Sion); 3. J.-P. Detorrenté-Ed. Delaurens (Monthey); 5. P.-M. Amiguet-H. Schutz (Monthey); 6. M. Detorrenté-R. Scarpatetti (Monthey); 7. Joël Cheri-Jacques Cheri (Monthey), etc.

DOUBLE MESSIEURS C-D

(78 paires)

Finale: B. Repond-R. Mitter - M. Gatti-L. Cretton: 14-21, 21-19, 25-23, 21-17.

Classement: 1. B. Repond-R. Mitter (Cheminots-Lausanne); 2. M. Gatti-L. Cretton (Forward-Morges); 3. V. Vernier-A. Buchs (Sion); 6. H. Holler-Williner (Viège), etc.

DOUBLE MIXTE

(16 paires)

Finale: P. Pfefferlé-S. Morel - B. Matile - N. Allgöwer: 21-19, 21-19, 4-21, 21-19.

Classement: 1. P. Pfefferlé - S. Morel (Sion); 2. B. Matile-N. Allgöwer (Renens-Vevey); 3. E. Pohoralek - M.-F. Fracheboud (Monthey); 4. R. Scarpatetti-M.-L. Lacot (Monthey), etc.

Dames

SÉRIES A-B

(21 participantes)

Finale: M.-F. Fracheboud-P. Devaud: 21-8, 21-14, 21-14. Classement: 1. M.-F. Fracheboud (Monthey); 2. P. Devaud (Cheminots-Lausanne); 4. S. Morel (Sion); 5. R. Perraudin (Sion); 7. M.-L. Jacot (Monthey); 8. B. Launaz (Monthey), etc.

SÉRIES C-D

Finale: M.-L. Jacot-P. Moura: 23-21, 21-16. Classement: 1. M.-L. Jacot (Monthey); 2. P. Moura (PTT-Lausanne); 4. B. Launaz (Monthey); 5. R. Perraudin (Sion); 6. S. Morel (Sion); 7. A.-C. Follonier (Sion), etc.

DOUBLE DAMES

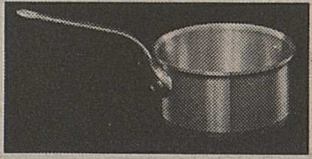
(9 paires)

Finale: P. Devaud-B. Launaz - N. Allgöwer - A.-L. Follonier: 21-18, 19-21, 18-21, 21-13. Classement: 1. P. Devaud - B. Launaz (Cheminots-Monthey); 2. N. Allgöwer-A.-L. Follonier (Vevey-Sion); 2. S. Morel-R. Perraudin (Sion); 4. M.-F. Fracheboud-M.-L. Jacot (Monthey), etc.

R.D.

Hôteliers, restaurateurs!

Offre N° 3



Louches inox
 Ø 6 cm 7.70
 10 cm 11.20
 12 cm 13.50



Fouets inox
 Ø 25 cm 9.20
 32 cm 13.40
 38 cm 15.70

Casseroles, manche inox
 Ø 16 cm 46.70
 20 cm 63.40
 24 cm 87.80
 etc.

- Restorex équipe et installe les grandes cuisines
- Projets et devis gratuits
- Financement avantageux
- Propres services techniques

restorex

CENTRE MAGRO, SION-JUVRIER, 027/31 28 53
 ainsi qu'à Lausanne-Renens, Roche (VD) et Courrendlin

Matériel pour entrepreneurs

Le liquidateur du concordat par abandon d'actif Contini S.A. vendra aux enchères publiques, **Jeudi 14 décembre 1978 dès 9 heures**, route de Morges à Crissier, au comptant et sans garantie:

poste à souder électrique, poste à souder autogène avec bouteilles, pelles, pioches, brouettes, niveau à lunette, perceuse à colonne, ponceuse, machine à nettoyer les plateaux, corbeaux, consoles à échafaudages, chaînes à ponts, lots de bois, tableaux électriques, règle vibrante, palan, serre-joint, pattes de maçon, etc.
 22-9120

A vendre, première main

Volvo Break 265 DL

mars 1977, 45 000 km, garanti sans accident beige métallisé radio-cassettes plus antenne électrique plus 2 HP dans portes AV, expertisé Service autos et TCS Prix catalogue Fr. 31 100.- Vendu Fr. 19 000.-

Tél. 022/31 01 31 bureau 022/46 01 76 privé

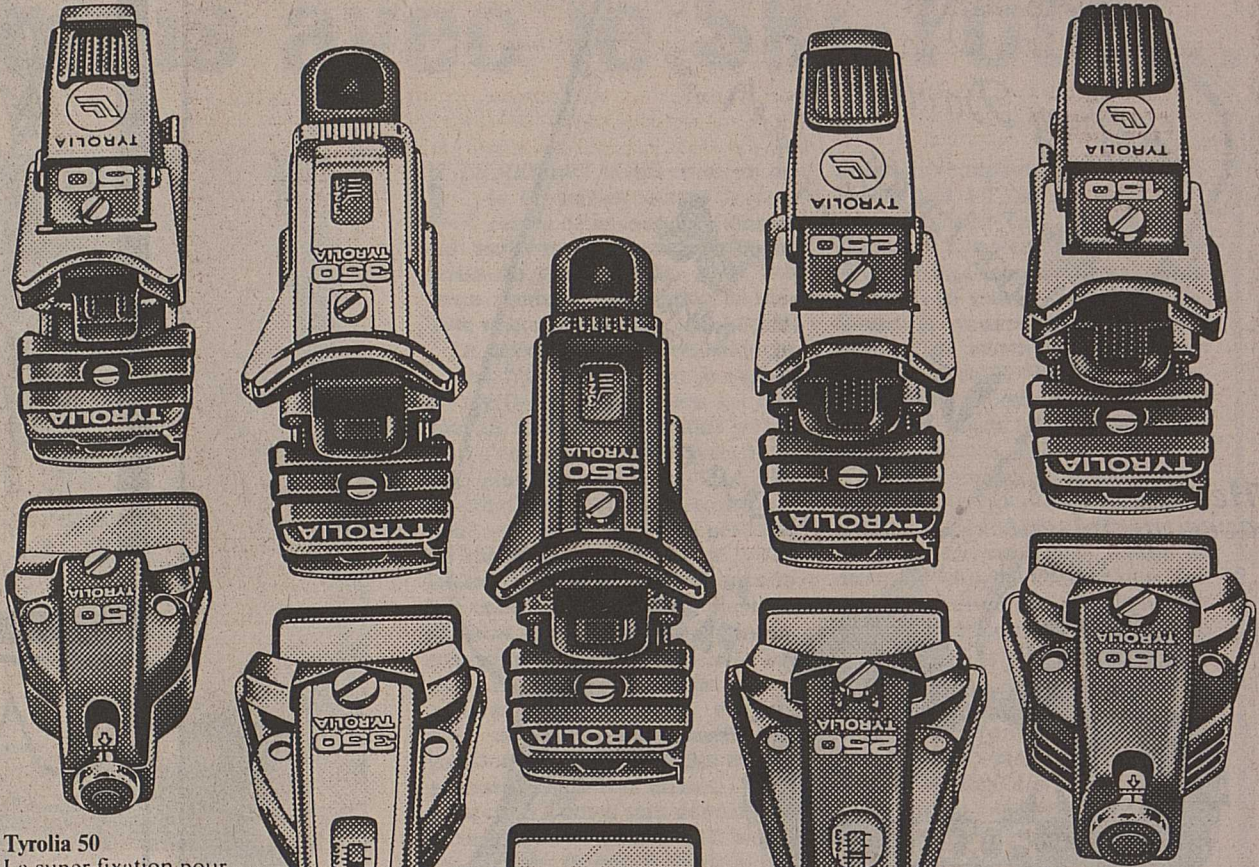
DÉTECTIVE PRIVÉ AUTORISÉ

Raoul Duport

Martigny 5
 1005 Lausanne

Tél. 021/22 41 22
 021/22 41 67

Fixations Tyrolia: "Plus de plaisir. A coup sûr et en toute sécurité."



Tyrolia 50
 La super-fixation pour les jeunes, assurant la même sécurité et le même confort que les "grandes" de Tyrolia. Elle est simplement plus petite et plus légère. Pour enfants et adolescents de 15 à 50 kg.

Tyrolia 350
 La fixation unique en son genre à l'authentique déclenchement diagonal. La talonnière déclenche vers le haut et latéralement à gauche ou à droite. Atténue les dangereuses chutes antéropostérieures grâce à un déclenchement optimal. Pour tous les skieurs de 40 à 100 kg.

Tyrolia Diagonal Racing
 La plus sportive des Tyrolia à avantage diagonal. Attention: valeurs de déclenchement accrues - réservée aux skieurs particulièrement sportifs. A partir d'un poids de 55 kg.

Tyrolia 250
 Eprouvée en compétition et robuste. Avec un système-confort unique en son genre: 8 positions de chaussage et de déchaussage. Dans n'importe quelle situation. Super-sécurité grâce à des valeurs de déclenchement optimales. Pour tous les skieurs de 40 à 100 kg.

Tyrolia 150
 Technique de sécurité éprouvée et contrôlée. Du grand confort à petit prix. Pour débutants et avancés de 30 à 90 kg.

Tyrolia Quick-Stop
 Bien entendu toutes les fixations sont livrables avec le frein ski intégré de Tyrolia.



...1978: 5 champions du monde ont remporté la victoire sur tyrolia...

Le compte salaire:
 un service de votre banque cantonale

Le compte salaire est pratique et sûr. Ouvrez-en un chez nous.



BANQUE CANTONALE DU VALAIS

⊗P6

MEUBLES
EMILE
Mores & fils s.a.
 34 vitrines Martigny-Croix
 Tél. 38 351 Tél. (026) 2 22 12

Une réponse à votre problème



Heureux Noël avec un présent signé

MOIX POUR MOI

La Croisée
SION
MONTANA

Dépositaire des marques les plus prestigieuses du Tout-Paris et de la haute couture

Pour Noël !

Voyez notre grand choix de cadeaux utiles et appréciés

Robes de chambre

Chemises de nuit
Blouses - Pulls - Robes
Pantalons dames, etc.
Chemises de nuit et pyjamas enfants

Chemises et pulls messieurs

FRIBERG CONFECTION NOUVEAUTÉS
MARTIGNY-BOURG Tél. 026/2 28 20

Demain jeudi, ouvert jusqu'à 21 h. 30

CAPRICE FOURRURES

SION
Bâtiment hôtel Richelieu - Place du Midi 30
Tél. 027/23 24 56

Loup - Vison - Kolinsky - Renard - Ragondin, etc.
Cuir fin doublé fourrure

Toutes tailles

GUIR Pour les fêtes

Elegance

Sacs de dames
Petite maroquinerie
Parapluies
Gants - foulards
Echarpes

Pour les jeunes
sacs Disco

Martigny, avenue de la Gare
Mmes A. Juillard et P. Délez
Tél. 026/2 30 16

Toutes fournitures pour **travaux manuels**

Laine - Coton - Macramé
Livres de modèles
Coussins, nappes à broder
Tapis Smyrne - Gobelins
Accessoires de bricolage

BOUTIQUE Penelope

Mme Duc
Rue des Remparts 13
SION Tél. 027/23 48 12
Conseils par notre personnel spécialisé

CITROËN
La voiture sans problème pour l'hiver

Nos occasions

CX 2200 Pallas, climat.	1976
DS 23, hydraulique	1974
GS 1220 Berline	1975
DSuper	1973
GS 1220 break	1974
GSpécial	1977
Ami 8 break	1977
Dyane	1976

Des prix! Des garanties! Des facilités!

Garage du Mont-Pèlerin S.A. Vevey
Tél. 021/52 88 52

GRANDE ACTION DE DÉCEMBRE 78

Du 1er au 31 décembre
UN COFFRET comprenant
- 1 channe de 3/4 litre avec ou sans chaîne
- 1 plateau - 6 gobelets
valeur Fr. 362.-

Prix de décembre: **Fr. 280.-**

De nombreux autres articles sont à votre disposition pour les cadeaux de fin d'année.
Vous recevrez également un magnifique cadeau d'une valeur de Fr. 30.- pour tout achat dès Fr. 100.- (sauf pour les coffrets)
Gravure dans les 24 heures - Prix: 30 ct. la lettre
Nous sommes également à votre disposition pour toutes les réparations de vos articles en étain. **Prix pour sociétés**

MAGASIN «A LA CHANNE», SION
Avenue de la Gare 38 - Tél. 027/23 14 09

Coupon-réponse
à retourner au magasin A la Channe
Avenue de la Gare 38, 1950 Sion

Je désire recevoir coffret(s) au prix de décembre de Fr. 280.-

Nom: Prénom:

Adresse: Signature:

CERTINA-DS Quartz LCD

Le chronographe idéal pour le sport, la science et l'industrie.

Super-antichocs. Étanche jusqu'à 100 m de profondeur. 16 fonctions. Mesure le temps au dixième de seconde. Aucun autre chronographe n'est à la fois aussi précis et aussi résistant. Aucun! Réf. 787142041 Acier inoxydable avec bracelet acier, glace minérale, SWISS MADE Fr. 495.-.

CERTINA

Agence générale: GWC GENERAL WATCH (MARCHE SUISSE) SA, 2540 Grenchen

CERTINA Concessionnaires officiels	Martigny H. Langel Avenue de la Gare
Sierre J. Hansen anc. Aeschlimann & Hansen	Sion E. KOHLER 8, Rue des Remparts

Schladming: début de la coupe du monde sans la télévision mais avec le Ski-Toto...



Sepp Walcher, le champion du monde, a détéré la hache de guerre... Faut-il en déduire qu'il frappera déjà un grand coup à Schladming? La concurrence ne manquera pas!

Victoire de l'Autrichien Hans Enn au slalom géant FIS de Schladming

L'Autrichien Hans Enn, 20 ans, a remporté le slalom géant de Schladming, devant la révélation du géant des «World Series» à Fulpmes, le Yougoslave Boris Strel, et son compatriote Wolfram Ortner. Le champion olympique Heini Hemmi a terminé au dixième rang.

D'abord descendeur, le jeune Autri-

chien sait également se battre dans les disciplines techniques, il l'a prouvé sur une piste véritablement gelée, et où se disputera dimanche prochain la première descente coupe du monde. Ces conditions particulières n'ont pas été appréciées par tout le monde. En effet, le spécialiste italien Piero Gros ratait totalement sa première manche, mais

il signalait le meilleur temps de la deuxième, se hissant au sixième rang final. Il en était de même pour Heini Hemmi, qui se plaignait notamment d'un manque d'entraînement sur piste dure. La surprise de la journée était signée par le tout jeune Autrichien Christian Orlainsky (16 ans), qui partait en 78^e position et terminait au huitième rang.

Les résultats: 1. Hans Enn (Aut) 3'13"50 (1'38"16 + 1'35"34). 2. Boris Strel (You) 3'15"12 (1'39"80 + 1'35"32). 3. Wolfram Ortner (Aut) 3'15"74 (1'39"60 + 1'36"14). 4. Bojan Krizaj (You) 3'16"43. 5. Ingvar Bergstedt (Su) 3'17"09. 6. Piero Gros (It) 3'17"48. 7. Gerhard Jaeger (Aut) 3'17"54. 8. Christian Orlainsky (Aut) 3'17"56. 9. Miroslav Sochor (Tch) 3'17"70. 10. Heini Hemmi (S) 3'17"78. Course FIS, 140 participants.

AUTOMOBILISME

Un pilote suisse en Grande-Bretagne

L'écurie Tiga Racing de Reading, dirigée par les Australiens Tim Schenken et Howden Ganley, a proposé un contrat comme pilote au jeune Suisse Mario Hytten (23 ans) de Versoix.

Hytten, qui termina cette année troisième de la finale du championnat suisse de karting, doit faire des essais au volant de sa voiture de formule Ford cette semaine à Goodwood, dans le sud de l'Angleterre. Après ce test, son engagement définitif sera décidé.

Derrière Clay Regazzoni et Marc Surer, le Versoisien deviendrait le troisième Suisse à figurer dans une équipe officielle.

MOTOCYCLISME

Waltisperg, nouveau passager de Biland

Pour la saison prochaine, le champion du monde de side-cars Rolf Biland, fera équipe avec un passager suisse. La place laissée vacante par le Britannique Ken Williams, qui a émigré en Afrique du Sud, sera prise par le Lucernois Kurt Waltisperg. Celui-ci était jusqu'alors l'équipier de Thomas Muller, qui a défendu son titre de champion d'Europe de la montagne. Cette formation a glané ses premiers points en championnat du monde, lors du Grand Prix d'Allemagne.

LES REPORTAGES en direct de la TV sur les courses de descentes de la coupe du monde ont toujours été particulièrement prisés du grand public. Il ne fait aucun doute que la création du Ski-Toto va accroître encore leur intérêt.

Le téléspectateur pronostiqueur pourra fêter doublement le succès de son favori s'il l'a prévu sur son coupon. Les retransmissions seront dans l'ensemble suivies avec d'autant plus d'attention qu'il s'agira désormais de corriger immédiatement son pronostic. Et les perdants se consolent en pensant qu'en jouant au Ski-Toto, ils ont apporté leur contribution au développement du sport suisse tout entier puisque, comme pour le Sport-Toto et le Toto-X, les bénéfices laissés par le nouveau concours, après prélèvement des sommes attribuées aux gagnants, iront à l'ensemble des organisations sportives suisses.

Le coup d'envoi sera donc donné dimanche 10 décembre à 12 heures sur la piste Planai, à Schladming, Val-d'Isère ayant dû être annulé en raison de conditions d'enneigement insuffisantes.

A quelques jours de cette première épreuve retenue pour le Ski-Toto, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les coupons de participation sont à la disposition des pronostiqueurs dans les quelque 3500 dépôts officiels du Sport-Toto. Nombre de ski-clubs ont déjà organisé une participation en commun. Certains magasins d'articles de sport fournissent également à leurs clients la possibilité de jouer. Les pronostiqueurs (à titre individuel ou par groupes) peuvent en-

voyer leurs coupons de participation directement à l'une des deux centrales du Sport-Toto, à Bâle ou à Lausanne. Dans ce cas, une condition doit être remplie: envoi, dans les délais (il vaut mieux ne pas attendre le vendredi) du ou des coupons de participation sous enveloppe, avec la mise correspondante (timbre-poste neuf ou quittance du paiement au compte de chèques postaux du Sport-Toto).

Les coupons qui ne seront pas en possession du Sport-Toto le samedi matin ne pourront participer au concours du week-end. Avant le début de chaque course, tous les coupons doivent en effet être filmés, puis mis sous clef. Sécurité et régularité des concours obligent.

Le Ski-Toto a suscité beaucoup de curiosité dans les pays qui nous entourent, où l'on va suivre avec intérêt cette première mondiale dans le domaine des pronostics. Au Sport-Toto et à la Fédération suisse de ski, une seule question se pose pour l'heure: le nombre de tips ne pourrait-il pas dépasser le demi-million?

Liste des tendances du concours N° 1 du 10 décembre: 1. Eberhard Klaus (Aut), tendance 13. 2. Sepp Ferstl (RFA), 5. 3. Bartl Gensbichler (Aut), 15. 4. Werner Grissmann (Aut), 6. 5. Erik Haker (No), 12. 6. Erwin Josi (S), 8. 7. Franz Klammer (Aut), 1. 8. Peter Muller (S), 3. 9. Herbert Plank (It), 4. 10. Ken Read (Can), 7. 11. Ulrich Spiess (Aut), 11. 12. Michael Veith (RFA), 10. 13. Walter Vesti (S), 14. 14. Josef Walcher (Aut), 2. 15. Peter Wirnsberger (Aut), 9.

Pas de retransmission TV à cause de l'opéra «Carmen»

Les pourparlers engagés entre les responsables de la Télévision et les organisateurs de la descente masculine de coupe du monde de Schladming du 10 décembre n'ont pas abouti. Les raisons invoquées sont essentiellement d'ordre technique. En effet, les principaux moyens de retransmission sont bloqués pour la monodivision de l'opéra «Carmen» dirigé par le maître Herbert von Karajan.

Communiqué de la FSS

A l'occasion du 75^e anniversaire de la Fédération suisse de ski (FSS), le comité central, qui siège à Berne, a décidé de marquer l'année 1979 par une innovation profitant aux 120 000 membres. Une assurance ski de protection juridique sera conclue pour le 1^{er} juillet 1979 pour tous les membres FSS, et le paiement des primes sera effectué uniquement par le bureau de la Fédération de ski.

De plus, le comité central de la Fédération suisse de ski a entendu Ewald Roscher (Saut) et Christian Egli (fond). Les deux techniciens ont exposé leurs problèmes au cours d'un large tour d'horizon.

Il importe avant tout, au vu de la situation, de prendre les mesures qui s'imposent afin de tenir le pas avec le

développement rapide dans ces disciplines nordiques.

Le chef de la relève alpin, Reto Schild, a également informé le comité central de son activité. Un concept à longue échéance de l'encouragement de la relève. En collaboration avec les associations régionales et les clubs.

Par ailleurs, la compétition de coupe du monde dames alpin du SDS en 1980 a été attribuée sur proposition au Ski-Club Arosa (15-16 janvier 1980).

En outre, le comité central salue avec satisfaction le lancement du «Ski-Toto». Il espère que cette innovation contribuera à populariser davantage encore le ski de compétition et le sport en général. Il souhaite un plein succès aux promoteurs de ce concours.

Biorama à la puissance 3

C'est avec trois numéros totalement différents que Serge et Patrick Lang prennent position cet hiver sur le marché des périodiques avec Biorama Ski!

Un enrichissement considérable pour le sportif averti désireux de tout connaître du monde si passionnant du ski de compétition alpin.

Voici donc ce «tiercé»: Biorama Ski 1979 - L'histoire extraordinaire de la descente et le spécial Ski-Toto.

Biorama Ski 1979, bestseller du ski, fort de 128 pages cette année, encore plus richement illustré que par le passé, est resté attaché à sa formule traditionnelle mais en renouvelant le genre pour ce qui est du détail. Outre de nombreuses biographies et histoires de champions, célèbres ou moins connus, les statistiques portant sur l'ensemble des compétitions, la liste complète des classements-points-FIS et la chronique de la saison passée, il comporte la nomenclature (avec adresses!) de 500 coureurs et - sous forme de tableaux - l'ensemble de leurs résultats obtenus en 1978 en coupe du monde, coupe d'Europe ou encore lors des plus récents championnats du monde ou Jeux olympiques d'hiver. Sous cette forme, Biorama Ski

1979 est le plus complet de tous ceux publiés depuis 1972.

Comme son titre l'indique, L'histoire extraordinaire de la descente est le récit, par Serge Lang, de l'épopée que constitue l'histoire de l'épreuve-reine du ski alpin. Depuis ses origines - il y a plus d'un siècle (le saviez-vous?) à ce jour. Un récit souvent poignant, toujours passionnant, de toutes les grandes «classiques» des championnats du monde, des Jeux olympiques, mais aussi des exploits de tant de champions qui ont marqué leur époque, de David Zogg, Franz Klammer, en passant par James Coultet, Toni Sailer, Roger Staub, Jean-Claude Killy, Roland Collombin, Karl Schranz et Bernhard Russi. On y trouve également le classement de toutes les grandes descentes disputées de 1925 à ce jour. Un document comme il n'en existait encore point à ce jour!

Enfin, le troisième titre, Spécial ski-toto est lié à l'avènement en Suisse du ski-toto, six concours portant sur le classement de six descentes masculines de la coupe du monde. Pour le pronostiqueur averti désireux de mettre dans son jeu un élément de plus que le hasard, ce Spécial ski-toto est un document attrayant.

Le Ski-Club Saint-Martin organise sa course de fond le 17 décembre

Le dimanche 17 décembre 1978, le Ski-Club «Saint-Martin» organise sa traditionnelle course de fond. Cette

épreuve est ouverte à toutes les catégories et compte pour la coupe valaisanne.

PROGRAMME

Lieu: Suen - Saint-Martin. Départ: Départ et arrivée à Pierre-à-Findoie; premier départ à 10 heures.

Parcours: OJ 4 km 200, seniors 12 km 600 (I, II, III, IV), dames 4 km 200, élite 12 km 600, juniors 8 km 400.

Inscriptions: Sur formule FSS uniquement au Ski-Club «Saint-Martin», 1961 Saint-Martin, jusqu'au jeudi 14 décembre 1978.

Finance d'inscription: OJ 5 francs, seniors 12 francs (I, II, III, IV), juniors 8 francs, élite 12 francs, dames 12 francs.

Veuillez payer votre inscription au CCP 19-9275.

Tirage des dossards: Le vendredi soir 15 décembre 1978, à 20 heures, au café Bellevue, à Suen.

Distribution des dossards et contrôle des licences: De 8 à 9 heures, au café Bellevue, à Suen.

Chef de course: Michel Mayor, tél. 027 81 15 58 et Daniel Beytrison, tél. 027 81 16 39.

Juge arbitre: Gérard Aymon, Botyre-Ayent.

Résultats: Place du village de Suen, à 15 heures.

Prix: Médaille souvenir à tous les concurrents. Un prix en nature récompensera les premiers de chaque catégorie.

Protêts: Devront être adressés, par écrit, moyennant un dépôt de 25 francs.

Responsabilités: Le Ski-Club «Saint-Martin» décline toutes responsabilités en cas d'accidents vis-à-vis des coureurs, spectateurs et tiers.

Renseignements: Michel Mayor, chef technique, tél. 027 81 15 58.

Le départ de la marche populaire aura lieu toute de suite après celui des licenciés.

Ski-Club «Saint-Martin»

REDACTION SPORTIVE (centrale) tél. 23 30 51 1950 Sion



Cours de ski pour moniteurs du cours des Mayens

Le comité communique que les moniteurs convoqués le vendredi 8 décembre 1978 doivent se présenter, en cas de chute de neige, à Sion, bureau Theytaz, à 8 heures. Sans chute de neige importante, le cours sera supprimé. Renseignements: tél. 31 15 90.

Le comité communique

Vu le manque de neige, les cours gratuits sont supprimés! Ils seront reportés à une date ultérieure.

Le comité

Communiqué AVCS

TOURISME PROGRAMME 1979

4.2.1979: Ovronnaz - région du col du Fénéstral. Organisation: Ski-Club Sion.

25.2.1979: Belalp - Belgrat. Organisation: Ski-Club Belalp, Naters.

25.3.1979: Torrentalp - Restipass - Lôtschental. Organisation: Ski-Club Loèche.

28. - 29.4.1979: Pointe de Vouasson. Organisation: Ski-Club Evolène.

24. - 27.5.1979: vacances blanches de l'AVCS. Haute route.

Le chef du tourisme AVCS Albert Escher, Vétroz

**bon marché, raffinés
sophistiqués**

Voilà enfin l'occasion d'offrir un de ces extraordinaires cadeaux que sont les Montres électroniques, les Calculatrices électroniques, les appareils Photo électroniques...
RADIO TV STEINER est spécialiste de l'électronique des loisirs. De vos loisirs.

NOEL, C'est encore une occasion de faire de la photo! ne la ratez pas!!

Un excellent pocket:
Agfamatic 2008 GR Télé, avec 2 objectifs (normal et télé) déclencheur «sensor», étui, dragonne.
complet: 99.-

La manière la plus avantageuse d'obtenir des photos instantanées:
Polaroid 1000
net: 67.50

Un boîtier classique, avec baïonnette Contax-Yashica, à un prix super-avantageux:
Yashica FX 2, objectif 1,9/50, sac:
298.-

Le cinéma instantané, ça existe!
POLAVISION: le cadeau de l'année!! complet avec caméra, récepteur compact:
990.-
(ou en leasing, très intéressant)

Calculatrices ... simples, mais terriblement efficaces!
Hanimex 728: les 4 opérations (+ : x -)
19.-

Texas Ti 30: la calculatrice des écoliers, très nombreuses possibilités: venez la prendre en main!
36.-

Texas Ti 51 III: calculatrice technico-scientifique, avec 8 constantes de conversion, % automatique, 10 mémoires, etc, etc.
120.-

MONTRES... d'une précision... électronique!
Chrono Allorgan (16061) (digitale, avec chiffres) en acier, étanche, anti-choc avec heures, minutes, secondes, jour, mois. Temps intermédiaire, 1/100ème sec. Eclairage.
net: 148.-

Montre de Soirée Allorgan (SE800) (analogique, avec aiguilles) plate, chromée, cadran blanc avec chiffres romains noir. Bracelet imitation croco.
net: 138.-

Montre de dame Allorgan (SE700), plate, avec aiguilles, chromée, cadran blanc avec chiffres romains noir. Bracelet imitation croco.
net: 128.-

Montre de jour Allorgan (10865), acier, antichoc, cadran bleu, bracelet cuir. Heures, minutes, secondes, date.
net: 124.-



A Sion Place du Midi 27
Tél. 027/23 28 27

A Aigle Rue de la Gare 13
Tél. 025/2 25 48

A Martigny Rue de la Poste 12
Tél. 026/2 61 60

RADIO TV STEINER

**JOUETS MARCLAY
MONTHY**

Pour vos cadeaux de Noël, adressez-vous au spécialiste!

Jouets Marclay
Rue du Coppet 1
Tél. 025/4 13 55

R. Rasetti
Monthey

★ Jour et nuit à votre service... grâce à la technique d'impression la plus moderne



A vendre

**plusieurs mètres
cubes de fumier**

Roux Raymond, ancien président
Grimisuat
Tél. 027/38 25 23 36-32277

Tenonneuse
Muller à disques avec outillage en bon état de marche
Bas prix

Tél. 021/37 25 53
Menuiserie
F. Ducommun
Lausanne

Meubles Ricci

Ebénisterie artisanale, Sion
Avenue de la Gare 32, tél. 027/23 40 47



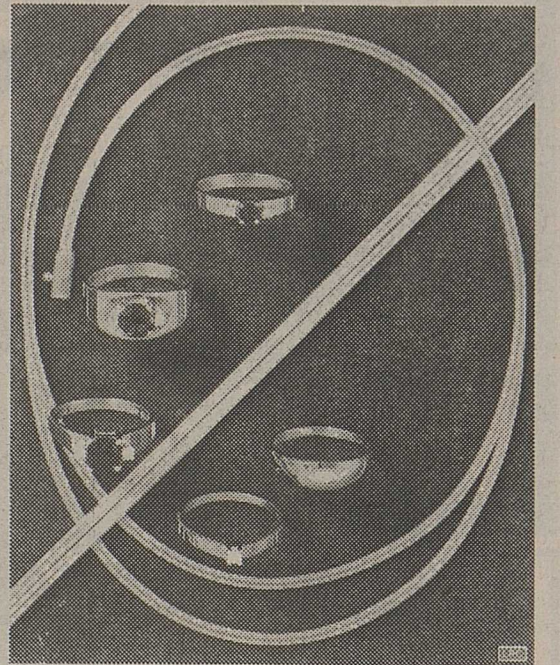
**Profitez
de nos**

PRIX DISCOUNT

Fully
Tél. 026/5 32 39

**A L'ANNEAU
D'OR**

Grand choix de bijouterie



Bagues - Colliers - Bracelets - Breloques

**J.C.
HOCH**

Horlogerie-bijouterie

avenue de la gare 10 Sion

Tél. 027/22 34 28

Un présent de goût

Un fauteuil de style avec gobelin fait main, un guéridon, une chaise de style, un couvre-lit, un objet décoratif, etc.

Une idée lumineuse

Un luminaire moderne, une lampe inédite avec pied étain, céramique ou bois

Un cadeau familial

Un vaisselier, un buffet, un bahut en bois massif, conçu et réalisé par notre atelier d'ébénisterie artisanale

Et comme toujours
tout au plus bas prix!

Combustibles - Carburants



CHÂTEAUNEUF - Tél. 027/36 21 21

**Huile
de chauffage
Briquettes
Bois
de cheminée**



Première édition de la course pour la jeunesse sédunoise Une fourmilière active à l'Ancien-Stand

SAMEDI, dès onze heures trente, les terrains situés au nord de l'Ancien-Stand et mis à disposition par la commune, se transformèrent en fourmilière active.

En effet, sous un soleil encore timide et un ciel bleu pâle, une équipe d'Instituteurs et de membres du CA Sion préparait fébrilement le parcours de la première Course pour la jeunesse sédunoise. Engoncés dans leurs vêtements d'hiver, les mains protégées par d'épais gants, les uns enfonçaient les piquets de démarcation dans le sol durci par le gel; d'autres dessinaient une chicane; d'autres encore déroulaient les banderoles ou élevaient les mâts de l'arrivée.

A treize heures, le tracé de l'épreuve bien délimité, les premiers participants venaient déjà reconnaître les lieux de leurs futures prouesses.

Treize heures trente! Les premiers concurrents, des bambins de huit ans à peine, pas plus hauts que trois pommes, se pressent sur la ligne de départ, affublés de dossards plus amples que leurs maillots. Ils écoutent attentivement les dernières recommandations opinent sérieusement de la tête lorsqu'on leur rappelle de partir lentement, de ménager leurs forces car ils auront deux tours à parcourir... Mais, le coup d'envoi donné, ils s'élancent, à toutes jambes, encouragés par les spectateurs, parents et amis venus les applaudir. Pour ces petits, il s'agit là d'un jeu dans lequel on se suit, on se poursuit, durant quelques minutes, entre des banderoles jaunes.

Jusqu'à seize heures trente, les différents groupes se succédèrent,

échauffés par Geneviève Bonvin, un quart d'heure avant chaque départ.

Quelle différence entre les plus grands et nos benjamins! Chez les petits, rien que de la spontanéité! Chez les grands: du calcul, de la technique, de la méthode! On devinait chez ces derniers, la préparation, le travail pensé; on appréciait le rythme soutenu de certains, les foulées athlétiques d'autres et on sentait chez tous la volonté d'arriver, de prouver leur ténacité. Il fallait tenir les quatre tours et ils les ont quasiment tous tenus sans efforts démesurés. Le mot d'ordre lancé dans les classes était: «Franchir la ligne d'arrivée, oui, mais sans forcer, sans vouloir, à tout prix, obtenir une place d'honneur!»

Bravo à tous les concurrents! Bravo à ces courageux derniers, qui passeront dans le couloir d'arrivée en disant peut-être «ouf!», mais un «ouf!» très souriant, avant de savourer le thé brûlant, bien mérité



Leur première grande aventure sur le chemin de la vie, de la volonté et sur celui du refus de la facilité.

après l'effort. Bravo aussi à ces premiers, que l'avenir leur réserve d'autres joies!

L'ensemble de l'épreuve ne portait pas l'accent sur la place occupée à l'arrivée, et chacun reçut

donc le même souvenir, un bonnet d'hiver, offert gracieusement par le Crédit Suisse, de quoi tenir au chaud les quelque mille oreilles qui ont dû bien rougir en cette après-midi sportive, ensoleillée mais

fraîche. Vu le succès remporté par cette première, nous ne doutons pas qu'elle sera suivie par d'autres dans les années futures.

Luc Brouyère

Les performances des 447 participants à la course du bonheur!

Garçons 1965 (2 km 800): 1. Ogier Brice 9'59"; 2. Germanier Roger 10'22"; 3. Ebener Christian 10'31"; 4. Sidler Pascal 11'46"; 5. Hausmann Joël 12'01"; 6. Tagliaferri Philippe 12'02".

Garçons 1966 (2 km 800): 1. Piffaretti Blaise 10'06"; 2. Treglia Dino 10'21"; 3. Combe Didier 10'40"; 4. Lorenz Marco 11'00"; 5. Delaloye Pascal 11'03"; 6. Zuchuat Olivier 11'12"; 7. Arnold Pierre 11'14"; 8. Gaillard Pierre-André 11'16"; 9. Pascolo Marco 11'18"; 10. Huber Stéphane 11'24"; 11. Heinzmann Martin 11'25"; 12. Steuer Sébastien 11'26"; 13. Pannatier Pascal 11'30"; 14. Rey François 11'32"; 15. Zerubien Didier 11'33"; 16. Witschard Daniel 11'40"; 17. Follonier Eric 11'49"; 18. Lambiel Yanick 11'57"; 19. Zermatten Philippe 11'59"; 20. Gilliéron Antoine 12'00"; 21. Pozzi Gabriel 12'07"; 22. Proton Pierre 12'09"; 23. Bruchez Christophe 12'13"; 24. Théodoloz Christophe 12'25"; 25. Fournier Nicolas 12'27"; 26. Zufferey Stéphane 12'29"; 27. Guyer Henri 12'32"; 28. Zufferey Serge 12'39"; 29. Follonier Jean-Pierre 12'41"; 30. Armenti Stéphane 12'50"; 31. Métrailler Jean-Claude 13'04"; 32. Berthouzo Stéphane 13'11"; 33. Varone Jean-Daniel 13'14"; 34. Moschini Didier 13'16"; 35. Vernay Olivier 13'28"; 36. Anthamatten Daniel 13'33"; 37. Maye Benoît 13'55"; 38. Sierro Claude-Michel 14'10"; 39. Cina André 14'07"; 40. Constantin Jacques 14'37"; 41. Defleur Jacques 14'45".

Garçons 1967 (2 km 100): 1. Loréant Claude-Alain 8'02"; 2. Vesta Tonino 8'15"; 3. Zryd Christophe 8'19"; 4. Miralles Yves 8'29"; 5. Rossier Frédéric, Monnet Michel 8'37"; 7. Schoepfer Claude 8'38"; 8. Pupet Patrick

8'39"; 9. Quinodoz Nicolas 8'40"; 10. Charrez Olivier 8'43"; 11. Perruchoud Blaise 8'44"; 12. Jossen Cédric 8'47"; 13. Hertli Frédéric 8'47"; 14. Theytaz Daniel 8'53"; 15. Chavan Yves 8'54"; 16. Milo Alfonso 8'55"; 17. Quinodoz Pascal 8'57"; 18. von Schallen Cédric, Riland Serge 8'58"; 20. Gomez Garcia-Jose-Antonio, Lagger Johan, Grand Marc-André 8'59"; 23. Fumeaux Grégoire 9'00"; 24. Constantin Jean-Blaise 9'05"; 25. Gillioz Stéphane 9'07"; 26. Imseng Jean-Marc 9'10"; 27. Mudry Stéphane 9'12"; 28. Hediger Jean-Michel 9'14"; 29. Carron Gilbert 9'15"; 30. Valentin Pascal 9'16"; 31. Morand Daniel 9'17"; 32. Biseix Stéphane 9'27"; 33. Moix Philippe-Antoine 9'29"; 34. Jordan Bernard 9'35"; 35. Chatelan Jean-Richard 9'36"; 36. Meizoz Christophe 9'43"; 37. Pfammatter Eric 9'45"; 38. Zaehring Daniel-Eric 9'46"; 39. Meichtry David 9'47"; 40. Dubuis Olivier 9'53"; 41. Fournier François 9'59"; 42. Pignat Dominique 10'00"; 43. Proton Vincent 10'01"; 44. Fumeaux Pierre 10'07"; 45. Duroux Christophe 10'10"; 46. Jansen François 10'18"; 47. Cacciatore Giovanni 10'23"; 48. Pitteloud Patrick 10'26"; 49. Glassey Jean-Louis 10'37"; 50. Darbellay Olivier 10'38"; 51. Dayer Jean-Charles 10'39"; 52. Bernhard Philippe 10'43"; 53. Antonelli Blaise 10'49"; 54. Plaschy Didier 11'05"; 55. Rabaglia Paul 11'45"; 56. Marclay Jean-Claude 11'50"; 57. Lamont Jacques 12'00".

Garçons 1968 (2 km 100): 1. Bétrisey Jean-Blaise 7'54"; 2. Balet René-Pierre 7'58"; 3. Grosjean Marc 8'24"; 4. Bacelli Christian 8'37"; 5. Carrupt Eddy 8'38"; 6. Marquis Raphaël 8'40"; 7. Lorenz Jérôme 8'42"; 8. Lategola Franco 8'45"; 9. Cretienand Michel 8'46";

10. Germanier Michel 8'48"; 11. Bétrisey Rémy 8'50"; 12. Pittino Roberto 8'53"; 13. Follonier Stéphane 8'55"; 14. Dos Santis Damiano 8'58"; 15. Emery Stéphane 9'00"; 16. Dayer Alexandre 9'01"; 17. Thurre Charles-Henri 9'03"; 18. Bochatay Sébastien 9'04"; 19. Hertli Gérard 9'06"; 20. Constantin Nicolas 9'12"; 21. Lamont Dominique 9'14"; 22. Seppey Laurent 9'15"; 23. Couturier Guy 9'17"; 24. Clavaz Jean-Blaise 9'19"; 25. Muyor Stéphane 9'20"; 26. Villani Donato 9'21"; 27. Peluto José 9'23"; 28. Serafino Joseph 9'25"; 29. Jollien Eddy 9'26"; 30. Romelli Jean-François 9'29"; 31. De Donatis Luciano 9'30"; 32. Bruchez Christophe 9'32"; 33. Tschopp Victorien, Ogier Jacques 9'34"; 35. Theytaz Stéphane 9'36"; 36. Loréant Dominique 9'37"; 37. Georgy Nicolas 9'39"; 38. Schubach Olivier 9'41"; 39. Gillioz Vincent 9'43"; 40. Sepe Alfio 9'47"; 41. Constantin Thierry 9'50"; 42. Racine Thierry 9'55"; 43. Gard Alexandre 9'58"; 44. Gay-Crosier Christophe 10'00"; 45. Jacquod Jérôme 10'05"; 46. Sierro Antoine 10'10"; 47. Maye Frédéric 10'11"; 48. Morard Yvan 10'12"; 49. Karlen Jacques 10'13"; 50. Coucet Philippe 10'47"; 51. Gex Christophe 10'49"; 52. Bornet Patrice 10'51"; 53. Pittet Rolf 10'54"; 54. Darioli Christophe 11'04"; 55. Follonier Patrick 11'17"; 56. Karlen Jean-Côme 11'18"; 57. Zumstein Alain 11'22"; 58. Colella Angelo 11'30"; 59. Meyer Grégoire 11'37"; 60. Rossier Pierre 12'10"; 61. Pianzola Pierre-André 12'23"; 62. Emery Marc-André 13'09".

Garçons 1969 (1 km 400): 1. Perruchoud Cédric 5'26"; 2. Fournier Nicolas 5'30"; 3. Aymon Pierre-André 5'33"; 4. Brouyère Lau-

rent 5'34"; 5. Chavaz Grégoire 5'37"; 6. Gay-Crosier Gilles 5'39"; 7. Hoffmann Christophe 5'40"; 8. Rittiner Jean-Pierre 5'41"; 9. Collet-Molin Antoine 5'42"; 10. Pidoux Christophe 5'43"; 11. dossard 167 5'44"; 12. Arnold Cédric 5'51"; 13. Freysinger Armand 5'57"; 14. Pozzi Alexandre 6'00"; 15. Roux Grégoire 6'01"; 16. D'Andria Mauro 6'02"; 17. Marozzi Eric 6'03"; 18. Evéquois Thierry 6'05"; 19. Camus Marco 6'07"; 20. Bonjour Christophe 6'09"; 21. Monnet Patrick 6'12"; 22. Gasser Benoit 6'15"; 23. Albertoni Giorgio 6'17"; 24. Zermatten Christophe 6'18"; 25. Bayard Patrick 6'20"; 26. Monnet Bertrand 6'21"; 27. Buffet Jean-René 6'22"; 28. Calera Juan, Andenmatten Norbert 6'23"; 30. Gabus Jean-Claude, Campanile Antonio 6'24"; 32. Marcelli Stefano 6'25"; 33. Carroz Gil 6'26"; 34. Perruchoud Christian 6'27"; 35. Mutter Laurent 6'30"; 36. Calera Juan 6'34"; 37. Zumthurn André 6'37"; 38. Martin Jean 6'38"; 39. Pralong Boris 6'39"; 40. Defayes Nicolas, Beney Christophe, Donnet Michel 6'42"; 43. D'Onghia Gianni, dossard 175 6'43"; 45. Dussex Gérard 6'44"; 46. Cretienand Patrick 6'48"; 47. Bonvin Nicolas 6'49"; 48. dossard 104 6'50"; 49. dossard 177 jaune 6'51"; 50. Vuissoz Gilles 6'52"; 51. Barras Michel-Antoine, Elchler Gérard 6'53"; 53. Cotter David 6'56"; 54. Delaloye Pascal 6'57"; 55. Rœmer Martial 6'58"; 56. Gay-Crosier Yves, Dayer Jacques 6'59"; 58. Fournier Michel 7'00"; 59. Pralong Stéphane 7'01"; 60. Sierro Alain 7'08"; 61. Auffero Joseph 7'10"; 62. Maillard François 7'15"; 63. Bodenmann Christophe 7'20"; 64. Ruff Eric 7'24"; 65. Comina Patrice 7'26"; 66. Haefliger André 7'27"; 67. Frossard Stanislas 8'15"; 68. Rossier Olivier 8'26".

Garçons 1970 (1 km 400): 1. Filliez André 5'38"; 2. Germanier Henri 5'39"; 3. Bonvin Didier 5'43"; 4. Mutter Xavier 5'45"; 5. Blitz Stéphane 5'51"; 6. Roten Laurent 5'52"; 7. Toffol Nicolas 5'54"; 8. Villa Jean-Claude 5'57"; 9. Ficzo Frank 6'02"; 10. Baillifard Alain 6'12"; 11. Praz Cédric 6'14"; 12. Hoffmann Michael, Mayor Frédéric 6'15"; 14. Constantin Christophe 6'17"; 15. Sergi Pietro 6'18"; 16. Mathieu Alain 6'19"; 17. Ampola Eric 6'20"; 18. Schneider Patrick, Walther Olivier 6'21"; 20. Valtaggio André 6'22"; 21. Bourban Nicolas 6'24"; 22. Biseix Frédéric 6'25"; 23. Walch Yvan 6'26"; 24. Avert Stéphane 6'27"; 25. Schubach Pierre 6'33"; 26. Papilloud Christian 6'35"; 27. Thiessoz Jean-Charles 6'38"; 28. Kelly Derek 6'41"; 29. Serafino Salvatore 6'43"; 30. Torrent Christophe 6'45"; 31. Beltrame Luciano, Pittet Eric, Métrailler Sébastien 6'46"; 34. Escher Christophe 6'48"; 35. Balet Pierre-Alain 6'49"; 36. Falconi Pierre-Gilles 6'53"; 37. Fragnière Léonard 6'57"; 38. Carbone Antonio 7'00"; 39. Jeanneret Olivier 7'01"; 40. Frass Eric 7'03"; 41. Roten Laurent 7'05"; 42. Schnell Andreas 7'06"; 43. Sidler Jean-Yves 7'20"; 44. Berset Eric 7'24"; 45. Aymon Patrick 7'27"; 46. Gay Pierre-Alain 7'30"; 47. Frossard Xavier 7'39".

Filles 1965 (2 km 800): 1. Mabillard Anne 13'05".

Filles 1966 (2 km 800): 1. Bitz Monique 11'27"; 2. Solioz Nathalie 11'39"; 3. Miserez Balbine 11'52"; 4. Balet Nathalie 11'55"; 5. Fournier Patricia 12'06"; 6. Bonvin Valérie 12'22"; 7. Loetscher Marita 12'25"; 8. Devènes Sylviane 12'34"; 9. Fellay Sandra 12'59"; 10. Gaudin Sophie, Cordonier Anne-Catherine 13'15"; 12. Gabioud Anne-Dominique 13'18"; 13. Jenelten Ursula 13'22"; 14. Martin Alice Besse Anne-Françoise 13'39"; 16. Baeriswyl Ruth 14'02"; 17. Morard Anne 14'07"; 18. de Kalbermatten A.-Claude 14'08".

Filles 1967 (2 km 100): 1. Favre Nathalie 8'03"; 2. Joris Fabienne 8'04"; 3. Devènes Béatrice 8'26"; 4. Pidoux Véronique 8'32"; 5. Melly Sophie 8'37"; 6. Filliez Isabelle 9'02"; 7. Huber Nicole 9'09"; 8. Solioz Romaine 9'20"; 9. Theytaz Nathalie 9'24"; 10. Bonvin Anne-Ra-

phaëlle 9'28"; 11. Sauthier Caroline 9'32"; 12. Monnet Véronique 9'34"; 13. Fournier Mireille 9'48"; 14. Porchet Sandrine 10'00"; 15. Studer Michèle 10'02"; 16. Antille Marie-France 10'13"; 17. Bonvin Valérie 10'16"; 18. Donnet-Descartes Geneviève 10'17"; 19. Karlen Dorothée 10'24"; 20. Follonier Raphaëlle 10'26"; 21. Chabbey Régine 10'34"; 22. Valterio Françoise 10'40"; 23. Thiessoz Annie 10'41"; 24. Dussex Sylvane 10'42"; 25. Jaquet Murielle 10'48"; 26. Vial Annick 10'53"; 27. Varonier Anne-Pascale 11'00"; 28. Bucher Madeleine 11'05"; 29. Wuetrich Mireille 11'07"; 30. Puro Sylvie 11'14"; 31. Kalbermatten Barbara 11'24"; 32. Birchler Géraldine 11'27"; 33. Gitzhofer Suzanne 11'29"; 34. Fleury Corinne 11'30"; 35. Praz Sophie 11'39"; 36. Rey Marie-Claude 13'18".

Filles 1968 (2 km 100): 1. Solioz Sarah 8'38"; 2. Truffer Jacqueline 8'41"; 3. Marguelisch Manuela 9'03"; 4. Perruchoud Sandrine 9'07"; 5. Imsand Nathalie 9'39"; 6. Balet Valérie 9'44"; 7. Steuer Cathy 9'51"; 8. Monnet Isabelle 9'53"; 9. Hoffmann Mireille 10'00"; 10. Lagger Barbara 10'04"; 11. Zeiser Nathalie, Genolet Raphaëlle 10'06"; 13. Luyet Nathalie 10'10"; 14. Perrier Geneviève 10'13"; 15. Jenelten Anne-Ruth 10'18"; 16. Amacker Nathalie 10'25"; 17. Bourdeau Nelly 10'32"; 18. Bonvin Nathalie 10'33"; 19. Mayor Fabienne 10'34"; 20. Marsoni Patricia 10'36"; 21. Eggs Corinne 10'54"; 22. Udry Corinne 10'58"; 23. Antille Nathalie 11'03"; 24. Duc Corinne 11'08"; 25. Antonoli Judith 11'22"; 26. Mathieu Corine 11'23"; 27. Steuer Cathy 11'25"; 28. Rapillard Raphaëlle 11'29"; 29. Favre Sandra 11'32"; 30. Di Pasquale Anne-M. 11'37"; 31. Varone Viviane 11'38"; 32. Hediger Sabine 11'40"; 33. Glassey Cathy 13'15".

Filles 1969 (1 km 400): 1. Favre Sabine 5'45"; 2. Besse Carole 5'46"; 3. de Kalbermatten Sabine 6'12"; 4. Bruttin Fabienne 6'14"; 5. Micheloud Valérie 6'16"; 6. Jacquod Christiane 6'17"; 7. dossard N° 379 6'19"; 8. Roth Nicole 6'21"; 9. Bayard Christine 6'26"; 10. de Roten Alice 6'27"; 11. Baillifard Sonia 6'29"; 12. Moulin Catherine 6'35"; 13. Jollien Catherine 6'45"; 14. Bruchez Marianne 7'02"; 15. Berteletto Romaine 7'03"; 16. Gerster Michèle 7'04"; 17. Villa Christine 7'20"; 18. Corzani Claudia 7'21"; 19. Rossier Nathalie 7'22"; 20. Fasolato Emmanuelle 7'23"; 21. Walther Petra 7'25"; 22. Lonfat Géraldine 7'28"; 23. Fournier Nathalie 7'30"; 24. Osterst Anne 7'31"; 25. Mullor Délia 7'33"; 26. Perruchoud Annick 7'34"; 27. Torrent Catherine 7'41"; 28. Thiessoz Josiane 7'42"; 29. Gitzhofer Sabine 7'44"; 30. Oggier Patricia 7'45"; 31. Sallin Anne-Claude 7'55"; 32. Theytaz Christelle 8'07"; 33. Mariéthod Bénédicte 8'16"; 34. Nanchen Anne-Claire 8'25"; 35. Luyet Valérie 9'08"; 36. Marquet Anne-Marie 9'24"; 37. Antony Joëlle 9'36"; 38. Bruchez Murielle 9'41"; 39. Barras Patricia 10'02".

Filles 1970 (1 km 400): 1. Blatter Sabine 6'12"; 2. Lamont Francine 6'16"; 3. Pidoux Corinne 6'19"; 4. Fischer Carine 6'23"; 5. Gard Stéphanie 6'28"; 6. Schuppli Susy 6'34"; 7. Valterio Christiane 6'36"; 8. Fricker Sylvia, Gard Catherine, Balet Sandra 6'38"; 11. Moulin Fabienne 6'40"; 12. Lamont Nicole 6'43"; 13. Proz Joëlle 6'47"; 14. Joris Romaine 6'48"; 15. Bernhard Françoise 6'49"; 16. Bochatay Sarah 6'50"; 17. dossard N° 67 6'53"; 18. dossard N° 57 6'54"; 19. Miserez Valérie 6'56"; 20. Fabiano Tiziana 6'58"; 21. Fumeaux Carine 6'59"; 22. Ruff Sandrine 7'02"; 23. Rossier Véronique 7'05"; 24. Brouyère Magali 7'10"; 25. Rohner Brigitte 7'12"; 26. Mayor Isabelle 7'14"; 27. Granges Véronique 7'15"; 28. Morisod Sylvie 7'17"; 29. Fragnière Laurence 7'19"; 30. Gillioz Nathalie 7'23"; 31. dossard N° 86 7'35"; 32. Jordan Anne 7'42"; 33. Rappaz Albane 7'44"; 34. Délèze Murielle 7'45"; 35. Courtine Nathalie 8'02"; 36. Pitteloud Carine 8'10"; 37. Rey Sandra 9'20"; 38. Quarroz Brigitte 9'28"; 39. Money Valérie 9'33".



Contourner les obstacles, se jouer d'eux, courir pour le plaisir, pour le bien de son corps, se surpasser... le sourire aux lèvres!

SKI

12^e course de fond (individuelle) à Morgins

La traditionnelle course de fond du SC Troistorrents aura lieu le dimanche 17 décembre prochain à Morgins, départ et arrivée près de la frontière, au lieu dit Lac de Morgins.

PROGRAMME

08.00 Contrôle des licences et distribution des dossards sur les lieux de la course
09.30 Premier départ OJ, dames, juniors, seniors, vétérans
14.00 Proclamation et distribution au buffet à Troistorrents.

Organisation : Ski-Club Troistorrents.
Chef de course : Jacqui Crépin.

Inscriptions : par écrit sur formule FSS N° 4 jusqu'au jeudi 14 décembre, date du timbre postale du ski-club, case postale 5, 1872 Troistorrents.
Finances d'inscriptions : OJ Fr. 5.—, Juniors Fr. 8.—, Dames, seniors, vétérans Fr. 10.—.

Catégories et parcours : OJ 1 2 km ; dames OJ 2 4 km ; juniors 7 km ; seniors, vétérans 14 km.
Tirage des dossards : vendredi 15 décembre dès 19 heures au buffet de la Gare à Troistorrents.

Prix : une médaille souvenir fournie par M. Jean-Luc Ballestraz, Martigny, sera offerte à tous les concurrents ayant terminé la course.
Protégés : devront être adressés par écrit moyennant un dépôt de Fr. 25.—.

Responsabilité : le Ski-Club de Troistorrents décline toute responsabilité en cas d'accidents, vis-à-vis des coureurs, spectateurs et tiers.
Renseignements : Jacqui Crépin, tél. (025) 8 39 43.

Eliminatoire OJ du Valais central

Organisation : ski-club Les Barzettes, Randogne-Bluche.

Date : 17 décembre 1978.
Epreuve : slalom spécial en deux manches au glacier de la Plaine, à Montana.

Premier départ : 10 h. 15.
Inscriptions : sur formulaire FSS auprès de Réto Loretan, 3961 Randogne, tél. (027) 41 55 92 jusqu'au 14 décembre 1978 à 18 heures.

Tirage des dossards : le 15 décembre 1978 à 19 h. 30 au café du Rawyl à Randogne.

Finance : inscription et remontées mécaniques: Fr. 15.— par coureur.
Résultats : dès 16 h. 30 devant le Cisalpin.

GYMNASTIQUE: SUISSE - FRANCE JUNIORS CE VENDREDI Vers une palpitante rencontre à Pully

Comme annoncé précédemment, la rencontre internationale de gymnastique Suisse - France junior se déroulera le vendredi 8 décembre prochain, dès 20 heures, dans la nouvelle salle omnisports Arnold-Reymond de Pully.

Malgré leur jeune âge (19 ans de moyenne), les gymnastes annoncés, tant du côté suisse que français, ne sont pas totalement des inconnus. Ainsi l'équipe de France sera emmenée par Raymond Martinez, gymnaste qui a participé aux derniers championnats du monde de gymnastique. Il sera épaulé par Laurent Barbieri, Bruno Gourmelon, Gilles Jamet, Christophe Maret, Joël Suty et Bernard Thoulé.

Du côté suisse, l'entraîneur fédéral des juniors, Marcel Adatte, a fait confiance à Urs Meister, Markus Lehmann, Peter Korner et Marc Wenger, tous finalistes des derniers championnats suisses élites de La Chaux-de-Fonds et à Daniel Wunderlin, Ernst von Allmen et Bruno Cavelti, demi-finalistes desdits championnats suisses.

Ces dernières années, les équipes juniors de Suisse et de France se sont déjà rencontrées deux fois. En décembre 1975 à Neuchâtel où la Suisse l'avait emporté par 265,65 points à 256, et en 1977 à Thonon où nous avons assisté à une nouvelle victoire suisse, 261 points à 256,85. Comme on peut le constater, la différence séparant les deux équipes a, en l'espace de deux ans, fondu comme neige au soleil, passant de 9,65 points à 4,15 points. Et

pour la première fois, l'équipe de France élite a passé devant la Suisse lors des championnats du monde de Strasbourg en octobre dernier. Il sera donc très intéressant de voir, vendredi, si les juniors tricolores vont confirmer la nette progression de la gymnastique française sur le plan international.

Quant aux gymnastes suisses, de lourdes responsabilités reposeront sur leurs jeunes épaules. On sait que depuis les derniers championnats du

monde de Strasbourg, la structure de la gymnastique mise en place par l'entraîneur fédéral Jack Günthard a fait l'objet de vives critiques. Une défaite face aux juniors français ne ferait qu'envenimer les choses!

Il est intéressant de relever enfin que Raymond Martinez (France) et Urs Meister (Suisse) étaient déjà présents au sein de leur équipe respective, à Neuchâtel en 1975 et à Thonon en 1977. Gourmelon, Thoulé et Suty (France) et von Allmen (Suisse) participèrent, quant à eux, à la rencontre de Thonon en 1977. C'est d'ailleurs Suty

qui remporta le classement individuel devant Urs Meister avec une avance infime de 15/100^e de points.

La nouvelle salle omnisports Arnold-Reymond, où se déroulera la manifestation, sise à l'entrée de Pully, aux abords de la route cantonale, se prête magnifiquement bien à ce genre de compétition. Avec un parking couvert contenant près de 200 voitures et plus de 1000 places assises, elle permettra au public d'assister à la rencontre dans les meilleures conditions possibles.

GO

CURLING

Belle victoire de 13 Etoiles au tournoi national de Sierre

De vendredi à dimanche, la patinoire de Sierre a résonné au choc des pierres de curling, puisque le club local organisait son grand tournoi annuel auquel 36 équipes participèrent.

Après les trois premiers tours, les participants furent reçus au carnotzet de l'hôtel de ville où M. Pierre de Chastonay, président de la ville de Sierre, se fit un plaisir de recevoir ses hôtes.

Au terme des trois premiers tours,

seuls Champéry, Lutry, Nendaz et 13 Etoiles restaient en lice pour la victoire. En battant Lutry par 8-7, 13 Etoiles se qualifiait pour la finale en compagnie de Champéry qui, lui, avait battu Nendaz par 7-5.

En finale, la formation champérolaine avec deux titulaires de l'équipe qui remporta la «Dolly Cup» se fit malmener par un 13 Etoiles qui l'emporta par 14 à 0. Manque de physique ou manque de fendant?

Après cette «piquette» les Champérolains se sont vus relégués à la 5^e place, laissant Sierre-Relais, Verbier et Berne venir s'intercaler parmi les premiers.

-CX-

CLASSEMENT

1. 13 Etoiles (W. Anthamatten - P. Nanzer - P. Grichting - J.-C. Renggli) 10/29/63.
2. Sierre-Relais (L. Vouardoux - A. Tschopp - S. Salamin - A. Salamin) 8/25/39.
3. Verbier (J. Fermont - M. Lehner - M. Corthay - P. Mayor) 8/25/34.
4. Berne-Bubenbergr 8/23/48.
5. Champéry (M. Rappaz - A. Giovanola - G. Avanthay - R. Avanthay) 8/18/29.
6. Sion-Hurlevent (M. Theytaz - D. Barras - M. Verasani - J.-P. Favre) 7/24/54.
7. Lausanne-Ouchy 7/22/38.
8. Lausanne-Pirates 6/25/44.
9. Lausanne-Lutry 6/22/34.
10. Nendaz (A. Evéqoz - J. Lampert - A. Fontannaz - F. Vadi) 6/22/32.
11. Montana CC (C. Pinferretti - Renato Balzani - M. Bonvin - Raymond Balzani) 6/21/34.
12. Guemligen 5/22/38.

Eliminatoires romands juniors

L'éliminatoire devant qualifier douze équipes pour le tour final du championnat romand juniors s'est déroulée à Lausanne, samedi et dimanche. Les trois équipes valaisannes inscrites se sont qualifiées. Ainsi, Champéry, avec Laurent Imoberdorf, Patricia Avanthay, Eric Thibault et Christophe Mariétan, Loèche-les-Bains, avec Jean Roten, Daniel Meichtry, Carlo Nuzzo et Bruno Grichting et enfin Zermatt, avec Mark Aufdenblatten, Richard Gruber, Amédée Kronig et Thomas Furrer se retrouveront à Genève, du 5 au 7 janvier pour disputer le tour final en compagnie de Genève 1 et 4, Gstaad 1 et 2, Neuchâtel et Lausanne 1, 2, 3, 4.

Les trois premiers classés de ce tour final seront qualifiés pour le championnat suisse qui se jouera sur deux week-ends de février à Quallisellen.

-CX-

Eliminatoires romandes seniors

Champéry organisait l'éliminatoire d'un des groupes seniors devant se qualifier pour le championnat romand. Sur les trois équipes valaisannes inscrites, seul Champéry est parvenu à se qualifier, Montana et Sion n'ont pas passé le cap. Ainsi, les seize formations qualifiées se retrouveront à Lausanne, du 5 au 7 janvier pour l'obtention du titre romand et de la qualification au championnat suisse.

-CX-

Honda et Jean-Luc Fournier un «Accord» pour l'exploit



Jean-Luc Fournier (à droite) prend possession de sa fidèle compagne pour cet hiver. Il reçoit les clefs des mains de M. Brun (au centre), en présence de M. Briffaud (à gauche).

Une petite cérémonie fort sympathique se déroulait hier au garage de Tanguy Micheloud au siège de l'agence séduisante de la maison Honda.

MM. Jean Briffaud, relations extérieures et Georges Brun, inspecteur de vente pour la Suisse romande, représentants de Honda automobiles (Suisse) SA à Genève, étaient venus en Valais pour une raison bien précise. Ils allaient remettre les clefs de la magnifique Honda Accord à Jean-Luc Fournier, membre de l'équipe suisse de ski.

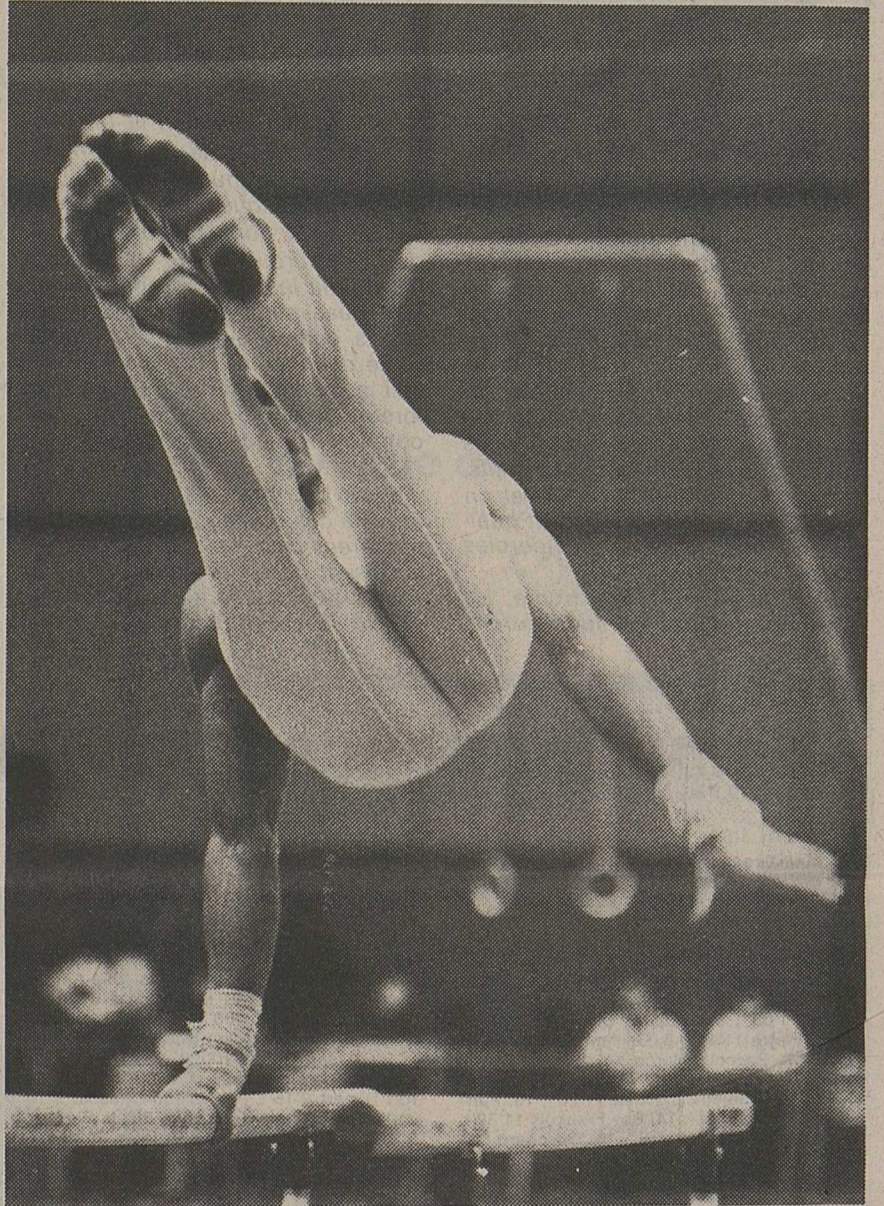
C'est sur cette voiture de classe que le slalomeur nendard sillonnera l'Europe

suivant l'itinéraire de la coupe du monde.

Hier déjà, il quittait Sion en direction des Grisons (Laax), où il poursuivra l'entraînement en compagnie des membres de l'équipe nationale en vue de sa rentrée en coupe du monde en cette fin de semaine au géant de Schladming.

MM. Briffaud, Brun et Micheloud adressèrent les meilleurs vœux de réussite à Jean-Luc Fournier pour la saison qui commence au cours d'un repas pris en commun.

Honda et Jean-Luc Fournier: un «accord» pour l'exploit? Pourquoi pas!



La gymnastique sera à l'honneur, ce vendredi à Pully, grâce aux juniors suisses et français. Photo Bild + News

VICTOIRES ET DÉFAITES SUISSES AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

Après leurs ennuis de la première journée, les Lausannois, qui représentent la Suisse dans le championnat d'Europe masculin d'Aviemore, ont pu s'aligner au complet pour leur deuxième match, contre la Norvège. Après avoir mené par 5-1, ils se sont contentés de vivre sur leur avance pour s'imposer par 6-4.

Chez les dames, où la Suisse est représentée par Duebendorf, une défaite tout à fait inattendue a été enregistrée contre l'Angleterre.

Le quartet lausannois s'est encore montré parfaitement à la hauteur dans le troisième tour du tournoi masculin. Il n'a laissé aucune chance à la RFA, troisième du dernier championnat d'Europe à Oslo.

Résultats du troisième tour : Danemark - France 7-6. Suède - Angleterre 13-4. Hollande - Ecosse 6-14. Suisse - RFA 8-4. Norvège - Italie 5-6. **Classement :** 1. Suisse et Italie 3/6. 3. RFA, Suède, Ecosse et Danemark 3/4. 7. Norvège 3/2. 8. Hollande, France et Angleterre 3-0.

Classement du tournoi féminin : 1. Ecosse 3/6. 2. Suède 2/4. 3. Suisse et Norvège 3/4. 5. Danemark 2/2. 6. Angleterre et France 3/2. 8. RFA 2/0. 9. Italie 3/0.

Stade de Tourbillon Sion

Dimanche 10 décembre, à 14 h. 30

Match de coupe suisse

Sion - Lausanne

Vente des billets : kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location : tous les jours de 14 à 17 heures - Tél. 027/22 42 50

Les billets, réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match, seront mis en vente.

Une maison pleine de cadeaux

78339



Robe-tablier, 100% viscose
Gr. 34-46 **49,90**



Robe-tablier, 100% viscose
Gr. 34-46 **49,90**



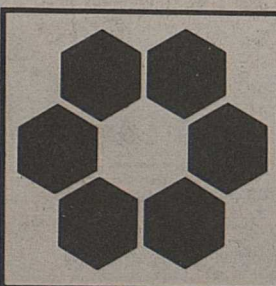
Robe-tablier, 100% viscose
Gr. 36-46 **49,90**

Robe-tablier
100% viscose
ceinture à nouer
dessins assortis
Gr. 34-46

39,90



Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super
89.-



Numéro

SPECIAL

ETRENNES



Quand vient l'heure du choix des cadeaux, chacun recherche celui qu'il veut offrir, celui qui fera plaisir, celui qui trouvera le chemin du cœur.

Le choix des cadeaux est immense, tellement varié, c'est vrai. Mais il faut trouver, dénicher la pièce, l'objet, le jouet le mieux en rapport avec les goûts de la personne ou de l'enfant à qui est destiné le cadeau.

Que faut-il offrir?

Nos commerçants s'efforcent à remplir leurs vitrines pour suggérer des « recettes », favoriser des « envies », stimuler des « désirs ». Mais il est préférable d'entrer, de voir de plus près les étalages de fête mis en valeur sur les rayons: vêtements de ville, de soirée, de sport, chaussures, vélos, skis, sacs, valises, écharpes, cravates, chemises, livres, radios, magnétophones, parfums, jouets, artisanat, minéraux, boutons de manchettes, vaisselle, stylo-bille, etc.

Tout est sous les yeux, à portée de la main. Point n'est besoin de courir les grandes capitales. Nos villes y suffisent.

Faites donc votre choix et si, dans ces pages, nous réussissons à vous donner des idées pour les étrennes, nous nous dirons que nous ne les avons pas réalisées inutilement. Bonnes fêtes!

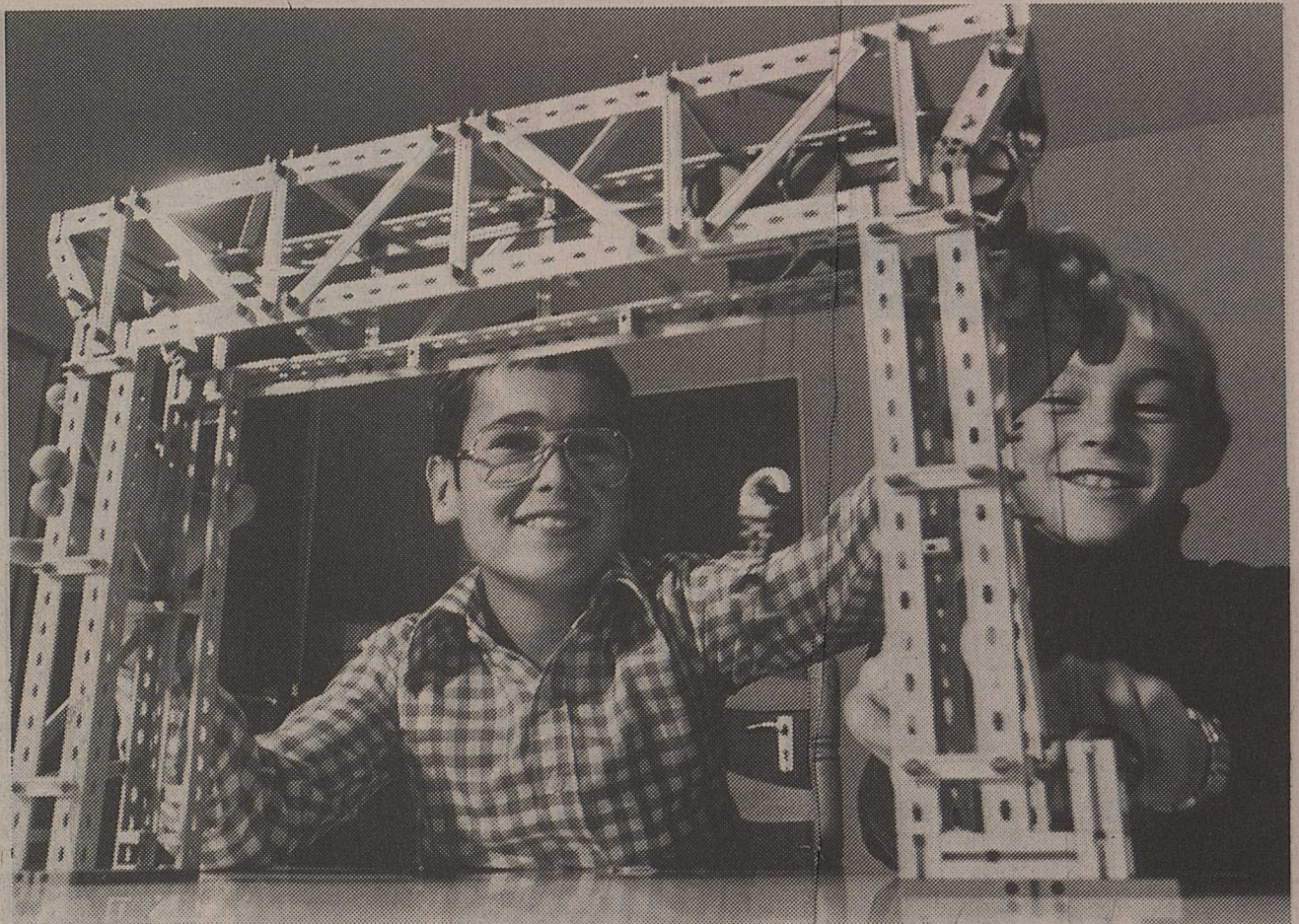
f.-g. g.



Noël arrive...



Offrir fait plaisir...



La joie de construire un « Boeing 737 », un « Airbus » ou un « DC 10 » et de sourir au monde.



Assiette de Noël - « Les trois rois mages »

En 1977, la première assiette de Noël de Villeroy & Boch a été accueillie par tous les collectionneurs de faïence de Mettlach comme un véritable enrichissement. Cette année, le thème de l'assiette de Noël sera « L'adoration des mages », exécutée selon un tableau d'Albrecht Dürer. Les designers de Mettlach ont traité ce thème partiellement en relief. L'assiette de Noël 1978 est fabriquée en un nombre limité d'exemplaires numérotés.

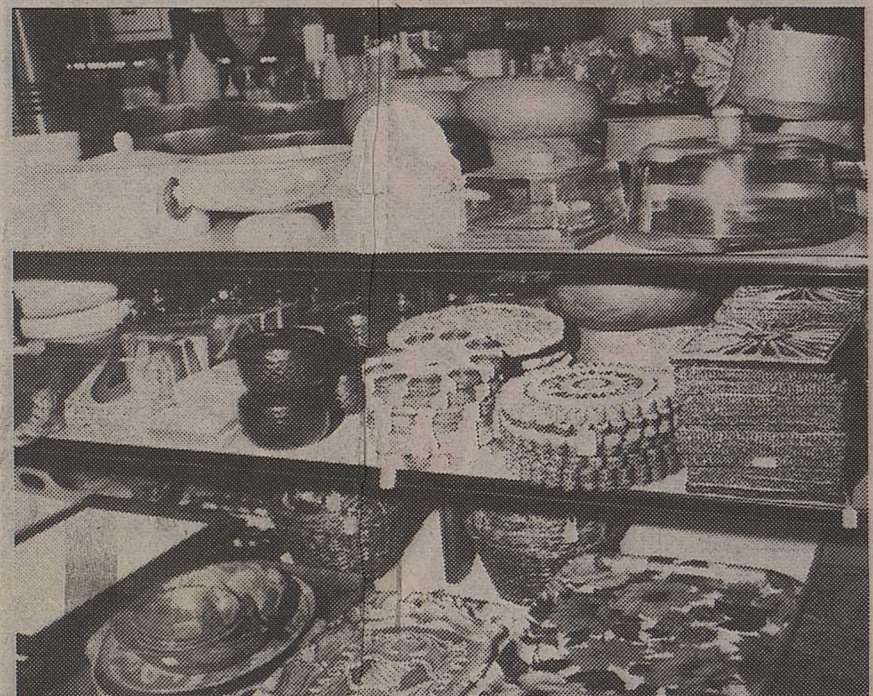


Amapola. - Le relief et la décalcomanie combinés donnent l'impression d'un décor peint à la main. De larges fleurs et des volutes vertes lui confèrent un aspect gai où le relief souligne la transparence des couleurs. Amapola peut être obtenu comme service à café et comme service de table. De plus, l'assortiment comporte des articles cadeaux tels des pots à vinaigre, à huile et à épices.

Fierté et plaisir d'être, si jeunes, des constructeurs de merveilleuses machines.



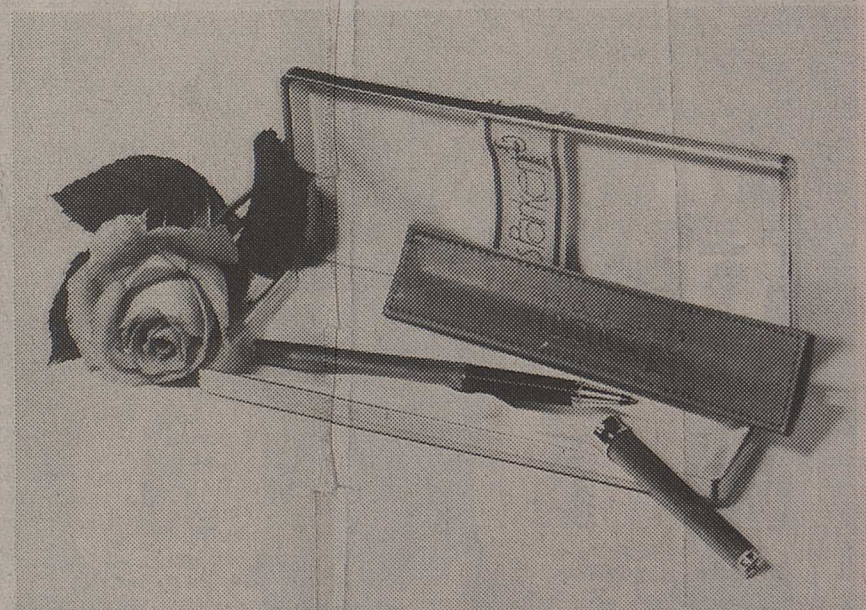
Au rayon des livres : du choix.



Un tour dans les magasins, ça donne des idées.

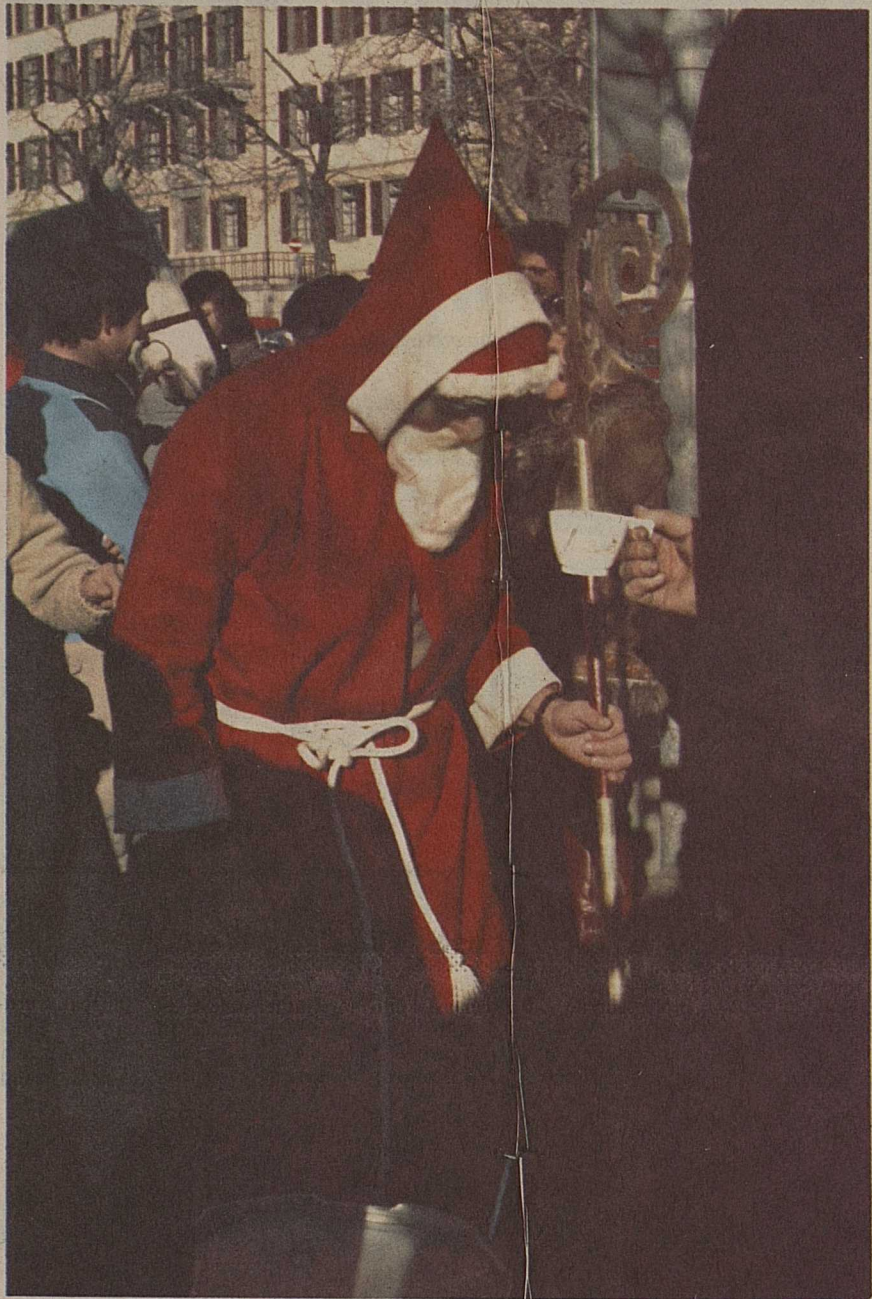
Miss Parker by Pucci

Le nouveau stylo-bille à encre avec pointe bille inédite. Un modèle esthétique et élégant en acier inoxydable brossé avec décor doré. Dans un joli emballage cadeau avec étui en cuir portant l'inscription « Ms Parker by Pucci ».



...Recevoir aussi

A chacun selon son désir



Celui que tous les enfants attendent



Curieux, inquiet... il regarde et espère

Pour les amis du jardin

 **
Promptement, levez-vous (Noël ancien)

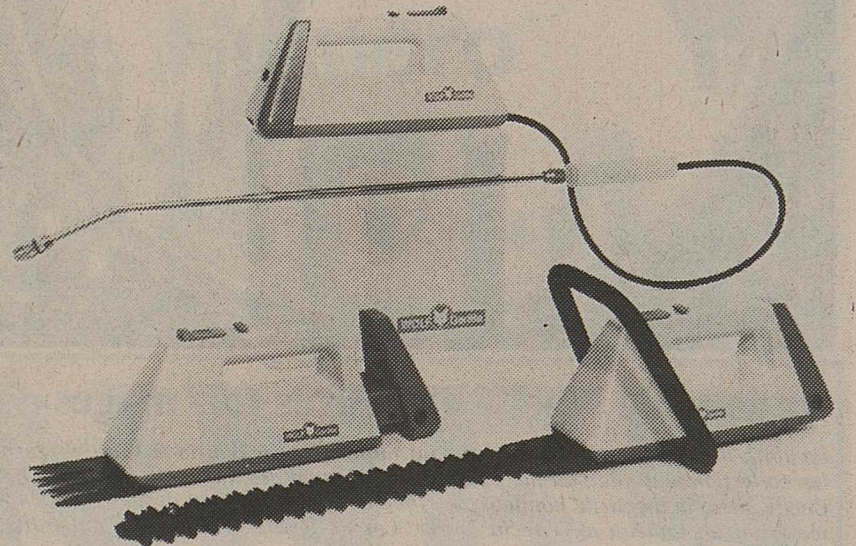
Promptement, levez-vous,
 Le Sauveur de la terre
 Est enfin parmi nous,
 Envoyé de son Père.

 Veillant sur mon troupeau,
 Autour de ce village,
 J'entends un air nouveau
 Et du plus doux langage.

 Rempli d'étonnement,
 Je laisse ma houlette,
 Pour voir ce Dieu naissant,
 Dont les anges font fête.

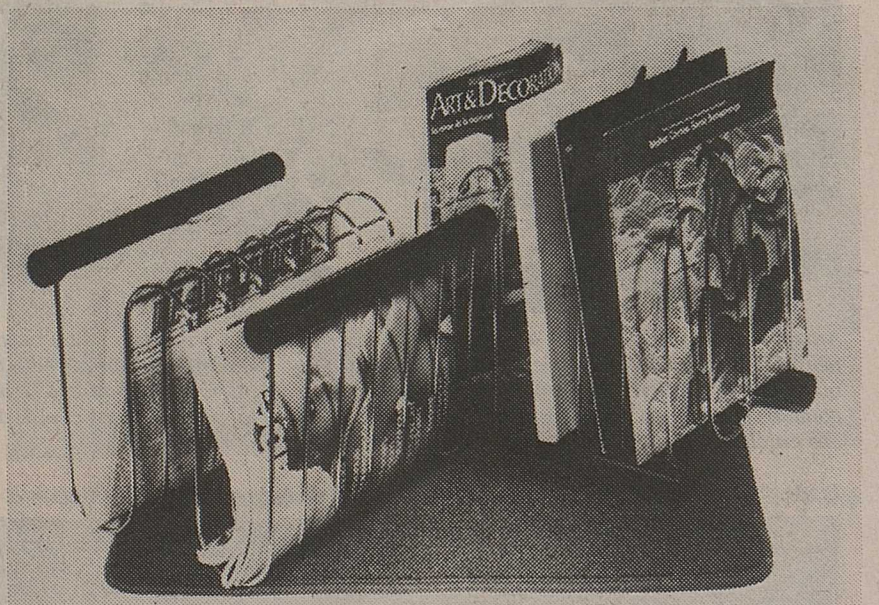
 Je ne suis point trompeur,
 Les choses sont certaines:
 Notre Divin Sauveur
 Finit toutes nos peines.

 **



RY-P8 pulvérisateur accu «Powerpack» de Wolf pour les produits de protection des plantes, avec batterie accu interchangeable.
 RV-P8 cisaille à gazon accu Vario «Powerpack» avec moteur spécial puissant pour une coupe rase nette et précise.
 RX-P8 cisaille de haies accu «Powerpack», pour tailler les haies sans se soucier d'un câble. Moteur puissant, couteaux revêtus d'Hostafilon.
 Dans les quincailleries et magasins d'articles de jardinage.

Porte-journaux - porte-disques



De forme élégante et classique, il convient à tous les intérieurs et se monte selon les besoins. Les barres sont en métal et les traverses en bois. Teintes: barres chromées, bois noir et barres dorées, bois acajou. Dimensions: 30 cm de largeur, 34 cm de profondeur, 25,5 cm de hauteur.



Arabelle. - Ces verres en cristal soufflés à la bouche et décorés à la main par d'élégantes entailles se caractérisent par leur forme intemporelle.



Sous l'arbre ou... sur la table !

Merci, Monsieur Alphonse Mex, poète

VOUVRY. - Comme nous l'avons annoncé dans notre édition de mardi, M. Alphonse Mex, Bagnard d'origine, né à l'ombre du château d'Aigle puis qu'il vit le jour à Yvorne, a été tout spécialement fêté lundi 4 décembre, à Riond-Vert, à Vouvry.

En début d'après-midi, ce fut une délégation des autorités de Bagnes, avec le conseiller communal Marc Fellay, dont la maman Marie-Louise était la première cousine du poète Alphonse Mex, accompagné du secrétaire communal Bernard Fellay, qui apporta les vœux des autorités et de la population bagnardes.

Après 17 heures, le conseil municipal d'Aigle, où Alphonse Mex a vécu jusqu'à sa retraite, par son syndic M. Pirolet, lui a remis le fauteuil traditionnel des nonagénaires en présence de Maurice



A gauche, Marc Fellay, conseiller communal de Bagnes et petit-cousin d'Alphonse Mex, avec, à droite, le secrétaire communal Bernard Fellay, dans la chambre du poète.



Au carnotzet de Riond-Vert, la municipalité aiglonne, accompagnée de son secrétaire communal, entourant le poète Alphonse Mex, qui apprécie le magnifique fauteuil de nonagénaire que lui a remis le syndic Pirolet, au nom de la population et des autorités aiglones, heureuses d'apporter les vœux à leur bourgeois d'honneur.

Mex, son fils, de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Le poète, malgré son handicap physique, conserve un esprit d'une limpide lucidité, ainsi qu'une brillante mémoire des hommes et des événements. Il a tenu à dire en termes que lui seul pouvait exprimer, ses remerciements, aux uns et

aux autres, de la joie ressentie en ce jour anniversaire.

Riche de ses souvenirs, Alphonse Mex et l'auteur de ces lignes ont évoqué le passé leysenoud, le poète ayant été un des administrateurs de la commune, lorsque celle-ci eut le malheur d'être placée sous tutelle par l'autorité cantonale.

Chacun des heureux bénéficiaires de cette journée anniversaire, d'Alphonse Mex a quitté Riond-Vert avec la certitude de retrouver le poète à l'occasion de son centième anniversaire dans d'excellentes conditions malgré son handicap physique.

Photo NF

Photos NF

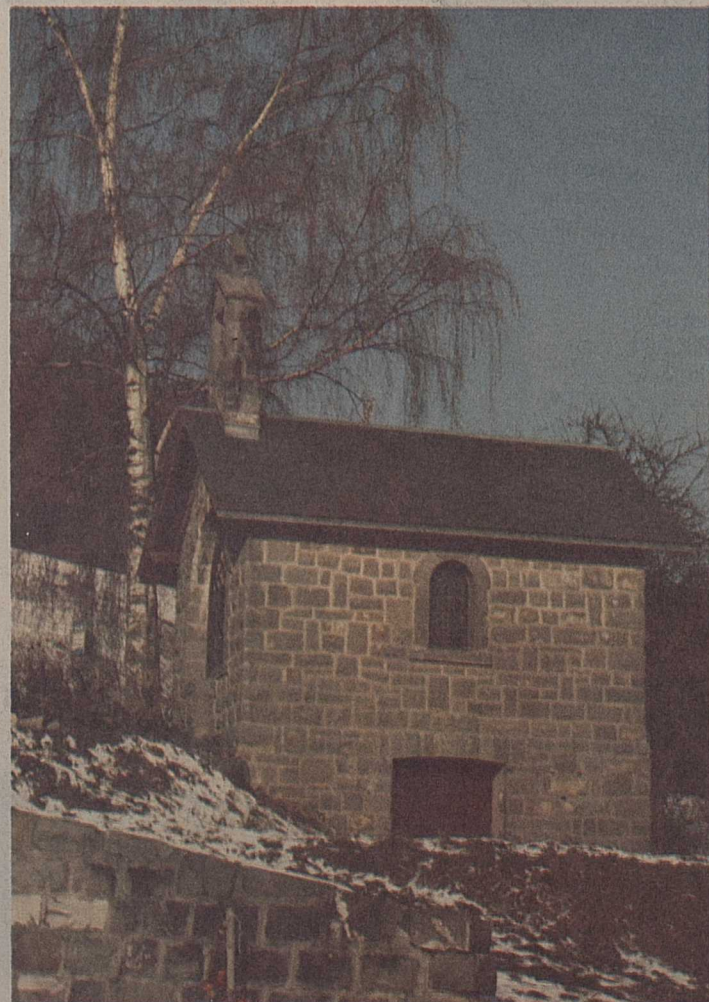
Pour que notre âme s'élève

COLOMBEY. - Il faut d'abord savoir qu'elle est là-haut, à un croisement de chemins. Si vous vous rendez à pied aux Neyres, c'est forcément par un raccourci que vous découvrirez la chapelle de l'endroit. L'étroit chemin s'élargit tout à coup alors qu'il rejoint la route carrossable du hameau après avoir passé entre des haies d'épines noires et de coudriers.

Petit chemin âpre et rude, il conduit gentiment, sans danger ni surprise, vers cet asile de paisible repos.

La vive clarté qui entoure la chapelle fait oublier la terre... La prière se mêle aux parfums des fleurs en été, à celui de l'encens lors d'un office religieux et monte plus agréable auprès de Dieu le Père.

Photo NF



Nouveaux locaux pour les raiffeisenistes

VOUVRY. - Samedi dernier, 2 décembre, a marqué la réalisation de ce rêve longtemps caressé par les organes responsables: être enfin chez soi.

Toute la population ayant été invitée, de nombreux visiteurs, dès 9 heures, se succédèrent dans les nouveaux locaux.

L'aménagement intérieur des quatre pièces a été judicieusement conçu par l'architecte J.-C. Vuadens qui a su utiliser au maximum les possibilités de la place mise à disposition.

Tout est sympathique, chaud, accueillant: on s'y sent à son aise. Technique, confort, sécurité s'allient agréablement. La façade à la teinte bien choisie est ornée d'une enseigne de fort bon goût. La louange de chacun fut unanime, aucune fausse note.

Le révérend curé de la paroisse a procédé à la bénédiction rituelle à 11 heures. Après le tirage d'une tombola gratuite, le restaurant de la Porte-du-Scex a réuni une vingtaine d'invités. Le président Paul Pignat retraça en une courte rétrospective, l'historique et les faits saillants de la caisse locale, qui fête son quarantième anniversaire. MM. Puipe, délégué de Saint-Gall, Deslarzes (président de la fédération), B. Dupont (président de Vouvry), Raboud (délégué de Monthey) soulignèrent les mérites des fondateurs, des responsables qui leur ont succédé et de tous ceux qui ont œuvré à la réalisation des nouveaux locaux. Le nouveau gérant, M. Joël Vuadens, mit un point final à la partie officielle.

Un raiffeiseniste

Le «NF» présente un artiste de chez nous

M. Félix Clément, sculpteur, Champéry

CHAMPÉRY. - Il est né, il y a un demi-siècle, au pied des Dents-du-Midi qu'il affectionne tout particulièrement. Félix Clément, s'il est conscient de ses dons, est d'un naturel pondéré, ne tirant aucune vanité de ce que la nature lui a accordé en qualités artistiques.

Employé aux PTT, il est un des facteurs de la station champéroisine et il la connaît dans ses moindres recoins.

Il avait une vingtaine d'années lorsqu'il commença à pratiquer le hockey sur glace avec bonheur, occupant un poste d'arrière et une place au comité. Aujourd'hui encore, il est de l'équipe dirigeante après avoir assuré aussi le poste de coach jusqu'à l'an dernier. Père de trois enfants, dont l'aînée est une fille de 23 ans, alors que la cadette n'a que 7 ans, Félix Clément est fier de son fils Diego (19 ans), un des excellents éléments de l'équipe fanion du HC Champéry.

Les présentations faites, il importe de relever qu'à 23 ans, Félix Clément, après avoir lu de nombreux ouvrages d'art, s'inspire de la technique des grands maîtres qu'il y découvre, dont Cézanne qui fut son guide sur le plan des couleurs. Les couleurs, il les travaille avec autant de nuance que de finesse, accordant toute son importance au détail. Il a un penchant particulier pour les portraits et les scènes de la vie, avouant son indifférence pour les paysages, par exemple.

Mais Félix Clément, constatant que sa peinture ne lui donne plus la satisfaction qu'il en éprouvait, se tourne vers la sculpture sur bois. C'est alors pour lui-même et son entourage une révélation. Il pratique ce hobby avec un art consommé, maniant le ciseau avec une dextérité qui n'a d'égale que son coup d'œil sûr, précis. Il taille et cisèle avec la souplesse d'un félin, sortant d'une masse informe un «Gros-Bellet», une vierge ou un saint Jean qui, avec ses chérubins, forment des groupes extraordi-

naires de véracité d'expression tant du visage que des corps.

Félix Clément, un artiste aux dons multiples, qui vit pour sa famille, pour le métier de facteur

qu'il a choisi, bien sûr, mais qui consacre toutes ses heures libres, à créer des œuvres qui font l'admiration des connaisseurs.

Photo NF



En feuilletant les « Annales valaisannes »

Les *Annales valaisannes*, éditées par la Société d'histoire du Valais romand publient chaque année des articles originaux se rapportant au passé de notre pays. Celles de 1978, qui viennent de sortir de presse, continuant la tradition.

Le groupement des articles par ordre chronologique met bien en évidence l'intérêt et la diversité des objets traités. Ceux-ci ont rapport à des événements qui s'étendent de l'époque romaine à nos jours.

L'étude de l'histoire ancienne a de plus en plus d'adeptes. La récente inauguration du musée gallo-romain de Martigny, qui a réuni plus de sept cents personnes, a montré à quel point le public est avide de connaître les vestiges de l'époque romaine de notre pays. Cet intérêt pour les recherches archéologiques n'a pas échappé aux responsables des *Annales valaisannes*. Celles-ci décrivent sous les plumes de MM. François Wiblé et Pascal Tissières l'activité archéologique déployée à Martigny durant les années 1976 et 1977.

Le Moyen Age est représenté par deux articles importants.

D'aucuns apprendront peut-être avec étonnement que Port-Valais formait autrefois une seigneurie dépendante de l'abbaye bénédictine de Saint-Michel de La Cluse (Piémont). Le prieuré bénédictin de Port-Valais que décrit le père François Huet est mentionné dès le XIII^e siècle. Ce fief sera cédé à l'Etat du Valais en 1570 pour 400 couronnes.

L'autre article relatif au Moyen Age se rapporte au clocher de la cathédrale de Sion. Construite au XII^e siècle et transformée au XV^e, la tour de Notre-Dame-du-Glarier a été consolidée et restaurée entre mars 1976 et avril 1977. L'abbé Dubuis, archéologue cantonal, raconte son histoire et décrit les travaux de restauration.

Deux articles se rapportant à des périodes mouvementées de l'histoire moderne et contemporaine du Valais ont retenu l'attention de la rédaction des *Annales*.

L'abbé Jean-Joseph Carrupt (1741-1811), curé d'Ardon, a consacré dans des manuscrits inédits les événements de la révolution valaisanne de 1798. Ces manuscrits ne sont connus que de quelques initiés. Ils méritent d'être divulgués. M. André Donnet comble cette lacune en publiant deux relations de l'abbé Carrupt. Il les fait suivre de deux rapports officiels rédigés par le notaire Joseph-Antoine Favre (1759-1855).

Comme ceux de 1798, les événements du Sonderbund de 1847 ont été abondamment décrits. Dans son article, M. Jean-Pierre Chuard,

professeur de journalisme à l'université de Neuchâtel, ne les analyse pas une nouvelle fois. Il rapporte le témoignage d'un poète bellerin, François Oyex-Delafontaine (1817-1884), qui a décrit la campagne de 1847 contre le Valais dans *Les souvenirs du bord du Rhône*.

L'article du chanoine Léon Dupont-Lachenal forme une diversion. Il rappelle le souvenir de trois personnages dont les restes reposent à la basilique abbatiale de Saint-Maurice. La vie de ces hommes qui ont joué un certain rôle n'est pas sans intérêt. Ils ont noms: Petermann Stockalper de la Tour, gouverneur de Saint-Maurice, enlevé en 1688; le marquis Frédéric-Séraphin de La Tour du Pin, décédé en 1837 et le comte Paul Riant, décédé au château de la Vorpillière sur Massongex en 1888.

Dans le but de faciliter les recherches historiques, M. Anton

Gattlen relève les principaux articles et ouvrages ayant trait à l'histoire de notre canton, qui ont paru entre le 1^{er} juillet 1977 et le 30 juin 1978.

Les événements marquants de l'année 1977 ont été consignés par M. Léonard Closuit. Son article «De jour en jour» permettra de repérer rapidement les faits importants de l'année.

Enfin les *Annales* rappellent la mémoire de deux membres qui se sont dévoués considérablement pour la société: MM. Albert de Wolff et Ulysse Casanova.

Cette brève analyse ne résume que fort imparfaitement le contenu des *Annales valaisannes* 1978. Elle a pour seul but d'attirer l'attention sur la valeur de la revue éditée par la Société d'histoire du Valais romand. Les amis de l'histoire y découvriront à leur profit des aspects variés de la vie de notre pays.

Après la journée agaunoise au Comptoir de Martigny

SAINT-MAURICE. - Le président de la société de développement, Raymond Bergerand qui fut le responsable, avec quelques bonnes volontés de la mise sur pied de la journée de Saint-Maurice au dernier Comptoir de Martigny, a relevé que le budget prévu par le conseil communal serait à peine suffisant (30000 francs) pour couvrir les dépenses malgré un apport financier d'un maximum de 10000 francs assuré par la société de développement. Bien sûr, le succès enregistré a dépassé toutes les espérances. Cette réalisation qui comprenait, outre le cortège avec plus de 870 participants, le stand de la ville à l'intérieur du Comptoir, a été magnifiquement soutenue par toutes les sociétés locales.

En fait, cette «journée de Saint-Maurice» a été le point principal de l'activité des membres du comité de la société de développement, durant l'exercice écoulé.

Mais le comité n'a pas négligé pour autant les divers aspects de la propagande touristique en faveur de la cité, réalisant, notamment, un nouveau dépliant, activant une propagande spéciale auprès des autorités scolaires pour leur faire connaître les buts touristiques agaunois, lors des promenades scolaires.

L'Office du tourisme dont le bureau est tenu par M. Bernard Pi-

gnat, est un élément important à disposition des touristes et des hôtes de Saint-Maurice.

Des panneaux touristiques seront apposés aux entrées sud et nord de la ville, ainsi que la place de la gare aux marchandises, où débarquent les voitures des trains touristiques venant de Paris.

Sans tambour ni trompette, mais avec une régularité de métronome, le comité de la société de développement agit en profondeur.

Chaque jour avec un tirage contrôlé de **38 122 ex.** soit plus de 95 000 lecteurs le **NF** est distribuée à près de **70%** des ménages du Valais romand

Bell

Concert de table

Chefs-d'œuvre culinaires avec une note de fête

Variations séduisantes.



Les surprises exquis de la boutique Bell: paniers garnis, arrangements raffinés sur palettes en teck et assiettes, délicatesses en pots de cuivre, moules à gratin et coffrets à cadeaux, salamis, terrines, plaques de saumon fumé - des fantaisies délicieuses dans toutes les variations et pour tous les désirs.



Le conseil de votre disquaire!
 Pour les cadeaux de fin d'année
Disques - Cassettes 8 pistes
Guitares - Accordéons - Radio-
cassettes - Chaînes stéréo

Bâtiment Richelieu, place du Midi
 Tél. 027/22 12 07

Banyl

plaît à la femme raffinée
 par sa lingerie de grande classe

AUBERT

Rue de la Poste 7

MARTIGNY



Magnifiques séries de

VERRES CRISTAL



Grandes marques
Gral
Villeroy & Boch
Bavaria

Le magasin pour tous vos
CADEAUX

Constantin
 fils s.a. sion

Pavillons à outils, de jardin serres

Grand choix, très bon marché pour commande tout de suite. Prix dérisoire pour mod. d'occasion, état de neuf, réservez maintenant pour printemps prochain!
 Prospect-Listes prix Uninorm
 Tél. 021/37 37 12

A vendre

tracteur Fiat 480

4 roues motrices, 1000 heures avec lame à neige
 Prix exceptionnel.

Bonvin Frères, machines agricoles
 1964 Conthey
 Tél. 027/36 34 64

36-2860

Miele

Lave-linge avec miniordinateur

NOUVEAU



simple sûr économique
 Votre spécialiste

Clément Savioz

Rue de la Majorie 6
 Sion
 027/23 10 25

Réparations toutes marques

SKIS FRITZMEIER

Offrez-vous un ski qui vous procure un plaisir optimal!



Cet hiver aucune autre marque ne présentera de meilleurs skis que ceux de FRITZMEIER.



Les magasins **MICHEL SPORTS**

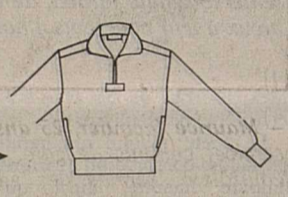
vous attendent dès maintenant

le spécialiste **S** du sportif

PULLS JUMPER COTON

dans les coloris mode

Des jeans **RIFLE**



la pièce Fr. **19.-**

O'JEANS

Place Centrale 14
 Porte-Neuve 23
 Rhonesandstrasse 1

MARTIGNY SION BRIGUE

LA BOURSE AUX JEANS

Rue du Collège 1

MARTIGNY

HIFI SUR MESURE



Pour vous qui manquez de place, la solution: cette chaîne stéréo Hifi en rack, espace minimal, performances maximales!



Tourne-disque Technics SL 231
 Hifi, 100% automatique, cellule magnétique diamant, socle et couvercle plexi fumé.

Ampli-tuner Technics SA 100
 Hifi, 2 x 18 watts sinus, récepteur OL-OM-OUC stéréo, entrée phono, auxiliaire, enregistreur; réglages séparés tonalité, volume, balance, filtre + présence.

2 haut-parleurs Technics SB 19
 2 enceintes à 3 voies, 35 watts sinus.

En option: ● Rack Technics sur roulettes 175.-
 ● Tape-deck à cassettes Technics RS 615, commutation FeCr et CrO₂ 545.-

La chaîne complète, noir satiné, prix EXPERT sécurité

995.-



S. MICHELOTTI
 chef technicien diplômé
 1950 Sion, rue des Portes-Neuves
 Tel. 027 22 22 19



Fidèles employés au chemin de fer Martigny-Châtelard

MARTIGNY. - En Suisse, dans la plupart des exploitations ferroviaires, le personnel est spécialisé à outrance. Ce principe d'économie, s'il favorise le rendement intensif et qualitatif peut dans certains cas provoquer des inconvénients sérieux. En effet, tel employé exerçant une activité précise de façon rapide et parfaite, est généralement incapable de se substituer, en dépit du besoin urgent parfois, à un

collègue.

Au Martigny-Châtelard, c'est le principe de l'universalité des fonctions qui tend à dominer. Tout agent peut être appelé à exécuter une tâche courante relevant de l'exploitation sauf, évidemment, celles qui exigent des qualifications particulières.

Ce système opposé à la spécialisation rend de nombreux services.

Ainsi, par exemple, au moment des pointes de trafic, les ouvriers de l'atelier, généralement occupés à des travaux d'entretien des véhicules, fonctionnent en qualité de chefs de train ou de conducteurs. En revanche, alors que le trafic faiblit, durant les mortes saisons, ce sont les chefs de train titulaires, les employés de stations, les conducteurs qui se muent en employés de la voie, menuisiers,

électriciens, serruriers, peintres, etc.

Et puis, le personnel saisonnier (à six, trois ou deux mois) occupé dans les stations et sur les trains, est recruté dans la région. Ceux travaillant à l'année restent fidèles à la compagnie. En 1978, huit d'entre eux ont fêté un anniversaire de travail.

A tous, nos sincères félicitations.



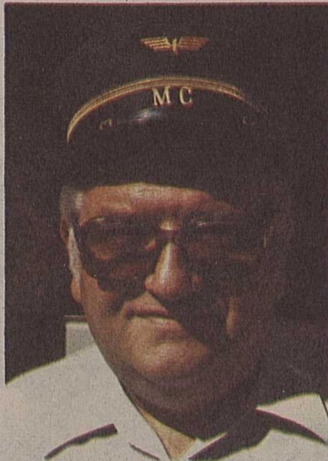
- Gratien Tornay, 30 ans de service, d'abord contrôleur, puis chef de gare intérimaire.



- Marcel Abbey, serrurier, puis zwattman; il est actuellement à l'atelier de Vernayaz, 30 ans de service.



- Eugène Gross, 30 ans de service, d'abord apprenti, puis remplacements; actuellement chef de gare des Marécottes.



- Etienne Moret, 30 ans de service; commis de gare, roulement, service des gares dans toute la vallée; actuellement chef de gare à Vernayaz.



- Maurice Jacquier, 25 ans de service; commis de gare, puis contrôleur, service des gares, chef de gare de Salvan depuis 1967.



- Hubert Voeffray, 20 ans de service; menuisier, conducteur-train.



- Anne Bochatay, 20 ans de service; employée de bureau, puis chef du contrôle des recettes.



- Roger Gross, 20 ans de service; ouvrier de la voie comme ses deux frères et son cousin.

Photos NF

Le Père Noël à l'école de La Bruyère

MARTIGNY. - Notre Harmonie municipale possède non seulement ses clairons, ses tambours, mais encore un Père Noël attiré et officiel qui officie depuis plusieurs années.

Depuis plusieurs années aussi, il se rend à l'école La Bruyère (ancienne villa Coquoz, à la rue du Nord) pour distribuer des cadeaux, des

friandises aux petits handicapés mentaux.

Son arrivée fut annoncée par un jeune tambour, Yvan Délez. Le fils du Père Noël - Christian - donna un petit récital de clarinette. Participaient aussi à la petite fête, le directeur de La Bruyère M. André Dupertuis, le vice-président de l'Harmonie, M. Jean-Claude Jonneret, et le vicaire Sarbach.

Exposition posthume André Closuit

MARTIGNY. - C'est jeudi 7 décembre 1978, à 17 h. 30, dans le hall du CERM que la bourgeoisie de Martigny aura le très grand honneur de procéder au vernissage de l'exposition André Closuit (1889-1977). Cette exposition est organisée pour faire connaître l'œuvre dessinée de l'artiste, généreusement offerte à la bourgeoisie de Martigny par sa famille.

Le chanoine Marcel Michelet

retracera la carrière de l'artiste et commentera l'œuvre de ce Martigneraïn, demeurée jusqu'à ce jour trop peu connue. Ce vernissage est ouvert au public qui est très cordialement invité à y participer. Les dessins et tableaux de l'artiste seront exposés au CERM jusqu'au samedi 9 décembre 1978, date à laquelle les bourgeois de Martigny se réuniront pour leur grande soirée chouchoute devenue presque une tradition. A cette occasion, ils auront donc aussi la possibilité, avant 19 h. 30, de visiter l'exposition consacrée à André Closuit, cet enfant du pays qui a su faire revivre, par ses dessins entre autres, le riche passé de notre cité.

Peintures, dessins, vitraux et céramiques

FULLY. - La commission culturelle de la commune organise dès demain jeudi 7 décembre 1978, à la maison communale, une exposition de peintures et dessins signés du curé de Charrat, Maurice Lonfat, de Camille Ançay, de Gabriel Carron, d'Alexandre Roduit. Le premier y joindra des vitraux qu'il crée lui-même de toutes pièces; Yves Leroy s'y montrera excellent céramiste. L'exposition sera complétée par des travaux d'enfants fulliérais.

Vernissage jeudi 7 décembre 1978, à 18 heures. L'exposition sera ouverte tous les jours de 18 h. 30 à 20 h. 30; les samedi et dimanche de 15 h. 30 à 20 h. 30, jusqu'au 16 décembre prochain.

Invitation cordiale à tous.

NF REDACTION DE MARTIGNY ET D'OUTRE-RHÔNE

Emmanuel Berreau
Tel.: (026) 2 27 10
Avenue de la Gare,
1920 Martigny

Le solitaire des Follaterres rendu inoffensif

FULLY. - Il y a quelques années, Miki Carron, habitant Châtaignier, avait fait l'acquisition d'un singe qui, en été, vagabondait dans une grande et spacieuse cage, tandis qu'en hiver il occupait un local chauffé sis au rez-de-chaussée de la maison d'habitation.

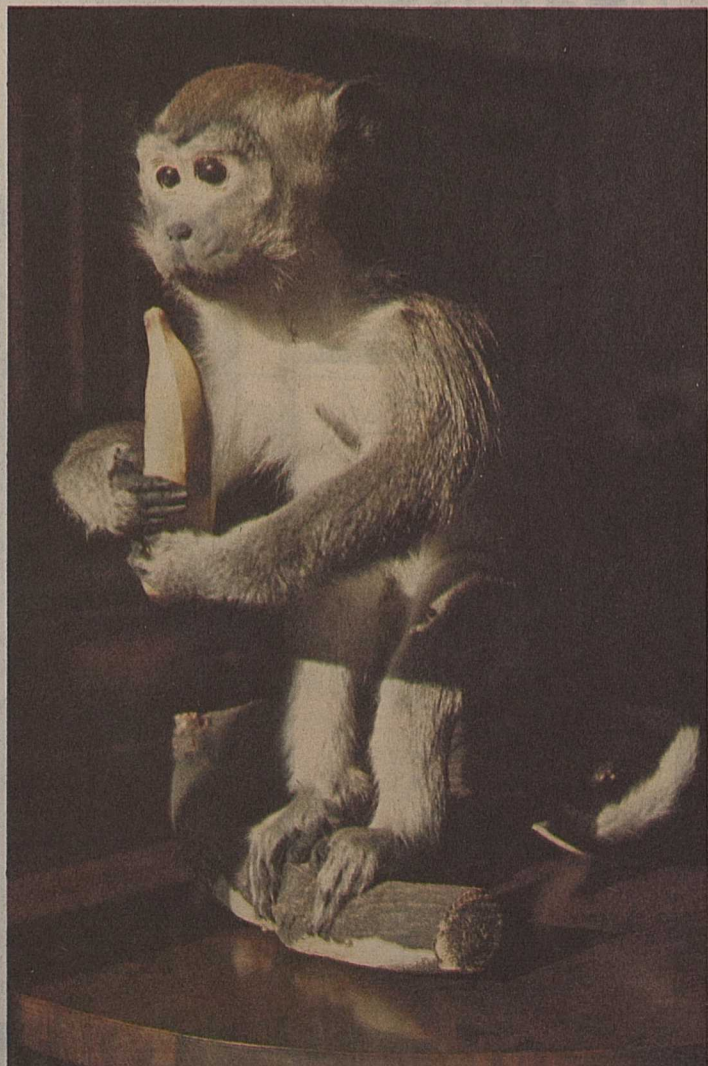
Par un jour de foehn, le primate faussa compagnie à son propriétaire pour élire domicile dans la région des Follaterres où se trouvent une faune et une flore uniques en Europe et ressemblant à celles de certains pays chauds. Un biotope idéal pour le petit singe.

Au début, on le voyait souvent près de Branson, mais personne ne put le capturer. Les gosses lui donnaient des cacahuètes, des bananes. C'était une attraction pour les promeneurs parcourant sa jungle adoptive.

Puis un jour, il devint agressif, méchant, s'en prenant à la faune à plume et à poil, faisant régner la terreur. Miki Carron dut prendre les grands moyens: une banane empoisonnée suffit. Un spécialiste naturalisa le singe.

C'est ainsi que demeure le souvenir du petit solitaire des Follaterres.

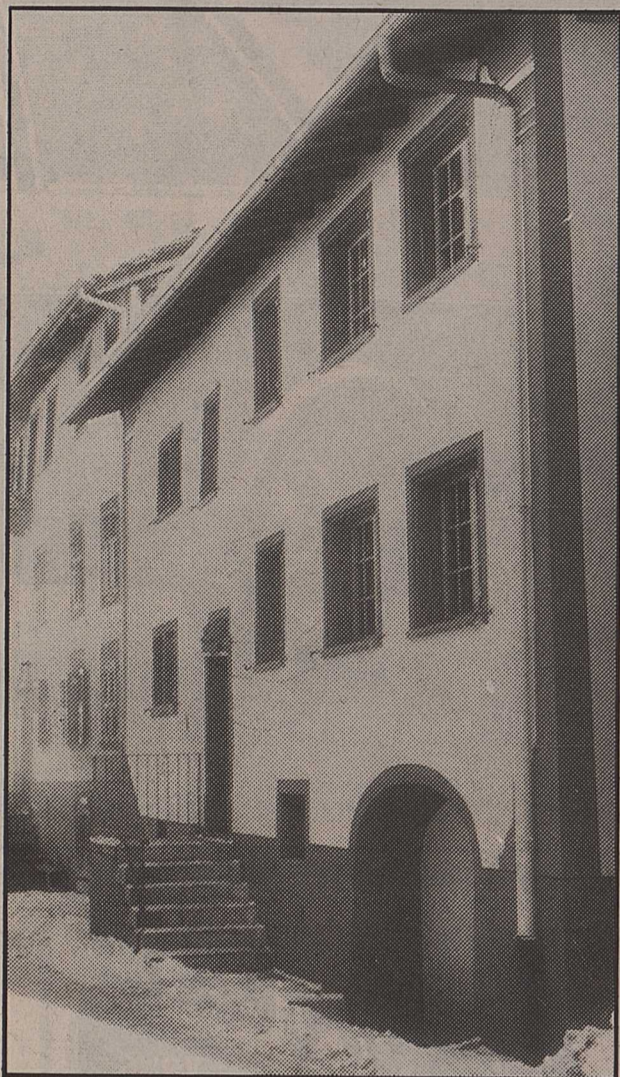
Photo NF



Au pays des Dranses

LIDDES

Heureuse restauration



LIDDES. - Propriété de M. Pierre Exquis, fromager à Liddes, l'antique demeure familiale des Darbellay, sise en bordure de route au sommet du village, subit une très heureuse restauration.

La façade principale, après réfection, s'est embellie de couleurs discrètes. Les encadrements de fenêtres ainsi que les chaînes d'angle ont été fidèlement reproduits. Ces dernières s'harmonisent en teintes vives sur un fond de peinture jaunie.

L'ensemble, discret, s'équilibre à merveille dans le groupe de bâtiments anciens avoisinants.

Lors de la mise à l'enquête publique, le service cantonal des bâtiments et de la protection des sites, ordonnait au requérant, par l'entremise de l'architecte cantonal, la restauration fidèle de l'ouvrage.

L'escalier de l'entrée prin-

cipale, formant un appendice sur la route, fut ainsi maintenu. La touche artistique finale en façade, les détails divers des dessins reproduits sont l'œuvre du peintre-expert sédunois, M. Germain Karlen.

Ces travaux sont en partie subventionnés par le canton. Entrepris depuis plus d'une année, ils sont aujourd'hui pratiquement terminés (notre document). L'aménagement intérieur du sous-sol et du 1^{er} étage touche à sa fin. Le dernier étage, sous-toit, fera l'objet d'un aménagement ultérieur.

Finalement, de l'avis de M. Rémy Marquis, président de la commune de Liddes, il serait souhaitable que les petites communes de montagne participent, dans la mesure de leurs moyens, à la conservation de notre patrimoine et à l'heureuse mise en valeur de nos pittoresques villages.

Du pain et des traditions...



ORSIÈRES. - Le four banal de Chez-Les-Reuses conserve jalousement au village une vivante et populaire tradition.

Construit, il y a plus de trois siècles, il a vu des générations de villageois s'y succéder et y confectionner inlassablement un excellent pain de froment.

L'année passée, 26 sociétaires, gens de Chez-Les-Reuses et amis de l'extérieur, lui ont donné une nouvelle apparence coquette.

Devisé à 25000 francs, un nouveau bâtiment, construit sur les fondations de la vétuste chapelle de Notre-Dame du Bon-Secours, jouxte le vieux four. L'endroit, destiné à la préparation du pain, reçoit à la mi-novembre et à la mi-mars les représentants des 14 ménages qu'abrite le village. Ces

derniers sont répartis en groupes de 3 et 4 personnes.

150 kilos de farine, du froment, soit environ 70% de la production locale, 70 litres d'eau, le sel, le levain, substance vitale transmise fournie après fournée, composent une «cuite». Vingt-quatre d'entre-elles seront exécutées sans discontinuer en l'espace de trois jours. Au total, un peu moins de 3000 pains d'environ 2 kilos chacun, ainsi que la traditionnelle brioche des enfants, feront la joie de ces derniers et la fierté des nombreux «boulangers occasionnels» de Chez-Les-Reuses.

Notre photo: Alois Pellouchoud, responsable du four banal, avec à sa droite, M. Raymond Lovey.

Fiat 131 Supermirafiori.



Fiat 131 Supermirafiori

16/78 TBWA

Revêtements de sols



VOUS offre

dans ses locaux agrandis un vaste choix

(plus de 1000 variétés différentes) **DE NOTRE PROPRE STOCK**

2000 m² de moquette mur à mur
1000 m² de plastique à dessins Novilon

DEVIS SANS ENGAGEMENT
une équipe de poseurs spécialisés

MONTHÉY Tél. 025/4 21 14
Avenue de la Gare 15 entrée côté immeuble

SUCCÈS

sans précédent

NOS ROBES DE FRANCE
Paris - Lyon

DES CENTAINES DE MODÈLES

Tous les prix
Taille 36 à 52



MARTIGNY
100 m de la gare

SUPERGRANDE VENTE AUX ENCHÈRES

Vendredi et samedi 8 et 9 décembre
A tout prix !
Liquidation du matériel d'exploitation de l'hôtel Beau-Séjour à Vevey, avenue de Blonay N° 1 (70 chambres) Chargé de la vente: S. Dentan, Lutry
A tout prix !
Mobilier XVIII^e, XIX^e, Voltaire, Ls-Philippe, N. III, 1900 et moderne. Grand salon, piano à queue, Jacobi, cheminée, 30 armoires, 25 fauteuils, 25 commodes, 40 tables rondes et rectangulaires, 50 tables de nuit, 60 lits, 80 chaises.
A tout prix !
Grande quantité de bibelots, vaisselle, 200 tableaux, petits meubles, literie, lingerie, argenterie, pendules.
A tout prix !
Vaisselle et bibelots chinois, Canton, Ming et 1900. Assiettes et vases de collection, cuivre, étains, etc.
Conditions de vente: à tout prix! Au comptant, à enlever tout de suite. (Transporteur à disposition).
Vendredi 8 décembre: 8 h. à 9 h. visite. Vente: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Samedi 9 décembre: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Salle chauffée, 80 places assises.

HOMELITE HOMELITE HOMELITE



DE LOIN le plus grand choix de petites tronçonneuses

- 7 modèles de 26 à 43 cm³
- * avec l'exclusif SAFE-T-TIP

Vente et service: **André Terrettaz**
Machines agricoles
1931 Vollèges - Tél. 026/8 81 56

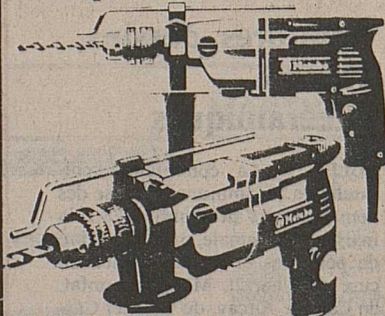
DOM Mariages

LA VIE SOUS UN JOUR NOUVEAU

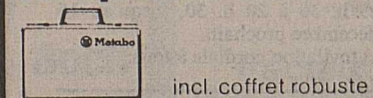
c'est réellement ce que nous cherchons à vous offrir, comme à tous ceux qui nous font confiance. Alors, n'hésitez plus, téléphonez-nous aujourd'hui encore!
Rens. par tél. et consultation gratuite, sur rendez-vous.
Sion, rue Mazerette 36 - Tél. 027/22 44 56 - 81 11 12
Fribourg - Genève - Lausanne - Lugano - Neuchâtel



Nouveau! 600 watts
Perceuse à percussion à deux vitesses
Sb 600/2 S-automatic
• munie du débrayage de sécurité Metabo S-automatic
Prix spécial Fr. 279.-

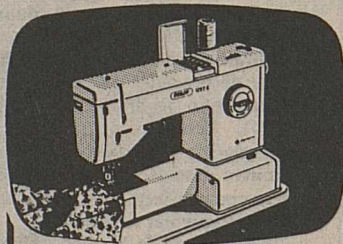


Nouveau! 600 watts
Perceuse à percussion à deux vitesses électronique
Sb EK 600/2 S-automatic
• munie du débrayage de sécurité Metabo S-automatic
• variateur électronique de vitesse avec automaticité de réglage et kickdown
Prix spécial Fr. 348.-



incl. coffret robuste

J. NIKLAUS QUINCAILLERIE
STALDER
GRAND-PONT 17, SION - 027/22 17 69
Metabo: qualité, puissance et sécurité



PFAFF
1222 Electronic

Sion **Clément Savioz**
Rue de la Majorie 6
Tél. 027/23 10 25
Sierre **Rémy Monnet**
Avenue du Château 6
Tél. 027/55 32 48

Vente et service après vente



La pendule...
toujours à la mode

Hortogerie - Bijouterie



Grand-Pont - SION
Tél. 027/22 23 44

36-2610

Problèmes de pieds ?

Chez Nigro: fabrication de supports et chaussures sur mesure



SION
Rue des Vergers 4
027/22 80 35

A vendre un lit une place et demie armoire à 2 portes avec glace un divan-lit un buffet de cuisine
Olga Pannatier
Saint-Léonard
Tél. 027/31 22 18
36-32274

ÉTONNEZ VOS AMIES !

découvrez le **TAPIS PINGOUIN** à faire soi-même 170 modèles de tous les styles



EXPOSITION DÉMONSTRATION CATALOGUES GRATUITS

AU FIL D'ARGENT FULLY

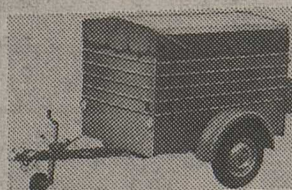
Tél. 026/5 37 64

Trousseaux Linge de maison Services de table «Jaeger» Laines Rideaux

MAGASIN PINGOUIN

C. Bender-Balet

SENGSA Remorques



Remorques en tous genres
Attelage et montage

Claude Boson

Garage Mazda
1902 La Balma
Tél. 026/8 42 78
8 45 24 36-2891

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour
Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP _____ Lieu _____

La plus douée de sa classe.

La Fiat 131 Supermirafiori fait partie de ces voitures qui ont tout pour réussir.

Elle est élégante et sait s'habiller de teintes harmonieuses. Des orthopédistes ont dessiné ses sièges, dotés d'appuis-tête à l'avant et à l'arrière, et les ont recouverts de velours. En plus, elle est toujours prête à vous rendre la vie facile avec son volant réglable et la répartition fonctionnelle de ses commandes.

Equipée de série d'un moteur à double arbre à cames et d'une boîte à 5 vitesses, elle reste silencieuse et

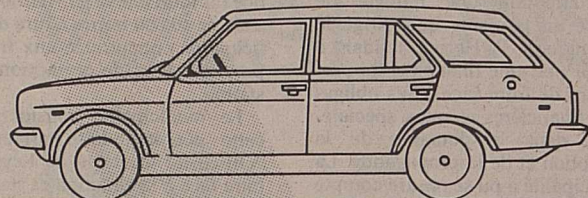
économique.

Il ne faut donc pas s'étonner que la Supermirafiori soit pratiquement sans rivale dans sa classe.

Après la réduction de prix, la Fiat 131 Supermirafiori avec ses nombreux équipements spéciaux coûte Fr. 13 890.- avec moteur de 1300 cc. Fr. 14 390.- avec moteur de 1600 cc. La gamme Mirafiori est complétée par les versions: L à partir de Fr. 11 390.-. CL à partir de Fr. 12 890.- et Panorama à partir de Fr. 12 690.-. La sportive 131 Racing coûte Fr. 15 950.-.

Toutes les Fiat bénéficient d'une assurance Helvetia de 30 mois contre les frais de réparations, d'une garantie anti-corrosion de 2 ans et d'une garantie usine d'un an sans limitation de kilométrage.

Fiat leasing pour entreprises: tél. 022/45 88 11, interne 278.

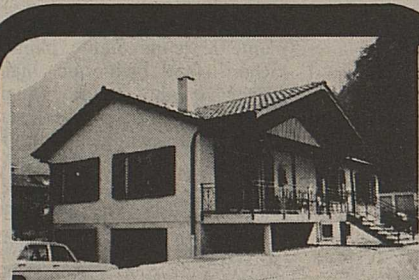


Fiat 131 Panorama

FIAT

Un plaisir qui dure.

ETES-VOUS INTERESSE A LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON FAMILIALE ? ...



Guildway - Tecnodomus

Agent général pour le Valais:
LANZI BIENVENU - Architecte - c.p. 75
Rue des Ecoles, 22 - 3965 CHIPPIS.
Tél. (027) 55.41.80

Si oui, n'hésitez pas à nous téléphoner; nous vous conseillerons au mieux, sans engagement

**AVANTAGE PREFABRIQUE +
SECURITE TRADITIONNEL =
CONSTRUCTIONS PRE - ASSEMBLEES GUILDWAY**

- Economie sur les prix de construction
- Matériaux de qualité supérieure uniquement
- Isolation thermique et phonique excellente
- Réalisation en un temps très court

Demandez notre documentation gratuite, ou prenez rendez-vous pour visiter nos villas

J'achète

machines à coudre portables électriques

Tél. 021/37 70 46

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Cadeau original
Nos tasses à tisane à partir de Fr. 15.90



SION

Herboristerie de la Matze

Droguerie A. Thévenon
Tél. 027/22 38 89

MARTIGNY

Herboristerie B. Crettex

Droguerie, rue du Rhône 1
Tél. 026/2 12 56

VOUS QUI AVEZ PAYÉ PLUS CHER!

Pour l'avenir: retenez cette adresse... à Martigny depuis

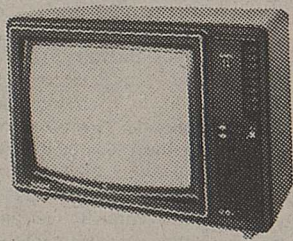
72
ans

Les meilleurs conseils!
Le meilleur service!
Le prix le plus bas!



REFLEX

Nikon F2	2'0	825.-
Nikon F2 A	2'0	1055.-
Nikon F2 AS	2'0	1310.-
Nikon EL	2'0	628.-
Nikon EL 2	2'0	925.-
Nikon FT 3	2'0	595.-
Nikon FM	2'0	658.-
Nikon FE	2'0	895.-
Canon F 1	1'8	925.-
Canon AT 1	1'8	420.-
Canon AE 1	1'8	598.-
Canon A 1	1'8	995.-
Pentax KM	1'7	515.-
Pentax KX	1'7	570.-
Pentax MX	1'7	580.-
Pentax ME	1'7	598.-
Olympus OM 1	1'8	558.-
Olympus OM 2	1'8	798.-
Yashica FX 1	1'9	328.-
Yashica FR avec moteur	1'9	498.-
Yashica FR II avec moteur	1'7	598.-
Yashica FR I avec moteur	1'7	698.-
Konica TC	1'7	490.-
Konica T 4	1'7	645.-
Minolta SRT 101B	1'7	375.-
Minolta SRT 303B	1'7	475.-
Minolta XG 2	1'7	625.-
Minolta XD 7	1'7	825.-
Fujica ST 705	1'8	398.-
Fujica AZ 1	1'8	568.-
Ricoh SLX 500	2'8	265.-
Ricoh XR 1	1'7	398.-
Ricoh XR 2	1'7	448.-
Contax RTS	1'4	940.-



TV couleur

Hitachi CWP 137	645.-
Hitachi CRP 149	895.-
Hitachi CEP 286	925.-
Hitachi CTP 207	1190.-
Hitachi CTP 215	1198.-
Hitachi CTP 217	1198.-

RADIO CASSETTE

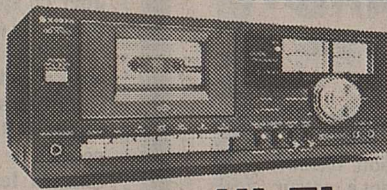
3 longueurs piles et secteur **98.-**



CAMÉRA CINÉMA

Eumig Mini 3	298.-
Canon 318 M	248.-
Canon 310 XL	358.-
Canon 514 XL	479.-
Canon 514 XLS	725.-
Canon 312 XLS	675.-
Bolex 625	298.-
Bolex 660	678.-
Bolex 680	918.-
Bolex 551 XL	995.-
Bolex 581	995.-
Bolex 5122	1295.-

Les prix les plus bas en



HI-FI



RADIOS



MONTRES

Fondé en 1906

DORSAZ DISCOUNT

Gd-St-Bernard 29 MARTIGNY Tél. 026/2 21 47

Lors d'un achat chez DORSAZ DISCOUNT:

6 AVANTAGES DÉCISIFS!

- 1 **LA QUALITÉ:** nous sélectionnons sur le marché photo, radio, les marques dont la qualité et la robustesse ont été reconnues par tous les instituts de tests spécialisés.
- 2 **LE PRIX:** vous trouverez chez nous les prix les plus bas, étudiés au mieux de vos intérêts. COMPAREZ!
- 3 **L'EXPÉRIENCE:** notre maison a été fondée en 1906: 3 générations d'expérience en conseil, vente et service.
DORSAZ DISCOUNT: la plus ancienne maison photo radio en Valais
- 4 **UN SEUL POINT DE VENTE:** nous nous sommes toujours efforcés, malgré de multiples sollicitations, de ne conserver qu'un seul point de vente (Martigny), afin que notre clientèle n'ait point affaire à d'anonymes et intérimaires vendeurs, mais toujours aux seuls et mêmes patrons responsables et compétents, assurant ainsi un climat de confiance absolu et un service impeccable.
- 5 **LE SERVICE APRÈS VENTE:** toutes les marques (et elles sont nombreuses) qui n'offrent pas un service après vente rapide et soigné sont systématiquement écartées de notre programme de vente. Tous nos appareils bénéficient de la garantie originale suisse d'un an.
- 6 **LE CHOIX:** incomparable! Un coup d'œil à nos 7 vitrines vous convaincra.

COUP D'ŒIL SUR LE BUDGET 1979 DE LEYSIN

Objectif numéro un: le tourisme

LEYSIN. - Feu vert et priorité au tourisme! C'est le choix que se proposent l'Exécutif et bientôt le Législatif leysenouds dans le projet de budget de la caisse communale pour l'année 1979.

Un choix dicté par les à-coups de l'économie générale, les impératifs concurrentiels en matière touristique et surtout l'effort nouveau à fournir sur les plans publicitaire, propagande et promotion, pour créer de nouvelles sources de clientèle et maintenir Leysin-station au beau fixe des hits-parades touristiques vaudois et suisses.

Subventions pour le tourisme

Ainsi, la municipalité a examiné avec attention une requête de l'office du tourisme que dirige le dynamique J.-R. Herren, tendant à obtenir une aide financière lui permettant de faire face à ses obligations financières et, plus spécialement, dans le domaine de la promotion et de la propagande. La municipalité a pu se rendre compte que dans les communes voisines l'on avait déjà résolu les problèmes financiers des offices de tourisme: indépendamment de la destination des fonds de la taxe de séjour qui - tant aux Diablerets qu'à Olon - sont remis intégralement aux offices, ces deux communes alloueraient en plus des subventions importantes pour en assurer le bon fonctionnement.

Cette pratique ayant fait école,

Leysin, aujourd'hui, octroie à l'office du tourisme la subvention spéciale de 40 000 francs à titre de participation communale aux frais de propagande et de promotion de la station.

La municipalité considère que cette décision doit permettre à l'Office du tourisme de Leysin de faire face à la situation et stabiliser sa situation financière que grèvent toujours plus les frais de propagande et de promotion.

BUDGET 1979: A SUIVRE DE PRÈS...

Avant de donner les chiffres du budget 1979, il est utile de relever que les comptes 1978 se solderont probablement par un découvert évalué à 57 690 francs. Ce rappel a

pour objet de définir l'ensemble des dépenses de la caisse communale pour l'année à venir. La municipalité est décidée à suivre ce budget et à éviter dans toute la mesure du possible des dépenses extra-budgétaires dont la couverture financière n'est pas assurée, ceci pour éliminer les difficultés de trésorerie. Ce projet de budget que le Législatif leysenoud est appelé à ratifier se présente, en résumé de la manière suivante:

Au chapitre des recettes:
4 888 460 francs.

A celui des dépenses: 4 645 450 francs.

D'où un excédent de recettes de 243 010 francs.

QUELQUES CHIFFRES...

Les comptes de l'administration générale, charges et revenus, sont en augmentation par rapport au budget 1978: 620 200 francs de charges et 212 500 de revenus.

Le département finances et domaines se budgétise par 1 169 550 francs de charges et 3 352 700 francs de revenus.

En matière d'imposition fiscale, la municipalité a sagement maintenu les chiffres budgétés en 1978; les impôts sur les gains immobiliers toujours tributaires de la lex Furgler et de ses nouvelles restrictions peuvent influencer très sérieusement les éléments de recettes.

Pour l'instruction publique les charges se montent à 722 800

francs pour une recette de 93 320 francs. La municipalité poursuivra les travaux d'amélioration au collège communal et se préoccupera sérieusement de l'avenir de l'inter-nat ménager des Alpes vaudoises, menacé par la réforme scolaire, qui en prévoit la suppression. On étudie actuellement une solution à ce problème.

Le poste des travaux publics présente des dépenses de 1 504 300 francs pour des recettes de 984 100 francs.

Au service des eaux, on prévoit 417 800 francs de charges pour 560 000 francs de recettes et un amortissement du réseau fixé à 30 000 francs.

Au chapitre de la sécurité sociale, 154 700 francs sont à mettre en charges et 56 740 francs au rîette.

Le point de la participation communale à l'assurance chômage qui s'élève à 10 000 francs se présente dans la perspective d'une aggravation éventuelle de la situation du marché de l'emploi. La municipalité n'a donc pas hésité à libérer ce montant.

Ce tour d'horizon du budget leysenoud avant sa ratification par le Législatif permet de croire que Leysin a bien situé ses objectifs premiers, objectifs caractéristiques d'une station qui promet et qui tient, non seulement ses promesses mais les premières places au hit-parade touristique suisse.

Le vieux tilleul d'Ollon a disparu... Voilà un jeune érable



OLLON. - Il avait deux cents ans, le vieux tilleul légendaire sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Planté là en souvenir de la bataille du col de la Croix, la légende veut que, sous son tronc, des héros soient ensevelis.

Effectivement quelques ossements ont été découverts lorsqu'il a fallu déterrer l'aïeul qui n'en finissait plus de se dessécher et de se mourir sur le rond-point. Hier, M. Yves Bolay, garde-forestier com-

munal, aidé de quelques ouvriers, a planté le jeune érable plane qui tâchera tant bien que mal de grandir et de prendre la place laissée à regret par le tilleul. Un petit tube de fer contenant un message daté et signé de l'autorité municipale a été placée entre les racines de l'arbre pour perpétuer le souvenir... Une manifestation que les citoyens d'Ollon ont un peu boudé... à cause du petit air glacial, sans doute.

Ce soir, à Saint-Maurice: «L'Histoire du soldat»

SAINT-MAURICE. - Dans le cadre du 100^e anniversaire de la naissance de C.-F. Ramuz, sous les auspices du service culturel Migros, les Jeunesses musicales du Chablais - Saint-Maurice présentent *L'histoire du soldat*, dans une réalisation de Jean-René Dubulluit, sous la direction musicale de Jean-Marie Auberson.

Le sujet de la pièce est tiré du riche répertoire, de tradition orale, que promenaient les conteurs qui se produisaient sur les champs de

foire de la vieille Russie.

L'histoire est celle d'un soldat qui, rentrant chez lui, s'arrête pour se reposer et tire de son sac un petit violon. Il aura le malheur de le céder à un personnage qui n'est autre que le diable. En échange, il recevra un livre magique qui lui permettra de devenir « riche énormément » mais qui ne lui donnera pas le bonheur. Au cours d'une partie de cartes, il réussira à reprendre son violon et trouvera le bonheur en guérissant, par sa musique (tan-

go, valse, ragtime), une princesse malade dont le père a promis la main à qui lui rendrait la santé.

Mais « un bonheur est tout le bonheur ». L'imprudente princesse veut ajouter à la félicité de son union avec le soldat, la satisfaction de connaître le pays où est né ce dernier. C'est alors, sur la route de son village, que le soldat rencontre le diable qui l'emmène en enfer aux sons d'une marche aux accents sardoniques et grimaçants d'une rare éloquence.

La réalisation scénique de Jean Dubulluit est un gage de réussite, c'est lui qui interprète le rôle du diable alors que celui du soldat est tenu par Jacques Tristan. Pascal Dayer sera le lecteur.

On s'achemine donc vers une excellente représentation de *L'histoire du soldat* de C.-F. Ramuz, sur la musique d'Igor Stravinski, en la grande salle du collège de l'abbaye, ce soir à 20 h. 30.



Nouveau comité pour les pontonniers de la section de Bex

BEX. - Les membres de la section de Bex se sont retrouvés au « Central logis » pour assister à leur assemblée générale. Le président, Marcel Vaucher, après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres, releva la présence de M. Auguste Merz, caissier central de la Société suisse des pontonniers et membre sympathisant de la section, des membres vétérans pour 40 ans d'activité. MM. Roland Burnier et Louis Echenard; des membres vétérans pour 25 ans, ainsi que du président des membres honoraires Roland Bernasconi. La société compte actuellement un effectif de 67 membres.

Le programme de la saison 1978 a été bien rempli: ce printemps, pour le Service cantonal des eaux du Valais, la section a effectué des relevés de profils et des sondages du Rhône, dans le secteur de Vouvr, puis pour le bureau Chauvy de Bex, dans le secteur de Massongex, pour la construction du nouveau

pont. Le 18 mars, ce fut l'assemblée des délégués qui s'est tenue à Brugg, où Michel Jan et Philippe Genet ont été nommés vétérans fédéraux pour 25 ans d'activité.

Les 13, 14 et 15 mai, c'est le grand départ pour la descente de l'Aar, de Bienne à Brugg, qui laissa à tous les participants d'inoubliables souvenirs, même si le soleil n'a pas toujours été de la partie. Les 24 et 25 mai, les pontonniers de Bex participent au concours cantonal de Wynau où ils se classent au 9^e rang. Deux juges de Bex font partie du jury. Le 29 juillet, à titre amical, à Villeneuve, un concours de canot de sauvetage a, lui aussi, laissé de bons souvenirs. Le 1^{er} août, cortège avec une nacelle tractée, illuminée et encadrée par des membres porteurs de torches. Le 27 août, c'est la descente du Rhône-Massongex - Bouveret avec un groupe de Pully. Le 23 septembre, la section est inspectée par un officier du génie et le jeune Daniel Udry passe avec succès le cours 2. Les mois de septembre et octobre, les membres n'ont pas craint de consacrer tous leurs samedis pour mener à bien la réfection du toit de notre local, qui devenait une passoire. Le 11 novembre, c'était le retour de Brugg de deux membres qui terminaient leur école de recrues dans les pontonniers, soit: François Feller et Daniel Burnier qui pourra y retourner le printemps prochain pour effectuer son école de sous-officier pontonnier.

Au comité, on doit enregistrer les démissions de Jean-Pierre Udry, chef de navigation, d'André Jaggi, moniteur du canot à moteur; après plusieurs propositions, le comité est réélu comme suit: président, Marcel Vaucher, vice-président et chef de navigation, Edouard Burnier, adjoint au chef de navigation, Luc Cherix, caissier, Louis Eschenard, secrétaire, Michel Jan, chef du matériel, José Zeiter, sous-chef du matériel, Jean-Louis Wursten, chef des jeunes Jean-Pierre Guignet, moniteur du canot à moteur Jean-Michel Udry, archiviste Marcel Vaucher. Le président souhaite la bienvenue au comité à Luc Cherix et Jean-Michel Udry et espère qu'ils y trouveront beaucoup de satisfaction. Il remercie André Jaggi et Jean-Pierre Udry pour leur dévouement à des tâches qui n'ont pas toujours été faciles. Les challenges mis en compétition ont été remis par le président: challenge Maret à Jean-Pierre Guignet; challenge Hausmann à Daniel Burnier et Daniel Udry; challenge Al. Rapaz à Luc Cherix; un nouveau challenge des jeunes est offert par notre membre A. Merz au jeune Daniel Burnier.

La parole n'étant plus demandée dans les divers, le président met un point final à cette assemblée. Quelques membres se réunissent pour partager le traditionnel souper de fin d'année, qui cette année était constitué d'une excellente choucroute garnie.

Un membre

BLOC-NOTES CHABLAISIEN

Saint-Maurice: ski de fond pour le troisième âge

Les responsables de Pro Senectute vont organiser, comme ces années dernières, des sorties régulières à ski de fond, avec moniteurs, pour les personnes du troisième âge et pour celles qui se préparent à y arriver.

En attendant une neige plus favorable et des pistes praticables, une séance d'information aura lieu lundi 11 décembre, à 20 h. 30, au Cercle des loisirs (salle centrale).

Toutes les personnes d'âge mûr, désireuses de pratiquer ce sport, idéal pour la santé et accessible à chacun, sont cordialement invitées à cette séance. Quelques films intéressants agrémenteront la soirée au cours de laquelle seront donnés les renseignements et notées les inscriptions pour les courses de cet hiver qui débiteront dès que les conditions le permettront.

L'Université populaire du Chablais sera décentralisée

Le 30 novembre 1978 s'est constituée à Monthey l'Université populaire du Chablais, une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.

Dans le but de favoriser l'éducation permanente des adultes, elle proposera, dès janvier, 28 cours répartis sur plusieurs localités du Chablais valaisan.

Le bureau de l'Université populaire du Chablais est soucieux de s'adapter aux besoins réels de la région qu'elle recouvre. Ainsi, il espère obtenir une collaboration active des autorités et des associations locales.

Soirée scout à Vouvr

C'est samedi soir à 20 h. 30 qu'aura lieu la soirée annuelle du groupe scout de Vouvr. Les éclaireuses ont préparé des danses et des chants, tandis que les éclaireurs ont prévu des sketches. Les louveteaux et lutins ont exécuté quelques chants mimés; les pionniers, la 4^e branche, les chefs enfin, tous ont contribué, par leur long travail de préparation, à la réussite de cette soirée. Près de 80 scouts défileront sur la scène de la grande salle de Vouvr, pour vous distraire, vous émouvoir ou vous amuser. Ce samedi soir, le programme sera varié: plus de 25 présentations différentes! Chacune d'elle a été mise sur pied en partant des idées (quelquefois farfelues) des enfants, certaines n'ont même pas été retouchées par les chefs. Beaucoup de variété donc, pour cette soirée que nous voulons offrir à nos parents, à nos amis de Vouvr et d'ailleurs. Une cordiale invitation vous est donc adressée, pour le samedi 9 décembre, à 20 h. 30, à la grande salle de Vouvr.

Les scouts de Vouvr

Le mariage: à défendre

AIGLE. - Réunie en assemblée, la paroisse aiglonne protestante et son conseil synodal ont émis le vœu de voir l'Eglise défendre encore mieux le ma-

riage, mis en danger par la législation sociale et fiscale. A noter l'intervention du syndic A. Pirolet, qui n'est pas d'avis que la recrudescence des divorces doit être imputée ni à la législation, ni à la fiscalité, mais constitue bien plutôt un fait social.

La paroisse catholique en assemblée

LEYSIN. - C'est lundi 4 décembre dernier que la communauté catholique leysenoude s'est réunie, comme tous les automnes, à la salle paroissiale du Feydey. Etude du budget 1979, bilan de l'action «Leysin en fête» et une revue de la vie paroissiale furent à l'ordre du jour. Une verrière de l'amitié pour bien terminer la soirée.

Roche présente son budget

ROCHE. - C'est la période de projets de budget et Roche n'échappe pas à la règle. Un budget sain et prudent: 844 000 francs de recettes et des dépenses évaluées à quelque 830 000 francs dont celles de l'administration générale (207 000 francs), l'instruction et les cultes (277 000 francs). Les travaux, eux, sont estimés à 135 000 francs, dus principalement aux aménagements sportifs et aux traitements des eaux propres et usées.

REDACTION CHABLAISIENNE
Tél. (025) 41238-42546
Télex 25261
Case postale 230
1870 Monthey 1
Case postale 216
1860 Aigle

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Imprimerie et éditeur responsable
André Lüscher, rédacteur en chef F. Gerard
Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux
Gerald Rudaz et Roger Germainier, éditeurs et analystes
Jean Pignat, secrétaire de rédaction
Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit
Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour
Jean-Pierre Bahler, Jacques Mariethoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs

Service de publicité: Publicitas SA, Sion

RECEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027 21 21 11, Télex 38 121

DELAIS DE RECEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures)

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres
Corps fondamental 8 (petit)
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur

TARIF DE PUBLICITE
Annonces: 56.5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm
Réclames: 2 fr 35 le millimètre (colonne de 54 mm)
Gastronomie: 1 fr 40 le millimètre (colonne de 54 mm)
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm)
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace

POUR VOS CADEAUX DE FIN D'ANNÉE, PROFITEZ DE LA

(autorisée du 1er juillet au 31 décembre, cause cessation de commerce)

30% sur tous nos services en porcelaine et cristal

20% sur toute la lustrerie sur les étains, les faïences, les cristaux, les articles-cadeaux, les miroirs, la porcelaine de Paris

10% sur les articles ménagers

• Le magasin est ouvert av. Château, **SIERRE** tous les après-midi + le samedi toute la journée

Liquidation totale chez Christiane Faust

OFFRE DU MOIS



Meuble-téléphone Style Louis XIII coloris au choix

Fr. **295.-**



Meuble-téléphone Style Louis XV 5 coloris à choix

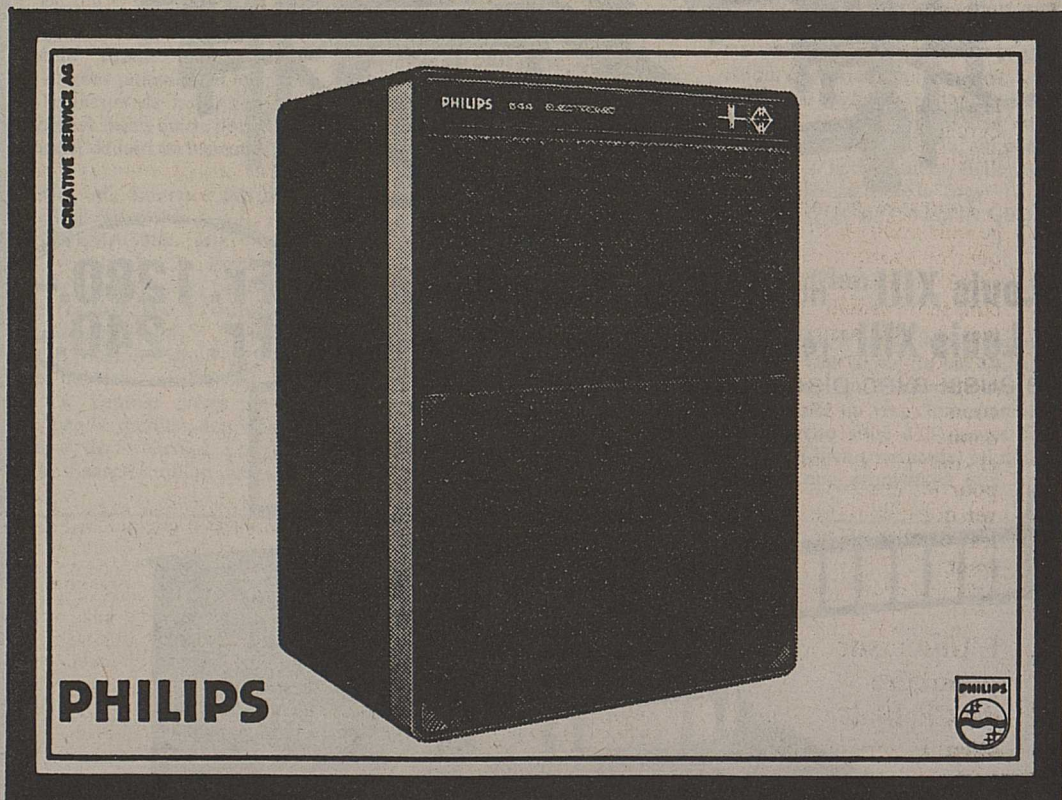
Fr. **295.-**



SAXON Sortie 1 km direction MARTIGNY Tél. 026/6 36 36

Pour toutes vos annonces : Publicitas 027/21 21 11

Nous cherchons 5 possesseurs exigeants d'installations Hi Fi...



... qui souhaitent se persuader gratuitement, à domicile et pour un certain temps comment les enceintes Philips MFB peuvent améliorer leur installation HiFi actuelle. Retournez-nous le coupon ci-dessous ou déposez-le à notre magasin. Le tirage au sort décidera si vous êtes l'un des 5 heureux auxquels nous mettrons à disposition gratuitement à la maison les enceintes MFB pour un certain temps. Demandez les dernières brochures MFB et HiFi Philips. Vous y trouverez toutes les données des dernières nouveautés techniques.



Coupon

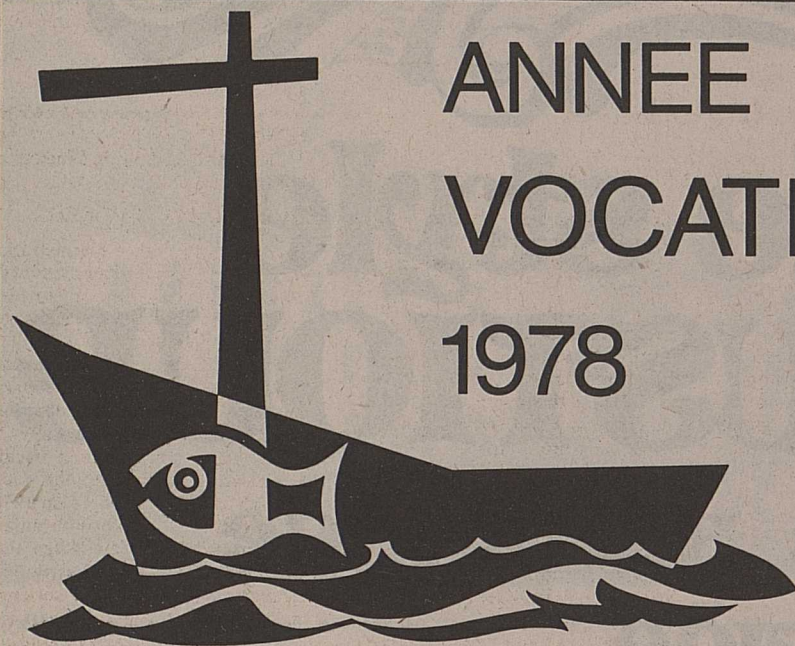
J'aimerais pouvoir écouter gratuitement vos enceintes MFB quelque temps en les branchant sur ma chaîne. En plus de ma participation à ce tirage au sort, j'aimerais recevoir la dernière brochure HiFi Philips.

Nom: _____ Adresse: _____

Expédier à:



Radio - Télévision - HiFi
Yvan Bressoud
Avenue de la gare 59
1870 Monthey Tél. 025/4 46 41



ANNEE VOCATIONS 1978

**Hier Valère
Aujourd'hui Martigny
Demain...**

- 10 h. 45: Messe concélébrée avec Mgr Henri Schwery
 - 12 h. 00: Pique-nique tiré du sac (boissons chaudes et froides sur place)
 - 13 h. 30: Animation
 - 15 h. 00: Bénédiction du Saint-Sacrement
- Garderie d'enfants

8 DECEMBRE 78 - CERM - MARTIGNY

GRANDE ACTION PNEUS NEIGE
GOODYEAR
PRIX IMBATTABLES!



A. RODUIT

ACTION PNEUS NEIGE



Extrême sécurité en automne et en hiver, sur les routes mouillées et verglacées.

Armand Roduit
Pneumatiques

MARTIGNY
(Départ route de Salvan)
Tél. 026/2 17 83
2 44 30

GLAREY-SIERRE
Bâtiment Rawyr
Tél. 027/55 40 24

G 800+S
Ultra Grip antidérapant

Dépositaire
Chaînes à neige RUD
toutes dimensions
(camions - voitures)

Ouvert le samedi matin

36-5636

meubles descartes

Désormais sans concurrence!

Tél. 026/6 26 13

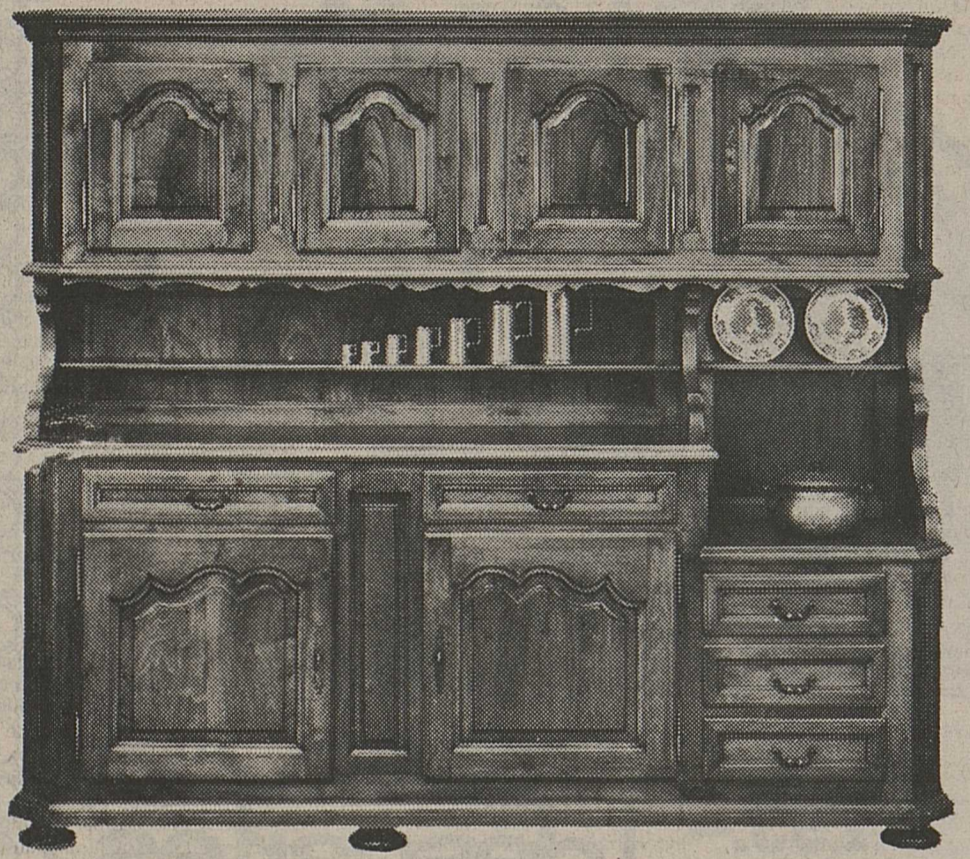
Sortie 1 km direction Martigny

SAXON

Ouvert le 8 décembre
jour de l'Immaculée Conception

le style RUSTIQUE

une ambiance
chaude...



Vaisselle de style Louis XIII noyer massif
avec décrochement
Ancien modèle (quantité limitée) **Fr. 3980.-**
Nouveau modèle **Fr. 4980.-**



Buffet plat style Louis XIII noyer massif
4 portes, 4 tiroirs **Fr. 2980.-**



Table Louis XIII noyer massif, avec rallonges, 2 tiroirs **Fr. 1280.-**
Chaise Louis XIII recouverte velours dralon, à choix **Fr. 240.-**
Livrablé aussi avec placet bois



Chambre à coucher rustique
complète, sans literie **Fr. 3980.-**
Peut s'obtenir séparément

meubles descartes

SAXON

Tél. 026/6 36 36

VOYAGE D'UN AUTRE TEMPS

Plus de 50 heures de route pour se rendre de Genève à Milan

MARTIGNY. - Nous avons vu comment, il y a 120 ans, on traversait les Alpes pennines dans la région du Grand-Saint-Bernard. A pied, à cheval et en voiture. Comment aussi on découvrait le val d'Aoste à partir de la plaine piémontaise.

Notre propos d'aujourd'hui est de rappeler les 50 heures de route (sans les arrêts) qui séparaient à la même époque la cité de Calvin de la capitale de la Lombardie, Milan.

Une véritable expédition qui se faisait en diligence, sauf entre Morges et Lausanne où existait un tronçon de voie ferrée.

Le voici ce fameux horaire de la poste à chevaux, tel que le publiait « Itinéraire de l'Italie », de A. J. Dupays, édité en 1857 :

	Postes
De Genève à Coppet	1 3/4
Nyon	1 1/2
Rolle	1 1/2
Morges	Ch. de fer
Lausanne	fer
Vevey	2 1/2
Aigle	2 3/4
Bex	1
Saint-Maurice	3/4
Martigny	2 1/4
Riddes	2 1/4
Sion	2 1/4
Sierre	2 1/4
Tourtemagne	2 1/4
Viège (Visp)	2 1/4
Brig	1 1/2
Berisael	2 1/2
Simplon	3
Isella (Piémont)	2 1/2
Domo d'Ossola	2 1/4
Vogogna	2
Baveno	3
Arona	2 1/2
Sesto Calende (Lombardie)	1
Gallarate	1 1/4
Cascina del Buon Gesù	3/4
Rhô	1 1/4
Milan	1 1/4

Au tiers du parcours, un important relais : Martigny pour qui le commerce a de tout temps contribué au développement. C'est lui déjà qui avait fait d'Octodure la capitale du Valais des César ; et c'est la disparition du commerce, consécutive à la dislocation du monde romain qui entraîna la décadence du « Forum Claudii Vallensium ». Lorsqu'après l'an mille, Martigny sortit de l'ombre, c'est par là que passait tout le commerce de transit en Valais. Trois voies s'y rencontraient : la voie internationale du Simplon, qui amenait les marchandises de Milan et de la Haute-Italie ; l'antique voie du Mont-Joux, dont le trafic s'était peu à peu restreint au profit du Simplon ; et la voie de la Forelax qui donnait accès au Faucigny, avec qui Martigny entretenait des relations étroites mais toutes locales.

Le guide de Dupays cite ensuite : SION. - 507 mèt., 2926 hab. (Hôtels : le Lion-d'Or ; la Poste ; la Croix-Blanche). - Capitale du Valais, siège d'un évêque dont les prédécesseurs furent pendant un temps les plus puissants et les plus riches seigneurs de la Suisse. Les deux rochers isolés qui la dominent lui donnent de loin un aspect pittoresque.

SIERRE (all. Siders). - 875 hab. (Hôtel : le Soleil-d'Or).

TOURTEMAGNE (all. Turtmann). - (Hôtels : la Poste ; le Lion-d'Or). - A 10 min., belle cascade de Tourtemagne, à l'ouverture de la vallée de ce nom.

VIÈGE (all. Visp). - 529 habitants. (Hôtels : le Soleil, la Poste). A l'entrée d'une vallée formée par la réunion des vallées de Saas et de St-Nicolas. Les glaciers du Saasgrat qu'on aperçoit

dans le fond ont été souvent pris pour ceux du Mont-Rose. - En approchant de Brieg, on aperçoit, à dr., les premiers travaux du Simplon, le beau pont construit sur la Saltine, et le chemin qui s'élève insensiblement et apparaît à travers les sombres forêts de sapins.

BRIGG ou BRIEG (Sempronium). - 708 mèt., 721 hab. (Hôtels : d'Angleterre, du Simplon). Brigg est l'endroit où s'arrêtent ordinairement les voyageurs avant de traverser le Simplon.

A quelque distance de Brigg, on va visiter le glacier d'Aletsch, le plus grand des glaciers de la Suisse.

De Brieg à Domo-d'Ossola, 14 h. Dilig. t. les j. en 10 h. 35 m., 14 fr. 15 c. - Avec des chevaux de poste, on peut aller en deux jours de Brieg à Milan.

La route du Simplon

SIMPLON (all. Sempelm ; ital. Sempione ; en latin, Mons Sempronius, Scipionis Mons).

Quelques archéologues font venir ce nom de celui de M. Servilius Cœpio, qui l'aurait traversé 117 ans av. J.C., pour marcher contre les Cimbres. Excepté le mont Cenis, cette route fut la première à voitures ouverte sur les Alpes occidentales. On mettait autrefois trois jours à la traverser. C'est la voie la plus courte pour se rendre de Paris à Milan. Elle a 17 postes 1/2 de moins que la route du mont Cenis, mais elle a été dégradée en beaucoup d'endroits et elle n'a pas été entretenue avec le soin que méritait ce beau travail du commencement du siècle.

Ce fut immédiatement après la bataille de Marengo que Napoléon décida la construction de la route du Simplon.

Elle fut commencée du côté de l'Italie en 1800 et du côté suisse en 1801. Il fallut six ans pour la terminer ; 5000 ouvriers y travaillèrent pendant cinq étés. Le nombre des ponts construits entre Brieg et Domodossola est de 22 - 38 entre Domodossola et Arona. Ajoutez à cela de vastes constructions telles que terrasses en maçonnerie massive de plusieurs kilomètres de long ; des galeries dont plusieurs taillées dans la roche vive et d'autres bâties en pierres solides, et 20 maisons de refuge.

La largeur de la route est de 8 m environ ; les pentes ont été tellement ménagées qu'elles n'excèdent nulle part 70 millimètres par deux mètres.

La dépense fut de 18 millions de francs supportés pour une partie par la France, et pour la majeure partie par la république Cisalpine. C'est sans doute pour rappeler à l'avenir cette lourde contribution qu'on a placé dans la galerie de Gondo cette inscription peu poétique : « ERE ITALO MDCCCV ».

Le point le plus élevé du passage (2193 m) est indiqué par une croix de bois, poursuit le guide de Dupays. A quelques minutes s'élève le nouvel hospice fondé par Napoléon pour recevoir les voyageurs et terminé aux frais des religieux du Saint-Bernard.

Simplon-Village

1513 m., 364 habitants. 31 km de Glis.

Ce village est entouré de hautes montagnes qui le privent pendant plusieurs mois de l'année des rayons du soleil ; l'hiver y dure huit mois et le froid y est souvent excessif.



L'hôtel de La Tour, à Martigny. Aujourd'hui collège Sainte-Marie. A droite, la route cantonale conduisant à Charrat.

Les habitants se font une ressource du transport des marchandises et en travaillant à débarrasser la route de la neige.

Du village du Simplon à Domodossola (Oscella), il y a un trajet de six lieues. C'est le plus dangereux de la route. Bientôt commence la sombre vallée de Gondo. Les montagnes s'élèvent et se rapprochent. On n'entrevoit le ciel qu'à une hauteur de 600 à 700 m. La route, creusée en corniche dans le granit, est suspendue sur un abîme au fond duquel mugit la Diveria. On la traverse au-delà du 8^e refuge sur un pont de bois.

Dans un des rochers à pic qui resserrent le défilé, la mine et le ciseau ont creusé la galerie de Gondo (224 m de long) ; la plus belle et la plus longue de celles qu'on y a taillées. Pour l'éclairer, on y a pratiqué latéralement deux grandes ouvertures. A l'issue de la galerie, chute remarquable du torrent de Fressione.

A 20 minutes, Gondo, dernier village du Valais, groupé autour d'un grand bâtiment à plusieurs étages, auberge bâtie par la famille Stockalper et dont la lugubre architecture est bien en harmonie avec l'aspect des lieux.

A 30 minutes, Iselle. On y trouve les premières douanes et les carabiniers sardes demandent les passeports.

Le val d'Isella surpasse celui de Gondo en aspect désolé. Mais au sortir de cette triste gorge, vers Dovedro, un peu de riante végétation, des jardins en terrasses, des treilles de vigne à la manière italienne. A Crevola on traverse une dernière fois la Diveria sur un pont hardi de 30 m de hauteur. Belle vue sur la vallée où coule la Tosa.

Domo-d'Ossola (58 km de Glis)

Vers Milan

Plus loin, le guide se fait moins loquace. Une partie du lac Majeur se rattachant au Piémont, il s'agira de se munir du visa circonstancié.

A Baveno situé à 8 heures de poste de Milan (rive sarde) on nous propose une promenade aux îles

Borromées en bateau à rames. Prix pour un trajet de deux heures avec deux rameurs 5 francs ; pour chaque heure de plus 1 franc ; dans un mauvais temps 7 fr. 50 ; à Laveno avec trois rames 10 fr. 50 ; à Magadino 24 francs ; à Seto ou Luino 16 francs ; à Pallaza 6 francs ; sans compter la bonne

main. Pour la navigation à vapeur sur le lac, on nous renvoie à la première partie de l'indicateur général.

Et nous voilà après cette brève visite à l'Isola Bella, à l'Isola Madre, à l'Isola Superiore, aux portes de Milan.

Cinquante heures et plus de

route (sans compter les arrêts) depuis Genève. C'était long, long, mais certainement passionnant.

Et dire qu'aujourd'hui le TEE Leman effectue le trajet en moins de quatre heures d'horloge.

Confortablement et en sécurité...

Em. B.

Les sergents valaisans en assemblée

MARTIGNY. - Suite à l'appel que nous avons lancé, une bonne partie des sergents de la région se sont retrouvés au bar du Stade, à Fully, chez l'un des leurs, Augustin Arlettaz. Cette amicale, rappelés-le, a été créée au cours de ce printemps à Branson. Le comité existant (Hugon, Magnin, Travaglino) a

été reconduit pour un an.

Décision fut prise de créer un « stam », précisément au bar du Stade, où les sergents pourront se retrouver tous les derniers vendredis du mois, dès 17 heures.

La prochaine assemblée aura lieu dans la deuxième quinzaine de mars 1979.

Programme d'activité à court et moyen terme : sortie amicale dans le courant de juin 1979 ; brisolée en automne.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique et amicale dans un cadre de jeunes et de moins jeunes et s'est terminée par une brisolée bien arrosée.

Sion, Hérens, Conthey

Assemblée des délégués de « Coop Sion-Sierre et environs » Réjouissante progression

SION. - Vendredi passé s'est déroulée à l'hôtel du Rhône l'assemblée des délégués de « Coop Sion-Sierre et environs ». 57 délégués sur 66 étaient présents.

Le comité directeur composé de MM. Paul Grosclaude, Montana, René Zufferey, Chippis et Gaspard Zwissig, Sion, a été complété par la nomination de MM. François Emery, Flanthey et Marcel Maury, de Nax.

Quant au conseil d'administration il comprend, outre les membres du comité directeur, M^{mes} Hélène Marclay, Sierre ; Renée Wue-trich, Sion ; MM. Fernand Zuber, Chalais ; Adrien Théodoloz, Grône ; Marcellin Zufferey, Chippis ; Baptiste Premoselli, Sion ; Robert Tissonnier, Sion ; Bernard Métrailler, Grimisuat ; Michel Roh, Daillon ; Daniel Vuignier, Saint-Martin ; Oscar Dessimoz, Conthey ; Michel Putallaz, Premploz ; Emile Roh, Aven et Michel Pellissier, Savièse, élu en remplacement de M. Clovis Luyet, décédé.

Plusieurs délégués ont été atteints par la limite d'âge. Ils ont reçu un cadeau très sympathique. Ils sont remplacés par M^{mes} Maria Gessler, Sion ; Bernadette Berguerand, Sierre ; Chantal Maillard, Sierre ; MM. Grégoire Debons, Savièse ; Albert Pralong, Sion ; Paul Lamon, Sion ; Paul Glassey, Bra-mois ; Emmanuel Chevrier, Bra-mois ; Jean-Bernard Reuse, Châteauneuf ; Daniel Renaud, Montana ; Oscar Rossier, Chippis ; Michel Zufferey, Chippis ; Jean-Pierre Genoud, Chippis ; Maurice Gillioz, Sierre.

M. Robert Clivaz, Sion, a été nommé à l'organe de contrôle en remplacement de M. Pierre Sierro, Sion, atteint par la limite d'âge.

M. Grosclaude, président, a salué la mémoire de M. Clovis Luyet, décédé le 28 janvier 1978, membre du comité directeur, qui a été le fondateur de la coopérative de Savièse et qui a joué un rôle im-

portant lors des fusions de 1975. Il a rendu également hommage à la mémoire de M. Gabriel Zufferey, chef de gare SMC à Sierre, décédé le 23 mars 1978. Membre du conseil d'administration, il s'est toujours dévoué à la cause.

Quant à la marche des affaires, il faut relever que le chiffre d'affaires de la société a augmenté de 4,3 % en 1977, par rapport à 1976. A noter que l'indice suisse du commerce de détail, avec les nouvelles surfaces, n'a enregistré en 1977 qu'une progression de 2,3 %.

La « Coopérative Sion-Sierre et environs » groupe un grand magasin (City), trois centres Coop avec boucherie et 18 magasins avec libre service, dans une répartition géographique couvrant la plaine et la montagne. Le nombre de coopé-

rateurs a passé de 8236 au 1^{er} janvier 1975 à 12 671 au 31 décembre 1977, soit une augmentation de 54 %.

M. Jean Sauthier, directeur, qui a présenté en détail les comptes, a souligné la constante progression de ces trois dernières années, ainsi que l'amélioration de rendement. Il a rappelé aussi la récente visite faite en Valais, en période de vendanges, par la direction de Coop-Suisse, soulignant aussi que Coop-Suisse est en Valais le plus grand acheteur de produits du sol, si l'on additionne les secteurs agricole et viticole. Les comptes ont été acceptés à l'unanimité.

M. Grosclaude, président, a conclu l'assemblée en adressant ses remerciements à tous les collaborateurs et membres du personnel.

Fête comme chez vous à Chalais

L'équipe radiophonique de l'émission Fête comme chez vous se trouvera jeudi soir dans le village de Chalais.

Une vingtaine de personnes se trouveront ainsi autour du micro,

en direct sur les ondes de Radio suisse romande 1, dès 20 heures.

L'émission sera diffusée depuis la nouvelle salle de spectacle-halle de gymnastique de Chalais.

Amis lecteurs du NF

Si vous apprenez une nouvelle pouvant intéresser nos lecteurs et que vous aimeriez voir paraître dans notre quotidien, ne manquez pas de nous en informer.

Nous répondons, pendant la durée d'ouverture de nos bureaux rédactionnels, de 8 heures du matin à 2 h. 30 de la nuit, sauf du samedi à 11 heures au dimanche soir à 20 heures au numéro 027/23 30 51 ou à nos rédactions régionales :
 Monthey, M. Pierre Chevalley, tél. 025/4 12 38 ou 025/4 25 46
 Martigny, M. Emmanuel Berreau, tél. 026/2 27 10
 Entremont, M. Bernard Glroud, tél. 026/2 60 26
 Sion, M. Gérard Mabilard, tél. 027/23 30 51 ou 027/38 23 47
 M. Gérald Rudaz, tél. 027/22 32 06
 Sierre, M. Antoine Gessler, tél. 027/55 91 55

Les nouvelles importantes que notre rédaction n'aurait pas déjà seront évidemment rétribuées.
 Merci d'avance à tous.

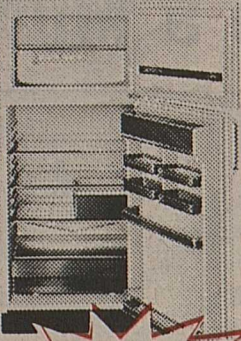
NF



La traversée de Simplon-Village.

BOSCH

La qualité d'une bonne maison.



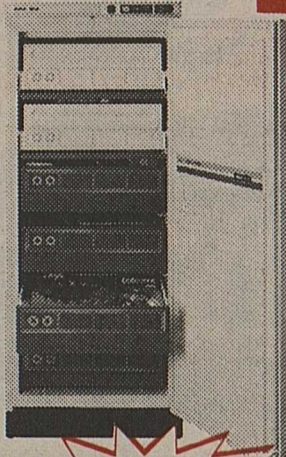
Frigo Bosch 252 ZL ****

Contenance totale: 250 litres. Congélateur 4 étoiles **** de 67 l. pouvant contenir jusqu'à 50 kg d'aliments congelés. Dégivrage 100% automatique du réfrigérateur (contenance 183 l.) Dimensions: H x L x P 144 x 60 x 60 cm.

765.-

Congélateur-armoire Bosch GS 262 T

Capacité utile: 214 litres. NOUVEAUTE: interrupteur de congélation rapide, lampes de contrôle et indication de la température interne placés dans le plateau supérieur permettant ainsi une vision rapide et pratique du fonctionnement. Dimensions: H x L x P 147 x 60 x 60 cm. Capacité de congélation: 18 kg/24 h.



838.-

Charles EGLIN

Electricité Martigny
Tél. 026/2 39 61 - 2 25 50
Service après vente assuré en Valais
Tél. 027/22 77 41



QUI PARLE MEUBLES PENSE



DE JOUR
COMME
DE NUIT

Antoine

MEUBLE
VOTRE
VIE



Antoine

A THONON : 2 GRANDS MAGASINS

3 800 m² de surface
- 11 bis, av. Jules-Ferry Tél. 71.19.80
- 101, av. Général De Gaulle Tél. 71.08.08

MEUBLES - AMEUBLEMENT
LITERIE - Rideaux
VOILAGE - TISSUS D'AMEUBLEMENT
DESSUS DE LITS - DRAPS
COUVERTURES - OREILLERS
LINGE DE MAISON
DESCENTES DE LITS
EDREDONS

Détaxes à l'exportation
Livraison par nos camions

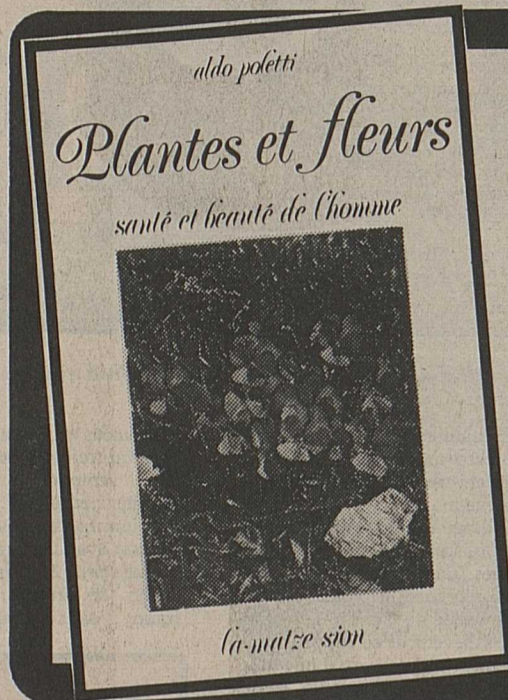
La Trouvaille

1012 paires skis
Fr. 20.-
501 paires souliers
Fr. 20.-
202 paires bâtons
Fr. 10.-
plus fixations
Fr. 20.-

Rosignol, Fritzmeier, Kneissl, Marker, Salomon, etc.

La Trouvaille Chippis
Ouvert: les jours pairs l'après-midi plus samedi toute la journée

Tél. 027/55 40 40
36-2444



VIENT DE PARAÎTRE

Vente dans les bonnes librairies
les kiosques Naville
ou
aux EDITIONS DE LA MATZE
Case postale, 1951 SION

Prix-choc Coop



photo + music 78 49

seulement **350.-**

12 mois de garantie Coop

Radio-enregistreur stéréo ITT WEEKEND 109

3 longueurs d'ondes: OUC, OM, OL. Puissance de sortie 3,5 Watt. Correcteur de tonalité et régulateur de balance. 2 microphones à condensateur incorporés. Unité à cassettes avec indicateur LED pour enregistrement automatique. Sélecteur pour bandes au chrome ou ordinaires. Arrêt automatique et compteur. Alimentation piles et secteur.



Radio-enregistreur JVC RC 222 E

3 longueurs d'ondes: OUC, OM, OL. Antenne télescopique orientable. Correcteur de tonalité. Unité à cassettes avec arrêt automatique. Microphone à condensateur incorporé. Boîtier anthracite avec poignée. Alimentation piles et secteur.

seulement **138.-**

12 mois de garantie Coop



seulement **120.-**

Radio-réveil SANYO RM 7500 E

3 longueurs d'ondes: OUC, OM, OL. Affichage digital LED rouge des chiffres, avec régulation automatique de l'intensité lumineuse. Système automatique d'assouplissement et de réveil. De couleur blanc-ivoire.

12 mois de garantie Coop

Cassettes au bioxyde de chrome CrO2 ERASOUND C 90 (2x45 min.)

2 pièces **7.90**

Auto-Chablais, Aigle

« PAIEMENT CASH » de votre voiture de reprise
Nous vous offrons pour:
536.- par mois
- CX 2400 GTI, 78, 15 000 km
536.-
- CX 2400 Cmatic Pallas, 79, 9000 km
226.-
- CX 2200 Super, 75, 63 000 km
157.-
- GS break Club, 75, 60 000 km
130.-
- GS 1220, 74, 60 000 km
239.-
- Volvo 144 GL, aut., cuir, 72, 45 000 km
136.-
- Citroën DS 21 Pallas, 71
275.-
- Alfa Romeo GTV, 75, 50 000 km
253.-
- Lancia Fulvia Coupé, 75, 50 000 km
151.-
- Break Lada, 76, 37 000 km
175.-
- Break Peugeot 304, 75, 57 000 km
226.-
- Rover 3500 S, 74, 70 000 km
275.-
- Renault 30 TS, 76, 68 000 km
275.-
- Simca Horizon GLS, 78, 1800 km
199.-
- Fourgon Citroën HY, 72, 81 000 km
146.-
- Mini commerciale 1100, 75, 33 000 km
Tous ces véhicules sont livrés expertisés, garantis et sans capital initial

Auto-Chablais, Aigle

Tél. 025/2 14 21/22 bureau
025/3 79 15 heures repas ou soir

Prévenir vaut mieux que guérir!

Pour votre santé, cure thermale aux

Bains de Saillon

- Pour ordonnance médicale, soins donnés par physiothérapeutes
- Remboursement intégral par caisse-maladie ou assurance
- Massages
- Cours de natation
- Possibilité de louer studios pour 2-3 semaines aux abords immédiats ou loger dans pension
- Assiette froide servie à toute heure

Horaire: 8 h. 30 à 20 h. 30
Fermé samedi et dimanche

Renseignements à la caisse
Tél. 026/6 35 10 - 6 24 19

Service de car depuis les gares de Martigny, Riddes et Sion aux Bains de Saillon
Veuillez consulter les horaires!

36-763

Carrelages et revêtements

Grès d'Artois

20x20 AR 1er choix	Fr. 45.- le m ²
20x20 MF 1er choix	Fr. 55.- le m ²
30x30 MF 1er choix	Fr. 62.- le m ²

Faïences

15x15	dès	Fr. 12.50 le m ²
10x20	dès	Fr. 18.- le m ²
Fond émaillé 20x20	dès	Fr. 15.- le m ²

Tous les modèles exposés sont en stock

Exposition ouverte
samedi jusqu'à 16 heures

CUISINES
MAJO

1907 Saxon
Tél.
026/6 27 27/28

Coop - compte pour qui sait compter!

NOU - 49 Sion: Coop City

COOP

CADEAUX APPRÉCIÉS!

Manteaux chauds
Robes habillées
et fantaisies

Ensembles
Jaquettes
Casaques
Véritable lapin

Jupes - Pulls - Chemisiers
Pantalons
Immense choix
Prix avantageux

Siliani
HAUTE CONFECTION

MARTIGNY
100 m de la gare

Centre commercial MAGRO



Cadeau fantastique!

La scie sauteuse électronique

AEG 350 w.
avec table
auxiliaire
de fixation



AEG
STSE 350

Le tout dans un coffret-cadeau

295.-

Un prix
une
qualité

OBIRAMA

La scie électronique adapte automatiquement sa vitesse à la matière à scier (bois, métal, plastique, céramique, etc.)

**SION-UVRIER
ROCHE (VD)**

Institut de commerce - Sion

Fondé en 1941

Rentrée: 8 janvier



Certificat d'études commerciales et
Diplôme de commerce en 6 et 9 mois
Professeurs avec grades universitaires
Etudes surveillées

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction
Dr ALEXANDRE THELER, professeur diplômé
SION - Tél. 027/22 23 84 - Rue des Amandiers 9

Crans-sur-Sierre

Jeune fille ou dame

est cherchée tout de
suite pour le ménage

Nourrie, logée.

Tél. 027/41 25 55
36-32315

Jeune fille cherche travail

dans ménage
ou pour s'occuper
d'enfants.

Faire offre sous
chiffre P 36-303063 à
Publicitas, 1951 Sion.

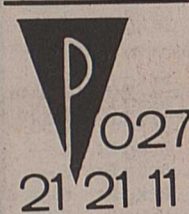
Restaurant de Siviez
à Super-Nendaz
cherche

une employée

pour la saison d'hiver

Heures de travail
de 9 à 17 heures

Tél. 027/88 24 58
36-32188



ANNONCES DIVERSES

A vendre

vache
8 ans, 18 l. de lait
et

génisse

deux ans et demi
prête pour le 17 dé-
cembre
Tél. 027/36 23 79
Denis Duc, Conthey
*36-303052

A vendre

1 harmonium

à soufflets

Fr. 600.-

Tél. 026/2 39 69
*36-401143



La solution:
une annonce
dans le
Nouvelliste.

A vendre d'occasion

meubles de salle à manger

1 table + 6 chaises
(skai)
1 buffet bas
1 buffet vitrine
Le tout en parfait état

Tél. 027/22 49 50
à partir de 12 heures
*36-303020

A vendre

4 pneus neige

Metzeler 165-15
radiaux

Convient pour
Volvo 144

Tél. 026/2 17 66
*36-401145

A vendre

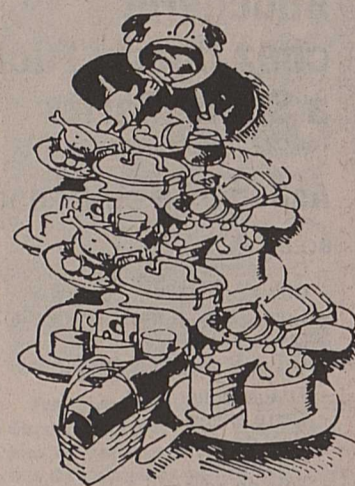
Simca 1308 S

1977
Parfait état

Fr. 8900.-

Tél. 027/36 29 89
heures des repas
36-2818

Restez en forme



Prendre des repas légers
tcs) Ne jamais partir à jeun. Au
contraire, un petit déjeuner co-
pieux est recommandé. Plutôt
prendre cinq ou six repas très lé-
gers dans la journée que deux re-
pas trop chargés. Et, bien sûr, pas
d'alcool.

Une nouvelle profession sociale



Renseignements

Ecole d'aides familiales, avenue Ritz 9,
1950 Sion. La direction: 027/22 27 75
Association valaisanne pour les aides
familiales, 026/5 32 62 et 027/22 99 72

UNIQUE

à **BULLE** Rue Rieter 4
(derrière le Centre Coop)
du 7 au 17 décembre

GRANDE VENTE DE TAPIS D'ORIENT

organisée par **GOBET MEUBLES DE STYLE S.A.**
Rue du Vieux-Pont 1 - BULLE - 029/2 90 25

Importation directe Prix extraordinaires Choix grandiose de toutes provenances

Quelques belles pièces anciennes
ou de collection

Une chance à saisir!
Gagner un tapis d'Orient
valeur Fr. 2000.-
en participant à notre tombola
gratuite (sans obligation d'achat)
dont le tirage sera effectué par de-
vant notaire, dans notre expo-
sition, rue Rieter 4, dimanche 17 dé-
cembre à 16 heures

Heures d'ouverture: tous les jours, de 9 à 21 heures
dimanches et 8 décembre, jusqu'à 18 heures

Le 8 décembre et les dimanches 10 et 17 décembre:
EXPOSITION UNIQUEMENT

De l'argent comptant immédiat

spécialement avantageux, sans problèmes et discret,
grâce aux 5 avantages de la garantie de
fair-play Rohner!



1. Coûts de crédit bas
2. Assurance pour mensualités et solde de dette comprise
3. Paiement intégral du montant de votre crédit sans déductions
4. Discretion absolue assurée par le secret bancaire
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire

Télécrédit
Genève 022/28 07 55

Téléphonez aujourd'hui et comman-
dez le crédit! Votre argent
comptant arrive tout de suite.
C'est simple et pourtant vous
jouez à coup sûr, grâce
aux 5 avantages de la garan-
tie de fair-play Rohner!

Je préfère recevoir votre documen-
tation sur les crédits discrète-
ment par poste!

Nom A 587
Prénom
Rue/No
NPA/Lieu

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68
Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Décoratrice- vendeuse

cherche emploi
à mi-temps
dans boutique

Région de Sion.

Tél. 027/23 19 03
le matin
*36-303057

Jeune radio- électricien

cherche place

Libre tout de suite.

Tél. 026/4 15 87
*36-401144

On cherche

jeune commis de cuisine - aide de cuisine

Hostellerie d'Orzival
3961 Vercorin
Tél. 027/55 06 76
55 15 56

36-1298

Télé-Chandolin
Anniviers S.A.
engage

pistard

pour la saison d'hiver

Tél. 027/65 12 68
027/65 17 73
le soir
36-7007

Action spéciale d'échange...

SHARP CS-1154
 Imprimante à 10 chiffres. Mémoire à 4 touches. Ecriture rapide. Mémoire des données. Constante. % automatiques.
Prix SHARP
 Reprise de votre ancienne machine
 Votre paiement
 Fr. 425.-
 Fr. 75.-
Fr. 350.- seul.



SHARP CS-2166
 Impression et affichage, 12 chiffres. Mémoire à 4 touches. % superautomatiques pour majoration, minoration, calculs comparatifs, etc. Constante.
Prix SHARP
 Reprise de votre ancienne machine
 Votre paiement
 Fr. 640.-
 Fr. 100.-
Fr. 540.- seul.

Schmid & Dirren S.A.

MARTIGNY
 Place de la Poste
 Tél. 026/2 43 44



SION
 Place du Midi 46
 Tél. 027/22 00 50

Coupon

à envoyer à l'adresse ci-dessous

- Veuillez nous livrer:
 pièces SHARP CS-1154
 pièces SHARP CS-2166
- Veuillez nous faire la démonstration des calculatrices SHARP

Maison:

Date:

Signature:

Boucherie chez Charly Fuchs à Saint-Martin

Tél. 027/81 15 42 - 81 12 23

Action du 6 au 16 décembre 1978

BŒUF	
- Quartier devant entier, 1re qualité	le kg Fr. 8.50
- Cuisse sans jarret pour saler	le kg Fr. 11.50
- Cuisse avec jarrets, 1re qualité	le kg Fr. 12.50
PORC	
- Jambon entier sans pied	le kg Fr. 9.-
- Epaule entière	le kg Fr. 7.50
- Carré entier	le kg Fr. 12.50
- Gilet de lard	le kg Fr. 6.-
- Poitrine	le kg Fr. 6.-
- Tête de porc	le kg Fr. 6.-
- Lard gras	le kg Fr. 2.50
- Foie	le kg Fr. 3.50

A vendre d'occasion

remorque de voiture

Tél. 027/36 19 74 de 12 à 14 heures

Perdu samedi 2 décembre

bâche grise

de camionnette

Entre Riddes et Aproz.

Tél. 027/83 11 20

Café du Réservoir à Sion

Vendredi 8 décembre à 14 heures

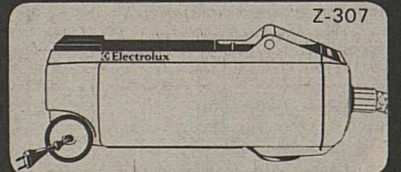
Match aux cartes

et vous recommande ses filets frais du Léman

36-303055

Echange d'aspirateur

Electrolux



chez votre revendeur:

Clément Savioz
 Rue de la Majorie 6, Sion
 Tél. 027/23 10 25

Nous vous donnons frs 100.-
 pour votre ancien aspirateur (de n'importe quelle marque) lors de l'achat d'un nouvel aspirateur Electrolux.
 Ainsi, l'aspirateur Z-307, à un prix déjà très favorable, ne vous coûte que frs 298.-

PUBLICITAS **art et technique de l'annonce bien pensée**

Skis	0.80 m - 0.90 m	Fr. 98.-
	1 m - 1.10 m	Fr. 110.-
	1.20 m - 1.30 m	Fr. 139.-
	1.40 m - 1.60 m	Fr. 159.-
	avec fixation Gertsch	

Ski Compact 1.50 m - 1.90 m
 avec fixation Marker ou Gertsch **Fr. 200.-**

Bagutti Sports, Martigny
 Tél. 026/2 14 14

VOUS CROYEZ RÊVER



(A gauche)
ROBE DE CHAMBRE MATELASSÉE
 avec longue ceinture à nouer et deux poches latérales. En polyester. Coloris rose, lilas ou pêche.
 Tailles 36/38, 40/42, 44/46.

90.-

(Au centre à gauche)
CHARMANTE CHEMISE DE NUIT
 fins volants et délicates broderies. En coton/polyester. Coloris rose ou ciel.
 Tailles 36/38, 40/42, 44/46.

25.-

(Au centre à droite)
CHEMISE DE NUIT ET NÉGLIGÉ
 style Empire, richement ornée de dentelles. En polyamide. Coloris ciel, rose, blanc ou noir.
 Tailles 36/38, 40/42, 44/46.

40.-

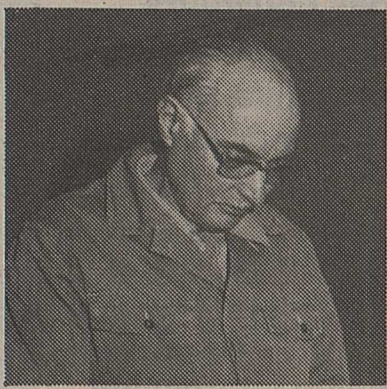
(A droite)
TRÈS JOLIE CHEMISE DE NUIT
 genre dentelle, en coton/polyester. Décolleté réglable avec un ruban de satin. Coloris ciel, rose ou blanc.
 Tailles 36/38, 40/42, 44/46.

40.-



C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

M. Pierre Leyat: 50 ans de fabrication de sécateurs



CHATEAUNEUF. - Cela fait un demi-siècle que M. Pierre Leyat, fils d'Ulysse, répare et fabrique des sécateurs. Aujourd'hui encore, malgré ses 65 ans, qu'il ne porte vraiment pas, il poursuit son travail, car c'est la vie, sa santé, sa passion.

Après avoir terminé les classes obligatoires, à l'âge de 15 ans, il a commencé à travailler dans le petit atelier, aménagé par son père dans le bâtiment de Riedmatten, au Grand-Pont.

Jusqu'à l'âge de 25 ans, il a travaillé pour le compte de l'entreprise familiale, sans bénéficier ni de vacances, ni de salaire à part l'argent de poche.

M. Pierre Leyat pourrait écrire ses mémoires, tant il pourrait raconter de choses. Sa modestie l'empêche de se mettre en avant et de parler de sa personne. Une chose est certaine : il est heureux et fier que trois de ses fils travaillent dans l'entreprise qui va sans cesse de l'avant.

Il précise : « En 1918, mon père a commencé à fabriquer les premiers sécateurs, dans des conditions vraiment artisanales. On ne trouvait pas la matière première et puis les vigneron, les agriculteurs ne disposaient pas d'argent. Sa première vente importante a été faite au magasin Niklaus-Stalder, qui a acheté 300 sécateurs. »

En 1953, la famille a construit une maison avec un atelier au chemin du Calvaire. « J'ai travaillé dans cet atelier jusqu'en 1969, lorsque j'ai pris la décision de m'installer à Châteauneuf, sous la raison sociale Pierre Leyat, fabrique de sécateurs et coutellerie. »

L'entreprise, petit à petit, a pris de l'importance. J'ai été dans l'obligation de changer radicalement d'orientation en songeant aux marchés étrangers. Il m'a fallu cinq ans pour m'introduire sur différents marchés mondiaux. La première exportation de sécateurs a eu lieu en 1964. Quatre ans plus tard, les exportations représentaient 50 % de la production totale. Aujourd'hui, ce pourcentage est de 80 %.

Pour rester compétitif sur les marchés étrangers, nous ne devons offrir que des sécateurs de qualité. C'est l'unique chance de conserver une clientèle dans divers continents. Nous en vendons aujourd'hui dans plus de 30 pays, dont en Nouvelle-Zélande. »

M. Pierre Leyat reste l'âme de l'entreprise. Il poursuit ses expériences, ses recherches pour découvrir de nouvelles formes, de nouveaux modèles de sécateurs.

Ce qui compte pour lui, c'est avant tout la bienfaisance des produits vendus.

Nous le félicitons chaleureusement pour ce long bail et lui souhaitons la santé pour qu'il puisse encore longtemps poursuivre son activité créatrice.

Tourisme: nouvelle tendance

Chez Kuoni les voyages individuels sont en nette augmentation.

Kuoni est connu pour ses voyages à forfait étudiés et organisés de manière exemplaire.

Ce qui est moins connu, c'est que Kuoni apporte le même soin à l'organisation de voyages individuels.

Parce que chacun a ses propres exigences en matière de voyages et de vacances, Kuoni tient à la disposition de ses clients une offre exhaustive:

A l'échelle mondiale, la palette va des simples voyages forfaitaires organisés à l'avance aux exigeants Inclusive-Tours faits exactement sur mesure. Mais dans chaque cas Kuoni met à contribution toute son expérience pour en faire un produit de qualité.

Si vous faites des projets de voyages ou de vacances, demandez donc conseil à la succursale Kuoni la plus proche.



Les vacances - c'est Kuoni

Bientôt un parking souterrain à la Planta ?

SION. - Périodiquement, le problème de la construction d'un parc souterrain à la Planta est étudié. En effet, Sion, comme la plupart des villes, a besoin de nouvelles places de parc.

Lors de sa séance du 10 février 1977, le conseil communal acceptait une proposition de Suisselectra pour la réalisation d'un parc à voitures sous la Planta.

Une convention fut signée le 10 mars 1977. Elle comportait les points principaux suivants :

a) Une étude technique et économique sera faite pour un parc souterrain de 500 à 600 voitures.

king souterrain. La faible pente d'environ 3,5 %, dirigée du nord-est vers le sud-ouest, peut être maintenue aux différents niveaux du parking. Les conditions géotechniques touchant l'aire de la Planta sont très favorables également à l'exécution d'un parking souterrain.

L'emplacement de ce parking souterrain de 500 places a été choisi en tenant compte de divers facteurs comme :

- accès court pour piétons à la vieille ville ;
- accès pour voitures de l'avenue de la Gare ;
- possibilité de réaliser un deuxième parking ;
- animation de la place de la Planta ;
- superstructure prévue pour l'avenir.

Ce parking est donc prévu dans la partie est de la place. L'extension au nord est limitée par le jardin de l'évêché, au sud par la rue de Lausanne et à l'est par les bâtiments cantonaux.

Accès pour voitures

L'accès aux voitures doit tenir compte des éléments suivants :

- capacité de la route d'accès ;
- orientation pour l'automobiliste ;
- séparation des voitures et des piétons, ce qui mène à une rampe rectangulaire à l'avenue de la Gare. La situation périphérique de la rampe facilitera l'aménagement de la place de la Planta pour les piétons.

Accès pour piétons

Il a été prévu trois accès pour piétons au parking souterrain, soit :

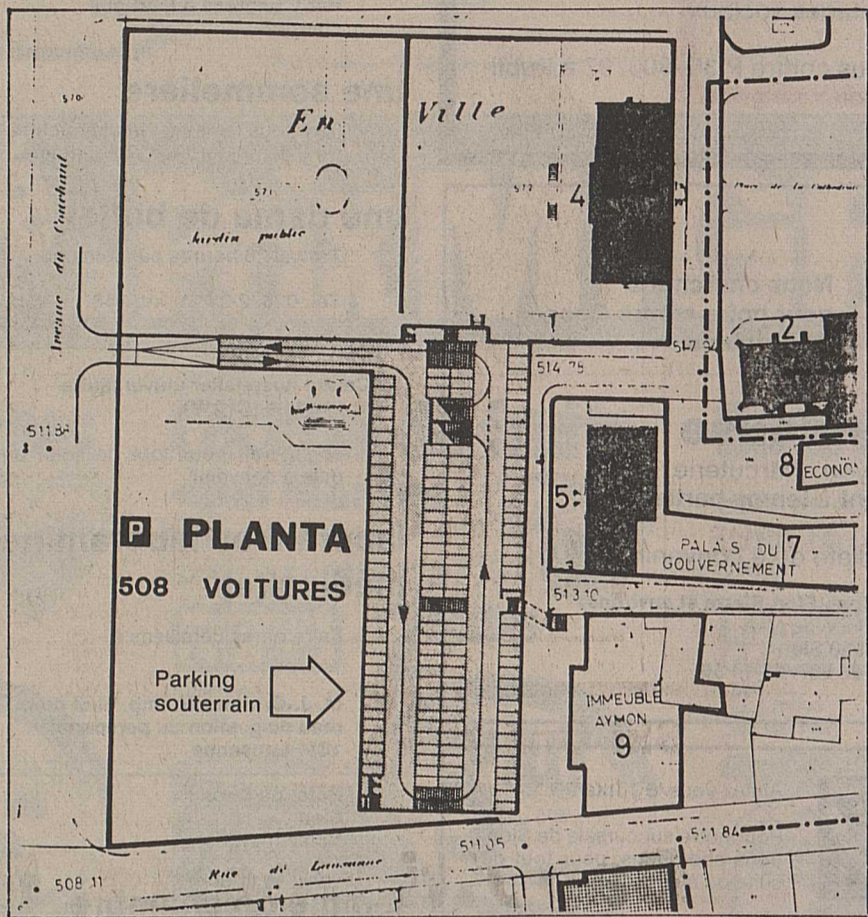
- accès nord en direction de la cathédrale, de l'administration cantonale, du collège et en direction ouest ;
- accès est devant le bâtiment Aymon comme accès principal à la vieille ville ;
- accès sud, l'accès principal qui mène au centre commercial.

Le accès nord et sud seront équipés d'ascenseurs tandis que l'accès central aura des escaliers seulement.

Coût de la construction

Les installations de chantier ont été estimées à 5 % du coût des travaux et, pour les travaux imprévus, il a été ajouté une réserve d'environ 6 % du coût total de la construction. Le coût total de la construction, calculé sur ces bases, est de 5 000 000 de francs, soit environ 9850 francs par place de parc.

Le coût total des installations est de 1 500 000 francs, soit environ 30 % du prix de la construction. Les frais divers (honoraires d'ingénieurs et direction des travaux, les intérêts intercalaires (6 %), frais de constitution de gérance et divers 1 200 000 francs. Cette œuvre coûtera donc 7 700 000 francs.



Un croquis situant l'emplacement du parking souterrain (en grisé).

b) Suisselectra renonce à une rémunération si le projet n'est pas réalisé.

Le 30 juin 1977, le dossier contenant l'étude technique et les calculs économiques fut remis au conseil communal. L'examen du dossier par le conseil aboutit aux conclusions suivantes :

Le 30 juin 1977, le dossier contenant l'étude technique et les calculs économiques fut remis au conseil communal. L'examen du dossier par le conseil aboutit aux conclusions suivantes :

① L'étude technique présente une bonne solution pour l'implantation et l'exploitation d'un parc sous la Planta.

② Les calculs économiques doivent être réexaminés. Une comparaison établie entre la solution Suisselectra (construction par une S.A. et exploitation par la commune) et la solution d'une construction et l'exploitation par la commune.

Cette comparaison fut faite et elle aboutit à la conclusion que, sur le plan financier la solution construction et exploitation par la commune est nettement plus avantageuse. La commune n'aurait à payer ni dividendes, ni impôts, elle pourrait se procurer des capitaux à taux inférieurs.

Situation urbaine

La place de la Planta représente toujours le cœur de la ville. Le futur parking sera placé en son centre, près du palais du gouvernement. Il desservira les commerces de la vieille ville. Il est situé au bord de la zone piétonnière de la rue de Conthey. Ce nouveau parking sera avant tout nécessaire au nouvel aménagement de la place de la Planta dans lequel il sera intégré harmonieusement. En plus ce parking est nécessaire aussi pour la libération de la place des voitures stationnées et pour une amélioration de la circulation créant la condition pour une canalisation du trafic avec des zones sans voitures.

Conditions topographiques et géotechniques

La configuration de la place actuelle se prête parfaitement à la création d'un parking souterrain.

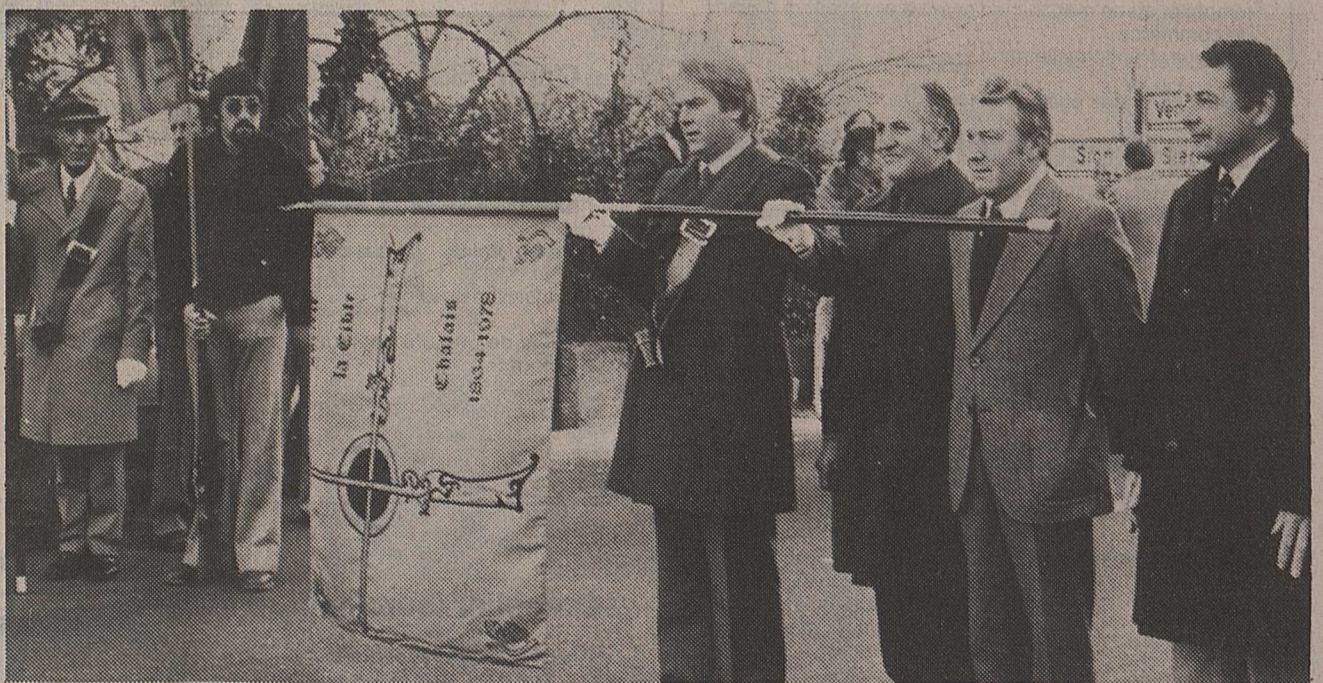
Université populaire de Sion Le cours d'histoire de l'art renvoyé

SION. - Par suite d'empêchement de dernière heure, le cours d'HISTOIRE DE L'ART, qui devait être donné par M. BERNARD WYDER ce soir mercredi 6 décembre à 20 heures, n'aura pas lieu.

L'ouverture de ce cours est remise au MERCREDI 10 JANVIER, à 20 heures, au cycle d'orientation des filles, Petit-Chasseur 39.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Une bannière et un nouveau capitaine pour la Cible de Chalais



La paroisse de Chalais célébrait dimanche la Sainte-Barbe, patronne des artilleurs. Les membres de la Cible du village inauguraient, le matin même, à l'office divin, leur nouvelle bannière.

La fanfare L'Avenir et la société de chant L'Espérance ont accepté d'être parrain et marraine de ce drapeau, qui complète fièrement les bannières de Chalais.

Après un apéritif, précédé d'un cortège, les sociétaires de la Cible se retrouvèrent en assemblée générale.

Au cours de ces débats, M. Claude Perruchoud a été désigné comme nouveau capitaine, en remplacement de M. Hermann Siggen. M. Francis Vaudan, quant à lui, a été nommé lieutenant.

ALTSTADT la seule assurance ménage/R.C. privée

avec une prime combinée réduite

ALTSTADT S.A. d'Assurances
Sion, tél. 027 22 82 90
Monthey, tél. 025 4 52 73

Ne pas faire de publicité pour économiser signifie... arrêter sa montre pour gagner du temps

Brûleurs + circulateurs



Votre conseiller en chauffage

Nous réparons tous brûleurs
Vente et service par notre personnel qualifié

Jäger Martin	Turtmann	028/42 14 45
In-Albon André	Brigue	028/23 52 59
Epiney Remy	Sierre	027/55 20 93
Briguet Alain	Granges	027/58 11 83
Beillard Alfred	Martigny	026/ 2 19 51
Mottier Claude	Aigle	025/ 2 24 23

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

innovation

Nous cherchons

un monteur

pour

FIXATION DE SKIS

Prière de s'adresser par téléphone au 026/2 28 55 M. Stoffel

MARTIGNY

Société suisse d'assurance sur la vie
Agence générale du Valais
engagerait, pour son rayon de **Martigny**

un inspecteur d'assurance

Nous demandons:

- caractère et moralité irréprochables
- contact facile avec la clientèle
- initiative et persévérance
- intérêt au service externe

Nous offrons:

- instruction approfondie
- salaire élevé garanti
- fixe de frais
- commission d'acquisition
- commission sur le chiffre d'affaires
- indemnité pour le maintien du portefeuille
- caisse de retraite
- divers avantages sociaux

Faire offre sous chiffre P 36-900797 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise commerciale de la place de Sion engage

une opératrice

pour son parc ordinateur.

Acceptons une débutante, qui recevrait la formation voulue.

Date d'entrée: 2 janvier 1979.

Faire offres écrites sous chiffre P 36-900798 à Publicitas, 1951 Sion.

Employé de commerce

30 ans, cherche emploi à responsabilités dans bureau d'administration, commerce ou industrie.

Faire offre sous chiffre P 36-303060 à Publicitas, 1951 Sion.

Bar L'Express à Martigny cherche

une sommelière

libre tous les soirs, le dimanche et trois demi-journées par semaine

Entreprise de la place de Genève cherche

un technicien-contramaître ferblantier des ferblantiers des couvreurs des installateurs en sanitaire bricoleur sanitaire

Eventuellement, studios ou appartements mis à disposition

Ecrire sous chiffre A 34043 Publicitas, 1211 Genève 3

Secrétaire, dame, bonne culture générale français, espagnol, anglais et allemand, cherche

poste intéressant dans le domaine des relations publiques. Région Valais central. Eventuellement mi-temps ou horaire libre.

Offre sous chiffre P 36-401142 à Publicitas, 1951 Sion

Entreprise de construction de machines pour le génie civil du Valais central engagerait, pour une date à convenir

un ingénieur ETS

ayant une formation en mécanique ou en constructions métalliques

Fonctions: adjoint du chef du bureau technique.

Connaissances et qualités nécessaires:

- capacité de résoudre des calculs statiques simples en constructions métalliques
- aptitude et goût pour la construction mécano-soudée
- faculté de travailler de manière indépendante

Langues: français ou allemand, bonnes connaissances de la deuxième langue souhaitées.

Les offres avec curriculum vitae, diplômes, certificats de service, photos et prétentions de salaire sont à adresser sous chiffre P 36-900796 à Publicitas, 1951 Sion.

COJO

Nous cherchons pour notre centre Coop de Montana

une vendeuse pour notre rayon charcuterie éventuellement à temps partiel

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser à: **Coop Sion-Sierre et environs**
Place du Midi
1950 Sion
Tél. 027/23 14 56

36-1065

une dame de buffet

Travail 20 heures par semaine

Tél. 026/2 35 21, int. 253 36-90572

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

engagerait pour tout de suite ou date à convenir

laborant ou laborantine médical(e)

Faire offres détaillées à

M. J.-C. Grandchamp, chef du bureau de gestion du personnel
1011 Lausanne

Garage Crosset, rte d'Illarsaz Collombey-le-Grand
Tél. 025/4 65 15 - 4 19 15 engage

mécanicien en automobiles, qualifié ou jeune homme possédant permis de conduire A pouvant être formé.

Faire offres avec prétentions de salaire ou téléphoner pour prendre rendez-vous. 36-2917

Sommelière qualifiée

cherche place, saison dès le 22 décembre dans restaurant soigné (dans région de ski)

Offres sous chiffre 41-302355 à Publicitas, 8401 Winterthur.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons

réceptionnaire d'atelier

qui aura pour tâches de:

- recevoir, conseiller notre clientèle
- enregistrer ses désirs
- planifier le travail
- effectuer la facturation et livraison

Nous désirons un jeune homme actif, ayant une formation commerciale, avec un intérêt pour le domaine automobile, ou un mécanicien ayant d'excellentes notions de commerce.

Bilingue: français-allemand.

Nous cherchons également

auto-électricien-mécanicien

Si vous êtes qualifié et voulez faire partie d'une équipe de collaborateurs heureux... nous vous attendons.

Nous offrons:

- salaire en rapport avec les compétences
- prestations sociales d'une grande entreprise
- locaux et ambiance de travail agréables
- aide, formation, promotion assurées

Faire offres ou se présenter au Garage Emil Frey S.A., rue de la Dixence 83, Sion - Tél. 027/22 52 45

Frey

Aimez-vous le contact?

Pour notre succursale de Sion, nous cherchons, pour tout de suite ou à convenir

une vendeuse

Nous offrons:

- une bonne rémunération
- les avantages sociaux d'une grande entreprise
- un travail agréable

Si vous êtes intéressée par cette offre, prenez contact avec le gérant, M. Badertscher, qui se fera un plaisir de vous recevoir et de vous renseigner.

Vêtements Frey
Place du Midi 24
1950 Sion
Tél. 027/22 54 92

Hôtel du Rhône Sion
Nous cherchons

femme de chambre

pour deux mois (éventuellement demi-journée)

S'adresser à la réception de l'hôtel
Tél. 027/22 82 91 36-1065

Buffet de la Gare Bionay
cherche tout de suite

sommelière

Tél. 021/53 11 80

Demande

serveuse

connaissant les deux services
Congé le dimanche et lundi

Café de l'Etoile
Aigle
Tél. 025/2 28 81

Etudiant
anglais, ayant connaissances de français, cherche emploi de mi-janvier à mi-avril 79.

Ecrire sous ch. 22-473727 à Publicitas 1401 Yverdon

Café-restaurant-pizzeria Chez André Sierre
cherche

Garant S.A.
Entreprise de désinsectisation ayant l'exclusivité de produits pour la Suisse, désire trouver des

agents régionaux

pour le Valais.

Exclusivité possible.

Prière de prendre contact par écrit ou téléphone avec:
Garant S.A.
Caroline 7 bis
1003 Lausanne - Tél. 23 33 33

22-1924

Caviste

avec connaissance du métier de **tonnelier**, cherchant à revenir dans la région, cherche **place**.

Date à convenir.
Rayon Bex-Vevey ou Bex-Martigny.
Est en possession de la patente de marchand de vins.

Faire offre par écrit sous chiffre 1775 au *Journal de Bex*, 1880 Bex.

Chef de cuisine expérimenté

cherche remplacements ou à l'année

Faire offre sous * chiffre P 36-303054 à Publicitas, 1951 Sion

Jeune fille
28 ans ayant déjà fait 2 saisons dans l'hôtellerie suisse, cherche place dans station de ski, région du Valais
Lizet Geneviève
Rés. Victor-Hugo
11, rue Jean-Moulin
Studio 57
ST CYR 37100
France
Tél. 51 50 52

Voulez-vous fixer votre salaire vous-même?
Aimez-vous avoir du contact avec tout le monde?
Possédez-vous assez de caractère pour remplir votre devoir en travaillant complètement indépendant? alors répondez à cette annonce pour un entretien sans obligation.

Nous sommes une maison renommée du secteur des produits alimentaires, spécialisée dans la vente directe. Vous recevrez une instruction solide pour votre nouvelle activité en qualité de

collaborateur au service extérieur (surtout la clientèle privée)

Nous vous offrons: des possibilités de gain au-dessus de la moyenne par un fixe, des frais, une provision élevée et des primes trimestrielles. En plus, nous garantissons de très bonnes prestations sociales. L'âge idéal: 25-45 ans.

Cela vaut la peine d'en savoir plus, ne tardez pas, envoyez le coupon ci-dessous à la maison
OSWALD S.A., Nahrungsmittelfabrik, 6312 Steinhausen.
Tél. 042/36 19 22, int. 17

Nom:Prénom:
Rue:Profession:
CP Lieu:No de tél.:
Etat civil:Date naissance:

On cherche

sommelier/sommelière

Débutant(e) accepté(e).
Bon gain. Vie de famille.

Café de l'Aéroport, Sion
Tél. 027/22 34 02 36-32322

Médecin de Sion cherche

jeune fille ou dame pour le travail de maison

Nourrie, logée (logement indépendant). Congé le week-end.

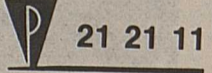
Tél. 027/23 56 33 36-32316

VERBIER
On cherche pour la saison d'hiver

barman ou barmaid

Entrée immédiate.

Tél. 026/7 66 48 36-1326



Avez-vous pensé à offrir un bon cadeau

de la

Boutique

MAYA S.A.

G. Evéquoz
Crochetan 2, Monthey
Tél. 025/4 57 58

Les dernières nouveautés de Paris vous attendent!

BÉRARD S.A.

1917 ARDON
Tél. 027/86 11 75

Parois-éléments

Modèle Tahiti
Chêne clair
largeur 340 cm
Fr. 1950.-

Modèle Atlanta
chêne foncé
largeur 350 cm
Fr. 2800.-



Décoration - Rideaux - Parquets

Une nouvelle adresse...

Institut de beauté Vita-Charme

par Mlle Louisa Vouardoux
esthéticienne diplômée

Produits du Dr Renaud
pour tous soins personnalisés
du corps et du visage

Avenue Europe 63, Monthey
Tél. 4 67 34 ou 4 44 10

36-1128

La qualité à Prix MIGROS!

Moitiés de pêches «Del Monte»

Boîte de 825 g
(poids égoutté 510 g) 1.90

Multipack 2 boîtes
6.12.-30.12.



Cocktail de fruits «Del Monte»

Boîte de 850 g
(poids égoutté 548 g) 2.10

Multipack 2 boîtes
6.12.-30.12.



Bigarreaux rouges

Boîte de 450 g
(poids égoutté 250 g) 2.50

Multipack 2 boîtes
6.12.-19.12.



Demi-crème «Valflora»

contenant 25% de la graisse du lait.

UP upérisée **MIGROS data**

Offre spéciale
6.12.-12.12.

Brique de 1/2 litre



Jardinière de légumes

contenant des petits pois,
carottes, salsifis et
champignons.



Paquet de 400 g 1.-

Pâtes aux œufs frais Tipo M*** «Cravattine»

Multipack 2 paquets
6.12.-12.12.



Brioche de Dresde

enrobée de beurre

MIGROS data

Offre spéciale
6.12.-12.12.

Brioche de 720 g



Pralinés du Confiseur	Boîte de 350 g	8.-	(100 g = 2.28,6)
Pralinés du Confiseur	Boîte de 650 g	14.50	(100 g = 2.23,1)
Boîte de pralinés	330 g	6.-	(100 g = 1.81,8)
*Boîte de pralinés de luxe	660 g	13.-	(100 g = 1.97)
Pralinés Surfins	Boîte de 305 g	6.70	(100 g = 2.19,7)
Truffes	Boîte de 280 g	6.-	(100 g = 2.14,3)

Milans	310 g	2.-	(100 g = -64,5)
Crêtes de coq	320 g	2.-	(100 g = -62,5)
Etoiles à la cannelle	240 g	2.20	(100 g = -91,7)
Mélange de Noël	500 g	3.50	(100 g = -70)
Etoiles de pain d'épice enrobées de chocolat	240 g	2.30	(100 g = -95,8)

*En vente dans les principaux Marchés Migros.

FREY

Comparez les prix, cela vaut la peine!

MIGROS data

MIDOR

william karlen

WILLIAM KARLEN
3960 SIERRE
TEL. 027/55 84 84
(à deux pas de la poste)

MUSIQUE

william karlen

CARROSSERIE PLATTA S.A.

Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

- Peinture au four ou normale
- Traitement antirouille
- Travaux garantis 6 mois
- Prix modérés

Auto-secours 24 h - Sion
027/23 19 19

A vendre

Ford Cortina 1600 GT

Bas prix
Tél. 027/36 26 42
heures des repas
36-32340

A vendre

Austin Maxi 1500

1970, 58 000 km
pneus d'hiver
expertisée

Fr. 2800.-

Tél. 027/41 51 51
36-765

Service Ouverture Serrures

Cliés en tous genres
Coffres-forts
Dépannage
Fermes-portes
Combinaisons

A vendre

grand calo à mazout

prêt au service

Tél. 027/36 11 45
36-32278

Maux de tête?

Nicholas
30
COMPRIMES
maux de tête
douleurs
grippes

ASPRO



Aspro
soulage vite.

Il y a 100 ans, cinq hommes réalisaient la « première » hivernale de la Bella-Tola



La Bella-Tola, qui culmine à 3025 m.

SAINT-LUC. - Lors de l'assemblée générale du CAS section Monte-Rosa, que nous avons relatée dans notre édition d'hier, le bibliothécaire, Jean-Marc Biner, devait relever un fait fort sympathique. En effet, en 1878, la Bella-Tola, appelée aussi le Righi du Valais, fut vaincue lors d'une première hivernale. Une cordée formée de trois Genevois et de deux Lucquérants entrepri-

rent en trois jours d'atteindre le sommet, bivouaquant dans la neige poudreuse sur les contreforts de la montagne. A leur retour, la population parla d'un exploit insensé et téméraire.

La chronique alpine est bien vivante. Cette première hivernale d'il y a cent ans en témoigne.

JEUNESSE RADICALE DE SIERRE: Nouveau comité et nouveau président



M. Jean-Pierre Guidoux (à gauche) en compagnie du nouveau président, M. Bernard Grand.

La Jeunesse radicale de Sierre tenait vendredi dernier son assemblée générale sous la présidence de M. Jean-Pierre Guidoux.

Une poignée de jeunes seulement participaient à cette assemblée, qui n'en fut pas moins animée pour autant. Plusieurs membres du comité - dont le président - ayant décidé de passer la main, il s'agissait en effet de renouveler le comité.

Auparavant, dans son rapport, le président releva qu'après une période d'activité marquée par quelques « hauts faits », la Jeunesse radicale de Sierre était en quelque sorte entrée en léthargie. Aussi exprima-t-il le souhait que la nouvelle équipe qui allait prendre la relève apporte enthousiasme et idées neuves. Le caissier remarqua que l'avenir de la Jeunesse radicale de

Sierre pouvait être envisagé avec confiance puisque les finances sont saines.

Il fut ensuite procédé à l'élection d'un comité de sept membres et à la désignation du nouveau président. C'est M. Bernard Grand qui a été choisi pour succéder à M. Jean-Pierre Guidoux. M. Grand, qui est avocat-stagiaire, n'est pas un nouveau venu dans la Jeunesse radicale. Il fait partie du comité directeur sur le plan cantonal et a été précédemment membre du comité sierrois. Il sera entouré d'une équipe jeune et dynamique, composée des personnes suivantes: Mlle Bernadette Rauch, MM. Christian Rouvinet, Jean-Marie Grand, Marcel-Henri Gard, Marc-André Berclaz et Jean-Claude Zufferey.

Le nouveau comité, s'est fixé comme objectif de participer de manière active et critique à l'activité politique sierroise et de prendre position de manière régulière sur les questions de politique locale, cantonale et fédérale.

G A S T R O N O M I E

Buffet de la Gare - Saint-Pierre-de-Clages « Chez Marie-Jo »

Jeu 7 décembre, complet: dès 18 h. souper de classe

Un petit coin sympathique où l'on est bien servi!

Fondue - Fondue aux tomates - Tranches au fromage - Assiettes valaisannes, accompagnées des bons vins d'Albert Biollaz & Cie «Cave du Prieuré».

Fermé le dimanche
Tél. 027/86 23 51

Marie-Jo Carrupt

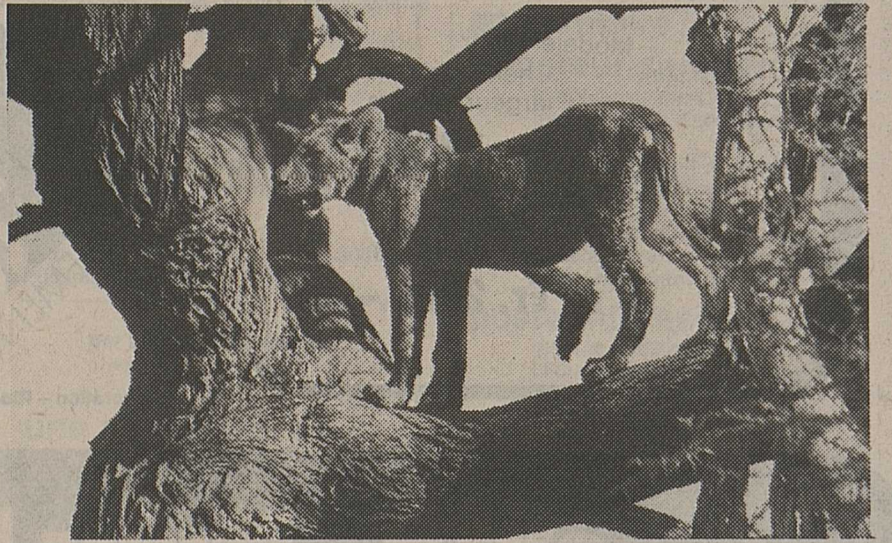
UNIVERSITE POPULAIRE DE SIERRE:

«L'Afrique des animaux» - «Mission accomplie» au Rwanda, pays des mille collines

SIERRE. - Aujourd'hui, à 14 h. 30, au mini-théâtre ASLEC, F.-Gérard Gessler présentera deux films-conférence.

Avec «L'Afrique des animaux» nous approcherons d'assez près, dans leur milieu ambiant, de nombreux animaux de la savane: éléphants, girafes, guépards, rhinocéros, lycaons, buffles, zèbres, lions, etc. et nous verrons quelques beaux paysages et dans les réserves au pied du Kilimanjaro, les tisserins et d'autres oiseaux, rapaces, etc.

Avec «Mission accomplie» c'est un parcours à travers le Rwanda, sur la crête Congo-Nil, pays tout en collines où vivent les Hutu, les Tutsi et les Twa à l'état primitif. Ce film, d'un réalisme très sévère, nous montre, au-delà des paysages, la vie difficile des missionnaires sacrifiant leur existence pour sauver à la fois les êtres humains affamés et malades tout en apportant les secours de la religion.



De la Raspille au glacier du Rhône

Concert militaire à Ried-Brig

RIED-BRIG. - Vendredi prochain, 8 décembre, à 20 h. 15, la fanfare du régiment d'infanterie de montagne 18 donnera un concert à la halle de gymnastique de Ried-Brigue, auquel toute la population est cordialement invitée.

Viège: magnifique concert de musique baroque

VIEGE. - C'est sous le signe d'un concert de l'avent que l'orchestre Musica Practica, de Berne, s'est produit, dimanche soir à la salle de l'hôtel de ville de Viège.

De par la présence d'un quatuor d'instrumentistes dont la renommée a dépassé les frontières de notre pays, cette soirée dédiée à la musique baroque a laissé une profonde impression aux nombreux mélomanes de la région.

Tous nos remerciements vont à l'Orchestre pour l'excellente idée d'avoir fait appel à l'ensemble Musica Practica. M.

On fabrique de la neige artificielle en Valais!

SAAS-FEE. - Fatigués d'attendre une neige qui ne vient pas, alors que des milliers de skieurs piétinent d'impatience, les Valaisans vont fabriquer des flocons artificiels. C'est le cas notamment dans la station de Saas-Fee où ces prochains jours, si le ciel demeure sur sa réserve, des canons venus d'Allemagne recouvriront certaines pistes de neige artificielle. Il faudra, cependant, que la température se maintienne à quatre degrés au moins sous zéro pour qu'il soit possible de transformer l'eau des glaciers en neige.

L'absence de neige dans bien

des régions des Alpes a contrarié de nombreux skieurs. Des cours de godille ont été en partie désorganisés. Plus de 300 skieurs qui devaient normalement séjourner actuellement à Grindelwald, ont été acheminés en Valais où les pistes d'altitude sont ouvertes.

Si la neige fait toujours défaut un peu partout au niveau des stations, les skieurs peuvent, cependant, goûter aux joies du sport blanc au-dessus de 2000 mètres d'altitude. C'est le cas à Verbier, Crans-Montana, Saas-Fee et Zermatt.

Procès de presse dans le Haut-Valais Peter Bodenmann débouté

SION - BRIGUE. - Dans notre édition du vendredi 1^{er} décembre 1978 nous avons signalé le recours en cassation de M. Peter Bodenmann, rédacteur responsable de la Rote Anneliese, venu devant le Tribunal cantonal, contre la décision du 5 mai 1978 du tribunal de Brigue acceptant, en ce qui concerne le délai, une plainte de M. Heinrich Heinzmann, rédacteur en chef du Walliser Volksfreund. Celui-ci estimait qu'un article paru dans la Rote Anneliese en automne 1977 constituait une atteinte à son honneur.

Le Tribunal cantonal a écarté le recours de M. Peter Bodenmann, constatant que la plainte Heinzmann était recevable, du point de vue du délai. Les frais sont répartis entre le fisc et Peter Bodenmann.

La cause devra donc être suivie par le tribunal de Brigue, à moins que M. Peter Bodenmann ne dépose un recours au Tribunal fédéral.

Très beau concert de Noël à Brigue

BRIGUE-GLIS. - Le concert de Noël de l'harmonie municipale «Saltina» et du Männerchor de Brigue aura lieu le vendredi 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, à 17 heures, à la halle du Simplon. Les deux sociétés présentent un programme très attrayant et l'entrée est libre.

La «Saltina», sous la direction de Leonardo Pacozzi, a prévu le programme suivant: une pièce tirée de Orphée aux enfers de Jacques Offenbach, La danse du temple de Löffler ainsi que FERIA à Séville du même compositeur. Suivra le Tiger-Rag, toujours de Löffler ainsi que sa Mélodie de la prairie. La troisième partie comprend Houtenanny de Walters, une czardas de Löffler et le traditionnel pot-pourri de mélodies de Noël.

Pour sa part, le Männerchor interprétera tout d'abord des airs populaires américains: Swanee Ribber, Old Kentucky home et le negro-spiritual Joshua fit de Battle ob Jericho. En deuxième partie, ce seront des mélodies de Noël d'un peu partout, comme Tu scendi dalle stelle, Noël alsacien, Kommt, wir gehen nach Bethlem et Go, tell it on to the mountain.

Association des sociétés catholiques de gymnastique: De saines finances!

C'est dans la grande salle du centre paroissial de Lalden que s'est déroulée, samedi dernier, la vingt-quatrième assemblée de l'Association catholique de gymnastique, comptant actuellement 500 pupilles et pupillettes ainsi que 513 membres actifs. Les débats ont été dirigés par M. Anton Bellwald, de Brigue, qui rappela dans son exposé les faits marquants du dernier exercice. Il s'agissait en particulier de la journée de ski à Bellwald, de la Fête fédérale de lutte des sections Catholiques à Glis et de l'assemblée des délégués, sur le plan suisse, les 19 et 20 novembre derniers, à Môtél. En outre, la journée annuelle des pupilles et pupillettes, tout comme la Vespia Nobilis Cup, organisées par la section de Viège sont des manifestations toujours très remarquées au sein de l'association.

Cette dernière a vu ses rangs se grossir avec la venue de deux nouvelles sociétés, soit le FC Saltina et le FC Rotweiss-Zenhäusern, alors que dix sections de pupilles et pupillettes voyaient le jour. Quant aux athlètes de Visperterminen, ils furent une nouvelle fois à la pointe de l'actualité puisqu'ils ont eu droit au prix du meilleur sportif dédié par l'association. La situation financière de celle-ci, est des plus saines puisque les comptes bouclent avec un excédent de recettes d'environ 4000 francs et

que la fortune se monte actuellement à 15 500 francs.

Le programme remis aux sections pour l'année prochaine comprend une vingtaine de manifestations s'échelonnant du 28 janvier avec la journée de ski à Torrent, jusqu'à la prochaine assemblée des délégués que la section de Viège organisera en même temps que les vingt-cinq ans de la fondation du KTV Viège.

Finalement, après nonante minutes de débats, le président Bellwald pouvait passer la parole aux hôtes du jour, notamment au préfet du district de Viège, M. Willi Fux, à Mlle Mathilde Di Francesco, présidente de l'Association féminine et au président de la commune de Lalden, M. Viktor Zeiter, alors que les Fifes et tambours du lieu apportaient une note particulière à l'heure de l'apéritif. MM.

1876

Votre banque régionale

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

Aujourd'hui

7^e marché de la voiture d'occasion au CERM, Martigny

de 9 h. 30 à 21 heures.

36-1129

ANNONCES DIVERSES



Une alliance en diamants
parce que l'amour est éternel

Nous vous proposons des alliances diamants à tous les prix

MONTRES BIJOUX MORET
MARTIGNY AV. GARE 5



Artdonay S.A.
1963 Vétroz
Tél. 027/36 36 76

Vous propose d'exécuter tous vos travaux de sablage sur métaux, bois. Sur demande, application de couches de protection. 36-93

Votre avenir...
Diplôme de commerce et de langues (reconnu la FSEP)

Nouvelles classes:
15 janvier

Chemin de Prévile 3
Tél. 021/20 15 01

école lémania
1000 lausanne

Randogne

Enchères publiques

Les heirs de feu Charles Gasser mettront en vente, par voie d'enchères publiques, qui se tiendront à

Randogne, au café du Rawyl
samedi 9 décembre 1978, à 16 h.
les immeubles suivants:

Sur Randogne
No 2307, fol. 27, Cordonette, pré 2419 m2, taxé Fr. 5.- le m2
No 2025, fol. 27, Les Moulins, pré 693 m2, taxé Fr. 5.- le m2
No 2026, fol. 27, Les Moulins, pré 459 m2, taxé Fr. 5.- le m2
No 2034, fol. 27, Les Moulins, bois 91 m2, taxé Fr. 3.- le m2 eau 31 m2
No 2252, fol. 27, Tsampeitros, pré 480 m2, taxé Fr. 25.- le m2
No 2334, fol. 27, Tsampeitros, pré 527 m2, taxé Fr. 8.- le m2
No 2611, fol. 28, La Vignerie, pré 1549 m2, axé Fr. 40.- le m2
No 2200, fol. 27, La Rochette, pré 427 m2, taxé Fr. 15.- le m2

Sur Mollens
No 2369, Cotâblío, pré 140 m2, taxé Fr. 3.- le m2
No 2168, Cotâblío, pré 100 m2, taxé Fr. 3.- le m2

Les conditions de vente seront données à l'ouverture des enchères.
P.o. M^e Luc Epiney, notaire, Sierre 36-32239

Centre Commercial
Sierre

Du lundi 4 décembre au samedi 9 décembre à notre supermarché

Grande action Orsat
Dégustation gratuite

Nul besoin de vous présenter Orsat, qui fait la renommée du vignoble valaisan.

Une semaine durant, chaque jour dès 10 h. et jusqu'à 18 h., vous pourrez humer et déguster les grands vins d'Orsat.

Et, si le cœur vous en dit, vous pouvez aussi enrichir votre cave...

N'est-ce pas là un avant-goût des fêtes?



Bata Chaussures	Bon genie Prêt-à-porter	Salon de coiffure Cap Dames-Messieurs	sun store Droguerie-Parfumerie	Frey vêtements	Moditex prêt-à-porter	ZOO ZARNI
Supermarché PLACETTE	Texsana nettoyage chimique	Restaurant MANORA dimanche - lundi 11 h - 19 h 30 mardi - samedi 8 h 30 - 19 h 30	Union de Banques Suisses	Grands Magasins PLACETTE		
Bricolage PLACETTE	P GRATUIT	Manor Super -.89	au Centre Commercial Monthey	Garderie d'enfants BAMBINETTE 1ère heure gratuite (les heures suivantes Fr. 2 - 1 heure)		

A vendre trois voitures de service à l'état de neuf, avec garantie 1 année

Simca Horizon GLS
(1300 cm3), 6000 km env. rouge
Fr. 10 950.-

Simca Horizon GLS
(1442 cm3), mod. 79, 5000 km, métallisée, Fr. 11 450.-

Mercedes-Benz 280 CE
métallisée, climatisation, radio-cassette, 9000 km env. Fr. 35 000.-
Garage Hediger, Sion
Tél. 027/22 01 31 36-2818

AFFAIRES IMMOBILIERES

A louer

jolis appartements

à **Verbier-Station** et à **Médières-Verbier**

Libres pour toute la saison d'hiver.

Tél. 026/7 58 30 le soir 36-32317

Monthey

Appartements à louer

Immeuble neuf «Sous-Hautavy» - Ch. d'Arche

2 1/2 pièces subventionnés Fr. 350.- + charges
3 1/2 pièces subventionnés Fr. 400.- + charges

Calme, vue, place de jeu, jardins à disposition. Installation télé-réseau
Pour visiter: M^{me} Duarte
Tél. 025/4 67 21
Pour traiter: Régie Jean Rigolet, rue du Coppet, Monthey, 025/4 53 63 36-5652

A vendre à **Sierre**
Avenue de France 6

appartement 3 1/2 p.

1er étage, garage
Fr. 115 000.-

Pour tous renseignements s'adresser à
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61 36-242

SPORT

SPORT-PROMOTION SA
fully-centre

tél. 026 54433
case postale 1926 fully

Avions - Voitures - Hélicoptères - Moteurs - Radio-commandes - Maquettes en plastique

AU-MODELISME

Rue du Bourg 29 **3960 SIERRE** Tél. 027/55 49 17

Offres spéciales de Noël, profitez-en!

Radio Multiplex ROYAL FM 40 4 + 2, 4 servos, chargeur + avion de début Svenson WINDY, aile styro, accessoires + moteur OS 20 RC avec silencieux	Le tout: Fr. 925.- au lieu de Fr. 1029.-
Radio Multiplex ROYAL FM 40 4 + 2, 2 servos, chargeur + planeur de début Multiplex FILIUS	Fr. 695.- au lieu de Fr. 760.-
Radio Multiplex DELTA 2, 2 servos, sur pile + voiture électrique 1/12 MINI-RACER	Fr. 396.- au lieu de Fr. 426.-

VOUS OFFRE

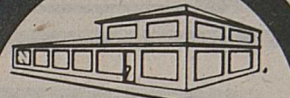
Skis Compact avec fixations dès Fr. 248.-	Spalding
Skis alpins avec fixations dès Fr. 268.-	Kastle
Skis enfants avec fixations dès Fr. 98.-	Elan
Set de fond (skis, fixations, bâtons) dès Fr. 119.-	Attenhofer
	Caber
	Lange
	Nordika
	Kastinger
	Ellesse

Fabuleux!

TAPIS DISCOUNT

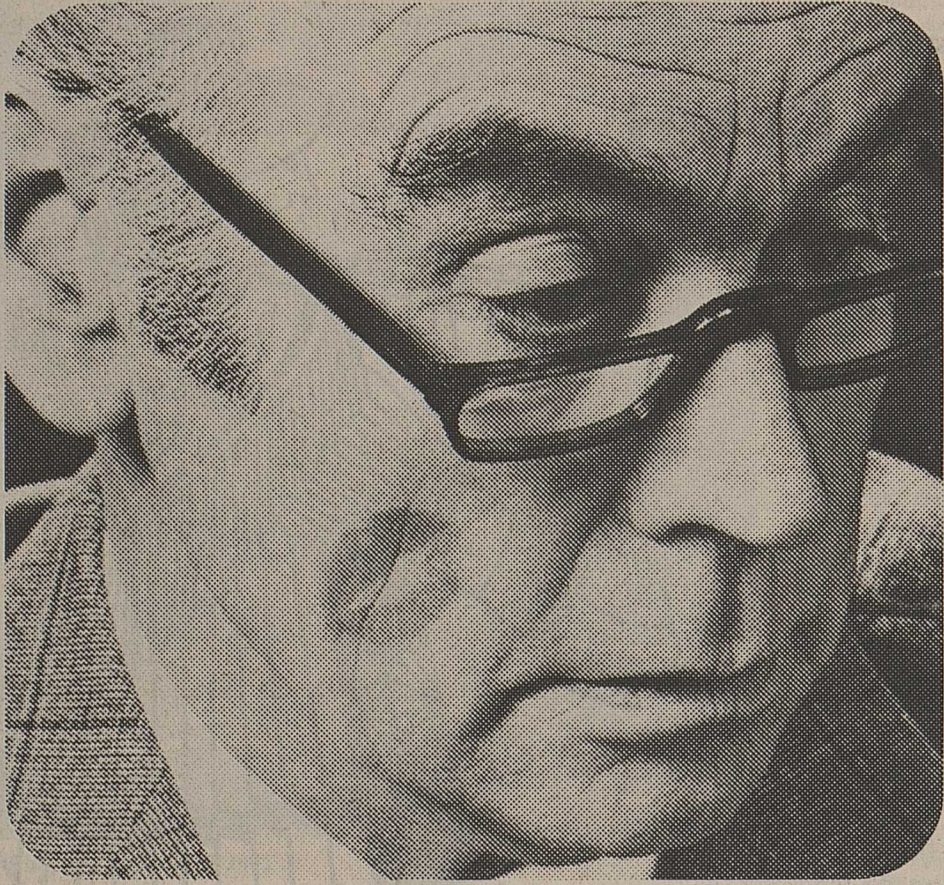
Tapis berbère
100% pure laine vierge
1000 g au m2

le m2 **Fr. 29.50**



BURGNER S.A.
Route du Simplon 26
3960 SIERRE
027 55 03 55

L'ANNONCE



Une empreinte qui ne s'efface pas.

Pourquoi ce besoin de trouver dans la presse ou dans les livres la confirmation de ce que l'on a entendu à la radio ou vu sur le petit

écran? Parce que la chose imprimée s'inscrit mieux dans la mémoire que les paroles ou les visions fugitives. Il en est de même pour votre offre.



**Publicité intensive -
Publicité par annonces.***

Les journaux et périodiques suisses.

* Avant de se décider pour une acquisition importante, les acheteurs consultent les annonces 5 fois plus que tout autre moyen de publicité comparable. Ceci n'est nullement une affirmation gratuite, mais bien le résultat - maintes fois corroboré - de sondages.

Belles occasions

- A vendre
- Renault 18 GTS** neuve, 1979 prix spécial
- Fiat 131 Speciale** pneus été-hiver, 1976 40 000 km
- Ford Escort 1300** 4 portes, 1976
- Fiat 132 1600** 40 000 km, 1974
- Fiat 132 1800 Speciale** 1973
- Volvo 144 de luxe** 1972, Fr. 4000.-
- Mini 1000** 1974, pneus été-hiver 41 000 km
- Opel 1900 S** 1973, Fr. 4700.-
- Opel Kadett** 1972, pneus clous Fr. 2400.-
- Datsun Caravane** 1972, 240 C
- Fiat 131 1300** 1976
- Toyota 1900** 1971, Fr. 2000.-
- Jeep Dalhatsu 1000** 11 000 km, possible agricole, Fr. 10 000.-
- Land-Rover 88** 12 ch, Fr. 6300.-

Garage du Relais
Nendaz
Tél. 027/88 26 52

*36-303058

Cherche

PNEUS NEIGE

VW GOLF GL

Photo Bonnardot
Sion
Tél. 027/22 00 40
36-745

Machine à laver linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois.
Réparations toutes marques

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83-7506

A vendre

Fiat 131 Supermirafiori

4500 km
couleur blanche
année 1978
facilités de paiement
Tél. 027/22 23 52
027/22 03 47
89-86

A vendre

Audi 60

1971, 15 000 km
nouveau moteur expertisée
plus 2 roues d'hiver
Fr. 3950.-
Tél. 027/41 51 52
36-765

Achat immédiat « cash »

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53
de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux

P 027
21 21 11

PLANS DE DIFFUSION ET DE PARUTIONS

PUBLICITAS vous permet de reconnaître AU PREMIER COUP D'ŒIL

dans quel support et à quelle date devront paraître les annonces. Annonces qui peuvent être classées soit par sujet, par produit, par grandeur ou par points de vente.

Avantage: vous pouvez ainsi constater immédiatement toute concentration ou toute dispersion d'annonces et ordonner les autres mesures publicitaires et promotionnelles parallèles en les reportant également sur ce plan.

PUBLICITAS

Sion, avenue de la Gare 25
Tél. 027/21 21 11

Agences à Brigue, Martigny et Monthey

Avis important à nos abonnés

Les ordres de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit. Ils doivent être en notre possession **5 jours ouvrables à l'avance.**

Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les envois sont effectués par courrier normal.

Les frais de port supplémentaires pour l'étranger sont facturés à nos abonnés dès leur retour en Suisse.

Pour les changements internes les tarifs sont les suivants :

changement d'adresse définitif **Fr. 1.50**
changement d'adresse avec date de retour **Fr. 2.-**

Le montant de ces frais peut être envoyé en timbres-poste ou versé sur notre compte de chèques postaux 19-274.

Afin d'éviter tout retard dans la distribution, nous vous prions d'utiliser le coupon de changement d'adresse ci-dessous. Il comprend l'ancienne et la nouvelle adresse ainsi que la durée du changement. Ces informations nous sont absolument nécessaires. Veuillez écrire en lettres majuscules.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse habituelle
Nom/prénom _____
Rue et No _____
No postal et localité _____
Pays _____
Lieu ou provenance étrangère _____

Veuillez expédier le « Nouvelliste » à l'adresse suivante :
 changement définitif
 changement temporaire (les dates de départ et de retour sont obligatoires)

(mettre une X dans la case désirée)

Nom, prénom ou raison sociale, filiation ←
α | 0 | 3 | _____

Profession ←
α | 0 | 4 | _____

Nom de la rue ← N° rue →
α | 0 | 5 | _____ α | 0 | 7 | _____

N° postal N° de la localité
α | 0 | 9 | _____

Pays ou province étrangère ←
α | 1 | 2 | _____

Pour adresse à l'étranger

Changement valable					
du			au		
Jour	Mois	Année	Jour	Mois	Année

Date _____

A vendre
jeep agricole
avec remorque
prix à discuter.
Event. échange
contre R4 ou R6
Tél. 027/22 68 85
36-32299

On cherche à acheter
agriette
d'occasion mais en bon état
Tél. 026/5 32 16
36-4811

Votre journal

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Chaque jour près de 40 000 exemplaires



Bientôt la neige, le ski et les plaisirs de l'hiver!

Suis-je bien assuré contre les accidents?
Et mes enfants le sont-ils?

Indécis? alors consultez donc nos spécialistes

ZURICH ASSURANCES



Rausis Maurice et Rey Jean-Paul
Av. de la Gare 36, Martigny
Tél. 026/2 26 80

Donnet Marc
Av. de France 15, Monthey
Tél. 025/4 12 50



Madame Anita GAUDIN-CONSTANTIN, à Ayent ;
 Monsieur Cyrille GAUDIN, à Ayent ;
 Madame et Monsieur Michel RODUIT-GAUDIN et leur fille, à Genève ;
 Monsieur Jean-Pierre GAUDIN, à Ayent ;
 Monsieur André GAUDIN, en France ;
 Madame Clémentine GAUDIN, à Ayent ;
 Madame et Monsieur Candide MATHIS-GAUDIN, leurs enfants et petits-enfants, à Champlan ;
 Madame et Monsieur Victor TRAVELETTI-GAUDIN, leurs enfants et petits-enfants, à Ayent ;
 Madame et Monsieur Jean MABILLARD-GAUDIN et leurs enfants, à Grimisuat ;
 Monsieur et Madame Olivier GAUDIN-SAVIOZ et leurs enfants, à Ayent ;
 Monsieur Armand GAUDIN et son fils, à Genève ;
 Madame veuve Octavie BONVIN-CONSTANTIN, ses enfants et petits-enfants, à Arbaz et Sion ;
 Madame veuve Marie CONSTANTIN-BONVIN, à Arbaz ;
 Madame veuve Rose SARBACH-CONSTANTIN et ses enfants, à Sion ;
 Monsieur Henri CONSTANTIN-TORRENT et ses enfants, à Sion ;
 Sœur Marie-Solange, à Bruges (Belgique) ;
 Madame et Monsieur Alphonse BONVIN-CONSTANTIN, leurs enfants et petits-enfants, à Arbaz et Sion ;
 Madame et Monsieur André ROSSIER-CONSTANTIN, leur fille et leurs petits-enfants, à Arbaz ;
 Madame et Monsieur Sylvain BONVIN-CONSTANTIN et leur fille, à Arbaz ;
 Madame et Monsieur Joseph BONVIN-CONSTANTIN, à Arbaz ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Raymond GAUDIN

représentant BCV

leur cher époux, papa, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé subitement à leur tendre affection à l'âge de 59 ans, à l'hôpital de Sion, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ayent, le jeudi 7 décembre 1978, à 10 heures.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P. P. L.



La direction et le personnel de la Banque Cantonale du Valais

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Raymond GAUDIN

représentant pour le rayon d'Ayent depuis le 1^{er} mars 1960, collaborateur au Comptoir d'Anzère et père de M. Jean-Pierre Gaudin, employé.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Société de Secours Mutuels Helvétia Section Ayent

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Raymond GAUDIN

vice-président de la section.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Administration communale d'Ayent

a le devoir de faire part du décès de

Monsieur Raymond GAUDIN

ancien secrétaire communal.

Pour les obsèques, on est prié de se référer à l'avis de la famille.



La société de musique Union instrumentale Ayent-Anzère

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Raymond GAUDIN

membre actif.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1919 d'Ayent

a le pénible devoir d'annoncer le décès de leur contemporain

Raymond GAUDIN

Les membres sont priés de se trouver aujourd'hui mercredi 6 décembre 1978, à 20 heures, au café Travelletti.



*Dieu est Amour
Le travail fut sa vie
Repose en paix*

Madame Jeanne HAENNI-GURTNER, à Vesin ;
 Monsieur et Madame Willy HAENNI-MESSER et leurs filles, à Cugy ;
 Madame et Monsieur Hans IMHOF-HAENNI et leurs filles, à Neuenegg (BE) ;
 Monsieur et Madame Adolphe HAENNI-ROULIN et leur fils, à Grimisuat ;
 Monsieur et Madame Roger HAENNI-GODEL et leurs enfants, à Domdier ;
 Monsieur Charly HAENNI, à Vesin ;
 ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Oscar HAENNI

maréchal-ferrant

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, parent, oncle et ami, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie supportée avec courage, le 4 décembre 1978, à l'âge de 70 ans.

Le culte d'adieux suivi de l'ensevelissement aura lieu à Cugy (Fribourg), le jeudi 7 décembre 1978, à 14 h. 45.

Domicile mortuaire: chapelle de l'hôpital de la Broye à Estavayer-le-Lac.

Domicile de la famille: La Forge, 1482 Vesin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le club des marcheurs Treize Etoiles de Sion

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Adrien VERCELLINI

père de son membre Georges.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les contemporains de la classe 1947 de Bramois

ont le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur Adrien VERCELLINI

père de son membre et ami Charles-Albert.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Cave de producteurs de vins de Sion et environs et Provins Valais

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Raymond GAUDIN

leur dévoué membre du comité dont ils sauront garder un souvenir reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le FC Fully

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Raymond GAUDIN

père de son joueur Jean-Pierre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La direction et le personnel de la maison Edgar Nicolas, à Sion

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Raymond GAUDIN

frère de leur collaborateur M. Olivier Gaudin.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Adrien VERCELLINI-COURTINE, à Sion ;
 Madame et Monsieur Roland HAEFLIGER-VERCELLINI, leurs enfants et petits-enfants, à Sion et Tours ;
 Madame et Monsieur Pierre PRÉVOST-VERCELLINI et leur fils, à Chavannes-le-Veyron ;
 Monsieur et Madame Georges VERCELLINI et leurs enfants, à Bramois ;
 Monsieur Charles-Albert VERCELLINI, à Sion ;
 La famille de feu Denis VERCELLINI, à Genève et Seon ;
 La famille de feu Charles COURTINE, à Sion et Paris ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Adrien VERCELLINI

leur très cher époux, père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, survenu à l'hôpital de Sion, le 5 décembre 1978, à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu en l'église du Sacré-Cœur à Sion, le jeudi 7 décembre 1978, à 11 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta.

La famille sera présente de 18 à 20 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le personnel et la direction de l'entreprise Max Roduit, à Fully

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jules LOVEY

père de Michel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

En
exclusivité
le trousseau



Prix
discount

Confection
sur mesure
de fourres
de duvets,
oreillers,
draps de lit,
doubles molle-
tonnés pour lits
et tables

Duvet piqué 1 place baissé à

120/160	74.-
95.-	
120/160	87.-
120.-	
120/160	179.-
253.-	
120/160	254.-
293.-	

Duvet piqué 1 1/2 place

135/170	88.-
111.-	
135/170	97.-
135.-	
135/170	230.-
315.-	

Duvet piqué 2 places

160/170	135.-
171.-	
160/170	283.-
364.-	
160/170	406.-
450.-	

Duvet piqué façon nordique

160/200	333.-
442.-	
160/200	438.-
478.-	
160/200	508.-
580.-	

Nous sommes
à votre
disposition
pour toutes
transformations
et épuration
de duvets

Oreillers baissé à

60/60 plume	18.50
18.50	15.50
60/60 plume	21.-
21.-	17.50
60/60 1/2 duvet	29.50
29.50	21.-
60/60 1/2 duvet	39.80
39.80	29.-

Couverture de laine unie légers défauts baissé à

170 x 220	79.50
79.50	59.-
170 x 220	102.-
102.-	78.-
230 x 260	188.-
188.-	145.-

ACTION
Couverture
LAMA
double face
1er choix
220 x 250
287.-, baissé
199.-

Draps de lit molletonnés à fleurs

170/250	20.80
240/270	30.-

Chemise hommes à carreaux
100% coton
molletonné
extra-longues
non cintrées
29.80

Envois partout

A L'Economie
Edy Röhner
SION
Place du Midi
027/22 17 39
027/22 17 40



1950 SION
Rue de la Dixence

Dès ce soir
et jusqu'au
14 décembre

**Ambiance
parisienne**

**avec le Caf'Conc'
de Jean d'Arville**

le célèbre
chansonnier

Comme à l'accoutumée, M. et Mme Gérard Monod se feront un plaisir de vous servir leurs célèbres pizzas apprêtées au feu de bois, ainsi que les délicieuses pâtes à l'italienne, lasagnes, tortellinis, etc.

Tél. 027/22 85 21

36-1324

Voir ou revoir

LA TERRE SAINTE

Pèlerinages
d'une semaine

Jérusalem - Bethléem
Massada - Mer Morte
Tibériade - Nazareth
Haïfa - Tel Aviv

No 1: 10 au 17 février 1979

Direction: abbé J.-R. Allaz

No 2: 17 au 24 février 1979

Direction: P. Bruno Moery

No 3: 24 février au 3 mars 1979

Direction: abbé André Kolly

Fr. 1220.- OFFRE EXCEPTIONNELLE
en chambre à 3 lits (Fr. 1290.- à 2 lits)

Vois de ligne - Pension complète - Circuit
en autocar - tout compris
au départ de Genève-Cointrin

Programme et inscription:

Abbé J.-R. Allaz	P. Bruno Moery	Abbé André Kolly
Ch. Beau-Rivage 3	Rte de Fribourg 18	Rue de Morat 237
1006 Lausanne	1723 Marly	1700 Fribourg
☎ 021/26 51 43	☎ 037/46 32 91	☎ 037/23 49 57

Fr. 20.- de réduction pour toute inscription fermée au 15 décembre.

PBR

PELERINAGES BIBLIQUES
de
SUISSE ROMANDE

Case postale
752
1001 Lausanne

☎ 021/22 61 86

Occasions

1 beau divan-lit 200 cm larg. et 2 fauteuils, et 1 table de salon, le tout	195.-
1 armoire combinée 170 cm haut., 180 cm larg., 45 cm prof.	125.-
1 joli buffet brun foncé, sculpté, 120 cm larg., 100 cm haut., 50 cm prof. avec dessus vitrine, 90 cm haut., 30 cm prof.	195.-
1 téléviseur, grand écran, bon état	75.-
1 téléviseur, récent modèle, grand écran	475.-
1 auto-radio 2 long. d'ondes, 12 volts	45.-
1 machine à écrire portative Hermès Media, révisée (valise)	125.-
1 trompette de jazz, état de neuf	185.-
1 accordéon diatonique, 8 basses, parfait état	215.-
1 guitare, état de neuf, avec housse	85.-
1 machine à laver Sobal, 220 volts	65.-
1 batterie Sonor	285.-
1 beau manteau en cuir noir pour homme, taille 48 (doubleur)	125.-
Souliers de ski à boucles, la paire	de 10.- à 45.-
Pantalons, vestons, souliers pour homme	de 5.- à 25.-

E. FLÜHMANN, MÜNSTERGASSE 57, BERNE

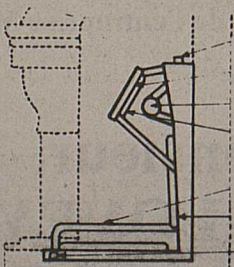
Tél. 031/22 29 11

Fermé le lundi

Frais de transport: tarif CFF

05-305761

Capt-Flam



- Départ vers radiateur

Le chauffage central
et l'eau chaude
de consommation
par la cheminée
Tél. 027/36 36 76

Retour radiateurs

Artdonay S.A., Vétroz

36-93

48/11

Voici Noël...

... aux douces
traditions féeriques
avec sa suite
de décors
magiques.



Sapin de Noël en plastique,
à composer vous-même,
hauteur 120 cm, **39.-**

Boules à reflets soyeux en rouge, or,
argent, vert ou orange:

1 pièce . 5 cm	-.50
1 pièce . 6 cm	-.70
1 pièce . 7.5 cm	-.90

Boules à reflets
soyeux laminées,
en rouge,
or ou argent:

1 pièce	
. 4.5 cm	-.50
. 6 cm	-.70
. 7.5 cm	1.10

C'est la
Saint-Nicolas!

C'est la
fête des enfants

aujourd'hui... à
Coop-City!

... avec
Jacky Lager
... et
Kotchan

Spectacle dès 14 h. 45

Distribution
de friandises
à tous les enfants

Papier de fête
le rouleau de 3 m x 70 cm **1.80**
le rouleau avec 2 feuilles **3.90**

**Exposition-vente
d'articles de décoration:**

sapins artificiels, crèches garnies, papier rocher, boules, guirlandes,
décorations de table, etc.

**Restaurant
Libre
service
CITY**

Assortiment complet pour hôteliers,
restaurateurs et cafetiers

coop city

PLACE DU MIDI
SION

15 parking gratuit
des fr. 20.-
d'achats

Grands Magasins d'Actualité

Vendredi 8 décembre

Immaculée Conception Horaire de nos bureaux

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, chômée en Valais, les bureaux de l'Imprimerie Moderne Sion SA (IMS), de l'Imprimerie Beeger SA (IBS) et du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais (NF)*, seront fermés toute la journée du vendredi 8 décembre.

Les bureaux rédactionnels du NF seront ouverts le vendredi soir 8 décembre, dès 20 heures.

Aucune distribution postale n'ayant lieu en Valais, le *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais* ne paraîtra pas ce vendredi 8 décembre.

Avis à nos annonceurs

L'édition du 8 décembre étant supprimée, les annonces prescrites pour ce jour seront avancées, soit retardées d'un numéro.

Les annonces pour l'édition du samedi 9 décembre doivent être en notre possession le mercredi 6 décembre à 16 heures.

Les avis mortuaires pour l'édition du samedi 9 décembre doivent être envoyés par exprès ou alors transmis par téléphone le 8 décembre, dès 20 heures, au (027) 23 30 51.

Les bureaux de Publicitas SA seront fermés le jeudi 7, dès 17 heures, ainsi que le vendredi 8 décembre toute la journée.

Nous souhaitons une bonne fête à tous nos lecteurs et annonceurs.
L'Administration



Madame et Monsieur Benjamin MÉTROZ-LOVEY, leurs enfants et petits-enfants, à Sembrancher, Charrat, Martigny et Chamoille ;
Monsieur et Madame Gaston LOVEY-SCHWARZ et leurs enfants, à Fully ;
Madame Henri LOVEY-PAULY, ses enfants et petits-enfants, à Evionnaz, Martigny et Monthey ;
Madame veuve Camille LOVEY-LAMBIEL, ses enfants et petits-enfants ;
La famille de feu Léonce LOVEY-VOUTAZ ;
La famille de feu Julien TISSIÈRES-LOVEY ;
La famille de feu Jules RODUIT-LOVEY ;
La famille de feu Etienne RODUIT-LOVEY ;
La famille de feu Aimé DUAY-CARRON ;
Madame veuve Philippe CARRON ;
La famille de feu Joseph TORNAY-VAUDAN ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Angelin LOVEY

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, survenu après une courte maladie, dans sa 82^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Orsières, le jeudi 7 décembre 1978, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, où la famille sera présente de 18 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Madame Marie REVAZ-BOCHATAY

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci particulier :

au clergé de la paroisse ;
à l'abbé Firmin Rudaz ;
aux amis non-entendants ;
aux membres de la classe 1910 ;
à la Caisse Raiffeisen de Salvan ;
au parti radical de Salvan ;
à la société de gymnastique Le Luisin ;
au Ski-Club de Delémont.

Les Marécottes, décembre 1978.



Profondément touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marcel ANTILLE

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et leurs envois de fleurs, l'ont entourée pendant ces jours d'épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa gratitude émue.

Un merci particulier :

au clergé de la paroisse de Sainte-Catherine ;
au docteur Rossier ;
à la classe 1921 de Sierre ;
à la Sainte-Cécile ;
aux amis du quartier.

Sierre, décembre 1978.

LE « JOURNAL DU VALAIS » Regarder les choses en face

Après une année de parution, ou presque, le Journal du Valais constate lui-même son échec : « Mathématiquement destiné à disparaître... » : la formule lui est empruntée. Elle se veut cantonnée dans la plus stricte objectivité. M^e François-Joseph Bagnoud, dans son propos intitulé « Maléfice » en donne un commentaire aussi bref qu'éloquent : « Je serais tenté d'écrire : tout va bien ! sauf... le moyen de survie indispensable : l'argent... »

Pour ma part, je ne suis pas si certain que la raison invoquée épuise la question posée à la presse valaisanne par la disparition éventuelle de ce journal. Certes, je conviens que la création d'un nouveau quotidien présente en soi des risques financiers incontestables. D'autant plus qu'il est faux de prétendre qu'il y a en Valais un monopole de l'information. Le fait que le NF soit le seul quotidien du Valais romand imprimé chez nous ne le dispense pas de faire face à une concurrence tout à fait réelle, à laquelle s'est du reste acheminé le Journal du Valais lui-même. Il me semble qu'à la source de l'impasse économique de ce quotidien, il y a une analyse faussée de la situation exacte du marché de la presse en Valais. On ne substitue pas impunément le mythe à la réalité.

La deuxième erreur de ce journal fut précisément de ne pas afficher de couleur politique ou doctrinale. Son pluralisme avoué et délibéré, s'il le distingue du NF, engagé quoique non gouvernemental, l'assimile en fait à l'ensemble de la grande presse romande, extérieure au canton, dont il constitue une composante dénuée d'originalité. Là encore, la carence d'analyse de la situation valaisanne me paraît évidente : avions-nous besoin d'un nième journal d'information calqué sur le modèle d'une presse déjà en place (sinon d'une presse étrangère aux talents mieux éprouvés), ou d'un quotidien d'opposition ? De fait, l'éthique du Journal du Valais reproduit parfaitement le neutralisme de plus en plus généralisé auquel tendent aussi bien la presse d'information que les milieux politiques. L'obsession du juste milieu, la hantise de l'irréfutable objectivité, conduisent pourtant inéluctablement, quoique de manière sournoise, à l'uniformité du discours, qui précède sa consécration officielle. Le débat, essentiel à la survie d'une presse réellement diversifiée, ne saurait exclure la subjectivité, ni même la passion. C'est dans ce sens qu'il faut reconnaître la vérité de cette phrase de Charles Péguy : « Une revue n'est vivante que si elle mécontente chaque fois un bon cinquième de ses abonnés. La justice consiste seulement à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient dans le cinquième. Autrement, je veux dire quand on s'applique à ne mécontenter personne, on tombe dans le système de ces énormes revues, qui perdent des millions, ou en gagnent, pour ne rien dire, ou plutôt à ne rien dire. » (« L'Argent »)

Ceci me permet de faire justice d'un grief que l'on nourrit abusivement contre le NF : le goût de la polémique dans l'information et une propension certaine à ne pas dissocier celle-ci d'un con-

texte moral et religieux, qui lui sert de référence critique. Mais croyons-nous tout d'abord que la grande presse quotidienne romande, neutre par rapport à d'anciennes valeurs éthiques ou religieuses, ne véhicule à son tour aucune morale, aucune idéologie ? Cela me paraît difficilement soutenable. Il y a simplement substitution d'une morale à une autre et changement de références axiologiques. Pour en venir maintenant au fond de la question, je me demande en quoi les excès de langage nous rebutent-ils tant aujourd'hui ? Seraient-ils d'un alcool trop fort pour nos esprits anémiés ? Ne voit dans la tonalité d'un discours qu'une tentative de monopolisation de la parole est une vue bien spéculaire de la réalité. On

par Michel de Preux

peut tout aussi bien considérer qu'une certaine manière de forcer les propositions, de pousser les choses à un degré extrême est une invite à solliciter, à provoquer même le désir d'intervention de l'autre. Or, c'est précisément ce que ne veut pas la presse à prétention de pure objectivité. Son but n'est pas de susciter le débat ou la controverse, mais de le rendre en quelque sorte superflu. Et voilà pourquoi cette presse dite d'information, apparemment différenciée, mais de plus en plus profondément uniformisée, certes nuancée, finit par monopoliser un discours sans signification.

En outre, le désir de ne pas choquer le lecteur (et ce lecteur a plusieurs visages, il est un composé de visages, un homme-type ou standardisé) conduit cette presse dite pluraliste à niveler son style au niveau de la consommation courante, à ne pas dépasser un seuil d'intolérance qu'elle sait trop engagé, trop risqué. Mais cette prudence est elle-même à son tour l'expression par-

faitement adéquate d'une société bien définie, terriblement actuelle, dans laquelle le conformisme et l'impersonnalité dominant, un monde d'êtres semblables, dont les convictions dégénèrent en opinions, un monde engourdi dans l'indifférence pratique sur le sens à donner à l'existence personnelle. On peut donc légitimement admettre que le recours à des formules jugées tranchantes ou abruptes ne signifie nullement une prise de possession du droit à la parole et l'exclusion de l'autre, mais bien davantage un certain jeu dont les conventions sont tacites et grâce auquel les cartes de l'adversaire, si celui-ci veut bien sortir de ses retranchements et engager lui aussi sa responsabilité, trouvent un terrain où se déployer.

Une presse authentiquement libre doit accepter le préalable d'une vision partielle des choses, mais éviter également le piège d'un pluralisme relativiste où germe un insidieux conditionnement des esprits. Naviguer sur une telle ligne de crête est certes extrêmement difficile. Cette entreprise ne peut réussir que dans la mesure où les créateurs et les responsables d'un journal sont moins préoccupés de dire le dernier mot que d'engager une foi. La conviction ne chasse pas l'humilité, pas plus que la fermeté n'exclut la souplesse.

Loin de susciter un regain d'intérêt pour le débat d'opinion, ce qui paraît être la meilleure garantie de vitalité d'une presse réellement diversifiée, le Journal du Valais, en se cantonnant dans le style d'une information neutre, n'a même pas sur ce plan répondu à l'attente que certains pouvaient mettre en lui. Son échec est la confirmation d'une absence, d'une démission aussi ; car accepter le rôle d'opposant, c'est reconnaître ce que nous devons à l'autre dans et pour sa propre existence. Où est l'intolérance ?

Ils ont fait leurs jeux avec Roland Jay

Quatre Valaisans aux cinq premières places

Nous avons signalé en son temps la parution du premier numéro de la revue *Faites vos jeux*, éditée par Gabriel Vicquerrat et dont le rédacteur en chef est Roland Jay, un premier numéro, assez gratiné il faut bien le dire, à tel point qu'il ne s'est pas trouvé 30 concurrents pour en venir à bout et expédier leurs réponses dans les délais. On nous promet que la seconde parution comportera des épreuves un peu moins tarabiscotées. Elle devrait sortir de presse très prochainement.

En attendant, les concurrents du numéro inaugural ont reçu leurs récompenses : des prix en espèces allant de 120 francs à 1340 francs.

Le premier prix est revenu à une ressortissante du Benelux, établie dans le canton de Genève, M^{me} Margareta Van Houve. Immédiatement derrière elle et ex aequo, on trouve un couple valaisan, Mary-Anne et Jean-Pierre Nater, domicilié à Martigny. Eux-mêmes sont suivis de très près par un autre couple habitant Les Valettes, Nicole et Félix Bourgeois.

Rappelons que selon la formule de *Faites vos jeux*, il n'y a pas de tirage au sort. Toutes les réponses justes sont gagnantes et la somme globale attribuée pour chaque numéro est répartie au prorata du nombre de solutions trouvées par chaque concurrent. En l'occurrence, pour nos quatre Valaisans, il valait la peine de se creuser la cervelle, les récompenses assez substantielles sont particulièrement bienvenues à l'approche des fêtes. Toutes nos félicitations à ces concurrents astucieux.

Alain Boujon



Monsieur et Madame Victor MOOS et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Albert MOOS ;
Monsieur et Madame Jean MONNET-MOOS et leurs enfants ;
Mademoiselle Emma MOOS ;
Monsieur et Madame Alphonse MOOS et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Michel VIDMER-MOOS et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Francis AYMON-MOOS et leurs enfants, à Anzère ;
Monsieur et Madame Roger GIGON-MOOS, à Ayent ;
ainsi que les familles MOOS, MORARD, RETEUNA, NARDI, parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marc MOOS

leur cher frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection le 5 décembre 1978, dans sa 48^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église Notre-Dame à Genève, le jeudi 7 décembre 1978, à 10 heures.

L'inhumation suivra au cimetière du Petit-Saconnex.

Le défunt repose en la chapelle du cimetière de Plainpalais, rue des Rois, Genève.

Domicile : 6, rue Voltaire, 1201 Genève.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La classe 1930 d'Ayent

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marc MOOS

leur contemporain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

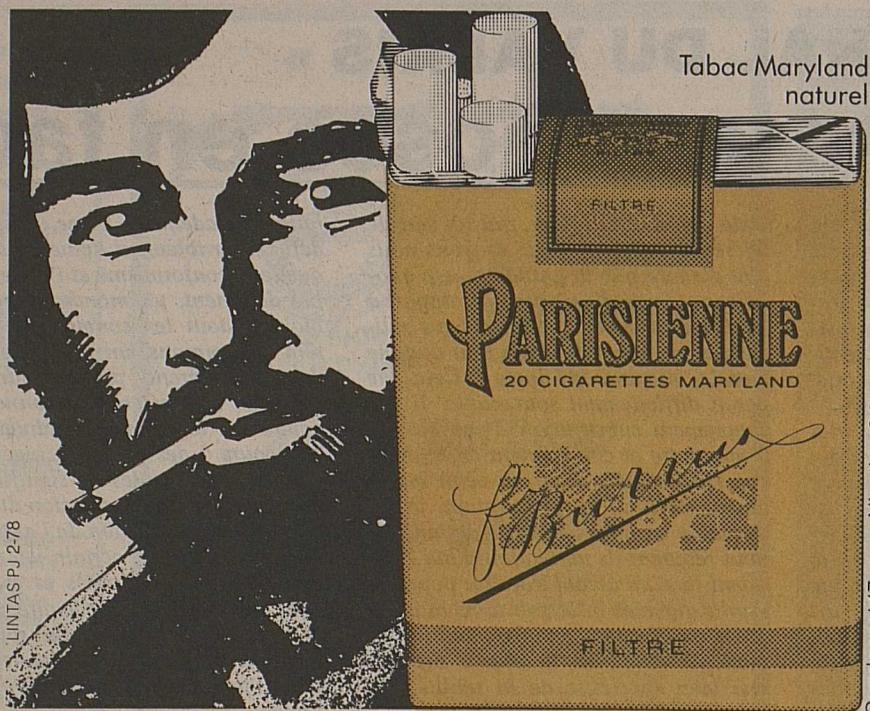
La classe est convoquée aujourd'hui mercredi à 20 heures, au café du Chamois, à Ayent.

P.F.V.

POMPES FUNEBRES
VALAISANNES

J. VOEFFRAYS & FILS

Mayennets 12 - SION - Tél. 22 28 30



Tabac Maryland naturel

PARISIENNE
20 CIGARETTES MARYLAND

Condensat 17 mg Nicotine 0,9 mg

C'est le tabac qui compte.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Sion
Condémines 22

Locaux de 264 m2 environ sur 2 étages pour atelier, dépôt, etc. ou autres activités. Loyer Fr. 575.- par mois. Pour visiter: 027/22 90 23
Gérances P. Stoudmann-Sogim SA
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

Vouvry
Appartements à louer

Grammont A
2 1/2 pièces Fr. 304.- + charges
1 pièce Fr. 211.- + charges

Grammont C
1 1/2 pièce Fr. 234.- + charges
Pour visiter: L. Barthe, concierge
Tél. 025/7 45 82
Situation calme, verdure, cuisine agencée. Télé-réseau.

Pour traiter: Régie Jean Rigolet
Rue du Coppet 1, Monthey
Tél. 025/4 53 63

36-5652

A louer à Sion

emplacement commercial de premier ordre

3e sous-sol:
dépôts, 37,40 m2, prix à discuter

2e sous-sol:
locaux commerciaux, respectivement dépôts, 150 m2, possibilité d'aménager selon convenance, prix à discuter.

100 ans Patria

Bureau de gérance de Sion
Agence générale Patria
Tél. 027/22 44 22

A vendre à Sion
SUR LE COTEAU

« Résidence Les Amandiers »

appartements 5 1/2 - 4 1/2 - 3 1/2 pièces

Profitez de nos prix de promotion!

Visitez l'appartement-témoin!

Rue de Lausanne 10
SION
Tél. 027/22 24 47

Agence immobilière
MARCEL ALLEGRO

Vouvry
Appartements à louer

Immeuble La Résidence
3 pièces dès Fr. 315.- + charges
3 1/2 pièces dès Fr. 370.- + charges
Pour visiter: A. Caputo, 025/7 40 63

Immeuble La Cité
3 pièces subv. Fr. 226.- + charges
Pour visiter: M. Iglesias, 025/7 46 02

Immeubles Souvanel «A» et «B»
4 pièces Fr. 439.- + charges
2 pièces Fr. 277.- + charges
Pour visiter: P. Lombilla, 025/7 55 28
Situation calme, verdure, cuisine agencée, installation télé-réseau

Pour traiter: Régie Jean Rigolet
Rue du Coppet, Monthey
Tél. 025/4 53 63

36-5652

Crans-Montana

A vendre appartements-skieurs à cinq minutes du centre

3 p. économique Fr. 120 000.-
4 p. Fr. 178 000.-

plein sud, zone tranquille

Rens.: D. Chavaz, route de Loèche 22
1950 Sion, tél. 027/22 02 89

36-32329

Collombey

Appartements à louer au Foyer A
3 1/2 pièces subventionnés Fr. 290.- + charges

2 1/2 pièces subventionnés Fr. 251.50 + charges

Appartements à louer au Foyer B
4 1/2 pièces subventionnés Fr. 372.- + charges

3 1/2 pièces subventionnés Fr. 328.- + charges

2 pièces subventionnés Fr. 261.- + charges

Immeubles neufs, tout confort, tranquillité, verdure, grande place de jeu, jardin à disposition. Installation télé-réseau.

Pour visiter: N. Logean, Foyer A, Tél. 025/4 41 59 - G. Jerjen, Foyer B Tél. 025/4 52 88

Pour traiter: J. Rigolet, rue du Coppet 1, Monthey, tél. 025/4 53 63

36-5652

A louer à Monthey

Route de Collombey 19
Résidence Pré-Fleuri

magnifique appartement 4 pces

Fr. 538.- + charges.
Libre dès le 1.1.1979
Immeuble neuf. Tout confort. Cuisine grand luxe avec machine à laver la vaisselle. Situation calme. Près du centre. Grande place de détente. Jeux. Installation télé-réseau.
Pour visiter: M^{me} Tolardo, concierge
Tél. 025/4 31 65

Pour traiter: Régie Jean Rigolet
Rue du Coppet 1, Monthey
Tél. 025/4 53 63

36-5652

A louer tout de suite à Sierre

locaux commerciaux

comprenant un magasin de vente de 60 m2 avec deux grandes vitrines, un dépôt-atelier de 60 m2 et un dépôt au sous-sol de 50 m2.

Faire offres sous chiffre P 36-900799 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer ou à vendre à Sion au Petit-Chasseur

appartement 3 1/2 pièces

Libre le 1er mars 1979.

Tél. 027/55 43 36

89-45648

A louer d'urgence à Sion

locaux commerciaux

comprenant un magasin avec locaux annexes d'une superficie de 135 m2. Bon emplacement à proximité du centre commercial.

Faire offres sous chiffre P 36-900800 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer

locaux industriels
de 500 et 400 m2

Complètement équipés. Ponts roulants. Air comprimé, etc.

Tél. 027/36 36 76 - Vétroz

36-93

Jolie villa

A vendre, très bien située, **Sommet-des-Vignes sur-Martigny**, soleil, vue dégagée, état impeccable.

Living, trois chambres à coucher, deux bains, grand garage, jardin.

Conditions intéressantes.

Ecrire à case postale 261
1920 Martigny.

36-205

A vendre

bâtiment avec café-restaurant

à proximité de Monthey
Pour traiter: Fr. 200 000.-
Ecrire à case postale 46, Monthey *36-425623

Je cherche à acheter à Sion

terrain à bâtir

de préférence quartier de Condémines

Faire offres avec prix et plans de situation sous chiffre P 36-900794 à Publicitas, 1951 Sion

Dame seule cherche à louer à Sion, centre

appartement de 2 pièces

moderne pour le 1er avril.

Faire offre sous chiffre P 36-303059 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion Rue des Condémines 13

studio meublé

Libre le 1er janvier.

Tél. 027/23 14 75 *36-303056

Cherche

un terrain pour villa

Dans la région de Venthône.

Ecrire avec offres à **Robert Schlenger Ringstr., 3954 Loèche-les-Bains.**
36-32314

A louer à l'année **Sommet-des-Vignes sur-Martigny**

3-pièces

avec cuisine installée baignoire, cave, garage, meublé
Fr. 350.- par mois. Confort.

Tél. 021/51 05 23 22-167195

A vendre à **Nendaz-Station**

appartement 2 pièces

en attique

Ecrire sous chiffre P 36-32246 à Publicitas, 1951 Sion

A louer à Sion Av. Tourbillon 38

appartement 3 1/2-4 pièces

Fr. 470.- + charges Libre tout de suite

Tél. 027/22 33 06 36-2620

A louer à Martigny

magnifique 2 1/2 pièces

Tout confort

Tél. 026/2 31 13 36-2649

A louer à **Saxon** dans immeuble récent

confortable 3-pièces

avec machine à laver la vaisselle parcelle de jardin à disposition.

Fr. 430.- plus 50.- charges

Rens. et visite sans engagement
Tél. 027/22 66 23 heures de bureau
36-702

A vendre à **Ovronnaz**

chalet

en cours de construction, comprenant 4 chambres à coucher, 1 salle de jeux 1 séjour, 1 cuisine avec agencement en arrole, 2 salles d'eau
Prix non meublé
Fr. 285 000.-

Ecrire sous chiffre P 36-900795 à Publicitas, 1951 Sion

A vendre (pour cause imprévue) à l'Alpe-des-Chaux

studios

comprenant cuisine, douche, lits, rideaux, vaisselle. Gros rabais Hypothèques à disposition

S'adresser au: **Dépôt Cardinal, Bex**
Tél. 025/5 21 51

A vendre

maison

récente à 10 mn de Montana: grand living + 3 chambres à coucher. 1500 m2 de terrain

Prix à discuter

Tél. 021/29 87 81

A louer à Sion quartier ouest

appartement de 2 1/2 pièces

Libre dès le 1er janvier 1979.

Tél. 027/23 42 46

36-31313

A louer à l'année à **Montana-Village**

appartement non meublé de 2 1/2 pièces

plus grand balcon

Tél. 027/41 27 23

36-32228

Vos annonces :
027/21 21 11

innovation

MARTIGNY



Samedi 9 décembre

le père Noël

accompagné par le chœur d'enfants Les Brannoniards, composé de plus de 50 enfants de 4 à 12 ans et dirigé par Mme Laurence Dorsaz

donne rendez-vous à tous ses petits amis à 13 h. 45 sur la place Centrale

Le cortège de Noël descendra l'avenue de la Gare en chantant et se rendra aux **Grands magasins Innovation.**

Distribution de friandises à chaque enfant.

Quelques productions du chœur d'enfants sont prévues dans le magasin.

Grand Conseil vaudois Pour un réveil civique

LAUSANNE (ATS). - Le Grand Conseil vaudois a modifié hier la loi de 1948 sur l'exercice des droits politiques et pris acte du rapport du Conseil d'Etat sur la motion de l'ancien député Jean-Jacques Cevey, syndic de Montreux, relative à l'abstentionnisme civique. La modification de la loi sur l'exercice des droits politiques introduit des mesures nouvelles pour remédier à l'abstentionnisme civique. En outre, à la suite d'une initiative parlementaire, la mention de l'«apparentement» entre des partis, pour des élections législatives au système proportionnel, figurera désormais sur les listes de candidats.

35 millions de francs pour avancer la construction des routes nationales Yverdon - Grandson et Chavornay - Val-lorbe, ainsi que 2,1 millions de francs pour le chemin de fer Montreux - Oberland bernois, à titre de participation cantonale au programme d'amélioration de la ligne se montant à 20 millions au total.

★ En réponse à une interpellation, le Conseil d'Etat a expliqué, à propos des deux hôpitaux régionaux de Vevey, qu'il donnait la préférence à l'hôpital du Samaritain sur celui de la Providence parce que le premier est mieux équipé.

★ Puis le Grand Conseil a voté

LE CONSEIL NATIONAL APPROUVE LES MESURES DE LUTTE CONTRE LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

TOUJOURS LE CONFLIT GAUCHE - DROITE

BERNE (ATS). - C'est par 114 voix contre 5 que le Conseil national a adopté hier le programme de la Confédération « destiné à atténuer les difficultés économiques ». Dans les exposés des quelque 40 orateurs, qui ont pris position à propos de ce «paquet» de mesures, deux tendances essentielles se sont dégagées : selon les uns, principalement les représentants du groupe radical, ce programme est suffisant, certains craignant même pour la liberté des entreprises, pour les autres, orateurs socialistes pour la plupart, ce projet, tout en étant le bienvenu, ne suffit pas à enrayer le chômage.

Quatre mesures

Ce «paquet» propose quatre mesures : un arrêté modifiant l'imposition des sociétés pour la défense nationale, une loi allouant une contribution de la Confédération à l'Office national suisse du tourisme (pour la publicité à l'étranger) et, enfin, un arrêté qui offre à la Confédération une série de crédits supplémentaires pour l'achat de matériel et l'encouragement de la recherche.

combat. Le radical argovien Urs Schwarz, porte-parole d'une minorité de la commission, a proposé que l'on renvoie le projet au Conseil fédéral en lui demandant d'élaborer une proposition qui profite à l'ensemble de l'industrie textile. Le radical thurgovien Otto Keller, en revanche, estime qu'il est temps d'aider cette branche et demande que l'on répartisse cette commande sur le plus grand nombre possible d'entreprises. La Grande Chambre lui donne raison par 89 voix contre 26.

contre 44, cette banque dont le centre d'accès est prévu à Berne. Il s'agit en fait d'une collection d'informations sur un domaine de connaissance déterminé qui peut être consultée par téléphone notamment.

Economiser sur l'énergie : ne pas gonfler le crédit

La Grande Chambre a ensuite refusé de doubler, comme le proposait une majorité de la commission (soutenue par M. Paul Biderbost) le crédit de 4,7 millions de francs destiné aux mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments. La majorité, défendue par le président Hans-Rudolf Nebiker (UDC BL) et le rapporteur René Felber (soc NE), entendait y ajou-

ter notamment une aide à la recherche d'énergies de remplacement du pétrole.

Enfin, le Conseil a rejeté par une forte majorité - 96 contre 18 - une proposition du radical zurichois Albert Siegrist, qui demandait que l'on supprime purement et simplement toutes les contributions au développement et à la formation technologiques.

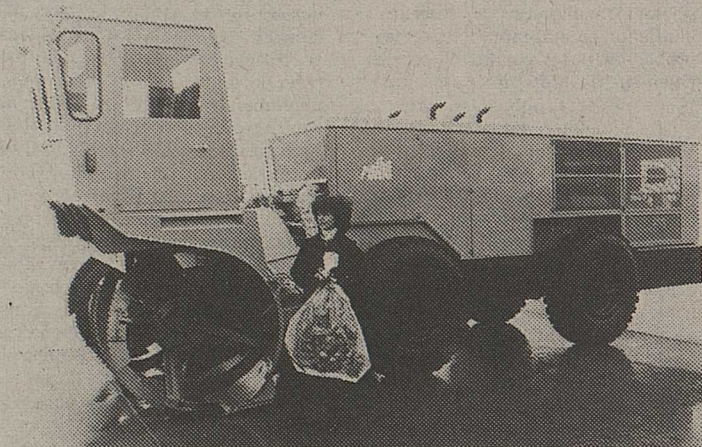
Emploi : postulat socialiste accepté de justesse

Une minorité de la commission, composée de députés socialistes, a proposé une motion «pour lutter contre le fléchissement de l'emploi qui menace». Ses points principaux : un «paquet» de dépenses de 500 millions de francs pour encourager l'économie intérieure en finançant notamment la réfection de bâtiments anciens et l'achat de matériel roulant pour les régies publiques, une aide financière par le biais de cautionnements, crédits et participations, et enfin, l'encouragement de la formation professionnelle pour lutter contre le chômage des jeunes.

SEULEMENT SOUS FORME DE POSTULAT

Ce programme a soulevé l'opposition du radical Bremi (ZH), en particulier en ce qui concerne la prise de participation de la Confédération dans l'économie privée et l'encouragement du secteur de la construction qui, ajoute-t-il, est déjà en train de récupérer. Le conseiller fédéral Fritz Honegger s'est dit prêt à accepter les propositions socialistes mais seulement sous la forme d'un postulat. Cela ne suffit pas à M. Otto Fischer (rad BE). Il s'oppose au postulat. C'est de justesse - par 72 voix contre 65 - que ce dernier passe la rampe.

Aéroport de Genève Un nouveau chasse-neige



L'engin est beau comme un camion. Sur le plan de l'esthétique, on ne lui en demande pas plus. Sa marraine, en revanche, est franchement mignonne et pas du tout impressionnée par son monstre de fil-leul. C'est M^{lle} Irène Possa, l'une des hôtesse de l'aérogare de Cointrin. Navré pour elle, mais c'est de la machine qu'il nous faut parler.

Cette machine, un chasse-neige turbo-fraise fabriqué par la firme Rolba S.A. de Wetzikon, est la première d'une série de trois ou quatre destinées à remplacer le parc des véhicules de déneigement de l'aéroport de Genève.

Elle a déjà été expérimentée à Kloten où elle a donné entière satisfaction jusqu'à ce que les Zurichois choisissent un modèle encore plus gros.

Quoi qu'il en soit, ce modèle R 1500 a déjà une puissance de travail assez phénoménale. Grâce aux 262

CV-DIN qui actionnent la turbo-fraise et au moteur de 145 CV-DIN assurant la propulsion, l'engin peut travailler à 3 km/h dans la neige dure et à 20 km/h avec de la neige légère et fraîche. Il dégage une bande de 2,4 m de largeur, pouvant atteindre une hauteur de 2 m.

Au vu de ces performances, on comprend que c'est avec une certaine fierté que MM. Jean-Pierre Jobin, directeur technique, et Herbert Voegeli, chef des services techniques de l'aéroport de Genève ont présenté leur acquisition qui coûte la bagatelle de 390 000 francs. A cette manifestation participaient également M. Philippe Rochat, directeur administratif de l'aéroport, le capitaine Duchosal, adjoint au chef de service de sécurité aéroport (SSA), et M. Alfred Nell, fondé de pouvoirs de l'entreprise Rolba S.A.

Alain Boujon

Histoire de chemises

C'est ce dernier train de mesures qui provoque le plus d'interventions. Il y a d'abord un crédit de 30 millions de francs avec lequel la Confédération se propose d'acheter des chemises de tricot que les soldats porteraient sous la tenue de

Une banque de données pour tous

Contrairement à l'avis du radical zurichois Ulrich Bremi - qui estime qu'une banque de données ne profite qu'aux grandes entreprises - les députés ont accepté, par 76 voix

Le Conseil des Etats, résigné, accepte le budget 1979

BERNE (ATS). - Résigné parce que persuadé qu'il n'était guère possible d'agir autrement, le Conseil des Etats a accepté par 29 voix sans opposition le budget de la Confédération pour 1979. Il a adopté à peu de choses près la version concoctée par le Conseil national la semaine précédente. Ce dernier avait réussi à économiser encore 30 millions environ. La Chambre des cantons rogne les dépenses de 5 millions de plus environ, grâce au fait, notamment, que le refus, dimanche, de la police de sécurité par le peuple permet le retrait de deux crédits importants qui devaient financer cette force fédérale.

D'autre part, la commission de recherche en matière de logements recevra 400 000 francs de moins pour ses mandats de recherche. Le déficit se monte maintenant à 1,341 milliard au lieu de 1,377 milliard. Comme cela avait déjà été le cas au Conseil national, une proposition socialiste visant à assouplir quelque peu le blocage du personnel a été rejetée (par 25 voix contre 5) et une idée radicale demandant un projet accéléré pour réaliser 500 millions d'économie dans les mois à suivre a subi le même sort (par 24 voix contre 5).

par le Conseil fédéral. Le Conseil des Etats, à l'instar de l'autre Chambre, n'a pas craint d'octroyer la forte subvention défendue avec chaleur - et en trois langues pour garantir le meilleur impact possible - par le Tessinois Masoni, soutenu entre autre par M. Odilo Guntern.

Celui-ci a souligné la marginalité tessinnoise qui comporte pour ce canton la redoutable alternative d'être délesté de son italianité ou d'être aspiré culturellement par l'influence de la plaine lombarde.

Il est temps, a dit le Grison Schlumpf, que le Tessin crée des institutions nouvelles, car toute son infrastructure culturelle est bien modeste en comparaison de la Suisse alémanique ou de l'autre minorité, la Romandie. Le conseiller fédéral Chevallaz a eu beau défendre l'orthodoxie en matière d'économies et rappeler que le Tessin reçoit de toute façon sa part du budget culturel de la Suisse - 53 millions - la Chambre a fait son choix. Mais le vote a été assez «juste» : 17 voix contre 15.

Pour les régions de montagne

Un autre combat a été livré pour la défense de régions peu accessibles : il s'agissait de fixer l'ampleur de l'aide à l'amélioration de logements dans les régions de montagne. Le Conseil fédéral avait proposé 12,5 millions. Le Conseil national avait porté ce montant à 15 millions (proposition soutenue par

M. Guy Genoud, qui rappelle qu'il s'agit là d'une mesure sociale de première importance), alors que la commission du Conseil des Etats voulait «redescendre» à 13 millions. La Chambre des cantons a opté pour la solution la plus généreuse : 15 millions, et cela par 21 voix contre 10.

Stand de tir détruit près de Lausanne

Malveillance?

PULLY-LAUSANNE (ATS). - Lundi soir, vers 23 h. 30, un incendie a détruit le stand de tir intercommunal du Volson, à Pully, situé dans la forêt du vallon de la Paudèze, entre Pully-La Rosiaz et

Belmont-sur-Lausanne. Le sinistre a été combattu par les pompiers locaux et le centre de renfort de Lausanne. Selon les premiers éléments de l'enquête, un acte de malveillance n'est pas exclu. Le montant des dommages est élevé, d'autant plus que le stand avait été agrandi et abritait du matériel technique et une buvette.

23 nouveaux timbres émis l'an prochain

BERNE (ATS). - L'entreprise des PTT suisses se propose d'émettre 23 nouveaux timbres-poste en 1979. D'une valeur de 20, 40, 70 et 80 centimes ces nouvelles émissions sont divisées en 7 catégories. - 4 «timbres spéciaux» émis le 21 février : 100^e anniversaire de la naissance de O.H. Ammann, 50^e

- Fête fédérale de tir à Lucerne, congrès mondial d'esperanto à Lucerne et aéroport de Bâle-Mulhouse.
- 4 «timbres portraits» consacrés à des Suisses d'adoption émis à la même date : Rainer Maria Rilke, Paul Klee, Hermann Hesse et Thomas Mann.
- 2 «timbres Europe Cept» émis le 30 avril : boîte aux lettres historique de Bâle et station relais alpine du Jungfraujoch.
- 4 «timbres Pro Patria» châteaux suisses, émis le 25 mai : Oron, Spiez, Porrentruy et Rapperswil.
- 4 «timbres spéciaux» émis le 6 septembre : centenaire de la Société suisse de numismatique, année internationale de l'enfant, cinquanteième de l'Union suisse des amateurs sur ondes courtes et Agence spatiale européenne.
- 1 «timbre ordinaire» émis à la même date : fonts baptismaux de l'église de Saanen (Be).
- 4 «timbres Pro Juventute» armoiries communales : Cadro, Ruete, Schwamendingen et Perroy.

GRAVE AFFAIRE DE VIOL JUGÉE À LAUSANNE

LAUSANNE (ATS). - Un homme de 24 ans, J.B., aide-mécanicien, habitant la région lausannoise, a été condamné hier par le Tribunal correctionnel de Lausanne, pour viol qualifié, crime manqué de viol et attentat à la pudeur avec violence, à la peine de deux ans et demi de réclusion, moins 370 jours de préventive (le procureur avait requis trois ans). Les faits qui lui sont reprochés sont graves : il est en effet coupable d'un viol et de quatre tentatives de viol.

En été 1977, l'accusé prit dans sa voiture une auto-stoppeuse qu'il tenta de violenter, sans parvenir à ses fins. Le 15 août de la même année, sur la route Grandson-Fiez, il s'en prit à une jeune cyclotouriste, commettant une nouvelle tentative de viol, qu'il répéta le même

soir, moins d'une heure plus tard, sur une autre cyclotouriste entre Gressy et Belmont, au-dessus d'Yverdon. Le 25 octobre, même tentative au chemin Verdonnet, à Lausanne, où il attaqua une infirmière qui allait prendre son service de nuit dans un hôpital. Enfin, le 19 novembre, il viola une auto-stoppeuse. Il fut arrêté le 1^{er} décembre 1977.

A l'audience, cet homme, marié, n'a pu donner aucune explication valable de ses actes. Dans toutes ses agressions, il s'en est pris à de très jeunes femmes et même à une mineure. Il a usé de menaces à l'égard de ses victimes, allant jusqu'à dire à l'une d'elles qu'il la tuerait si elle ne se soumettait pas. Les experts psychiatres parlent d'une responsabilité légèrement diminuée.

Aide au Tessin : de justesse

Quelques beaux morceaux d'éloquence ont été inspirés par l'aide culturelle au Tessin - 1,5 million au lieu de 225 000 francs offerts

Conditions de détention à Champ-Dollon Nombreuses améliorations mais ne pas confondre vie en prison et vie civile

GENÈVE (ATS). - Le conseiller d'Etat Guy Fontanet, chef du Département de justice et police, a commenté hier au cours d'une conférence de presse le rapport que le Gouvernement cantonal adresse au Grand Conseil en réponse à des motions et interpellations concernant les conditions de détention à la nouvelle prison préventive de Champ-Dollon. Ce rapport aborde successivement les problèmes des suicides, des médicaments, de la vie collective (hommes et femmes) et de la vie individuelle. Le Conseil d'Etat souligne que les améliorations apportées au régime de détention sont nombreuses, mais qu'il ne saurait être question de confondre la vie en prison avec la vie civile. Il rejette donc trois propositions : les visites d'une cellule à l'autre, les visites intimes de conjoints et la création de comités de détenus.

Depuis juin 1977, a relevé M. Fontanet, il y a eu quatre suicides à Champ-Dollon, ce qui n'est, statistiquement, pas excessif. Mais il est bien clair pour le Conseil d'Etat que tout suicide est un drame. Il

convient donc de rendre hommage au travail difficile du personnel de la prison qui, par une vigilance constante, s'efforce de les éviter. Autre grave problème : celui des toxicomanes. Il est exclu de les soigner en prison, la création de petits établissements spécialisés est souhaitable de même que, pour certains débilés psychiques que les asiles psychiatriques refusent de soigner, il conviendrait de trouver de nouvelles formes d'aide sociale. Une expérience vient de débiter dans ce domaine sous forme d'un «atelier protégé».

Psychologiquement, des contacts plus fréquents entre détenus hommes et femmes seraient souhaitables, mais il est extrêmement difficile de les organiser à Champ-Dollon. Toutefois, la vie communautaire des détenus a été améliorée (atelier de tissage, sport, etc.). Pour tous les détenus, hommes et femmes, d'autres progrès sont encore signalés dans le rapport : possibilité de prendre les repas en commun, autorisation d'avoir un poste de télévision, engagement d'un instituteur qui organise divers cours.

M. Fontanet a souligné en conclusion que le principe général était de traiter les détenus avec humanité, en préparant leur réinsertion dans la société. Mais ces détenus sont des gens qui ont parfois commis de graves délits, et une stricte surveillance reste indispensable.

Création d'un pool d'assurances contre les tremblements de terre

BERNE (ATS). - Dès l'an prochain, les propriétaires d'immeubles et les bailleurs de fonds bénéficieront en Suisse également d'une couverture des dégâts causés par les séismes. L'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie a en effet patronné hier à Berne la création d'un pool d'assurance contre les tremblements de terre. Cette forme de couverture va donc plus loin que celle offerte actuellement par les assurances immobilières de

droit public existant dans 18 cantons et demi-cantons, qui couvrent non seulement le risque d'incendie, mais également la couverture des dégâts causés par les éléments naturels.

Dans les cantons où l'assurance immobilière a adhéré au pool, les dommages immobiliers pourront être entièrement payés dès le 1^{er} janvier 1979 jusqu'à concurrence de 25 millions de francs. Une couverture partielle est prévue pour 25 autres millions de francs.

Franz Weber débouté par le Tribunal fédéral

LAUSANNE (ATS). - La Chambre de droit public du Tribunal fédéral a déclaré irrecevable le recours de droit public interjeté par l'association «Saver Montreux», présidée par M. Franz Weber, dans l'affaire de l'hôtel Continental. Cet arrêté a été rendu hier à l'unanimité.

L'association avait vainement recouru à la Commission cantonale de recours en matière de police des constructions pour obtenir l'annulation de la décision municipale de délivrer le permis de construire un nouvel hôtel moderne à la place de

l'ancien bâtiment ainsi que la surface verte existante. L'association a ensuite attaqué la décision rejetante de la commission cantonale devant le Tribunal fédéral. Celui-ci a considéré que l'association n'avait pas qualité pour recourir, puisqu'elle ne faisait pas valoir une violation de ses droits ou intérêts personnels mais qu'elle essayait de protéger des intérêts généraux en faveur desquels le recours de droit public n'est pas admis. De plus, le recours manquait d'une motivation suffisante au sens de la loi.

Autoroute du Simplon A pas de géant!

DOMODOSSOLA (ATS). — Le projet de construction d'une autoroute sur le versant italien du Simplon est en train de prendre corps. En effet, le Bureau italien des autoroutes vient de terminer les plans pour la première phase de construction, c'est-à-dire pour une distance de 15 km, de Graveltona-Toce à Migliandone. La seconde phase, qui s'étend sur une distance de 40 km et qui ira jusqu'à la frontière, devra être terminée avant le printemps prochain.

GOLDA MEIR TRÈS MALADE



«Grand-mère, courage!»

JÉRUSALEM (ATS/AFP). — L'état de santé de M^{me} Golda Meir s'est brusquement aggravé, a-t-on appris hier à l'hôpital Hadassah à Jérusalem où l'ancien premier ministre d'Israël est en traitement depuis plus de trois mois.

M^{me} Meir souffre actuellement d'un ictere qui nécessite une surveillance incessante des médecins, précise-t-on de même source. Elle se trouve en traitement à l'hôpital Hadassah pour ce que les médecins appelaient une «fièvre virale» et «de violentes douleurs dorsales», mais la rumeur publique avait parlé d'une grave maladie.

L'ancien premier ministre, qui a fêté ses 80 ans au mois de mai en même temps que les 30 ans d'Israël dont elle fut l'une des fondatrices, avait été à plusieurs reprises, au cours de ces trois mois, autorisée à rentrer chez elle pour quelques jours. Les médecins avaient fait état récemment d'une légère amélioration de sa santé, lui permettant de recevoir quelques visiteurs.

● LA HAYE (ATS/Reuter). — Le millionnaire néerlandais Pierre Menten, libéré hier par un tribunal après avoir été accusé de crimes de guerre en Pologne, se trouve actuellement dans une clinique psychiatrique de la banlieue de La Haye, où il est en observation, a confié son avocat, M^r Leo Van Heijningen, sans autre précision.

Nouveau système monétaire «européen»

Les «pauvres» manquent d'assurances...

BRUXELLES (C.E.E.) (ATS/AFP). — Le Conseil européen de Bruxelles, réuni lundi et mardi pendant près de 36 heures, s'est terminé sur un demi-échec dans le secteur monétaire.

Seuls six pays de la CEE — la France, la RFA, les trois pays du Benelux et le Danemark — ont accepté immédiatement et sans réserves de participer, à partir du 1^{er} janvier prochain, au nouveau système monétaire européen (SME). Ce système prévoit une zone de stabilité des changes appuyée sur un énorme fonds d'intervention et de soutien de 32 milliards de dollars.

Deux autres pays, l'Italie et l'Irlande, ont demandé un délai de réflexion de deux semaines avant de se prononcer sur leur adhésion au nouveau système. Rome et Dublin jugent insuffisantes les aides financières offertes par la France et la RFA au titre du transfert des ressources vers les pays les moins développés de la Communauté européenne.

La Grande-Bretagne a fait savoir officiellement, de son côté, qu'elle n'envisageait pas pour le moment de faire entrer la livre sterling dans le nouveau mécanisme de change.

Dans ces conditions, on peut se demander si le nouveau SME sera effectivement communautaire au 1^{er} janvier prochain.

D'ici à quinze jours, de nombreuses consultations auront lieu en Italie et en Irlande en vue de connaître avec précision leur attitude.

M. Giulio Andreotti, premier ministre italien, a justifié ses réserves en estimant que les propositions faites par la France et la RFA dans le secteur du transfert des ressources, ainsi que pour l'augmentation du fonds régional européen, étaient nettement en dessous des prévisions.

Seule note positive : les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE sont apparemment d'accord sur les principes du système qui deviendra opérationnel le 1^{er} janvier prochain pour six pays de la CEE, sûrement, et, peut-être, pour huit.

Folie criminelle des séparatistes basques Trois policiers tués

MADRID (ATS/Reuter). — Trois jeunes gens, que l'on croit membres du mouvement séparatiste basque ETA, ont abattu hier trois policiers dans un bar de Saint-Sébastien.

Les victimes sont deux inspecteurs-chefs en civil et un agent de la police municipale de Saint-Sébastien.

Selon des témoins oculaires, les trois assassins avaient

fait irruption dans l'établissement, l'«Urgull», criant à la douzaine de consommateurs «Couches-vous». Brandissant des pistolets, ils tirèrent alors à bout portant sur les trois policiers. Deux d'entre eux furent tués sur le coup. Le troisième devait mourir pendant son transfert à l'hôpital.

Les trois tueurs prirent alors la fuite dans une automobile rouge, criant, en basque, «Vive le Pays basque libre».

Par la suite, la police a trouvé sur le plancher du bar plusieurs cartouches de 9 mm.

Les trois victimes étaient des clients réguliers du bar.

Vietnam: sur la route de la liberté MORTS, FAMINE ET HAINE

BANGKOK (ATS/AFP). — Septante-deux réfugiés vietnamiens se sont noyés avant que leur navire n'atteigne, samedi, les côtes de Thaïlande, a-t-on indiqué hier à Bangkok de sources proches des réfugiés. Le navire, selon ces sources, avait quitté le Vietnam avec 350 passagers. Il s'était retourné au large de la ville de Narathiwat, et seuls 278 d'entre eux ont pu être sauvés et placés dans un camp proche. Selon les dernières estimations officielles, le nombre de réfugiés indochinois en Thaïlande est actuellement d'environ 136 000.

Taiwan : après un calvaire

TAIPEH. — Trente-quatre réfugiés vietnamiens ont été recueillis au

large de Taiwan par des pêcheurs qui les ont emmenés à Kaohsiung, a-t-on appris hier à Taipei. Selon les rescapés, leur navire transportait au début du voyage 120 personnes.

Le bateau, de 15 mètres de long, avait quitté le Vietnam le 2 octobre, puis avait dérivé pendant quarante-deux jours avant de s'échouer sur un atoll. Les passagers n'avaient emmené que 15 kilos de riz, du combustible et de l'eau pour dix jours. Le responsable du groupe, M. Wang Yung-ken, 35 ans, a déclaré que sur 11 membres de sa famille partis avec lui, sept étaient morts de soif et de faim.

Malaisie : la population repousse des réfugiés

KUALA LUMPUR (ATS/AFP). — Un bateau transportant 240 réfugiés vietnamiens a tenté d'aborder lundi soir, près de Kuala Trangganu, sur la côte-est de la Malaisie, et a été repoussé par la population locale, a-t-on appris hier à Kuala Lumpur.

● FLORENCE (ATS/Reuter). — Des secousses telluriques, mesurant jusqu'à 7 degrés sur l'échelle de Mercalli, ont ébranlé hier toute la région centre-nord de l'Italie.

Le guide téléguidé de la révolution chiite

PARIS (ATS/AFP). — L'ayatollah Khomeiny, chef de l'opposition religieuse au régime iranien réfugié en France, a déclaré hier soir à la presse qu'il rentrerait en Iran lorsqu'il jugerait que son retour «servirait la révolution» dans son pays.

Commentant, depuis sa résidence dans la région parisienne, l'invitation que lui a adressée hier matin, par le biais de la presse étrangère, le général Azhari, chef du Gouvernement iranien, l'ayatollah a ajouté : «Ce gouvernement doit tomber indépendamment de ma décision de rentrer ou non en Iran. C'est un gouvernement despotique et illégal.»

Au cours d'une conférence de presse à Téhéran, le général Azhari avait notamment déclaré que l'ayatollah pourrait regagner l'Iran s'il se

● SAN FRANCISCO (ATS/Reuter). — M^{me} Dianne Feinstein, 45 ans, a été élue lundi maire de San Francisco par le conseil municipal

La Suisse se méfie et n'adhère pas

BERNE (ATS). — Les réactions aux résultats des négociations de Bruxelles sont très diverses en Suisse. Alors que l'on se montre très réservé au Département des finances et des douanes, les opinions des milieux industriels et syndicaux sont, elles, plus ou moins tranchées. Contrairement à l'USS, le Vorort se dit plutôt opposé au SME, plus particulièrement à une participation suisse. Le problème est d'importance pour la Suisse : la moitié de ses exportations prend le chemin des pays de la CE et deux-tiers de ses importations en proviennent. En ce qui concerne l'avenir du SME, on se montre optimiste au Département fédéral des finances et des douanes. Pour son spécialiste des problèmes monétaires, M. Daniel Kaeser, les conditions d'une mise en place du SME se sont améliorées : les niveaux d'inflation se sont rapprochés et les problèmes posés par les bilans de paiement de plusieurs pays européens ne sont plus aussi graves qu'il y a quelques années. A propos des modalités et des conditions d'une participation suisse au SME, M. Kaeser reste réservé. La Suisse ayant fait connaître son intérêt pour une collaboration. Il se pourrait que l'on en arrive à des négociations, mais aucune consultation n'a encore eu lieu. Certes, la Suisse, ne pourra profiter du système de crédit de la communauté. Les relations de la Suisse avec le SME passeront par l'institut d'émission et seront de nature technique. M.

Kaeser a, par ailleurs, souligné que, comme toujours, la Suisse veillera à ce que la collaboration de la Suisse avec la CE ne comporte pas d'obligation politique.

Le Vorort pessimiste

M. Frank Ruehl, secrétaire et spécialiste des affaires monétaires du Vorort s'oppose, pour sa part, à une entrée et même à une association de la Suisse au SME. Seule l'industrie horlogère s'y montre favorable. L'industrie chimique, elle, s'y oppose. La position définitive du Vorort n'est toutefois pas encore arrêtée. Pour M. Ruehl, une entrée de la Suisse dans le SME signifierait une diminution de sa souveraineté.

En outre, il est peu probable que le SME puisse durer. Ou bien les devises fortes, comme le mark allemand, devraient être réévaluées en permanence ou la République fédérale devrait accepter un taux d'inflation moyen et ni l'une ni l'autre voie ne sont souhaitables. La Suisse, en cas d'association, se trouverait dans une situation semblable. Des réévaluations auraient, par ailleurs, des répercussions politiques. Le SME ne nous protégerait pas d'une pression à la réévaluation. Le problème posé par le dollar reste, de toute manière, sans solution et il pourrait même en être aggravé. A ce propos, le représentant d'une banque a émis l'opinion qu'une entrée en vigueur du SME affaiblirait encore le dollar.

Le Caire et Sofia se fâchent... très fort

LE CAIRE (ATS/AFP). — L'Égypte a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec la Bulgarie, a-t-on annoncé hier

après-midi officiellement au Caire. Cette décision fait suite à l'intervention des forces de l'ordre lundi après-midi à l'ambassade de Bulgarie pour arrêter des fonctionnaires de l'ambassade.

Pour sa part, la Bulgarie a donné hier trois jours à l'ambassadeur d'Égypte pour quitter Sofia, rapporte l'Agence bulgare de presse. Elle a également prié son ambassadeur de regagner Sofia en raison de «l'invasion et l'occupation organisées de l'ambassade bulgare au Caire».

comportait «comme tout le monde». Il avait toutefois souligné que le chef religieux était «un objet entre les mains des ennemis de la nation».

M. Vance ira au Proche-Orient RALLUMER LA MÈCHE DE PAIX

WASHINGTON / LE CAIRE (ATS/AFP). — Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, se rendra au Proche-Orient le week-end prochain pour avoir des conversations avec MM. Anouar el Sadate et Menahem Begin, annonce-t-on officiellement à Washington.

Il étudiera avec le chef de l'Etat égyptien et le premier

ministre israélien les moyens de reprendre leurs discussions et parvenir à une conclusion des négociations.

D'autre part, l'Agence du Moyen-Orient (MEN) précise que M. Vance demeurera au Caire et ne se rendra en Israël qu'après le retour du premier ministre israélien Menahem Begin d'Oslo, où il doit recevoir le prix Nobel de la paix.

OTAN: l'écart se creuse entre l'Est et l'Ouest

BRUXELLES (ATS). — Dans son rapport sur l'équilibre des forces entre l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) et celle du Pacte de Varsovie, le général Hermann Gundersen a estimé que la balance penchait de plus en plus en faveur des troupes des pays de l'Est. Le responsable du comité militaire de l'OTAN a précisé que l'Union soviétique n'avait plus de retard dans le domaine des armes nucléaires tactiques, de même que d'énormes progrès avaient été réalisés à la suite de la mise en chantier de grands programmes de recherches et de développement. De même, dans le domaine des armements classiques, a ajouté le général norvégien, l'équilibre des troupes du Pacte de Varsovie s'est notablement modernisé, de même que l'on note une nette amélioration de la qualité des troupes.

Le général Gundersen a, d'autre part, estimé que l'un des plus grands problèmes qui se posaient à l'OTAN était celui du passage des renforts et de l'approvisionnement à travers l'Atlantique.

Données financières

Les pays de l'OTAN, sans la Grèce et la Turquie, auront dépensé 178,189 milliards de dollars (288 milliards de francs suisses) pour la défense en 1978, dont 105,135 milliards pour les Etats-Unis, a précisé

hier le secrétaire général de l'OTAN dans son traditionnel communiqué annuel sur les données financières de la défense atlantique.

Par rapport au produit intérieur brut, note le communiqué, cela représente 4,2 % pour l'ensemble de l'Alliance (contre 4,4 % en 1977), 5 % pour les Etats-Unis (contre 5,4 % l'an dernier) et 3,6 % pour les pays d'Europe membres de l'Alliance (même pourcentage qu'en 1977).

Ces données sont à rapprocher des estimations d'experts occidentaux selon lesquelles l'Union sovié-

tique continue d'affecter à la défense 13 % de son produit national brut (les dépenses soviétiques augmentent chaque année de 4 à 5 % en termes réels). Moscou a cependant annoncé, au début de la semaine, que son budget militaire de 1979 serait le même que celui des deux dernières années.

La France en tête...

Toujours selon les statistiques officielles de l'OTAN pour 1978,

c'est la France qui, parmi les pays européens de l'Alliance, dépense le plus par tête d'habitant (274 dollars). Viennent ensuite l'Allemagne fédérale (265), la Norvège (257), la Belgique (231), les Pays-Bas (229), le Danemark (198), le Royaume-Uni (195), le Canada (166), l'Italie (80), le Luxembourg (74) et le Portugal (57). La Grèce et la Turquie refusent toujours de se communiquer leurs chiffres respectifs. Pour leur part, les Etats-Unis dépensent 425 dollars par tête d'habitant. Par comparaison, la Suisse a dépensé 462 francs (272 dollars) par tête d'habitant en 1977 selon le Département militaire fédéral.

Les experts de l'OTAN font en outre remarquer que, si l'Union soviétique peut dépenser au moins 80 % de son budget en achats d'équipement, les budgets occidentaux sont grevés par les dépenses

de fonctionnement (plus de 50 % pour le seul personnel militaire). Les dépenses d'équipement représentent 17,7 % du budget pour les Etats-Unis, 14,2 % pour l'Allemagne, 12,3 % pour la Belgique, 10,8 % pour le Canada, et 2,4 % pour le Portugal.

...la France fait bande à part

Les pays membres de la structure militaire intégrée de l'OTAN ont décidé, hier, à Bruxelles, après trois ans de tergiversations, de s'équiper d'une flotte de 18 Boeing 707 américains, fonctionnant comme des «radars volants» (AWACS), apprend-on de plusieurs sources ministérielles.

Les ministres de la défense des

treize pays intégrés, réunis hier, au siège de l'OTAN, signeront un contrat d'engagement pour 1,860 milliard de dollars (2,88 milliards de francs suisses). La Belgique, dont le gouvernement actuel ne peut que régler les affaires courantes en attendant les élections du 17 décembre, s'associera ultérieurement au projet.

La Grèce, non représentée à Bruxelles, cofinancera aussi cette acquisition. Quant à la France, selon des sources non françaises, elle a fait savoir qu'elle n'envisage pas de financer l'achat, ni même de s'abonner ultérieurement aux informations des radars, contrairement à ce qu'elle avait annoncé il y a six mois.

Selon des indications de source belge, non confirmées par la France, Paris pourrait mettre au point, comme les Anglais, un système français de «radars volant».